COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
L'UNION FAIT LA FORCE
EENDRACHT MAAKT MACHT
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

IV - 1953

MUSEES CURTIUS ET ANSEMBOURG
LIEGE

BULLETIN

DE LA

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

TOME IV
BRUXELLES 1953

BULLETIN

VAN DE

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

MUSEES CURTIUS ET ANSEMBOURG
LIEGE

BAND IV
BRUSSEL 1953

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Vente de publications : C. C. P. 93.72

SECRÉTARIAT DE LA
COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS
ET SITES

161, rue de la Loi — BRUXELLES

MINISTERIE VAN OPENBAAR ONDERWIJS
Verkoop van publicaties : P. C. R. 93.72

SECRETARIAAT VAN DE
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN
EN LANDSCHAPPEN

161, Wetstraat — BRUSSEL

PIERRE HÉLIOT

LES ANCIENNES CATHÉDRALES D'ARRAS

A Monsieur Georges BESNIER
Bienfaiteur des Historiens de l'Artois

INTRODUCTION

On sait que la Révolution française a signé l'arrêt de mort d'un nombre extraordinairement élevé d'édifices religieux dans le nord de notre pays, anéantissant ainsi, à quelques exceptions près, les plus beaux fleurons de la parure monumentale de nos contrées, jadis si riches malgré l'énormité des ruines accumulées par tant de guerres. On éprouve toujours quelque mélancolie, parfois une sainte colère lorsqu'on se penche sur ces innocentes victimes de la sottise et de la sauvagerie des hommes. Les archéologues, pourtant peu sensibles aux considérations sentimentales, participent des premiers au deuil de tous les amateurs d'art, mais non sans arrière-pensées scientifiques. Ils n'ignorent pas que les grands monuments détruits ont encore plus à nous apprendre que ceux qu'on a laissés debout, et cela pour une raison bien simple : ils constituent la majorité. Aussi importe-t-il, pour peu que les documents s'y prêtent, d'en retracer l'histoire et d'en esquisser la description.

De ces victimes, dont beaucoup furent illustres, la plus regrettable me paraît être la cathédrale gothique d'Arras, parée du vocable du Notre-Dame : édifice insigne auquel on n'a pas encore consacré une monographie digne de lui. Ce n'est pourtant pas que les érudits modernes s'en soient désintéressés. Un chercheur artésien du siècle dernier, Auguste Terninck, doué de plus de bonne volonté que de science, de méthode et de critique, lui a dédié tout un volume qu'il suffirait de citer pour mémoire si l'on n'y glanait pas, çà et là, quelques renseignements introuvables ailleurs (1). Camille Enlart, redressant les criantes erreurs de ce compilateur prolixe, a judicieusement commenté en quelques pages la basilique si malheureusement anéantie (2). Mais il était réservé à M. Louis Serbat de la révéler au monde savant voici déjà vingt ans et davantage, dans une étude hélas ! fort brève aussi, et de lui assigner pour la première fois une place éminente dans l'his-

(1) *Essai sur l'ancienne cathédrale d'Arras* (Arras, 1853). L'auteur, qui semble avoir dédaigné, sinon ignoré les travaux d'Arcisse de Caumont et de Viollet-Le Duc, n'a pas craint de rééditer purement et simplement ses erreurs un quart de siècle plus tard dans son ouvrage intitulé : *Arras : hist. de l'archit. et des beaux-arts dans cette ville* (Arras, 1879). Mais le pire est encore que M. l'abbé A. Leclercq, dans une récente brochure (*Les cathédrales d'Arras et leurs évêques*, Arras, 1933), a eu le front de résumer les dires de son trop fécond prédécesseur, sans s'inquiéter le moins du monde des travaux plus récents qu'il eût facilement trouvés à la bibliothèque municipale. Dieu nous préserve des pseudo-vulgarisateurs de cette espèce ou leur donne assez d'esprit pour les inciter à se taire.

(2) *Nos cathédrales disparues : Térouanne, Arras, Boulogne*, dans *Congrès des soc. savantes tenu à Arras... 1904* (Arras, 1905), pp. 198-301.

toire de notre architecture nationale (1). Enfin M. l'abbé Jean Lestocquoy, reprenant plus récemment le sujet, ajouta d'utiles remarques à l'œuvre de ses prédécesseurs (2).

Œuvre au total très imparfaite car on est allé vite. On n'a guère fait usage jusqu'ici des documents d'archives. On a rapidement résumé la description de notre église. Il reste donc une importante lacune à combler. J'ai entrepris cette tâche voici quelques mois et me suis efforcé de la mener à bien, sans m'être néanmoins un seul instant flatté de l'épuiser. On verra, en lisant mes références, que j'ai presque complètement négligé de recourir aux textes inédits, dont la quête et l'examen eussent exigé un temps beaucoup trop long pour mon goût. Il y a déjà bien des choses à tirer des volumes imprimés, des plans et des images aisément accessibles. Et puis il y a maintenant plus d'une quinzaine d'années que j'entasse notes et observations sur notre cathédrale. Celle-ci, chemin faisant, m'est devenue familière à l'égal d'un édifice resté debout. Cette longue intimité autorise, je pense, quelques libertés. Cependant, si j'atteins le but que je me suis assigné, j'en serai pour une bonne part redevable à mes collaborateurs bénévoles : dispensateurs de renseignements précieux, prêteurs de livres, donateurs de photographies, génies accueillants au seuil des collections publiques dont ils ont la garde. Je me réjouis de saluer leur complaisance et de citer leur nom : M. Charles Hollart, conservateur du musée d'Arras; M. Bougard, archiviste en chef du Pas-de-Calais, et quelques autres que j'aurai l'occasion de signaler plus loin. Il me plaît de leur exprimer derechef ma vive gratitude. Mais une place d'honneur revient à mon vénérable confrère M. Georges Besnier, auquel me lie une dette de vingt ans, accrue presque chaque mois et notamment en cette occurrence. On ne s'étonnera pas que je lui fasse une révérence particulièrement profonde. Lui-même me pardonnera bien de froisser sa modestie en inscrivant son nom en tête de ce petit livre : témoignage d'amitié autant que de reconnaissance.

Boulogne, mai 1950.

Je ne voudrais pas envoyer mon manuscrit à l'imprimeur sans avoir complété ce palmarès. J'ai plaisir à remercier maintenant, et de tout cœur, la Commission royale des monuments et des sites de Belgique, qui m'a fait la grâce d'accueillir mon ouvrage, et le Centre national de la recherche scientifique qui s'était généreusement efforcé de me fournir les moyens de le publier en France.

Boulogne, décembre 1952.

(1) *Quelques églises anciennement détruites du Nord de la France*, dans *Bull. monumental*, LXXXVIII (1929), pp. 387-400.

(2) *L'ancienne cathédrale d'Arras*, dans *Rev. belge d'archéol. et d'hist. de l'art*, IX (1939), pp. 97-107.

L'HISTOIRE D'APRÈS LES TEXTES

Les origines du diocèse d'Arras sont fort mystérieuses (1). A en croire des traditions, d'ailleurs fort vraisemblables, un évêque siégeait déjà dans le pays environ 400. L'épiscopat de saint Vaast, lui, est certain; on lui assigne pour limites approximatives les années 500 et 540. Les hagiographes nous apprennent qu'à son entrée en charge le prélat fut obligé de restaurer l'église du chef-lieu avant de la choisir pour cathédrale. L'édifice, alors délaissé par une population retournée au paganisme, tombait effectivement en ruines, et cela nous porte à croire qu'on l'avait construit sous le Bas-Empire, avant les grandes invasions. Les buissons de ronces poussaient à travers les dalles brisées et les murailles disjointes. Des animaux sauvages nichaient çà et là, semant leurs ordures un peu partout (2). La basilique, restaurée ou rebâtie par saint Vaast, consacrée à la Vierge, ne garda pas longtemps son titre puisque, dès le milieu ou la seconde moitié du VI[e] siècle, les successeurs du protégé de saint Remi fixèrent leur capitale à Cambrai. Déchue, elle resta cependant debout tandis que naissait et prospérait dans son voisinage l'illustre abbaye de Saint-Vaast. Brûlée par les Normands en 883 (3), incendiée derechef — cette fois par la foudre — le 30 juillet 1030 (4), elle renaquit par deux fois de ses cendres. L'évêque de Cambrai Gérard I[er] n'épargna sa peine ni ses deniers pour la relever (5); avant la consécration solennelle, célébrée le 1 janvier d'une année qui serait 1039 (6), on

(1) Voir sur cette question l'abbé LESTOCQUOY : *La vie religieuse d'une province*, 5 et sqq..

(2) Jonas DE BOBBIO, *Vita Vedasti*, 409.

Les auteurs de la *Chronica Gerardina* (fol. 4 v°) nous ont rapporté qu'à cette occasion l'on exhuma des décombres un autel consacré à la Vierge; je n'ose garantir cette affirmation émise par des annalistes qui écrivirent bien des siècles après ces événements. Voir sur cette compilation, LORIQUET. *Le trésor de Notre-Dame d'Arras*, 127.

(3) *Annales Vedastini*, 316.

(4) « Anno... 1029, presulatus domni Gerardi 19, in civitate Attrebati monasterium » Sanctae Mariae... 3 kalendas augusti fulmine concrematum est » (*Chronicon S. Andreae Castri Cameracesii*, 531). Il y a là-dedans une erreur puisque, l'évêque Gérard ayant occupé le siège de Cambrai de 1012 à 1048, la 19[e] année de son épiscopat correspond à 1030-1031. Les *Annales Elnonenses* nous donnent d'ailleurs la date de 1030 (p. 154). Par contre les *Gesta episcoporum Cameracensium* sont muettes sur le millésime (p. 178) : « ...Sanctae Mariae Atrebatensium... aecclesia quam 3 kal. augusti ignis adveniens de » coelo totam combussit ».

(5) « Sed postea quo studio, quo labore quantisque expensis ecclesiam ipsam reae» dificaverit [Gerardus], magis ex ipsa structura quam verbo vel scripto alicuius potest » agnosci » (*Chron. S. Andreae, loc. cit.*). Aux dires de G. GAZET (*Hist. eccles. des Pays-Bas*, 186), Raoul, trésorier du chapitre, subventionna largement l'ouvrage, lui aussi.

(6) Selon G. Bethmann, l'éditeur des Gesta cit. (p. 488). Je rappelle que Gérard mourut en 1048, ce qui nous fournit une date limite. La *Chronica Gerardina* (fol. 13 v°

trouva de nombreuses reliques en déplaçant le maître-autel et en creusant le sol autour. Quelque cinquante ans plus tard, en 1093, le pape rétablissait le siège d'Arras.

La cathédrale du XI[e] siècle, embellie par l'évêque Lambert entre 1094 et 1115 (1), disparut, on ne sait quand ni pourquoi. On se préoccupa de la remplacer. En l'été de 1160, nous apprend un chroniqueur contemporain, on transporta sur la Petite Place de la ville les reliques déposées à Notre-Dame, tandis que sortaient de la terre les murailles d'une basilique nouvelle (2). Peu après on inhuma dans le chœur plusieurs personnages notables : l'évêque André I[er] en 1171 (3), son successeur Frumaud en 1183 (4), enfin la comtesse de Flandre Isabelle de Vermandois en 1182 ou 1183 (5). Dès 1180 l'on commença de fonder des chapellenies dans le monument (6). Toutefois les textes ne nous fournissent aucune indication précise sur la poursuite de l'ouvrage durant les deux cents années subséquentes. On a grand'peine à y glaner quelques brèves allusions aux travaux. Les voici, rangées dans un ordre bêtement chronologique, faute de mieux.

Tout d'abord un acte de mai 1235 porte mention d'un certain Baudouin le Machon ou le Masson, maître de la fabrique de l'église et totalement inconnu par ailleurs (7) ; il s'agit certainement ici de l'architecte alors en fonctions (8). Au milieu du XIII[e] siècle

et 16) a relaté ces événements, mais sans les dater. Voir aussi, sur les reliques trouvées à cette occasion l'*Hist. monastica* de dom DE BAR, fol. 38.

(1) *Chronica Gerardina*, fol. 22 v°.

(2) « Cum igitur estivo tempore... reliquias Sancte Marie de Civitate [Attrebatensis], ob nascentia ejusdem ecclesie edificia, in Parvo Foro... cives posuerant... Acta sunt hec... anno MCLX » (GUIMAN, *Cartul. de St-Vaast*, 155). C'est le chanoine E. Fournier qui, le premier, attira l'attention sur ce texte ; voir ses *Précisions sur la date de trois églises d'Arras*, 282.

(3) *Gallia christ.*, III, col. 327. J'ai corrigé les dates fournies par les anciens auteurs en utilisant le volume de l'abbé LESTOCQUOY et de R. RODIERE : *Les évêques d'Arras*.

(4) *Gallia* cit., III, col. 328. - *Epigraphie du P.-de-C.*, I, 15 et 83. Frumaud fut enterré devant le maître-autel.

(5) F. DE LOCRE, *Chron. belgicum*, 343. - *Epigraphie*, VII, 1. D'après l'inscription funéraire la comtesse mourut le VI des calendes d'avril 1182, autrement dit le 27 mars 1183 si l'auteur de ce texte suivait le style de Pâques. Les historiens ne sont pas d'accord sur la date du décès : certains préfèrent 1183, tandis que L. VANDERKINDERE a opté pour le 26 mars 1182 (*Formation des principautés belges*, I, 173).

(6) Les chartes de fondation des chapellenies ont été publiées ou analysées dans les ouvrages suivants (je ne tiens compte que des fondations antérieures au XIII[e] siècle) : comte de LOISNE, *Cartul. du chapitre*, 57 et 65. - Du même, *Cartul. des chapellenies*, 290 et sqq. - A. GUESNON, *Le cartul. de l'évêché*, 177.

(7) Par cet acte le prévôt du chapitre a notifié que « magister Balduinus, Cementarius dictus, magister fabrice Beate Marie Attrebatensis, et Agnes, uxor ejus », avaient vendu une rente à l'église d'Arras. GUESNON a publié le document dans le *BCMH*, I (1888-1895), 397 ; cf. de LOISNE, *Cartul. des chapellenies*, 320. J'ai naturellement traduit le nom de *Cementarius* dans le dialecte local.

(8) On peut se demander si le personnage n'était pas un profane, administrateur de la fabrique et contrôleur des chantiers comme la cathédrale d'Amiens nous en a fourni des exemples, d'ailleurs très nettement postérieurs. Mais dans ce cas il eût été chanoine et non laïc, outre que le surnom de *Cementarius*, désignant assurément un technicien, me paraît prévenir toute équivoque. Il convient en revanche d'inscrire parmi les admi-

un conflit éclata entre l'évêque et le chapitre au sujet du renouvellement ou de la réparation du clocher et du cloître; les chanoines prétendant que le prélat était tenu de contribuer aux frais de reconstruction et de remise en état de la basilique entière, leur adversaire répondait négativement. Un accord intervint en juillet 1253, stipulant que le chef du diocèse, grâce à 400 livres parisis versées en une fois à la fabrique, serait désormais affranchi de toute obligation à cet égard (1). Un acte de décembre 1312 signale un portail (2). Un autre, daté du 11 juillet 1402, nous donne une description partielle du « grant portail » probablement conforme à son état en 1377 (3).

Mais, à cette époque, une nouvelle série de grands travaux était en cours depuis une ou plusieurs décades. Vers 1370 en effet, peut-être même plusieurs années antérieurement, la nef éveilla de telles inquiétudes qu'on dut en étayer les piliers au moyen de poutres. Des mesures plus radicales que ces expédients eussent été nécessaires. L'évêque et le chapitre se tournèrent alors vers le pape. Ils lui exposèrent que la nef menaçait de s'écrouler et que la guerre de Cent-Ans, tout en réduisant considérablement leurs ressources, les avait astreints à consentir par surcroît de lourds sacrifices en faveur de la fortification de la ville. Il est vraisemblable qu'ils noircirent le tableau comme d'habitude, afin d'obtenir davantage. Le souverain pontife, accoutumé à ce genre de requêtes en raison de la dureté des temps, se laissa d'autant plus aisément convaincre qu'il avait le loisir de se montrer généreux sans débourser un denier. Le 23 novembre 1372 il autorisa les suppliants à prélever au profit de la fabrique la première année du revenu des bénéfices à vaquer dans le diocèse durant les six ans subséquents (4).

Comme cela n'aurait point suffi à couvrir toutes les dépenses du programme, on s'ingénia à recueillir d'autres subsides. Écoutons d'abord l'abbé Lestocquart qui occupait au XVII[e] siècle une stalle de chanoine à Notre-Dame d'Arras. « L'on dit, écrivait ce digne compi-» lateur, que, quand ce vint a bastir ladite église, l'an 391 (5), que

nistrateurs de la fabrique Robert de Beaufort, chapelain de la cathédrale « procureur et maistre des œuvres d'icelle église », cité comme tel sous la date de 1406 (Cayrois, *La Cité d'Arras*, 126).

(1) « Cum, super refectione campanilis et claustri ecclesie... Attrebatensis esset » orta dissensio..., nobis capitulo... dicentibus et nobis episcopo... negantibus episcopos » Attrebatenses ad hec et ad ecclesiam totam reficiendam teneri quociens opus esset... » (Guesnon, *Cartul.*, 281). L'archevêque de Reims et le pape confirmèrent cette transaction (*ibid.*, 205). Les mots *reficere* et *refectio* peuvent s'entendre d'une reconstruction aussi bien que d'une simple restauration.

(2) *Ibid.*, 224.

(3) Fournier, *Precisions*, *loc. cit.*

(4) Nous ne connaissons ces événements que par le texte de la bulle pontificale publiée par le P. Denifle dans *La désolation des Eglises*, II, 225. En voici un extrait : « ...Petitio... vestra... continebat quod... magna pars dicte ecclesie vestre Atrebatensis, » videlicet ab anteriori hostio chori usque ad turres contiguas domui episcopali, proprie » navis ecclesie nuncupata, a magno tempore citra minatur ruinam... et quod, ad obvian-» dum tunc imminenti periculo... apposite fuerunt certe trabes sive fusces magne inter » pilaria sive columpnas in illa parte ecclesie ruinosa consistente, dicta pilaria et totum » aliqualiter substinentes et sopportantes ».

(5) Il convient assurément de lire ici 1394.

» l'on impétra des pardons pour ceux qui eslargiroient de leurs biens » ou furniroint matériaulx pour ledit bastiment, de sort que de toute » parte venoient gens avec matériaux en tel nombre qu'on fut con- » traint commander de n'en plus amener pour la trop grande abon- » dance d'iceux. On dit aussy que les maçons et manouvriers ne » gagnoient que quattre deniers par jour » (1). Quoi qu'il soit de cet enthousiame collectif et de cette profusion, j'imagine volontiers que le roi Charles VI et que son oncle le fastueux Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et comte d'Artois, ne laissèrent point d'y aller eux-même de leur obole car, selon le même auteur, l'effigie des deux princes timbrait la nef de la basilique (2). A vrai dire le monarque ne délia point les cordons de sa propre bourse, puisqu'en 1395 il se contenta d'autoriser la levée d'une taxe sur les habitants de la Cité (3); c'était se montrer libéral aux dépens de ses sujets. On recourut également aux remèdes traditionnels. Ainsi, l'an 1398, exhiba-t-on processionnellement les reliques de la cathédrale à travers le diocèse; il paraît que les quêtes accomplies à cette occasion rapportèrent des sommes importantes (1). Quant aux chanoines, ils « se cottisèrent entr'eux pour la construction des pilliers » : ceci en 1394 (5).

Armés de documents presque tous disparus aujourd'hui ou du moins enfouis dans les dépôts d'archives, quelques historiens et chroniqueurs de l'Ancien Régime ont daigné relater la marche des travaux, mais avec quel laconisme ! Ferri de Locre nous assura qu'en 1396 on construisait la nef et ses collatéraux d'un bout à l'autre, outre deux hautes tours (6), et que le 21 avril de la même année le chapitre loua pour neuf ans la carrière de Jettefort, située dans la banlieue de la ville (7). D'après Guillaume Gazet l'évêque Jean Canard (1392-1407) « augmenta le palais épiscopal de plusieurs édifi- » ces et bastimens, avec la tour de l'église cathédrale, ayant faict les » fondations d'une deuxiesme tour qui ne fut si eslevée que la pre- » mière pour sa mort entrevenuë » (8). Les auteurs de la *Gallia*

(1) Chanoine L. LESTOCQUART. *Recueil des épitaphes anciens d'Arras* : extrait publié dans l'*Epigraphie du Pas-de-Calais*, VII. 2.

(2) *Ibid.* Charles VI régna de 1380 à 1422 ; Philippe détint l'Artois de 1384 à 1404.

(3) F. DE LOCRE. *Chron. belgicum*, 488. Je rappelle à cette occasion que l'Arras médiéval se scindait en deux agglomérations distinctes : la Cité épiscopale et la ville proprement dite, celle-ci née aux portes de l'abbaye de St-Vaast et beaucoup plus peuplée que la première.

(4) *Ibid.*

(5) Extrait des *Mémoires concernant le diocèse d'Arras*, par le P. Ignace LE CARLIER. Ces extraits mss., copiés pour le comte A. d'Héricourt, sont actuellement conservés à la Bibliothèque d'Arras ; les *Mémoires* proprement dits, déposés au même établissement, y ont péri dans l'incendie de 1915.

(6) « Anno 1396 cathedralis ecclesiae Atrebatensis integra navis, abs choro, ad » usque valvas majores protensa, simul cum geminis hinc inde cocuntibus alis, et pari » ingentium turrium quarum eminentior praegrandium campanarum fragoribus inhor- » rescit, mirificis operibus instauratur » (*op. cit.*).

(7) *Ibid.* Jettefort dépend du canton d'Arras et de la commune de St-Laurent-Blangy.

(8) GAZET, *op. cit.*, 129.

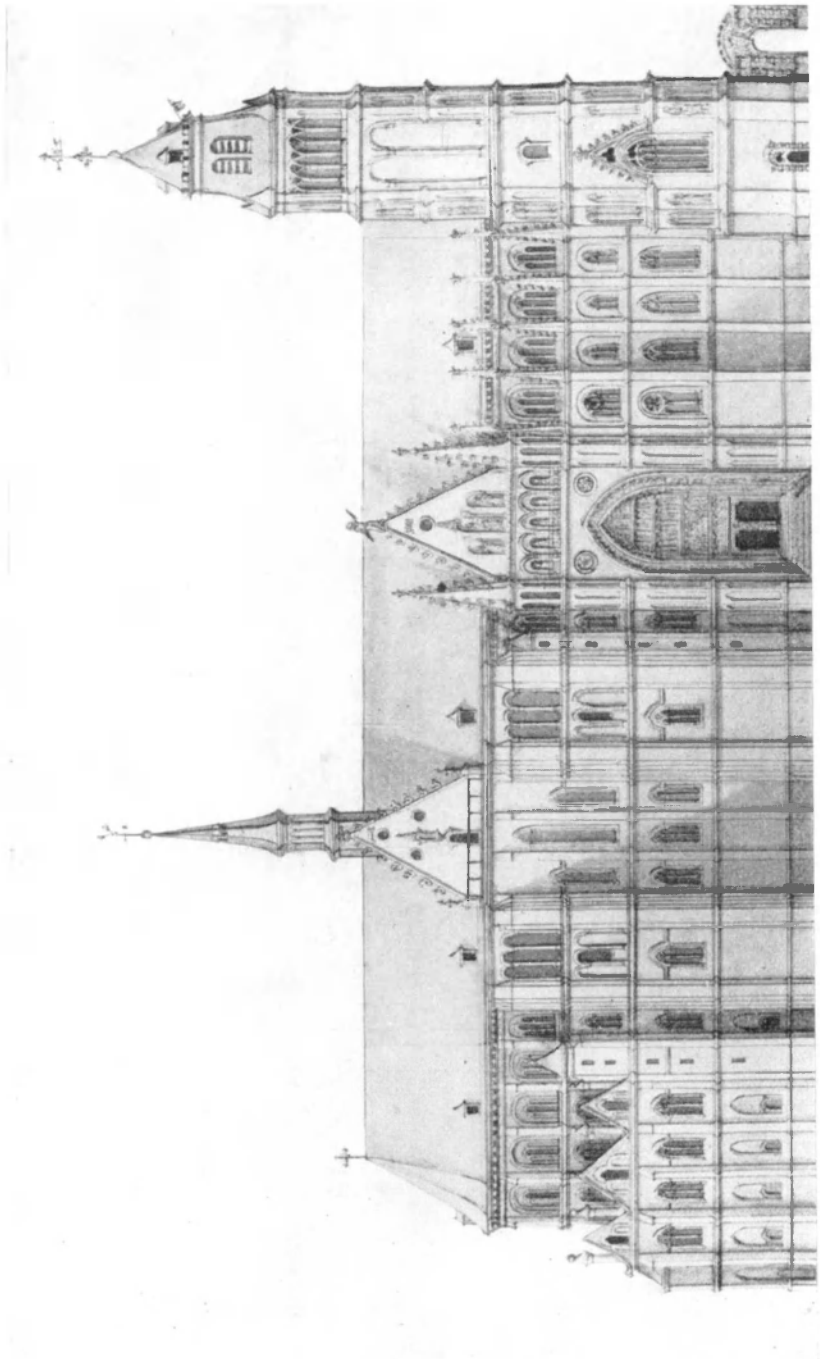

Fig. 1. — **La cathédrale d'Arras au XVIII^e siècle, d'après un dessin de Posteau (flanc nord).**

Cl. Plouvier (Arch. phot. du musée d'Arras).

christiana mentionnent brièvement l'érection de la tour sous l'épiscopat du même prélat (1) et nous apprennent que son successeur Hugue de Cayeu (1126-1439) gratifia l'édifice de voûtes couvrant une surface considérable (2). Ils ont aussi relevé dans un ancien nécrologe une mention de l'évêque Jean Potier, qui alimenta la caisse de la fabrique alors qu'elle faisait restaurer et bâtir des piliers (3); on ne sait au juste quand siègea ce personnage, mais on a tout lieu de croire que ce fut en 1391 ou 1392 (1). Le Père Ignace Le Carlier, compilateur infatigable aux dossiers duquel les érudits artésiens du siècle dernier puisèrent avec une confiance excessive, a noté qu'en 1434 « on fit le comble sur la grande porte du cloître » (5); comme le chapitre d'où j'ai tiré ce membre de phrase est consacré à la cathédrale, je pense qu'il s'agit du portail unissant la nef au cloître. Enfin l'évêque Fortigaire de Plaisance (1439-1453) lit élever la chapelle des SS-Pierre et Paul, dont j'ignore l'emplacement (6), et fut enseveli dans celle de Saint-Vaast qu'il avait bâtie, restaurée ou décorée (7).

Le récit d'un écrivain moderne, l'abbé Fanien, ne concorde pas toujours avec les indications précédentes. Résumons-le cependant, quoique l'auteur ne se soit pas soucié de fournir la moindre référence, mais la trame de son volume est extraite elle aussi de documents dont un bon nombre s'est perdu. Le digne ecclésiastique a mentionné la bulle pontificale, l'impôt établi sur l'ordre de Charles VI et le voyage des reliques dans les paroisses du diocèse. Il nous affirme en outre que les travaux, inaugurés sous l'épiscopat d'Hugue de Faydit (1371 - vers 1373), poursuivis sous Pierre Masuyer (1374-1391) et sous Jean Canard, ne visaient rien moins qu'à construire la nef, ses annexes, les portails et les tours. Il a terminé en assurant qu'en 1407, à la mort du dernier de ces prélats, la nef était achevée et que les tours atteignaient la hauteur des toits (8).

(1) «...Episcopale palatium cum turri cathedralis variis structuris ornavit » (*Gallia christ.*, III, col. 341).

(2) « ...Ecclesiam suam amplissimis fornicibus exornavit » (*ibid.*, col. 343).

(3) « De eo haec habet Necrologium : dedit nobis ad opus fabricae nostrae *dum » reparerentur et de novo construerentur pillaria* » (*ibid.*, col. 340).

(4) Voir, sur la date de cet épiscopat, *ibid.*, outre LESTOCQUOY et RODIÈRE, *Les évêques d'Arras*, 40.

(5) Extr. des *Mém.* du P. IGNACE, *op. cit.*, 32. Ce religieux a quand même puisé ses informations relatives à notre cathédrale dans les registres capitulaires : ici au moins il me paraît digne de foi.

(6) LORIQUET, *Le trésor de N.-D. d'Arras*, 156. Comme bien d'autres cette chapelle n'était peut-être qu'un autel entouré ou non d'une clôture, et non une bâtisse en maçonnerie.

(7) « ...La chapelle Sainct-Vaast, laquelle il feit magnifiquement orner et décorer, et puis y esleut sa sépulture » (GAZET, *op. cit.*, 132). « ...In... sacello Beati Vedasti, quod instauraverat, sepulturae traditur » (LOCRE, *op. cit.*, 520). « Sepelitur... in sacello B. » Vedasti quod instauraverat » (*Gallia*, III, col. 343). Cette chapelle fut consacrée en 1539 (LORIQUET, *loc. cit.*). Je ne tiens aucun compte des allégations aventurées en 1757 par un compilateur anonyme, d'après lequel la cathédrale fut démolie au XIV^e^ siècle, puis entièrement rebâtie de 1396 à 1552 : voir la Bibl. d'Arras, ms. 1268, fol. 29, 50, 60 et 124.

(8) Abbé FANIEN, *Hist. du chapitre d'Arras*, 212.

Examinons les choses de près, puis efforçons-nous de présenter des conclusions acceptables. Je signale tout de suite un texte d'une authenticité certaine, d'après lequel « Mᵉ Gilles Argent, le maistre » des œvrez de St Quentin et d'Arras », fut en 1391-1392 appelé à Cambrai pour restaurer le clocher de la cathédrale (1). Il s'agit en l'occurrence de Gilles Largent, architecte alors réputé dans la région et qui besogna notamment à Hesdin pour le duc de Bourgogne (2). Le malheur est que cette mention laconique ne précise pas si le chantier arrageois où notre homme exerçait ses talents, était celui de Notre-Dame ou un autre. Toutefois un acte du 20 novembre 1397 fait allusion aux amendes prononcées par la cour épiscopale au profit de la fabrique de notre église (3). Il ne reste plus qu'à interpréter au mieux ces maigres données.

Il est d'abord certain qu'en 1372, date de la bulle de Grégoire XI, notre cathédrale exigeait d'importantes réparations et que la nef donnait des inquiétudes, puisqu'on avait dû étayer ses supports. Je croirais volontiers qu'on para au plus urgent et qu'à l'aide des subsides alloués par le pape on se contenta d'abord de remettre la bâtisse en état. La nef était alors debout, au moins en partie, comme nous le prouve le document pontifical, et le décor du grand portail, au milieu de la façade principale, était en place — nous l'avons vu — en 1402 et probablement dès 1377. Pourtant — la chose me semble hors de doute — nef et façade étaient certainement imparfaites. On résolut donc de les compléter. La restauration menée à bien, l'on aurait rouvert les chantiers de construction assurément fermés depuis longtemps. La nouvelle campagne de travaux, inaugurée avant 1392 ou 1393, dut entrer en pleine activité vers 1396-1398 et se clore vers 1430 ou 1435. J'en analyserai plus loin le résultat. A vrai dire, on n'alla point jusqu'au bout car la tour méridionale ne fut jamais achevée. Néanmoins l'évêque Pierre de Ranchicourt se décida l'an 1481 à consacrer solennellement la basilique (4). La date tardive de cette cérémonie a incité certains archéologues à prétendre que les travaux s'étaient prolongés jusque là, quoique nul texte ne les y eût autorisés, mais on connaît trop d'exemples de dédicaces différées durant plusieurs dizaines d'années ou davantage pour que nous nous étonnions : ainsi, sans sortir de nos contrées, les cathédrales de Cambrai (5), d'Amiens (6) et de Soissons (7), outre l'abbatiale Saint-Jean-des-Vignes en cette dernière ville (8).

(1) *Docum. concernant l'hist. de l'art dans la Flandre*. II. 691.

(2) Voir sur ce personnage : *ibid.*, II. 693. 697. 773. 774 et 784. - Houdoy. *Hist. de la cathédr. de Cambrai*. 36. 166. 167. 169 et 171. - Héliot. *Éléments d'un répertoire des maîtres-maçons*. 264.

(3) Guesnon. *Cartulaire. cit.*. 242.

(4) *Gallia*. III. col. 346.

(5) Consacrée en 1472 (Houdoy. *op. cit.*, 79 et 376).

(6) On ne la consacra qu'en 1483 (Durand. *Monographie de l'église cath. d'Amiens*, I. 58).

(7) Dédiée en 1479 (Lefèvre-Pontalis. *Dédicace de la cath. de Soissons*. 344).

(8) Consacrée en 1478 (*ibid.*, 345).

Le frontispice de Notre-Dame d'Arras resta donc incomplet, l'une des tours jumelles n'ayant été qu'ébauchée. Cette disgrâce, qui caractérise des églises épiscopales également illustres — Auxerre, Meaux, Sens, Troyes et autres —, ne choqua guère les hommes de l'Ancien Régime. On ne semble pas s'être sérieusement soucié d'y pourvoir, si ce n'est en 1563 (1), et l'on se contenta d'entretenir la bâtisse. En 1466 par exemple, à la suite d'une visite générale de l'édifice, les chanoines ouvrirent une campagne restauratrice (2). En 1569 l'un d'eux, nommé « Jean de Valissel ou peut-être Warluzelle..., donna » des bois pour la réparation d'une partie des combles » (3). Si les dévastations commises en 1492 par les soldats allemands de l'archiduc Maximilien ne causèrent aucun dommage aux maçonneries (4), les guerres de religion faillirent être funestes. Il paraît qu'en 1564 on déposa devant l'hôtel du président du Conseil d'Artois une lettre portant « les noms de sept cens hérétiques qui avoient conspirez de » brûler la cathédrale et les maisons des chanoines » (5). A en juger par le nombre des pseudo-participants le complot n'a pas l'air d'avoir été poussé bien loin. Quoi qu'il en soit, on prit bientôt des précautions. Deux ans plus tard « le chapitre fit une ordonnance pour fermer » les portes de la cathédrale aussitôt l'office fini, à cause des icono- » classes » (6). En 1575 on « mit des chaînes de fer autour de la nef » pour empêcher les laïcs de s'y promener » (7).

Le 11 septembre 1571 ou 1572, à cinq heures du soir, un incendie, provoqué par la négligence d'un garçon plombier nommé Jacques Le Rey, dévora les combles et le clocheton central du monument (8). Cet accident contraignit les chanoines à émigrer dans l'église voisine de Saint-Nicolas-en-l'Atre, siège de la paroisse de la Cité (9). On eut grand'peine à effacer les dégâts. L'argent manquant en caisse par suite de la dureté des temps, on dut recourir à divers expédients. L'évêque François Richardot donna aussitôt 500 livres à la fabrique. En 1600 son successeur Mathieu Moullart en

(1) Cette année-là « le chapitre s'offrit à contribuer à la construction du clocher ; il s'agissoit apparemment alors de lever une seconde tour » (extr. des *Mém.* du P. IGNACE, *op. cit.*, 34). C'est peut-être de cette époque que datait la maquette de l'ouvrage. Nous lisons en effet dans les *Diversités et anecdottes concernants la ville d'Arras et le pays d'Artois... ad usum C. F. E. du Bus* (1756) : « Jean Canardi... fit construire la tour en 1404. » Il jetta les fondement de la seconde qui resta imparfaitte par sa mort ; on en voit le » model dans un coin de l'église, en allant vers la croisée » (arch. du Pas-de-Calais, coll. Barbier, vol. 33, p. 290).

(2) Extr. des *Mém.* cit., 80.

(3) *Ibid.*, 81.

(4) Voir le récit du pillage dans J. MOLINET, *Chroniques*, II, 346-349.

(5) Extr. des *Mém.* du P. IGNACE, 95.

(6) *Ibid.*, 81.

(7) *Ibid.*, 35. En 1554 on avait déposé dans la « cathédrale, sous le grand clocher, et dans le cloître les gerbes de grain que l'on avait dépouillé pendant la moisson, pour mieux les conserver » (*ibid.*, 21).

(8) *Ibid.*, 82. Voir aussi la relation du chanoine LESTOCQUART dans l'*Epigraphie* cit., VII, 2. F. DE LOCRE a fixé la date du sinistre en 1571 (*Chron.*, 649), alors que les autres annalistes opinent pour 1572.

(9) Extr. des *Mém. cit., loc. cit.*

versa le double. Oudard de Bournonville, seigneur de Capres et gouverneur d'Arras, s'était empressé lui aussi d'en avancer 1600 (1). L'abbé de Mont-Saint-Eloi (2) fournit des bois de charpente contre remboursement ultérieur et celui de Cercamp (3) céda six chênes (4). « De plus le chapitre mit un impôt de six deniers sur chaque pot » de vin qui seroit livré aux suppôts de la compagnie; il fut même » statué que ceux qui ne consumeroient point ne laisseroit [sic] pas » de payer cette taxe dont le produit seroit employé à la réparation » de l'église » (5). En 1583 l'assemblée décida de faire sur le « lumi- » naire » des économies dont le produit eût financé l'entreprise (6). Les dommages ne se limitèrent pas aux combles. « A raison duquel feu, » ajouta le chanoine Lucas Lestocquart (7), demeurante la voûte de » ladite église quelque temps descouverte, les eaux du ciel tombans » dedans un pilier estant près les orgues..., iceluy pilier seroit telle- » ment empiré qu'environ l'an 1586 l'on fut contraint de l'estançonner » par le moyen d'une geôle faite alentour et depuis par un autre plus » large en l'an 1592. Peu de temps après ledit pilier tomba, pour à » quoy remédier Messieurs les chanoines évoquèrent à l'instant divers » architectes. Finalement Philippe Turpin, maistre maçon demeurant à » Marœul (8), après avoir ançonné tous les environ dudit pilier, auroit » démoli ledit pilier depuis le soubassement jusque en haut, ostant » ce qui n'estoit tombé. Ce fait, il fit un nouveau pilier de grez au » lieu d'iceluy tombé, lequel n'estoit que de pierre. En iceluy est » peint la date de l'année : à sçavoir 1592. Ceste ouvrage a esté » jugé une des hardies entreprises et plus dextrement faicte de » nostre temps. On faict estat iceluy pilier avoir cousté pour tout » trois à quattre mil livres ». En 1606 un malheur supplémentaire compromit les résultats de ces travaux : « La partie du comble et de » voûtes de la même église, du côté du midi, fut renversée par un coup » de vent violent. Ce nouvel accident fit redoubler le soin et la dépense » du chapitre, de sorte que peu après la charpente fut réparée comme » elle subsistoit avant l'incendie » (9). La même année le chapitre vendit une maison canoniale dont le prix — 1080 florins — fut affecté au paiement des restaurations. La fabrique bénéficia bientôt de libéralités destinées au même objet : 1590 livres léguées en 1607 par le chanoine Simon Bourgeois, mille livres et deux chênes cédés en 1612 par Géry Boucquel, doyen de la compagnie.

Il paraît que les peuples heureux n'ont point d'histoire; du moins

(1) Voir sur ces libéralités, *ibid.*, 82 et 83.

(2) Pas-de-Calais, canton de Vimy.

(3) *Ibid.*, canton d'Auxy, comm. de Frévent.

(4) Extr. des *Mém.*, *cit.*, 82. En 1615 l'abbé de Mont-St-Eloi « fit une remise au » chapitre du prix de tout le bois de charpente que son prédécesseur... lui avoit ci-devant » fourni pour réparer le comble » (*ibid.*, 83).

(5) *Ibid.*, 82.

(6) *Ibid.*

(7) Son texte a été publié dans l'*Epigraphie*, *loc. cit.*

(8) Marœuil (canton d'Arras).

(9) Tout ceci est relaté dans l'extrait des *Mém.* du P. IGNACE, 83.

la sagesse des nations a-t-elle enfanté cet adage passé en proverbe. J'imagine qu'il en est de même des cathédrales. En tous cas, les annales de la nôtre étant muettes sur les remaniements apportés à la bâtisse durant le siècle et demi qui suivit, j'en conclus qu'ils se réduisirent à de banals travaux d'entretien et à des aménagements mobiliers. Mais, après cette longue période de paix, survint la Révolution à qui le destin réservait d'anéantir le chef-d'œuvre architectural de l'Artois.

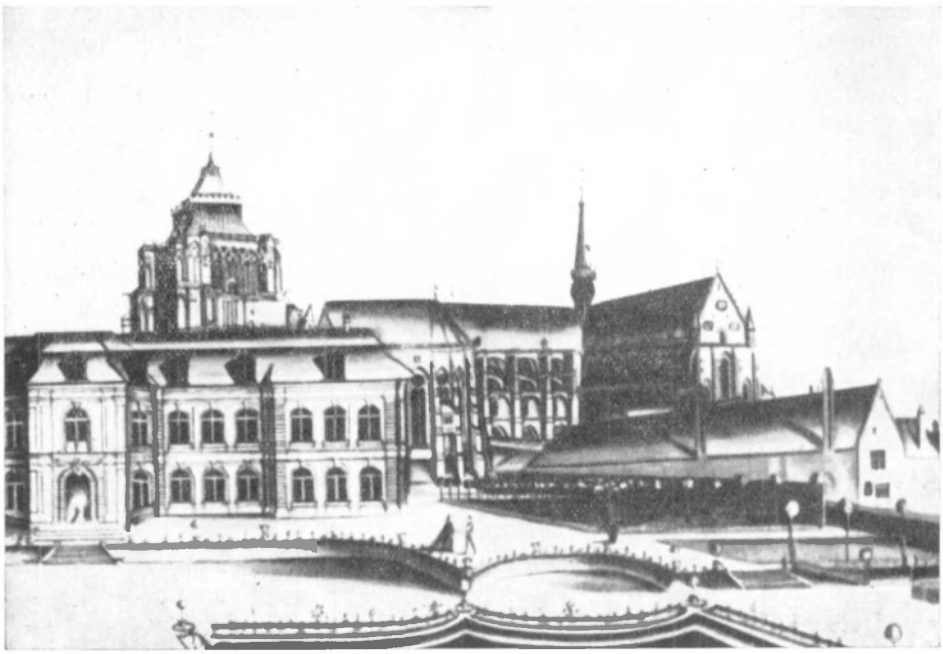

Fig. 2. — L'évêché, la chapelle épiscopale et la cathédrale d'Arras à la veille de la Révolution, d'après un lavis contemporain.

Cl. Archives du Pas-de-Calais.

En vertu de la Constitution civile du clergé, l'Assemblée constituante abolit l'évêché d'Arras et créa un diocèse du Pas-de-Calais dont elle fixa le siège à Saint-Omer. En mars 1791 les électeurs eurent à choisir l'évêque du département; ils se réunirent à cet effet au chef-lieu, dans l'église Saint-Nicolas-sur-les-Fossés — depuis Saint-Jean-Baptiste — et non dans la cathédrale déchue, qualifiée — on ne sait pourquoi — d'insalubre (1). La même année on ramena le nombre des églises paroissiales de la ville de douze à quatre. On daigna cependant conférer ce titre, ou plutôt le rendre, à Notre-Dame qui l'avait porté durant la majeure partie du Moyen Age. Lorsqu'éclata la tourmente le chapitre restait en effet curé collectif du quartier de la Cité. C'est pourquoi le vicaire chargé du ser-

(1) LECESNE, *Arras sous la Révolution*, I, 132.

vice paroissial disposait jadis d'un autel secondaire dans la basilique épiscopale. Cet état de choses, d'ailleurs conforme à la règle du temps, s'était maintenu jusque vers 1375. Alors les chanoines, ayant érigé dans le voisinage l'église Saint-Nicolas-en-l'Atre, s'empressèrent d'y établir le centre de la paroisse et se réservèrent l'usage exclusif de l'église-mère (1). Mais revenons à l'an de grâce 1791. En juin et en août les commissaires du district dressèrent l'inventaire du mobilier, du trésor et des archives (2). Quelques mois plus tard la fabrique, récemment instituée, se hâtait de mettre à son goût l'ex-cathédrale en démolissant le jubé et la clôture qui séparaient le chœur du reste de l'édifice (3).

Tout ceci n'était qu'un prélude. Au début de 1793 les pouvoirs publics locaux s'attaquèrent bravement aux emblèmes de la féodalité, de la tyrannie et de la superstition qu'on se fit aussitôt un devoir de détruire. Un imbécile, politicien du cru, s'en prit aux sculptures et vitraux des églises encore ouvertes au culte. Le directoire du district ne pouvait décemment manquer de participer à la sottise générale; il ordonna d'enlever de l'extérieur des églises « tous les » objets offensant l'œil du philosophe et insultant aux principes de » la tolérance ». Cette touchante sollicitude était sans doute un témoignage de surtolérance. Quoique elle ne laissât point de débiter de pareilles calembredaines à l'occasion, la municipalité objecta sagement que la suppression totale des statues incriminées risquerait de causer la ruine des portails de la ci-devant cathédrale (4). Cependant le culte constitutionnel, sur lequel les autorités veillaient naguère avec une attention quasi-paternelle, perdait graduellement son caractère officiel et devenait à son tour suspect. Le 17 novembre les « patriotes » fermèrent les quatre églises encore ouvertes et apposèrent les scellés sur leurs portes (5). Les cloches et le reliquat du mobilier furent vers la même époque livrés à la destruction.

La cathédrale était déjà promise à des fins éminemment profanes car le Département l'avait attribuée à l'entrepreneur de l'habillement des troupes, avec l'évidente arrière-pensée de l'avilir. En vain, le 11 juin 1793, le District, joignant sa protestation à celle de la ville, avait demandé que le vénérable sanctuaire ne fût point altéré et avait franchement déclaré qu'il eût été facile de trouver ailleurs un local convenable (6). On entassa donc des vêtements sous des voûtes qui, la veille encore, retentissaient des prières et des hymnes. On songea pourtant un moment à modifier cet état de choses. En juin de l'année suivante les jacobins, estimant que l'église Saint-Géry, récemment convertie en temple de la Raison, n'était

(1) Voir sur cette question l'article du chanoine E. FOURNIER : *Le chapitre d'Arras*, 96, et, du même auteur : *Précisions sur les dates*, 283.

(2) H. LORIQUET a publié cet inventaire dans *Le trésor de N.-D. d'Arras*, 168 sqq.

(3) LECESNE, *op. cit.*, I, 172.

(4) *Ibid.*, I, 354. Cf. le *BCMH*, VII (1939 sqq.), 160.

(5) LECESNE, *op. cit.*, II, 93 sqq. - PARIS, *La Terreur dans le Pas-de-Calais*, I, 130. - JACOB, *Joseph Le Bon*, II, 78.

(6) DERAMECOURT, *Le clergé du diocèse d'Arras pendant la Révolution*, II, 424.

pas suffisante, proposèrent de l'échanger contre la basilique Notre-Dame. Il eût fallu débarrasser celle-ci de son contenu. On recula devant le déplacement d'une pareille masse et l'on abandonna le projet (1).

Le coup d'Etat de thermidor, survenu sur ces entrefaites, dépossséda les terroristes. Le pays respira. La masse de la population crut naïvement qu'on allait rétablir la liberté des cultes et lui rendre ses églises. Mais les nouveaux maîtres de la France, fidèles à l'idéologie de leurs prédécesseurs, n'entendaient pas de cette oreille. Ils ne tardèrent pas à multiplier les preuves d'un anticléricalisme inquisitorial et violent, d'une irréligion agressive et dominatrice. En ces matières la tyrannie, pour prendre d'autres formes que sous le proconsulat de Le Bon, ne s'attiédit qu'à contrecœur. Si, le 21 février 1795, on vida notre cathédrale des bottes et des souliers qui l'encombraient encore, on la mua dès le 3 mai en magasin à vivres pour l'armée (2). Las d'attendre une détente que rien n'annonçait plus, les catholiques arrageois demandèrent le 27 juillet suivant qu'on rouvrit l'édifice au culte. La municipalité, devenue propriétaire en vertu de la Constitution civile, appuya la requête auprès de l'autorité militaire. Nous savons par une expérience déjà vieille que les administrations publiques ne restituent point volontiers les immeubles dont elles se sont arrogé l'usage. En l'espèce on répondit par un refus, alléguant que le local choisi suffisait tout juste à contenir l'énorme quantité de vin, sel, viande, tabac et autres denrées nécessaires aux places fortes de la région. La commune offrit alors le cloître des chanoines. En vain. L'intendance s'entêta. Le plus triste de l'affaire est que, comme si l'on avait voulu prévenir toute solution raisonnable, l'on vendait en série les immeubles confisqués sous le titre de biens nationaux. Plusieurs églises de la ville avaient déjà disparu. Et, si Notre-Dame restait debout, elle se dégradait faute d'entretien, ce qui devait fournir un prétexte supplémentaire aux hommes acharnés à sa ruine (3).

Cependant, avant de se dissoudre, la Convention votait une loi portant notamment : « Les citoyens des communes auront provisoire-» ment le libre usage des édifices non aliénés, destinés originairement » aux exercices d'un ou plusieurs cultes et dont elles étaient en pos-» session au premier jour de l'an II de la République ». Forts de ce texte, les habitants du Pas-de-Calais, réclamaient en maints endroits la réouverture de leurs églises. En dépit de son hostilité chronique, le Département se résignait à les satisfaire. Le 7 octobre 1796 les édiles arrageois décidaient que Notre-Dame, Saint-Vaast et Saint-Géry seraient conservées (4). Le surlendemain le Département rendait, après avis favorable du ministre des finances, un arrêté réservant à la commune les églises précitées, outre quelques autres, et les soustrayant toutes à l'aliénation. Puis, la municipalité acceptant, il résolut

(1) *Ibid.*, III. 232.
(2) *Ibid.*, III. 295.
(3) *Ibid.*, III, 413.
(4) LECESNE, *op. cit.*, III. 274.

d'abandonner aux catholiques le libre usage de la ci-devant cathédrale et de Sainte-Croix, quoique de façon provisoire, et il invita l'autorité militaire à les évacuer au plus tôt, sauf à les soumettre à une expertise préalable. Comme l'administration de la Guerre acquiesçait, il semblait que tout fût en règle et qu'on n'eût désormais nul obstacle à craindre (1).

Optimisme prématuré. Une poignée de trafiquants et de politiciens, ennemis jurés des églises, se livraient dans la coulisse à d'obscures, mais actives tractations. Un négociant d'Amsterdam appelé Paul Vandercoster, prête-nom de quelques citoyens appuyés d'un grand crédit, avait soumissionné dès le 25 juillet 1796 pour acquérir en bloc Notre-Dame, le cloître, l'évêché et leurs dépendances (2). La première n'étant point inscrite sur la liste des immeubles aliénables et le dernier contenant un magasin de l'armée, le Département ne voulut pas satisfaire immédiatement le demandeur. Il laissa donc l'affaire en suspens tandis que, pour étayer sa décision future, un certain Gayant, architecte arrageois, rédigeait un rapport alarmant, concluant à l'écroulement prochain de la basilique et qualifiant de ruineuses les réparations indispensables. L'auteur de ce réquisitoire, acharné à « faire oublier jusqu'aux dernières traces du régime sacerdotal » — selon ses dires —, avait partie liée avec les vandales et comptait tirer profit de la démolition. Entre temps l'acheteur éventuel s'agitait, intriguait dans les couloirs ministériels et ailleurs. J'imagine qu'il exhibait complaisamment d'élogieux certificats de civisme et de moralité, qu'il se prévalait de quelques protecteurs influents, qu'il protestait à chaque instant de son dévouement à la République une et indivisible. Je le soupçonne même d'avoir appâté les consciences défaillantes par la promesse, sinon le versement d'une honnête commission. Par la vertu de son éloquence ou de ses pots-de-vin, par les souterraines menées de ses complices, il obtint du gouvernement l'annulation des arrêtés favorables à la remise et l'ordre de passer le contrat. Le 12 janvier 1797 le ministre des Finances signifiait sa volonté. Gagné ou non, le Département persista néanmoins dans son attitude et les choses restèrent en sommeil.

A ces nouvelles les catholiques de la ville s'émurent. Forts de leur droit, ils réclamèrent le 28 janvier suivant qu'on leur restituât la cathédrale et Sainte-Croix, offrant de prendre à leur charge la restauration de ces monuments qu'on leur eût livrés tels quels. Ils avaient traité par surcroît de prudence avec un couvreur qui s'engageait à entretenir et réparer les combles de Notre-Dame durant vingt ans, moyennant un versement annuel de 2.000 livres. Comme il importait

(1) Sur les événements et négociations relatifs à la cathédrale durant les années 1796 à 1799, voir : DERAMECOURT, *op. cit.*, IV, 22 sqq., 79 et 84-93. - LECESNE, *op. cit.*, III, 274 sqq., 325 et 333. - DEHAY, *A propos d'un mémoire*, 8 sqq. Ce mémoire est le *Mémoire pour les concessionnaires de l'église N.-D.* dont il existe un exemplaire aux archives du Pas-de-Calais (coll. Barbier, n° 1051).

(2) On trouve un exposé détaillé de l'affaire dans le compte rendu de la séance que tint l'administration départementale le 23 décembre 1798 (arch. du Pas-de-Calais, série L., dép., reg. 120) ; le rapport lu à cette réunion contient une analyse de tous les documents officiels depuis la soumission de 1796.

aussi de réfuter les allégations tendancieuses de Gayant, ils avaient confié l'expertise du monument à un groupe de techniciens éprouvés, empruntés à tous les corps de métier intéressés : un arpenteur, un maçon, un charpentier, un couvreur, un plombier, un serrurier et un vitrier. Or le procès-verbal de cette visite se terminait par des conclusions catégoriques : on y jugeait la basilique fort solide, on évaluait les grosses réparations à 6.000 livres et l'entretien à 1.500 par an. Notons en passant l'estime qu'exprimaient ces artisans obscurs envers l'église-mère de leur cité, sa structure et sa beauté; cette admiration, assez surprenante de prime abord à pareille époque, contraste heureusement avec le mépris qu'affichait l'architecte, adepte convaincu de l'orgueilleuse philosophie du siècle des lumières. Les pétitionnaires rappelaient en outre qu'on abattait alors sept églises aliénées dans leur ville seule et que les acquéreurs, satisfaits d'avoir tiré bénéfice des matériaux de valeur, abandonnaient le reste sur le terrain, persuadés que la vente des pierres ne couvrirait pas les frais d'exploitation. En péroraison ils adjuraient les pouvoirs publics d'épargner « l'édifice » le plus majestueux le plus vaste et le plus solide qui existe dans le » pays ».

Cet irréfutable plaidoyer resta lettre morte car il se heurtait simultanément au fanatisme antireligieux et à de vulgaires, mais ardentes cupidités. On ne se souciait d'art ni de sentiment dans les cercles officiels. Gayant, qui se réservait l'entreprise de la démolition, s'était assuré des alliés dans les bureaux, notamment auprès du citoyen Lagarde, secrétaire du directoire départemental, pécuniairement intéressé lui aussi à l'affaire, et, d'une façon générale, partisan déterminé de la ruine des églises. On ne répondit point aux catholiques, si ce n'est par la résistance passive. Quelque espoir subsistait cependant. Abandonnée aux intempéries, la cathédrale fut quand même choisie pour abriter les élections du 9 avril 1797; c'est donc qu'elle ne menaçait pas de s'effondrer (1). Le 23 décembre, sur une nouvelle requête des habitants, la municipalité autorisa derechef sa réouverture, mais, le 13 février suivant, le Département, accomplissant le geste contraire, annonçait sa volonté de surseoir jusqu'à la décision définitive des Finances. Le succès eût peut-être néanmoins couronné trois ans d'efforts si le Directoire de Paris, alarmé par des consultations populaires résolument favorables aux modérés, n'y avait obvié par deux coups d'Etat. Les assemblées et les administrations publiques soigneusement épurées, le pouvoir revint entièrement aux jacobins dont le programme n'avait pas varié depuis Thermidor.

Les catholiques s'aperçurent vite que le climat empirait. Vandercoster s'impatientait. Alléché par sa proie, il entendait en tirer le profit maximum et avait hâte d'empocher les bénéfices. Eperonné par de nouvelles injonctions ministérielles, le Département arrêta le 27 mai 1798 que la cathédrale, le cloître et leurs dépendances seraient vendus aux enchères. En même temps il prononçait la déchéance du soumissionnaire, coupable de n'avoir par versé dans les délais prescrits

(1) Deramecourt, *op. cit.*, IV, 27.

l'acompte exigé par la loi. Faut-il croire que le Hollandais, confiant dans l'influence de ses hautes relations, assuré désormais d'une victoire prochaine, avait insolemment négligé de se plier à la procédure réglementaire ? A moins que d'autres concurrents, recrutés sur place, se fussent ligués contre lui, forts de l'appui des autorités locales. La suite de cette histoire le donne en tous cas à penser. On croit deviner, derrière l'impersonnalité des textes officiels — rideau pudiquement jeté sur d'inavouables tractations —, une sourde rivalité entre deux clans de mercantis et de politiciens. Mais il convenait de fixer la valeur des immeubles avant de les vendre. Un expert patenté estima gravement l'ensemble à 628.500 fr., dont 610.000 pour la basilique. La commune, découragée, s'efforça pourtant de sauver quelques épaves. Elle revendiqua le maître-autel, les fonts baptismaux, la tour où elle comptait installer un service de guet contre les incendies, le terrain où elle eût ouvert des rues. En vain. Une protestation supplémentaire des habitants ne fut naturellement pas mieux accueillie. Les jeux étaient faits. Et, si l'ultime scène se fit encore attendre, si de sordides querelles obligèrent à la différer, ce n'est pas sur le principe qu'on se battit, mais sur l'application.

Le 25 juin, jour choisi pour l'adjudication, « une foule considérable d'amateurs », selon les termes ambitieux d'un rapport officiel, se réunit à Arras. On annonça sans ménagements aux visiteurs que la vente n'aurait pas lieu et que chacun pourrait rentrer chez soi. Vandercoster avait assurément porté sa cause à Paris. En conséquence le ministre des Finances avait impérativement prescrit de donner raison à son protégé. Intimidé par cet ukase de la dernière heure, le Département s'exécuta. Les parties désignèrent alors des experts, contre-experts et surexperts qui ne parvinrent pas à s'entendre, car leurs évaluations différaient du simple au double et même davantage. Il va sans dire que l'agent du Hollandais se faisait remarquer par la modicité de son prix, tandis que son client clabaudait dans les coulisses et calomniait ses adversaires. Le ministre, docile, intervint derechef. Annulant les opérations, il imposa un arbitrage supplémentaire et définitif, confié à deux architectes pris hors de l'arrondissement et chargés de procéder contradictoirement, en présence de l'ingénieur en chef du Pas-de-Calais. Il faut croire qu'on chapitra éloquemment les trois hommes car ils optèrent, le 9 novembre, pour des chiffres sensiblement inférieurs aux plus bas qu'on eût encore enregistrés : 237.600 fr. pour la cathédrale, 10.800 pour le cloître et 64.800 pour l'évêché compris dans la même fournée. Le soumissionnaire se frotta les mains et, comme il lui tardait d'entrer en possession, il pressa le Département en multipliant « les sollicitations les plus importunes ». Loin d'obtempérer, le Département se cabra. Le 23 décembre il rédigea une protestation en bonne et due forme; invoquant le texte des lois, insistant sur le préjudice causé au trésor public par cet injustifiable rabais, il opta derechef pour l'estimation de son surexpert : soit au total 555.850 fr., sans compter l'hôtel épiscopal. Les bureaux de la capitale s'empressèrent de passer outre, sans souci des intérêts de l'Etat, et donnèrent ordre de terminer l'affaire sans délai. Le ministre, s'en mêlant une fois de plus, soutint hardiment : « Les intérêts de la

» République souffrent de ce retard ». J'imagine qu'il ne mit aucune ironie dans cette affirmation péremptoire. C'était quand même outrepasser les bornes de l'impudence.

Dès lors les choses marchèrent rondement. On signa le contrat dès le 1er janvier 1799. Le Département vendait les cathédrale, évêché, cloître et dépendances pour le prix global de 313.200 fr., fixé sept semaines auparavant, à Vandercoster « représenté par le citoyen Jean-» Etienne Chevalier, marchand demeurant à Arras ». Notre-Dame y passait en entier, « à l'exception des meubles meublans et notam-» ment les cloches et accessoires d'icelle » (1). Le rideau était désormais tiré sur cette lamentable comédie, sur cette ignoble dispute de gros sous. Je pense que l'opération, doublement scandaleuse cependant, ne souleva guère d'indignation dans les milieux officiels. Les collusions entre politiciens, fonctionnaires et mercantis ne caractérisent pas seulement notre temps. On sait d'ailleurs que la vertu ne régnait pas en France sous le Directoire. Après quoi l'on passa à l'exécution. Le sieur Rolland, autre trafiquant auquel le Hollandais venait de céder ses droits, commença de dépouiller la basilique du plomb et de tous les matériaux de valeur. On la mit ensuite dans un état tel que toute restauration devint impossible. Ce brillant résultat obtenu, l'acquéreur décampa à l'exemple de ses congénères, abandonnant les ruines, rebelles à la pioche du démolisseur, aux gens du voisinage qui les exploitèrent sans vergogne, à l'instar d'une carrière de pierre. Chacun vint y puiser à sa convenance, avec d'autant plus d'empressement qu'on le laissait libre d'agir sans bourse délier (2). Il ne restait plus que deux églises en Arras lorsque s'ouvrit le XIXe siècle.

Cependant l'hôtel épiscopal échappait au désastre; on y installa la préfecture en 1804 (3) et l'on y reçut Bonaparte en août de la même année. Le premier consul, choqué par le pénible spectacle des ruines, fit incontinent commander à Rolland de les effacer de la surface du sol. L'autre s'exécuta — il est des ordres auxquels on n'ose pas résister —, mais de fort mauvaise grâce, mécontent d'avoir plus à perdre qu'à gagner dans l'opération. En novembre il s'attaqua à la tour. Pour aller plus vite, il eut l'idée des saper à leur base les deux piliers massifs tournés vers l'est, afin que la bâtisse s'écroulât sur la nef et hâtât la destruction de celle-ci. Les habitants du quartier n'eurent pas grande confiance dans la valeur du procédé; craignant pour leurs maisons, ils protestèrent énergiquement. Saisi de la querelle, le préfet obligea l'acquéreur à découronner préalablement l'ouvrage et à prendre quelques précautions supplémentaires. Dans la suite notre homme, dégoûté par les difficultés de sa tâche, essaya de la céder à la ville. Le 5 février 1805 il offrit à cette dernière de lui donner le terrain, moyennant quoi elle achèverait la besogne. Le conseil municipal refusa net;

(1) L'acte de vente est conservé aux arch. du Pas-de-Calais (série Q. vente de biens nationaux en vertu de la loi du 28 ventôse an IV, n° 4302).

(2) Terninck, *Essai*, 29.

(3) Chavanon et St-Yves, *Le Pas-de-Calais de 1800 à 1810*, 22. - Hauteclocque, *Le Pas-de-Calais sous l'administration du baron de la Chaise*, 31. On abattit le cloître et ses annexes en même temps que la cathédrale.

il n'avait nulle envie, dans l'expectative d'un bénéfice incertain, de décaisser de fortes sommes pour exécuter d'importants travaux de terrassement et pour transporter une masse de décombres évaluée à 12.000 charretées. Rolland dut donc se résigner à se charger seul de la corvée. Les murailles et les piles s'abattirent les unes après les autres avec le secours, dit-on, de la mine et de l'artillerie (1). Les pierres furent vendues. Le 14 octobre 1805 la cathédrale n'était plus; toutefois le déblaiement ne se termina pas avant 1808 (2). Ironie du sort : moins de quarante ans plus tard, en 1846, on inaugurait sur les fondations même du magnifique monument détruit, en l'espèce sur celles du transept, l'insignifiante église Saint-Nicolas-en-Cité, spécimen caractéristique du goût louis-philippard.

Quelle triste figure offrait Arras au temps du Directoire et du Consulat, avec ses ruines éparses, les chantiers de démolition de presque toutes ses églises, de ses couvents et de ses cloîtres ! La ville préfigurait nos cités modernes que des bombardements sauvages ont dévastées. Le progrès des lumières, cher à nos ancêtres d'il y a cent ou deux cents ans, eut d'aussi funestes revers que la civilisation matérialiste de nos jours. Et l'on ne peut s'empêcher de stigmatiser la Révolution qui défigura tant de nos villes du Nord et d'ailleurs, qui anéantit tant d'œuvres d'art et même tant de chefs-d'œuvre.

(1) TERNINCK, *op. cit.*, 30.

(2) Le comte DE HAUTECLOCQUE (*op. cit.*, 400) a relaté les dernières étapes de la destruction de la cathédrale. Dans une note qu'il donna au *BCMH* (III. 1901-1912, p. 275) il a précisé, mais sans fournir de références, que la destruction de l'édifice s'accomplit de 1797 à 1808, alors que dans l'ouvrage précité il fixait en 1807 la fin des travaux de déblaiement. Je veux bien accepter 1808, mais je crains fort que la date de 1797 soit erronée.

DESCRIPTION

Iconographie

Si abondants qu'ils soient, les textes ne nous permettent pas de nous faire une idée précise d'un édifice totalement disparu depuis un siècle et demi. En l'espèce nous pouvons heureusement suppléer à leur insuffisance par une documentation figurée relativement abondante et dont je vais donner la liste, en la restreignant toutefois à ses éléments essentiels.

Voici d'abord les plans. Les deux plus complets, dessinés au siècle dernier, ne diffèrent l'un de l'autre que par quelques menus détails. Ils paraissent dériver de la même source et, par surcroît, avoir subi l'inspiration d'un plan de l'Ancien Régime actuellement perdu; hypothèse que confirmerait l'indication précise du mobilier, notamment du jubé, de la clôture du chœur, des stalles et des autels. Terninck a publié le premier en 1853, sans signature (1). Le second fut dressé l'an 1837 par l'architecte Traxler, auteur de l'église Saint-Nicolas-en-Cité et qui, de ce fait, n'a pas dû manquer de faire des relevés sur place, d'après les substructions du transept exhumées à cette occasion et peut-être d'après tout ou partie de celles du chœur et de la nef (2). Ce document concorde à peu près exactement avec le plan inachevé que l'architecte municipal Charles Bourgeois composa après 1827 (3), et avec les deux plans des alentours de la basilique datés respectivement de 1755 (4) et de 1759 (5).

L'excellent plan-relief de la ville fait en 1718 et déposé au musée d'Arras, constitue un document d'une valeur inestimable pour les études d'archéologie et de topographie locales. On y trouve une petite

(1) Pl. I de son *Essai*.

(2) Ce plan, qui servit de base à celui que je publie dans le présent ouvrage, est conservé aux archives municipales (dossier de l'église St-Nicolas-en-Cité) : il a pour titre *Plan de la place de la Préfecture et de l'emplacement de l'ancienne cathédrale, ainsi que de la nouvelle église paroissiale qui doit être construite sur une partie de ses fondations*. (l'église St-Nicolas-en-Cité y est figurée sur une languette en papier). Il en existe un calque au archives du Pas-de-Calais (E. 6).

(3) C'est un plan de la cathédrale dont je ne connais qu'un calque, exécuté en 1911 et conservé aux archives départementales.

(4) *Plan figuratif du clos du chapitre de l'église cathédralle... d'Arras*, par l'arpenteur J.-F. Delaby (arch. du Pas-de-Calais, plan 1457).

(5) *Plan figuratif du grand cloître de l'église cathédralle... d'Arras*, par A.-J. Cornu et J.-F. Delaby. L'original en a disparu, mais il en existe aux archives départementales une copie faite par Desavary et publiée dans les *MAA*, VII (1875), 274. Ces deux derniers plans ne nous donnent que les contours externes de la cathédrale, et encore incomplètement : le tracé de la chapelle d'axe y est figuré de la même façon que sur le plan de Traxler.

maquette de Notre-Dame à laquelle s'appliquent encore ces épithètes laudatives, quoique l'objet ait quelque peu souffert du temps et des hommes.

Passons aux tableaux, dessins et gravures. L'architecte Posteau a tracé au XVIII^e^ siècle, un dessin géométral de l'élévation du flanc nord de notre monument (1); on y relève d'assez nombreuses différences avec la maquette précitée, mais ces disparités n'affectent pas les grandes lignes. Van der Meulen a composé en 1667 une vue générale de la ville qui est en revanche un document de tout premier ordre (2); c'est une aquarelle où le chevet de la cathédrale est figuré avec une exactitude quasi-photographique. Les archives départementales détiennent une vue du chevet également fidèle : en l'espèce un crayon rehaussé de lavis et certainement exécuté au XVIII^e^ siècle, probablement sous la Révolution (3).

Nous sommes beaucoup moins riches à l'égard de l'intérieur. Voici pour commencer un croquis de Garnerey représentant l'abside et le jubé à la fin du XVIII^e^ siècle; l'original a disparu, mais il en existe un calque aux archives du Pas-de-Calais (4). La fidélité du dessin est corroborée par une toile du XVIII^e^ siècle également, où un artiste anonyme a peint l'apparition de Notre-Dame des Ardents; le fond nous en donne une honnête vue du sanctuaire vidé de son mobilier (5). Un autre anonyme a traité le même sujet sur un tableau où les arcades du croisillon nord et une partie du chœur servent de cadre (6). Citons enfin un dessin fait par Lassus d'après un autre original de Garnerey et plusieurs fois publié; on y voit l'autel des reliques, les colonnes du fond de l'abside et du déambulatoire (7).

Voici deux fois déjà qu'est tombé de ma plume le nom de Garnerey, chaque fois en avivant mes regrets. Né à Paris en 1755, mort en 1837, le peintre Jean-François Garnerey aurait pu être une véritable providence pour les archéologues (8). Aubin-Louis Millin l'avait prié d'illustrer ses *Antiquités nationales :* ouvrage monumental et malheureusement inachevé dont les événements révolutionnaires arrêtèrent la poursuite. L'artiste avait dessiné, tant pour son compte personnel qu'au bénéfice de l'écrivain, un nombre considérable des monuments d'Arras — notre cathédrale comprise —, de Paris et

(1) Collection de M^me^ Hannebicque.

(2) Musée des Gobelins ; c'est l'esquisse de la peinture n° 304 du Louvre.

(3) En raison de l'inscription manuscrite qu'il porte : *Eglise épiscopale d'Arras* (arch. du Pas-de-Calais, coll. Barbier, liasse 484, n° 1).

(4) *Ibid.*, n° 8.

(5) Collection de M^me^ Augustin Brunet. Voir sur ce tableau : Ch. DE LINAS. *La confrerie de N.-D. des Ardents*, p. 67, n° 5. - Abbé LESTOCQUOY. *Exposition de N.-D. des Ardents*, p. 4, n° 8.

(6) Ce tableau, jadis conservé dans la collection Théodore Hubert, semble avoir disparu. TERNINCK l'a reproduit dans son *Essai*, pl. 8. Cf. LINAS, *op. cit.*, p. 67, n° 7.

(7) Les meilleures épreuves gravées de ce dessin ont été publiées par DIDRON dans les *AA* (VIII, 1848, p. 181) et par LINAS (*loc. cit.*).

(8) Voir sur son compte : THIEME et BECKER, *Allgemeines Lexicon*, XIII, 201. - LASSUS, *Anciens autels*, p. 1.

d'ailleurs dont quelques-uns seulement furent décrits dans ce précieux recueil. Le reste, emmagasiné dans les cartons de l'auteur, n'en sortit guère qu'en de rares occasions. L'architecte Lassus réussit cependant à étudier ces images sans prix à nos yeux, et même à en calquer plusieurs dans les dernières années de la vie de Garnerey, mais il ne parvint pas à savoir quel fut leur sort quand l'artiste eut disparu. M. Serbat et moi n'avons pas été plus heureux sur ce dernier point (1). Le pire est qu'en 1851 la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, bien mal inspirée ce jour-là, jugea inutile d'acquérir les calques de Lassus concernant Notre-Dame d'Arras et peut-être de les sauver. L'argument invoqué mérite qu'on le publie sans commentaires : « Il n'est pas possible de consacrer à un édifice dont il ne » subsiste pas pierre sur pierre une série de planches nécessairement » fort coûteuses » (2).

*
* *

Les cathédrales prégothiques

Nous ne savons rien des cathédrales prégothiques, si ce n'est parfois la date approximative de leur construction. Leur nombre même est incertain. La doyenne d'âge remontait sans doute au Bas-Empire : au IV^e^ siècle ou au début du suivant. Quelle fut l'importance des travaux accomplis sous les épiscopats de saint Vaast et de Gérard de Cambrai ? Reconstructions ou simples restaurations ? je l'ignore. On remit assurément en état l'édifice au lendemain des invasions normandes, mais on n'a pas pris soin de nous le dire et, à plus forte raison, l'on ne s'est pas le moins du monde soucié de nous donner des précisions là-dessus. On a cependant fait quelques découvertes à l'emplacement de ces églises, voici déjà une bonne centaine d'années et davantage. Des fouilles permirent ainsi d'exhumer un mur en hémicycle à l'extrémité de la nef gothique, près du transept (3). C'était sans doute une abside, mais de quelle époque ? On ne le sait. Il paraît d'ailleurs que les basiliques bâties avant 1160 étaient bien moins longues que celle qui leur succéda, puisqu'on n'en a trouvé nulle trace sous les chœur et transept de la dernière (4). On a recueilli çà et là des débris qui accusent le style roman : ce sont des chapiteaux revêtus « de feuil- » les d'eau, d'arabesques, de palmes et d'autres ornements », des petites arcades en plein-cintre dont le tympan était meublé de rosaces, damiers et bouquets de feuilles, enfin des frises d'arabesques, de rosaces et de feuilles découpées (5). Terninck a laissé du tout une descrip-

(1) Je rends mille grâces à MM. Gaston Brière et Paul Deschamps, surtout à M. et M^me^ André Lapeyre qui ont collaboré le plus obligeamment du monde, à cette enquête ; à vrai dire, ils y ont plus travaillé que moi-même.

(2) *BCAD.* I (1846-1859), 108.

(3) Terninck. *Essai*, 14.

(4) Cette remarque a été faite *ibid.*

(5) *Ibid.*, pp. 14-15 et pl. XIII-XIV ; Terninck. *Arras*, p. 38 et pl. XII. Ces débris, actuellement disparus, auraient été trouvés dans le blocage des fondations du chœur

tion très insuffisante et des dessins qui ne l'éclairent pas beaucoup. J'attribue ces restes à la fin du XI[e] siècle ou à la première moitié du suivant. S'ils proviennent bien des cathédrales prégothiques — conjecture fort plausible, mais quand même incertaine — je conclurai volontiers à des additions ou remaniements accomplis entre 1093, date du rétablissement du siège épiscopal, et la réfection inaugurée peu avant 1161. Peut-être sont-ils issus des embellissements accomplis sous l'évêque Lambert, mort en 1115.

En 1817 on mit à jour d'autres choses qui me semblent plus énigmatiques. Je veux parler des « énormes pierres, des grès informes » qui gisaient au dessous du niveau occupé par les vestiges gallo-romains (1). Cette situation a conduit Terninck à la qualifier de mégalithes préhistoriques. Assez sceptique sur la véracité de cette hypothèse, j'identifierais plutôt ces blocs avec les fondations de la cathédrale gothique ou d'un sanctuaire païen si leur taille irrégulière, leur apparence brute, ne me laissaient perplexe. Il paraît en tous cas que notre église coiffait les ruines d'un temple antique, ce qui n'aurait rien d'étonnant (2).

*
* *

La cathédrale gothique

La plus jeune des anciennes cathédrales d'Arras, celle qui vint au monde vers 1160, est la seule que nous soyons en mesure de décrire. Orientée vers le sud-est, elle comprenait un chœur relativement court et entouré d'un déambulatoire, un très long transept également cerné de bas-côtés, un nef flanquée de collatéraux, deux tours jumelles plantées au frontispice du croisillon nord, enfin deux autres tours, encadrant la façade principale et dont l'une fut seule conduite à son terme. Je passe sur les annexes dont je rappellerai le souvenir lorsque l'occasion s'en présentera. Les dimensions étaient considérables : 120 m de long environ, 30 de large à la nef, 75 de large au transept, une trentaine de haut sous la voûte du vaisseau central; quant à la tour occidentale, elle mesurait quelque 75 m de haut (3).

et de la nef gothiques, « du côté de l'ancien cloître ». Il s'agissait par conséquent de matériaux remployés dans les ma onneries de la fin du Moyen Age : usage assez répandu alors, dont on a relevé des applications à la cathédrale de Thérouanne et à N.-D. de St-Omer.

(1) TERNINCK, *Essai*, 7, et *Arras*, 3.

(2) TERNINCK, *Essai*, 8, et *Arras*, 28.

(3) Je ne saurais garantir l'exactitude de ces chiffres car ceux qu'indiquent mes sources varient d'un plan à l'autre. J'ai calculé les mesures au sol, hors œuvre, sur le plan de Traxler; encore celui-ci indique-t-il une longueur totale de 117 m. TERNINCK (*Essai*, 33) les avait calculées en pieds, certainement en pieds de roi (0 m 324) et non en pieds d'Artois (0 m 298) ou d'Arras (0 m 271); il a évalué la longueur totale à 348 pieds (107 m), la largeur de la nef à 80 pieds (25 m), la largeur au transept à 216 pieds (66 m), la hauteur de la maîtresse-voûte à 110 pieds (33 m) et celle de la tour à 240 pieds (74 m), mais il semble qu'il a pris ses mesures dans œuvre, ce qui expliquerait la différence entre les siennes et celles de Traxler, de même que le rédacteur du *Mémoire pour les concessionnaires*. En 1797 ce dernier proposait (p. 5) 58 toises (112 m) de long, 13 toises (25 m)

La nature des matériaux qui la composaient nous est mal connue. J'ai lu je ne sais où, avant la guerre (1), qu'on y avait employé la craie dure de Pronville (2), exploitée aux confins de l'Artois et du Cambrésis. On verra plus loin qu'on avait taillé les colonnes du chœur et du transept, chapiteaux compris, dans une roche très résistante : le calcaire carbonifère du Tournaisis que sa couleur d'un gris bleuté rend facile à reconnaître et dont, en raison de ses hautes qualités, on fit un fréquent usage dans les églises de la contrée bâties aux XII[e] et XIII[e] siècles (3). Le baron Cavrois a dit quelques mots des soubassements, mais avec quel laconisme ! Il s'est contenté de signaler « les grès teintés de jaune » du transept (4) et les « immenses blocs de grès » qui soutenaient la tour méridionale de la façade (5). C'est tout.

L'édifice a reçu maints compliments de ses visiteurs, même sous l'Ancien Régime où l'on dénigrait volontiers l'architecture médiévale. Le chanoine Lucas Lestocquart, doyen du chapitre, la connaissait sans doute dans ses moindres détails; en tous cas il l'appréciait en termes fort laudatifs. Donnons lui la parole : « L'église cathédralle » ... est un très excellent bastiment d'une ouvrage fort ménagière, n'a » son semblable en tous les Pays-Bas, voir en beaucoup de royaumes » pour le fait de sa délicate, légère et gentile structure, laquelle n'a » aucuns membres matériels correspondans à sy grand vaisseaux.... » C'est dommage que le chœur n'est, outre la croisée, à la semblance » d'une croix, que le circuit derrier ledit chœur n'est plus large et » qu'il y a si peu de chapelle » (6). Notre brave abbé professait en outre une véritable admiration pour les portails de Notre-Dame de Reims et de Notre-Dame d'Arras, « que l'on lient vraiement estre

de large à la nef et 36 (70 m) au transept. Par contre, sur son plan de l'enclos du chapitre, l'arpenteur Delaby a donné à la cathédrale une longueur de 123 m hors œuvre. Enfin, d'après la maquette du plan-relief, la longueur totale serait de 132 m, la hauteur des murs goutterots de 33 dans la nef et 34 dans le chœur, celle de la flèche centrale de 72 et celle de la tour de 78, comble compris. J'ai proposé les chiffres qui m'ont paru les plus vraisemblables.

(1) J'avais inscrit ce détail dans mes notes, mais sans en indiquer la source que je n'ai pas réussi à identifier ces temps derniers.

(2) Pas-de-Calais, canton de Marquion.

(3) Le voyageur du Buisson-Aubenay, qui décrivit l'édifice en 1623 (*Itinerarium*, fol. 68), nous a fourni quelques renseignements corroborant et complétant parfois ces données : « Nostre Dame d'Arras, écrivit-il,... est de pierre grise de taille... D'autres pil- » lastres noirs... sont par dedans l'église, le long des parois des chappelles en bas et es » charolles de l'église en haut... Les voûtes [du transept ?] de pierre blanche et pilliers » de mesme ». En Artois les carrières et les ateliers de sculpture tournaisiens ont surtout fourni des colonnes et des chapiteaux, comme à la cathédrale de Thérouanne et à N.-D. de St-Omer ; cf. Héliot, *Eglises du Pas-de-Calais*, 47. N.-D.-la-Grande de Valenciennes, légèrement postérieure à la cathédrale d'Arras, appartenait à la même famille qu'elle ; on y employa la pierre de Tournai, concurremment avec d'autres matériaux, dans le blocage des murs et aussi ailleurs ; voir la *Rev. de l'art chrétien*, LI (1903), 370 et LVI (1906), 251.

(4) Baron Cavrois, *Notice sur les antiquités du cloître*, 128.

(5) Voir une note du *BCMH*, I (1888-1895), 406.

(6) Lestocquart, *Recueil des épitaphes*, extr. dans l'*Epigraphie du Pas-de-Calais*, VII, 2. Le mot *croisée* désigne le transept, ici comme dans le texte suivant des PP. Martène et Durand, comme aussi dans tant d'autres des XVII[e] et XVIII[e] siècles.

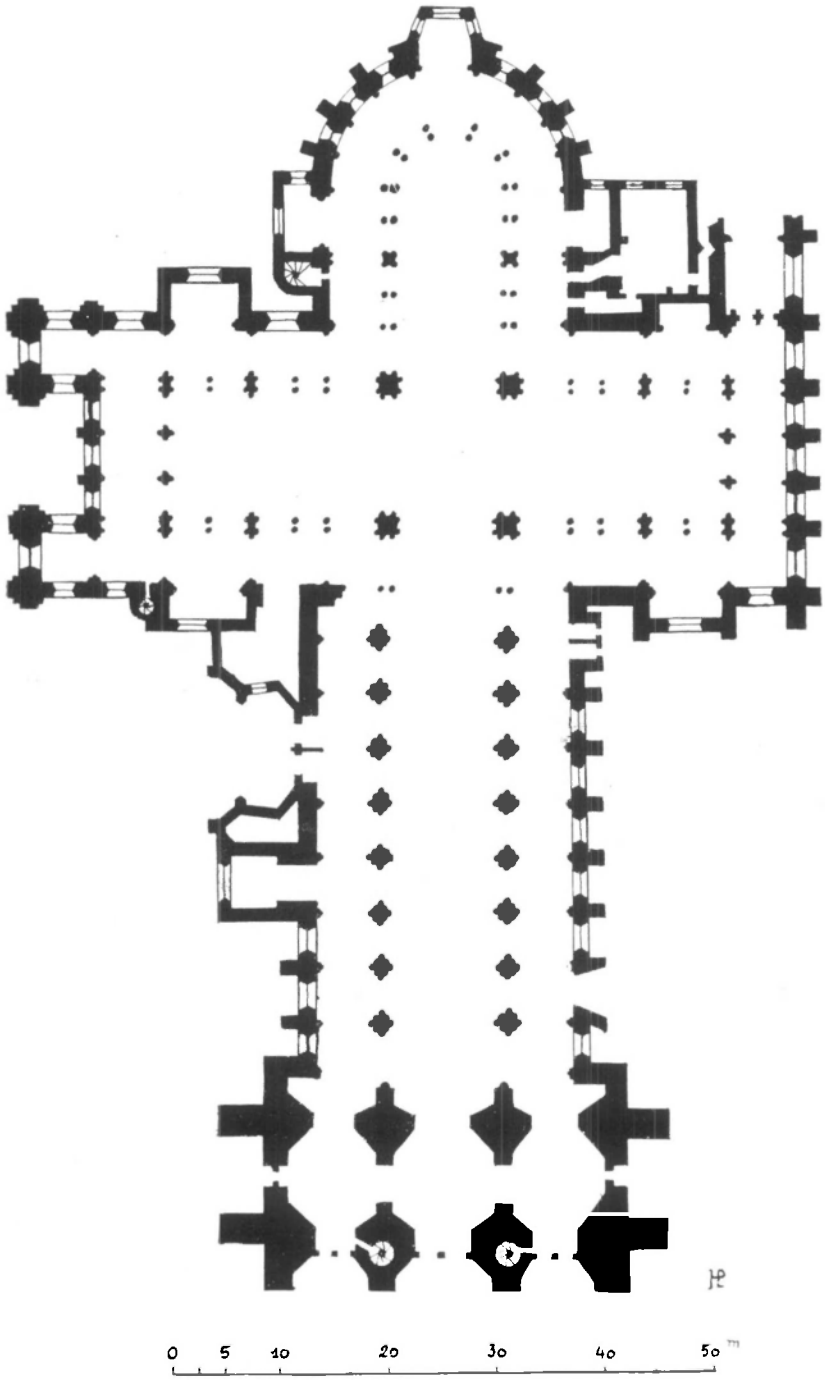

Fig. 3. — **Plan de la cathédrale d'Arras d'après Traxler.**

» deux merveilles de la chrestienneté » (1); il les fit représenter sur un vitrail qu'il donna l'an 1632 à l'église arrageoise de Saint-Etienne (2). Les bénédictins Martène et Durand, quoique exempts de tout patriotisme local, tirent l'éloge de notre basilique en termes non moins chaleureux. Voici un extrait du rapport qu'ils publièrent après une visite accomplie au début du XVIII[e] siècle : « Nous vîmes ensuite la » cathédrale qui est grande et très belle; le chœur sur tout et la croisée » sont incomparables et il ne se peut rien ajoûter à la délicatesse des » piliers qui soutiennent ce superbe édifice. La nef et le tour des cha- » pelles ne répondent point tout à fait à cette magnificence » (3). Même note chez J.-M.-V. Audin qui, au début du XIX[e] siècle, écrivait encore, en reproduisant manifestement les termes d'un de ses devanciers, probablement H.-A.-O. Reichard : « L'église cathédrale d'Arras est un » des plus grands vaisseaux gothiques de France; les colonnes accou- » plées du chœur et des croisées sont d'une hardiesse étonnante » (4). Le passage est piquant car le monument avait alors disparu depuis vingt ou trente ans, et, comme il est extrait d'un guide à l'usage des touristes, il ne nous donne pas une haute idée de l'exactitude de l'auteur.

Notre-Dame d'Arras régnait sans conteste sur la Cité. Assise au milieu de ce quartier excentrique, plus riche en jardins qu'en maisons et quasi-semblable à un faubourg, elle donnait victorieusement la réplique à l'élégante abbatiale Saint-Vaast, plantée au cœur de la ville, et à l'altier beffroi tout voisin. Elle affirmait avec force et sérénité le pouvoir épiscopal en face des somptueuses constructions des moines opulents et des orgueilleux patriciens. Elle symbolisait éloquemment l'Eglise éternelle et sûre de soi. Sa masse compacte, profondément enracinée dans le sol, puissamment charpentée, paraissait lourde quoique l'arête du grand comble atteignît quelque cinquante mètres de haut; mais l'établissement de tribunes au-dessus des bas-côtés et les dimensions insolites du transept — aussi grand à lui seul que le temple d'une importante abbaye — épaississaient la silhouette jusqu'à donner l'illusion d'un édifice roman, large et trapu. A scruter les documents iconographiques, un œil exercé ne tarde pas à discerner deux parties assez distinctes l'une de l'autre et cor-

(1) Ce membre de phrase est emprunté à un contemporain du chanoine : Thurien Le Febvre d'Aubrometz.

(2) *Epigraphie*, VII, 315.

(3) Martène et Durand, *Voyage littéraire*, II, 74. Quelques dizaines d'années plus tard, Piganiol de la Force, pourtant blasé sur les monuments du Moyen Age, consentait cependant à écrire sur notre église : « On y remarque principalement les croisées, la structure des piliers et les fonts baptismaux »; ce qui était, après tout, une espèce d'hommage. Voir sa *Nouvelle descript. de la France*, II, 422. Dans son *Mémoire concernant la généralité d'Amiens* (1698) l'intendant Bignon a également vanté « la croisée et la délicatesse de ses piliers »; voir les copies de ce rapport aux bibl. d'Arras (ms. 1095, fol. 85) et de Boulogne (mss. 160, fol. 31 v°; 162, p. 734; 334, fol. 245 v°). Dans un *Mémoire contenant la partie historique et militaire de la ville d'Arras*, ouvrage anonyme composé vers 1764, nous lisons : « L'église est belle par son édifice. La voûte est assez exhaussée et soutenue à la croisée sur des doubles colonnes stolées d'un travail hardi et fort délicat, et qui fait un très bel objet » (Bibl. d'Arras, ms. 1114, p. 97).

(4) Richard (pseud. d'Audin), *Guide du voyageur*, 405.

respondant à des âges différents : d'abord le chœur, qu'on dut ouvrir au culte vers 1180, et le transept qui procédait apparemment de la même veine, ensuite la nef dont le style était manifestement plus avancé. Commençons donc par le fruit des premières campagnes.

* * *

La crypte

Le chœur s'implantait sur un sol en pente. C'est, j'imagine, pour ne pas l'établir en contrebas de la nef qu'on décida de le monter sur une crypte. Ces bâtisses plus ou moins souterraines passaient déjà de mode lorsqu'on parvint au milieu du XII[e] siècle. Les gothiques en construisirent cependant çà et là, notamment dans le but de racheter les déclivités de terrain : exemples à l'abbatiale du Mont-Saint-Michel, aux cathédrales de Bourges et d'Auch, où l'on adopta une ordonnance analogue à celle d'Arras, et dans l'église artésienne de Beuvry où l'on préféra un autre modèle. La crypte arrageoise, défoncée quand on abattit l'église supérieure, remplie avec les décombres de celle-ci, fut exhumée, puis déblayée dans l'automne et l'hiver de 1846-1847. La Commission des antiquités départementales projetait alors de la restaurer ou, du moins, de la conserver. On la trouva malheureusement dans un tel état de dégradation qu'on abandonna ce dessein et qu'on sacrifia les ruines « à la nécessité de niveler la place de la Préfecture ». On se contenta de recueillir les débris jugés dignes d'intérêt et de les déposer au musée, d'où ils ont disparu (1).

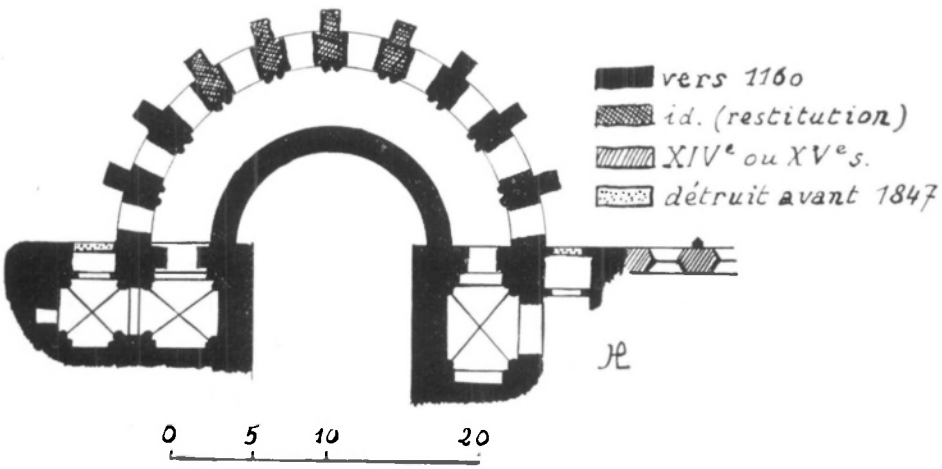

Fig. 4. — Plan de la crypte de la cathédrale d'Arras d'après Outhier.

(1) Amédée Boistel a publié un bref compte rendu des fouilles et une description encore plus brève de la crypte dans le *BCAD*, I (1846-1859), pp. 16-18, 31 et 33. Terninck (*Essai*, pp. 43-44 et pl. V-VI) a décrit l'édifice avec plus de détails et a reproduit plusieurs

Une galerie demi-circulaire, large de trois mètres, constituait l'élément principal de la crypte. Placée exactement sous le déambulatoire de l'abside, elle était donc circonscrite par le pied des murs du chevet. Ses fenêtres s'ouvraient entre les contreforts de ce dernier. Elle s'adossait à un massif plein, également arrondi et qui portait le sanctuaire supérieur. Elle aboutissait à deux groupes de salles exiguës, placées à ses extrémités et que Terninck a décrites en ces termes : « l'une à » gauche, dans laquelle pénétrait l'escalier (1), deux autres à droite » qui contenaient les chaudières et les cuves destinées à la lessive des » linges sacrés, et enfin trois autres plus petites, correspondantes aux » chapelles de l'hémicycle (2) et qui peut-être aussi avaient autrefois » des autels ». Cela n'est pas très clair (3). J'identifierais volontiers le lavoir avec la pièce insérée sous la sacristie et visiblement ajoutée après coup, puisque ses débris accusaient le XIV^e^ ou XV^e^ siècle environ. Qu'une ou plusieurs de ces annexes ait servi au culte, j'en suis persuadé car, sous l'Ancien Régime, on décernait couramment à la crypte le vocable de saint André (4). Sur la foi sans doute des registres capitulaires, le P. Ignace Le Carlier nous a rapporté qu'on y célébra la messe en 1427 (5) et qu'en 1493, durant une période de troubles, les chanoines y tinrent chapitre avec l'espoir d'y être plus en sûreté que dans le local habituel de leurs assemblées (6). En 1498, aux dires du même annaliste, « l'église cathédrale jouissoit encore du droit de l'im- » munité; les personnes qui s'y réfugioient, étoient mis [sic] dans la » chapelle souteraine de Saint-André » (7). En 1791 enfin « la cave dite » de Saint-André » n'était plus qu'un dépôt de matériel (8).

La galerie était voûtée. D'épaisses ogives, ayant le profil d'un bandeau garni de tores aux angles, y retombaient, d'un côté sur de simples dosserets, de l'autre sur des colonnettes jumelées, trapues, adossées aux contreforts de l'édifice et portées par un stylobate. La galerie s'étranglait légèrement à ses extrémités pour franchir deux

des figures désignées ci-après. L'*Album départemental*, formé par la Commission locale des monuments historiques et conservé aux archives du Pas-de-Calais, contient plusieurs pièces relatives à la crypte : 1° une vue générale de la galerie (litogr. de C. Duthilleux, 1847) ; 2° une aquarelle anonyme représentant les peintures de la galerie ; 3° les plans, coupes et relevés divers exécutés par un certain Outhier, sapeur au 3^e^ régiment du génie.

(1) C'est-à-dire au N. ; l'escalier en question est d'ailleurs figuré sur le plan général de la cathédrale.

(2) C'est-à-dire le déambulatoire.

(3) Si l'un de ces oratoires s'ouvrait dans l'axe de la cathédrale on dut l'ajouter après coup, en même temps que la chapelle correspondante de l'étage supérieur, mais on n'en voit nulle trace sur les documents iconographiques de l'*Album départemental*. A en croire le plan d'Outhier, reproduit par Terninck, on ne comptait que quatre salles groupées à la naissance de la galerie — deux au N. et deux au S. —, plus celle que surmontait la sacristie. Deux de ces salles s'inséraient sous les chapelles latérales du déambulatoire.

(4) Voir notamment l'abbé PROYART, *Le cloître de N.-D.*, 320.

(5) Extraits des *Mémoires* du P. IGNACE, *op. cit.*, 133.

(6) « ...Dans la chapelle de St-André, sous le chœur » (*ibid.*, 18).

(7) *Ibid.*, 33.

(8) Les commissaires chargés de dresser l'inventaire du mobilier cette année-là ont noté « les cires, cierges, chauderon, armoires, bancs et coffres, » qu'on y conservait (LORIQUET, *Trésor de N.-D. d'Arras*, 179).

arcades en arc brisé, moulurées aux impostes. Les salles étaient voûtées d'ogives dont le profil s'inscrivait dans un triangle (1). On a relevé çà et là des peintures murales très altérées et très mutilées. Dans la galerie un enduit ocré, rayé de filets rouges dessinant des joints de pierre, recouvrait les parois; des rinceaux également rouges s'enroulaient sur l'intrados des membrures. On a trouvé au même endroit, entre deux supports, les restes d'une effigie de saint ou de sainte coiffée d'un faux gable de style flamboyant. D'autres personnages meublaient les parois d'une des salles : ici sainte Véronique agenouillée tenait le saint Suaire; là deux anges thuriféraires, agenouillés eux aussi, encadraient, soit le Christ, soit la Vierge. Si l'enduit remontait peut-être au XII[e] siècle, les personnages accusaient le XV[e], sinon un âge plus avancé.

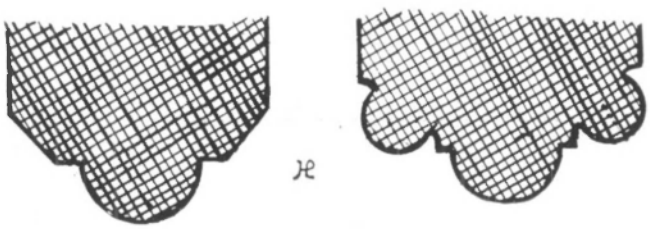

Fig. 5. — Profils d'ogives dans la crypte de la cathédrale d'Arras, d'après Outhier.

La crypte était-elle beaucoup plus étendue ? Il n'y paraît guère. Des « vieillards » sans doute vénérables, mais naturellement anonymes affirmaient au temps de Terninck que de grandes et nombreuses salles reproduisaient « sous terre toute l'église supérieure ». Cela m'a tout l'air de vulgaires racontars. Quoique enclin à la crédulité, mon prédécesseur s'est lui-même avoué sceptique; on ne connaît, a-t-il objecté en guise de conclusion, que deux couloirs souterrains, obstrués, inexplorés et se dirigeant sous la nef.

***

Le chœur

Le chœur proprement dit était court pour un édifice de pareilles dimensions. Il est vrai que, suivant un exemple fréquemment suivi, on lui annexait le carré du transept tout entier, si bien que le jubé s'adossait aux piles occidentales de la croisée : celles qui marquaient le bout de la nef. Terminé par une abside en hémicycle, le sanctuaire était environné d'un déambulatoire large d'un peu plus de quatre mètres seulement : le tout couvert de voûtes d'ogives.

(1) Le profil des ogives suivait deux dessins différents : 1° un bandeau chanfreiné au milieu duquel s'adossait un gros demi-tore ; 2° un bandeau garni de deux petits tores aux angles et auquel s'adossait également un gros demi-tore. Les tores d'angle des ogives étaient dégagés en d'étroites gorges.

Cette carole desservait trois chapelles : l'une plantée dans l'axe, les deux suivantes jouxtant les dernières travées droites. Selon M. l'abbé Lestocquoy, la première était une addition de la fin du XVI[e] siècle tandis que les autres n'ont jamais existé (1). Cette opinion est-elle recevable ? La chapelle d'axe, connue dans les textes de l'Ancien Régime sous le vocable de la Trinité (2), renfermait un retable d'autel donné par le chanoine Noël de Listeville, mort en 1589; on y célébrait en outre un service perpétuel institué par le même personnage (3). Ces pieuses libéralités ne sauraient quand même servir de preuves en faveur d'une construction de l'édifice en cet âge tardif. Néanmoins, à considérer les plans de Traxler et de Terninck, les vues anciennes du chevet et la maquette du plan-relief, nous nous trouvons indubitablement en présence d'une bâtisse sans liaison intime avec le reste du monument. La chapelle d'axe fut donc selon toute apparence le fruit d'une addition accomplie après coup, sinon un hors-d'œuvre de basse époque. Elle était si gauchement entée sur les murailles de la carole qu'on a peine à croire qu'elle ait succédé à un oratoire élevé en même temps que le chœur. Il est en définitive fort possible qu'on l'ait érigée au XVI[e] siècle et qu'elle venait d'être achevée lorsque l'abbé de Listeville se préoccupa de la meubler. C'était un édicule de plan trapézoïdal, large et court, plus bas que le déambulatoire.

Les plans de Traxler et de Terninck nous montrent aussi deux chapelles rectangulaires, orientées vers le sud-est comme le sanctuaire principal et s'équilibrant mutuellement : l'une au flanc nord, l'autre au flanc méridional, entre le collatéral et la sacristie. M. Lestocquoy a nié l'existence de ces édicules en alléguant que le plan-relief n'en portait nulle trace. Je fus tenté de lui faire confiance jusqu'au jour où, à la faveur d'une nouvelle et récente visite en Arras, j'ai pu me convaincre de son erreur. Ces chapelles figurent bel et bien sur ledit plan, avec la tribune qui les surmonte et les pignons qui coiffent leurs murailles. On les distingue aussi, mais confusément, sur l'aquarelle de Van der Meulen et sur le dessin rehaussé de lavis que conservent les archives départementales. Interrogeons les textes pour achever de persuader mon digne collègue en archéologie. M. le chanoine Fournier, se basant sur eux, a prouvé que le déambulatoire desservait réellement trois chapelles : celle de Saint-Vaast ou des Evêques au sud, celle de la Trinité à l'est et celle de Notre-Dame-des-Fleurs ou de Saint-Laurent au nord (1). C'est d'ailleurs dans la première qu'on avait fixé le grand panneau peint des évêques du diocèse, d'où son nom (5). Enfin les fouilles de 1846-1847 ont permis de découvrir, aux extrémités de la crypte, deux massifs de maçonnerie contenant des chambres à demi souterraines et dont les contours correspondaient exactement à ceux des chapelles

(1) LESTOCQUOY, *L'ancienne cathédrale*, 99 et 101.
(2) Chanoine FOURNIER, *Chapelles et autels de l'ancienne cathédrale*, 290.
(3) *Epigraphie cit.*, VII, 50.
(4) Chanoine FOURNIER, *loc. cit.*
(5) GUESNON, *Le panneau des évêques d'Arras*, 6.

latérales du déambulatoire, tels qu'ils sont figurés sur les plans. La cause est donc entendue. A en croire les documents iconographiques ces chapelles, relevant du même style que le déambulatoire, lui étaient assurément contemporaines.

Ces dispositions n'ont d'ailleurs rien qui puisse nous surprendre. On trouve des déambulatoires dénués de chapelle rayonnantes dans toute une série d'églises romanes et gothiques, notamment en Ile-de-France et dans l'ancien royaume anglo-normand : celui de la cathédrale de Laon (1) s'éleva vers 1160-1180 et celui de Notre-Dame de Paris environ 1163-1182. Or ces deux illustres basiliques appartiennent à la même famille que la nôtre. Et l'on réédita cette formule au XIII[e] siècle, en deux monuments qui offrent des analogies avec elle : Saint-Pierre de Doullens et Notre-Dame de Pamele à Audenarde. Quant à nos chapelles latérales, elles rappelaient les embryons de croisillons construits durant le XI[e] siècle à la naissance du déambulatoire de l'abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire : annexes pourvues de chapelles orientées. On reproduisit plusieurs fois ce thème, mais non sans variantes (2) : ainsi, au XIII[e] siècle, aux abbatiales bénédictine de Saint-Pierre à Gand (3) et cistercienne de Vaucelles en Cambrésis (4). L'exemplaire arrageois procédait donc d'une simplification.

Passons à l'élévation. Le chœur, ai-je dit, mesurait une trentaine de mètres de hauteur, peut-être 33, du sol aux clés de voûtes : chiffre considérable pour l'époque et qui, s'il est exact, ferait de notre monument la plus haute des églises européennes bâties avant le XIII[e] siècle, aux côtés de Notre-Dame de Paris commencée quelques années plus tard (5). Trois étages se superposaient au rez-de-chaussée qu'ajouraient les grandes arcades ouvertes sur le déambulatoire : ceux des tribunes, du triforium et des fenêtres hautes. Cette division quadripartite nous permet d'introduire notre basilique dans une famille bien connue d'églises gothiques dont l'ancêtre commun semble avoir été la nef romane de la cathédrale de Tournai, construite vers 1110-1111 (6).

(1) Les chœur et chevet de cet édifice furent rebâtis au XIII[e] siècle.

(2) Tantôt on agrandit l'ouvrage jusqu'à lui donner les dimensions d'un transept secondaire, comme aux abbatiales de Cluny (vers 1100), de St-Pierre à Gand et peut-être de Vaucelles, comme aussi à la prieurale de Lewes (Sussex), dont le plan fut inspiré de celui de Cluny ; tantôt on le réduisit aux proportions de simples chapelles, comme aux cathédrales de Canterbury (début du XII[e] s.), de Norwich (id.) et d'Arras. La cathédrale de Sens manquait primitivement de transept : on y suppléa au moyen de deux chapelles orientées analogues aux précédentes. Voir sur cette question : GRABAR. *Martyrium*, I. 505 sqq.

(3) Voir le baron VERHAEGEN. *Les églises de Gand*. II. p. 48 et pl. LV.

(4) Nord. Cf. NICQ-DOUTRELIGNE. *L'abbaye de Vaucelles*. 318.

(5) Quelques chiffres nous donneront une idée de cette supériorité. Comparons la hauteur des grandes voûtes de quelques-unes de nos cathédrales gothiques rangées dans l'ordre chronologique : 24 m à Sens, 22 m a Noyon, 24 m à Laon, 35 m à Paris, 36 m à Chartres (1194-1220), 42 m à Amiens (XIII[e] s.) ; on sait qu'on obtint le maximum à Beauvais avec 48 m (XIII[e] s.). Le cap des 30 m avait déjà été atteint par la fameuse abbatiale romane de Cluny.

(6) Voir sur cet édifice : ROLLAND, *Chronologie de la cath. de Tournai*. 103 et 225. - WARICHEZ. *La cath. de Tournai*. - ANFRAY. *L'archit. normande*, 69 sqq.

C. ENLART (*Nos cathédrales disparues*, 299) avait déjà noté l'étroite parenté unis-

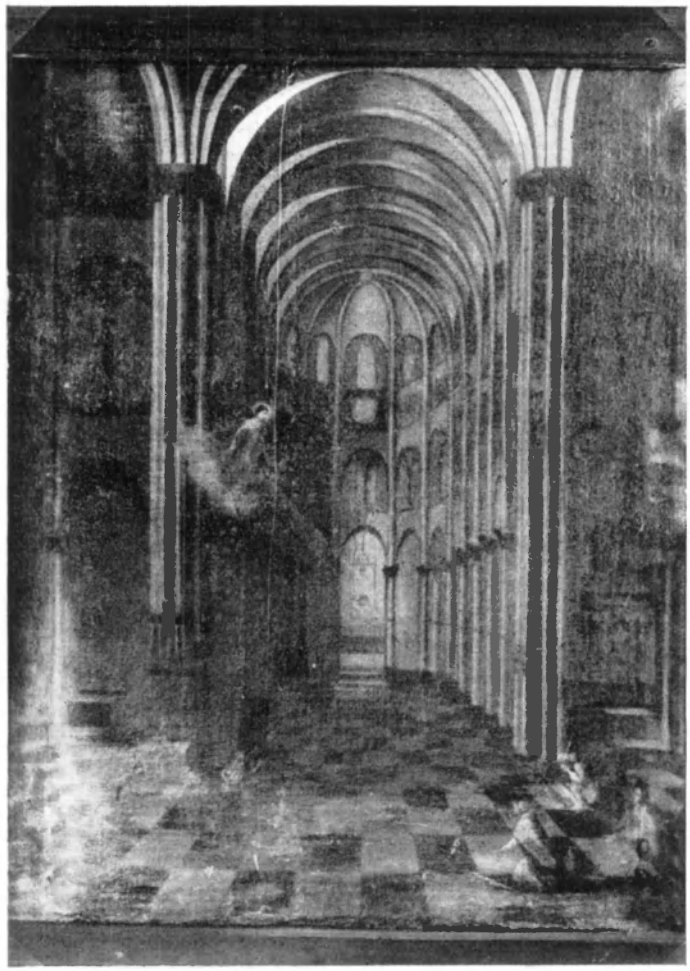

Fig. 6. — **Chœur de la cathédrale d'Arras d'après un tableau de l'apparition de N.-D. des Ardents, XVIII^e siècle.**

Cl. Plouvier (Arch. phot. du musée d'Arras).

Le thème tournaisien inspira sans nul doute, vers 1115, l'architecte qui conçut la cathédrale de Noyon (1) et peut-être celui qui, vers la même

sant la cathédrale d'Arras à cette famille. La question a été plusieurs fois développée depuis ; voir surtout : SERBAT, *Qq. églises anciennement détruites*, 393 etc. - ROLLAND, *La cath. de Tournai et les courants archit.*, 229. - Du même, *La technique du mur évidé*, 176. - ADENAUER, *Die Kathedrale von Laon*, 47. - LAMBERT, *Relations artistiques entre la Belgique et le N. de la France*, 6.

(1) Cf. LEFÈVRE-PONTALIS, *Hist. de la cath. de Noyon*, dans *MCAN*, p. 1, et dans *BEC*, 457. - Du même, *Noyon*, 170. M. SEYMOUR a récemment renouvelé nos connaissances sur l'édifice dans son livre : *N.-D. of Noyon*. On bâtit le chœur de cette église de 1115 à 1160 environ, puis le transept et la dernière travée double de la nef terminés en 1185, enfin la nef et le porche O. de 1185 à 1235 à peu près.

époque, éleva l'abbatiale Saint-Germer-de-Fly aux confins du Beauvaisis et du Vexin. A Noyon la grandiose ordonnance de Tournai fut transposée dans un style déjà gothique par un homme de génie dont le nom est malheureusement tombé dans l'oubli, mais qui sut renouveler complètement le canevas en le combinant avec les dernières modes, les plus récentes découvertes techniques. Reléguant dans l'ombre son modèle, dont la structure péchait par archaïsme, Noyon a fait de la sorte figure de prototype. On accueillit l'innovation avec des applaudissements et on la répéta plus de cent ans durant. Les autres édifices de la série découlèrent de cette source, y compris sans doute le transept de la cathédrale de Cambrai (1) et l'abbatiale Saint-Pierre de Gand (2). Inscrivons tout d'abord les cathédrales d'Arras, de Laon — commencée vers 1160 (3) — et de Paris dont on posa la première pierre — dit-on — l'an 1163 (4), enfin le chœur de Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-sur-Marne qui sortit également de terre environ 1160 (5). Suivirent quelques années plus tard le sanctuaire de Saint-Remi de Reims (6), le croisillon méridional de la cathédrale de Soissons (7) et la collégiale Notre-Dame-la-Grande de Valenciennes (8), puis, au XIII[e] siècle, Saint-Nicolas de Gand, le chœur de Montiérender en Champagne, l'abbatiale ardennaise de Mouzon, l'église brabançonne de Léau et la collégiale rhénane de Limbourg-sur-la-Lahn (9). A part les proportions, qui changent d'un spécimen à l'autre, et des variantes de détail que nous pouvons négliger, ces monuments ont tous reçu

(1) Probablement bâti à la fin du XII[e] siècle (SERBAT, *op. cit.*, 400). Nous n'en connaissons l'élévation interne que de façon conjecturale, ce qui ne m'autorise pas à me prononcer catégoriquement.

(2) Elevée vers la première moitié du XIII[e] siècle, elle disparut en 1580 (VERHAEGEN, *op. cit.*, II, p. 45 et pl. V). On rattache parfois à celle famille l'abside de St-Donatien de Bruges, construite vers 1200 et détruite sous le Directoire, mais cet édifice, certainement indépendant de Noyon, dérivait sans doute directement des hémicycles de la cathédrale de Tournai, comme l'indiquaient ses arcades étroites, ses baies de tribunes et de triforium non refendues, enfin les lourdes membrures de ses voûtes ; cf. le F. Firmin DE SMIDT, *Romaansche kerkelijke bouwkunst in West-Vlaanderen*, 7.

(3) On bâtit le chœur et le transept vers 1160-1190 ; vers 1190-1220 on acheva la nef et l'on renouvela complètement le chœur. Voir : BROCHE, *La cath. de Laon*. - LAMBERT, *La cath. de Laon*, 361. - ADENAUER, *op. cit.*

(4) Le chœur en était presque terminé l'an 1177 et la nef en 1196, mais cette église ne s'acheva dans son gros œuvre que vers 1245. Voir : AUBERT, *N.-D. de Paris*. - JALABERT, *N.-D. de Paris*. Les petites roses qui tenaient lieu de triforium la différenciaient des cathédrales d'Arras, Laon, Noyon etc. (cf. ADENAUER, *op. cit.*, 49).

(5) Mais dont on n'ajouta les étages supérieurs que vers 1190-1200. Voir : DEMAISON, *Les chevets des églises N.-D. de Châlons et St-Remi de Reims*, 84. - Du même, *Châlons*, 473. - ADENAUER, *op. cit.*, 75.

(6) Commencée entre 1170 et 1181, achevé à la fin du siècle. Voir : DEMAISON, *Les chevets*, *loc. cit.*, et *Reims*, 57.

(7) Il date d'environ 1185. Voir : LEFÈVRE-PONTALIS, *Soissons*, 318.

(8) Commencée après l'incendie de 1171, achevée vers 1210. Voir : SERBAT, *op. cit.*, 418 et *L'église N.-D.-la-Grande à Valenciennes* (Paris, 1906), extr. de la *Rev. de l'art chrétien*, LI (1903), 366, et LVI (1906), 9 et 242.

(9) L'église de Chars en Vexin (2[e] moitié du XII[e] s.) procède plutôt de St-Germer que de Noyon. On projeta de reproduire l'ordonnance à trois étages dans la collégiale d'Eu et la cathédrale de Rouen, mais on y renonça dans le cours des travaux.

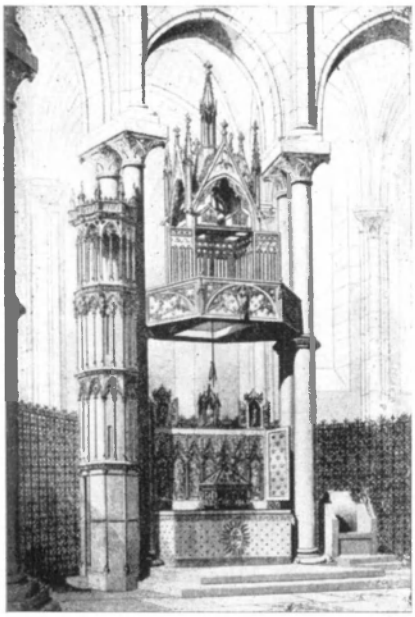

Fig. 7. — **L'autel des reliques dans la cathédrale d'Arras d'après un dessin de Lassus.**

Cl. Plouvier.

la même ordonnance interne. Notons cependant dès maintenant que la hauteur du rez-de-chaussée y est uniformément médiocre, sauf à Arras où elle égale celle des grandes arcades dans les plus vastes basiliques contemporaines à deux étages.

Voici fixé le canevas du chœur d'Arras. Il est temps d'en analyser les éléments. Les grandes arcades étaient remarquables par leurs proportions élancées et par la sveltesse de leurs supports. A en juger d'après les vues anciennes, elles mesuraient une hauteur à peu près double de celle des tribunes, alors qu'au XII[e] siècle le rapport était ordinairement d'environ quatre à trois (1). Tracé en arc brisé, elles épousaient un profil très simple, même pour l'époque : un large bandeau encadré de deux tores bien dégagés de la masse. Elles retombaient dans l'abside sur huit couples de colonnes et, à chaque flanc des travées droites, sur deux couples semblables compris entre deux piliers. Il y avait ici donc alternance, mais sur un rythme ternaire et non binaire comme d'habitude. Les deux piliers du chœur étaient identiques : de plan à peu près carré et flanqués de colonnes géminées sous la retombée des arcades. Les autres supports ont été dessinés avec précision par Lassus d'après Garnerey, de telle sorte que nous sommes en mesure de les restituer. Ils se composaient de deux colonnes juxtaposées suivant une ligne perpendiculaire à l'axe des arcades. Les fûts, montés en délit, mesurant seulement 40 ou 48 centimètres de diamètre (2), ne se touchaient pas l'un l'autre, mais un tailloir et socle communs les rendaient mutuelle-

(1) M. ANFRAY, qui a noté cette différence (*op. cit.*, 115), a rapproché sur ce point notre cathédrale de quelques grandes églises romanes anglaises, telles que la cathédrale de Gloucester et l'abbatiale de Tewkesbury. Il est fort tenté de conclure à une influence britannique, plausible certes, mais très incertaine, d'autant que la minceur et l'accouplement des supports arrageois contrastent avec la lourdeur des piles d'outre Manche où la colonne est simple. Les Anglais n'ont d'ailleurs pas été seuls alors à s'efforcer d'élancer les proportions de leurs églises ; les clunisiens, qui poursuivaient un but identique, ont su y parvenir même en affinant les supports comme à Cluny, Paray-le-Monial et la Charité-sur-Loire. On retrouve le même élan aux hémicycles du transept de la cathédrale de Tournai, bâtis à l'époque où commençait de s'élever le chœur d'Arras.

(2) Dix-huit pouces (48 cm.) selon TERNINCK (*Essai*, 40) et 15 seulement (40 cm.) d'après le F. CONSTANTIN qui a vu la cathédrale avant sa démolition ; voir son *Hist. d'Artois*, IV, 542. Je suis heureux de renouveler ici l'expression de ma reconnaissance envers M[me] Hannebicque, détentrice de cet ouvrage resté manuscrit et qu'elle m'a fort aimablement permis de consulter.

ment solidaires, outre qu'une bague placée à mi-hauteur accentuait leur sujétion réciproque. A la base une scotie séparait deux tores, celui du dessous débordant sur le socle (1) et lançant vers les angles de son soubassement des griffes auxquelles on avait donné la forme, alors usuelle dans la région, de feuilles plates enroulées en volute. Au sommet un chapiteau très évasé, haut d'environ quarante centimètres, large de près d'un mètre dans sa partie supérieure, soutenait un tailloir nu et profilé carrément. Sur le tailloir s'asseyait une colonne engagée qui recevait la retombée des voûtes hautes.

Le XII[e] siècle a produit assez peu de chapiteaux de cette qualité. Ceux-ci, par l'élégance de leur silhouette, l'équilibre savant de leur décor et la fermeté de leur modelé, atteignent à la perfection. Je ne saurais leur comparer dans la région que ceux de l'abbatiale de Dommartin en Ponthieu (2), antérieurs de quelques années et qui figurent assurément parmi les chefs-d'œuvre du genre. Les uns et les autres, encore romans par leur conception, annoncent quand même l'art gothique. Ceux d'Arras — il n'en reste que trois — sont pieusement conservés au musée de la ville. Ils se recommandent par leur envolée, par leur harmonieuse et logique distribution. La corbeille y est revêtue de larges feuilles qui se courbent avec une aisance souveraine pour soutenir les angles vifs du tailloir. Deux d'entre eux, presque semblables, brillent particulièrement par leur facture, par leurs feuilles très découpées, mais burinées à grands traits comme ils convient à des objets placés assez haut. Le troisième, meublé de feuilles grasses et de gros bourgeons, leur est légèrement inférieur; son décor un peu lourd n'a pas le dessin net et incisif, la fermeté de contours qu'on admire dans les précédents. Trois autres chapiteaux, de provenance identique, voisinent avec ceux-là. Ils en diffèrent d'abord par les proportions trapues, l'évasement beaucoup moins prononcé de la corbeille. L'un, assurément sorti des mêmes mains que les deux premiers, ne s'en distingue que par ses dimensions. Le cinquième, couvert de bourgeons, est d'une composition touffue. Le dernier enfin, plus roman dans son faire et sa conception, est garni des motifs analogues aux précédents, pourtant méplats, ce qui lui donne l'air fruste par comparaison. S'il est vrai que ces chapiteaux proviennent tous de notre cathédrale, je ne vois d'autre emplacement à leur assigner que le sommet des piles qui portaient les grandes arcades dans le chœur et le transept. Quoi qu'il en soit, ils sont tous du même âge et du même style. Leurs différences découlent de ce qu'ils furent œuvrés, soit dans plusieurs ateliers, soit par des sculpteurs d'une inégale habileté (3).

Leurs feuillages ne relèvent pas de la botanique scientifique; ils

(1) TERNINCK. *ibid.*

(2) Pas-de-Calais, canton d'Hesdin, com. de Tortefontaine.

(3) M. l'abbé LESTOCQUOY a publié plusieurs photographies de ces chapiteaux dans son *Ancienne cath. d'Arras*, p. 100. Voici maintenant les dimensions des corbeilles. D'abord les chapiteaux les plus évasés : 47 et 48 cm de diamètre a la base, 91 cm à 1 m de large au sommet, 37 à 43 cm de haut. Ensuite les chapiteaux relativement trapus : 42 à 57 cm de diamètre a la base, 81 à 84 de large au sommet, 39 à 45 de haut.

Fig. 8. — **Chapiteau de la cathédrale d'Arras déposé au musée.**

Cl. Plouvier (Arch. phot. du musée d'Arras).

sont, tantôt entièrement stylisés, tantôt mêlés d'éléments empruntés à la nature. Il y a des acanthes inspirées de l'antique, mais travaillées à la façon du temps, des feuilles polylobées plus ou moins librement interprétées, des bourgeons gonflés qu'on dirait sur le point d'éclater. Flore pétrifiée, recréée souvent et cependant pleine de sève, harmonieusement infléchie et quand même d'une étonnante vigueur, robuste au point de porter des murs hauts de vingt mètres. Elle l'emporte sans comparaison possible sur l'immense majorité des produits contemporains de nos pays. Toutefois elle cousine, et de près, avec toute une série d'œuvres sculptées dans la seconde moitié du XII[e] siècle pour des églises de Picardie, de Champagne et d'Ile-de-France : Dommartin déjà citée (1), Saint-Martin-au-Jumeaux d'Amiens (2), la cathédrale de Laon (3), Saint-Remi de Reims (4), Saint-Leu-d'Esserent (5) et Notre-Dame de Paris (6). Par leur facture et leur style nos chapiteaux relevaient donc de l'école franco-picardo-champenoise. Mais — chose étonnante — on les a taillés dans le dur calcaire carbonifère du Tournaisis, et cela pose un problème difficile. Y discernerons-nous la main d'artistes tournaisiens installés dans leur pays ou bien émigrés en des provinces plus méridionales ? Il semble bien que non car ces sculp-

(1) Voir Enlart. *Monum. de l'archit. romane et de transition dans la région picarde*. 110-113.

(2) *Ibid.*, 65.

(3) *Congrès archéol.* de Reims (1911). I. 172 et 173.

(4) *Ibid.*, I. 72.

(5) Fossard. *Le prieuré de St-Leu-d'Esserent*. pl. 26. - *Congrès archéol.* de Beauvais (1905). 126.

(6) Vitry et Brière. *Docum. sur la sculpture française*. pl. 38.

tures, accusant une habileté, une sûreté de ciseau et un sens esthétique alors inconnus sur les bords du moyen Escaut, témoignent par contre d'une profonde habitude de cette pierre bleuâtre difficile à travailler, quoique très réputée dans nos régions. Concluons en faveur d'ateliers familiarisés à la fois avec les matériaux tournaisiens, avec les modes des contrées de la Somme et de la Seine. Ces ateliers, peuplés d'artisans plus adroits que leurs confrères du bassin scaldien, siégeaient sans doute en Arras même, grande ville alors en pleine prospérité, ou dans son voisinage (1).

Nos colonnes ne se faisaient pas remarquer par leur seul couronnement, mais aussi par leur minceur, leur étonnante sveltesse. Comment des fûts, même jumelés, de quelque huit ou neuf mètres de haut sur un diamètre d'une quarantaine de centimètres (2), pouvaient-ils soutenir sans fléchir le poids écrasant des murailles dont on chargeait leur tête ? Comparons ces quilles avec les robustes cylindres en maçonnerie (3) qui devaient, trois ou quatre ans plus tard, porter les superstructures du chœur à Notre-Dame de Paris, et nous nous demandons par quelle gageure la cathédrale d'Arras ne s'est pas écroulée d'elle-même. De fait elle resta debout jusqu'à la catastrophe de 1799. Cette anomalie, apparemment inspirée des élégantes colonnes qui soutiennent l'abside dans la cathédrale de Noyon, s'explique néanmoins : d'abord par la rare solidité du matériel employé — le calcaire tournaisien —, ensuite par l'accouplement des colonnes, outre que leur taille en délit les rendait beaucoup moins compressibles que les colonnes appareillées, ne serait-ce que par tambours, de Paris et d'ailleurs. L'exceptionnelle valeur technique de l'architecte d'Arras s'est traduite ici par le choix et la combinaison de ces divers éléments dont il sut tirer plein parti. La trouvaille essentielle : c'est quand même le jumelage des supports. Assurément notre homme n'a pas inventé la formule, mais il paraît l'avoir le premier appliquée à grande échelle. Les colonnes géminées conviennent aux murs épais. On en fit usage dans l'Antiquité. Les constructeurs romans les employèrent un peu

(1) J'ai adopté, à peu de chose près, les conclusions formulées sur ce point par M. l'abbé LESTOCQUOY dans ses *Mélanges d'archéol. artésienne*, 78. Des recherches méthodiques sur les épaves des grandes églises bâties aux XII^e^ et XIII^e^ siècles dans la région de Douai, Valenciennes et Cambrai conduiraient peut-être à des remarques analogues et, dans ce cas, permettraient de localiser plus précisément ces ateliers.

(2) La hauteur des fûts nous a été transmise par le F. CONSTANTIN qui écrivit vers le milieu du XVIII^e^ siècle : « La croisée, le chœur sont soutenus par deux petits » piliers jumeaux de quinze pouces de diamètre chacun et de quatorze pieds de haut, » sans compter les bases et chapiteaux ; ces deux petits piliers sont surmontéz par deux » autres de même hauteur et de même épaisseur. C'est ce qui fait toutte la délicatesse » de l'ouvrage ; on n'en trouve nulle part de ce genre » (*Hist. d'Artois*, IV, 542). Si l'on attribue aux bagues qui séparaient les fûts superposés une épaisseur de 25 à 30 cm (voir le dessin de l'autel des reliques par Lassus), les colonnes mesuraient au total, chapiteaux et bases exclus, mais bagues comprises, 9 m 35, 8 m 60 ou 7 m 85 de haut environ, selon que l'auteur fit ses calculs en partant du pied de roi (0,324), du pied d'Artois (0,297) ou du pied d'Arras (0,270).

(3) Au chœur de Paris le fût des colonnes mesure 4 m 80 de haut et 1 m 30 de diamètre ; il est juste de rappeler que les colonnes y sont isolées. En revanche l'abside de Noyon, d'un tiers moins haute que celle d'Arras, repose sur des colonnes simples, deux fois moins élevées que celles d'Arras, mais d'un diamètre à peu près égal.

partout, notamment sous les arcades d'églises voûtées ou de cloîtres. A Sens par exemple, dans la doyenne de nos cathédrales gothiques, des colonnes couplées et des piliers alternaient en bordure du vaisseau central; ce mélange régulièrement rythmé fut réédité dans un bon nombre d'églises bâties aux XII[e] et XIII[e] siècles entre la Loire et la frontière du nord (1). Le procédé convient toutefois plus spécialement aux absides et autres édifices circulaires où la courbure des murs commande le rapprochement des supports. Ici l'on a opté, tantôt pour des piliers, tantôt pour des colonnes fortes, tantôt pour des colonnes jumelées qui offraient le double avantage de réduire le volume des matériaux et d'opposer un moindre obstacle à la diffusion de la lumière : vertu cardinale dans les brumeuses contrées du Nord. Dans quelques monuments de plan rayonnant une série continue de colonnes géminées délimite la rotonde médiane : à Sainte-Constance de Rome, qui remonte au IV[e] siècle, comme à Saint-Martin de Bonn. Les constructeurs du XII[e] siècle importèrent la formule dans les absides en hémicycle des églises à déambulatoire. Si celui de Sens, encore timide en ce domaine, respecta la règle de l'alternance jusqu'autour du rond-point (2), celui d'Arras n'y planta que des colonnes couplées et fut suivi par plusieurs de ses confrères (3). On cessa de l'imiter lors-

(1) L'alternance des colonnes jumelées et des piles d'un type différent (colonnes simples ou piliers) en bordure du vaisseau central paraît avoir été suggérée par l'adoption de la voûte d'ogives de plan carré, sexpartite ou non, et correspondant à deux travées de collatéraux. Il en est ainsi du moins à la cathédrale de Sens (2[e] tiers du XII[e] s.), à la première travée de la nef de St-Remi à Reims (vers 1170-1190), à l'avant-dernière travée droite du chœur à la cathédrale de Canterbury (entre 1174 et 1184), à l'église d'Arcy-Ste-Restitute (Aisne, fin du XII[e] s.), enfin à la collégiale de Champeaux (Seine-et-Marne, XIII[e] s.). En ce cas les colonnes jumelées correspondent aux doubleaux intermédiaires, tandis que les ogives et les doubleaux principaux retombent sur les autres piles. Nous retrouvons la même alternance : 1° à la nef de Vermanton (Yonne), légèrement postérieure à celle de Sens, mais où les voûtes hautes, quoique couvrant un carré, ne sont pas soulagées par un doubleau médian ; 2° à la nef de St-Jacques de Reims (vers 1190-1200) et au chœur de la cathédrale de St-Omer (XIII[e] s.) dont les voûtes primitives étaient peut-être sexpartites ; 3° à l'église de St-Père-sous-Vézelay (Yonne, XIII[e] s.) où les voûtes d'ogives sont barlongues ; 4° à la nef de N.-D. de Corbeil (vers 1150-1160) dont le voûtement nous est inconnu ; 5° à la nef de l'abbatiale de Ferrières-en-Gâtinais (Loiret, vers 1150-1163) où l'on ne semble avoir jamais projeté de voûtes. Ces monuments nous offrent des spécimens tardifs, mais parfois logiquement conçus, d'un procédé importé de l'architecture paléochrétienne ; voir : LAMBERT, *L'ancienne église de Lay-St-Christophe*, notamment p. 244. A St-Pierre de Doullens (XIII[e] s.) des colonnes jumelées se succèdent tout au long de la nef.

(2) Celui de St-Martin d'Etampes imita son collègue sénonais dans la seconde moitié du XII[e] siècle.

(3) On trouve des séries continues de colonnes géminées autour de l'abside des cathédrales de Canterbury (entre 1174 et 1184), de St-Omer (vers 1200 ou début du XIII[e] siècle), de Thérouanne (id.), de Lisieux, Le Mans, Coutances et Baveux (toutes du XIII[e] siècle), de St-Etienne à Caen (vers 1200), outre un groupe de monuments du XIII[e] s. : abbatiales de Montiérender (Haute-Marne), d'Heisterbach (Prov. Rhénane) et d'Aduard (Pays-Bas, prov. de Groningue), Ste-Gudule de Bruxelles, églises de Deuil (Seine-et-Oise) et de Norrey (Calvados). Cette chronologie et cette dispersion infirment l'opinion d'E. Lefèvre-Pontalis selon laquelle les colonnes couplées, pourtant rares en Champagne, seraient caractéristiques de l'école gothique de cette province ; voir ses *Caractères des écoles de Champagne et de Bourgogne*, 550. Constatons seulement que ce type de colonnes, inventé dans l'Antiquité, a connu quelque succès dans la zone d'élaboration de l'architecture gothique durant les trois derniers quarts du XII[e] siècle, puis qu'elles se sont diffusées en Occident, principalement en Normandie, jusque dans la seconde moitié du

que se furent généralisées la colonne mince et la pile ovoïde. A quelle source qu'il ait puisé, le maître d'œuvre arrageois eut le mérite d'enrichir le thème et, plus précisément de lui donner un surcroît considérable de valeur. Il lui conféra une ampleur inusitée puisque, non content de jalonner la totalité du sanctuaire au moyen de colonnes jumelées (1), il en planta d'identiques en bordure du transept. Mais surtout il osa donner à ses colonnes un élancement extraordinaire pour l'époque (2), des proportions qu'on ne devait rééditer qu'une soixantaine d'années après : au chœur des cathédrales du Mans et de Coutances (3).

En dépit de son brillant parrainage la formule d'Arras suscita peu d'imitations, même en Artois. On la répéta vers l'année 1200 autour de l'abside de la cathédrale de Thérouanne où les colonnes, grâce à l'emploi de la pierre de Tournai, ne mesuraient pas plus de 69 centimètres de diamètre (4). A la même époque on en fit autant à la collégiale de Saint-Omer : d'abord dans le chœur, puis dans le transept achevé au XV^e^ siècle, mais ici l'usage de matériaux moins résistants obligea le maître d'œuvre à soulager les colonnes par l'addition d'un poteau de renfort en maçonnerie (5). L'ascendant d'Arras s'est encore sans doute manifesté au début du XIII^e^ siècle : à Saint-Pierre de Doullens où des colonnes couplées soutiennent les grandes arcades de la nef (6). J'arrête dès maintenant cette liste que je n'ose allonger par crainte d'énoncer de trop fragiles conjectures (7).

XIII^e^. J'en connais des rééditions en Souabe (Ste-Croix de Gmund) et jusqu'en Palestine (ancienne cathédrale de Sébastié, ex-église du Puits-de-Jacob, près de Naplouse), celles-ci sous l'influence évidente de modèles européens.

(1) L'abside et les travées orientales du chœur dans la cathédrale de Canterbury, bâties de 1174 à 1184, furent commencées par un Français, Guillaume de Sens, et terminées par un Anglais. Leurs grandes arcades reposent sur des colonnes couplées, sauf les quatre colonnes isolées de l'avant-dernière travée droite. Voir CLAPHAM, *English romanesque archit. after the Conquest*, 50, 87 et 94. Guillaume de Sens s'est selon toute probabilité inspiré de la cathédrale de sa cité d'origine. A-t-il aussi subi l'influence d'Arras? C'est possible, mais l'hypothèse est bien fragile car les plans, décor et superstructures de Canterbury ne ressemblent pas à ceux de notre basilique.

(2) Lorsque les colonnes sont disjointes ou tangentes entre elles les fûts sont trapus, sauf à Coutances et au Mans. Coutances exceptée, les colonnes normandes se soudent l'une à l'autre ou s'accompagnent de deux colonnettes logées dans leurs angles rentrants, comme au Mans. En règle générale les colonnes se solidarisent au moyen d'un socle et d'un tailloir communs. Je n'ai vu de bagues qu'à Ferrières.

(3) Les colonnes du Mans et de Coutances sont bien plus hautes, mais bien plus épaisses aussi que celles d'Arras, si bien que les proportions y sont à peu près égales.

(4) ENLART, *Nos cathedrales disparues*, 305.

(5) DESCHAMPS DE PAS, *St-Omer : cathédrale*, 482 et 487.

(6) DES FORTS, *Doullens : église St-Pierre*, 136. Cette nef a conservé une coursière haute d'inspiration tournaisienne. Il est assez logique d'imputer la paternité de ses colonnes jumelées à Arras, ville proche de Doullens et située sur l'une des routes qui unissaient Doullens à Tournai.

(7) Il est possible que les colonnes géminées du Mans et de Coutances dérivent de celles d'Arras, mais est-il vrai que les chœurs de ces deux cathédrales aient subi, dans leur structure, l'influence des grandes églises gothiques de la région picarde, comme l'a suggéré M. H. REINHARDT (*Hypothèse sur l'origine des premiers déambulatoires en Picardie*, 272 et 276)? Ce n'est ici encore qu'une conjecture, de même que la filiation des colonnes jumelées de l'abbatiale d'Heisterbach, près de Bonn (HÉLIOT. *L'église d'Heisterbach*, 266).

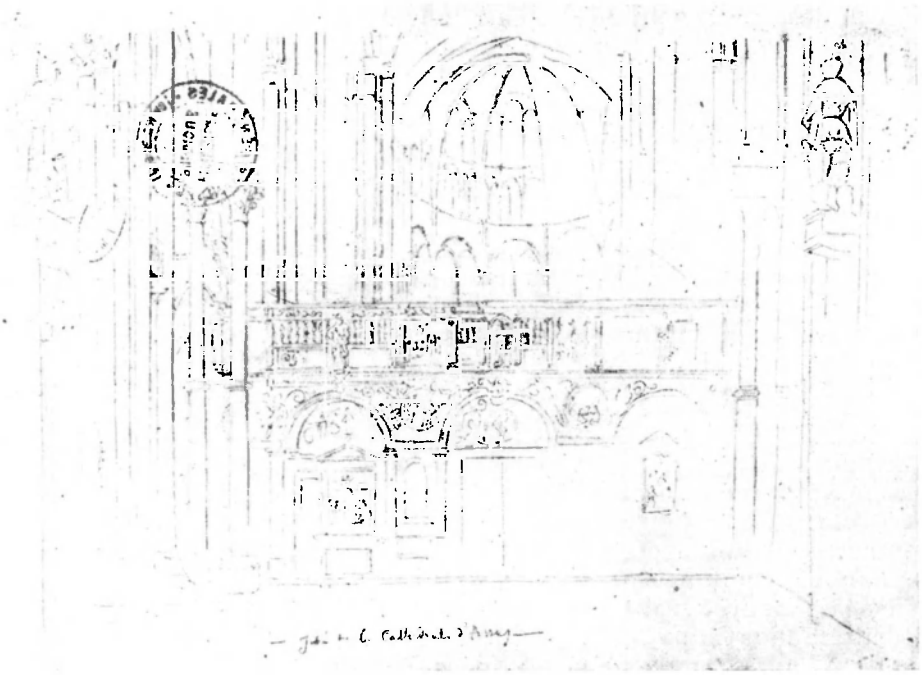

Fig. 9. — **Jubé de la cathédrale d'Arras, calque d'un dessin de Garnerey.**

Cl. Plouvier.

Des tribunes coiffaient le déambulatoire. Elles s'ouvraient sur le chœur par des arcades brisées groupées deux par deux sous un arc de décharge en plein-cintre et retombant sur trois colonnettes (1). Ce dessin, dont je ne connais que deux autres applications en Artois (2), était un héritage des basiliques franco-normandes de l'âge roman (3). On l'adopta dans la plupart des grandes églises à tribune bâties entre 1140 et 1200 : à Paris, à Notre-Dame de Châlons et Saint-Remi de Reims comme à Laon, Noyon et Valenciennes. Au-dessus se développait le triforium qui alignait à chaque travée trois baies identiques, séparées l'une de ses voisines par un prolongement des arcades de l'étage supérieur; à chacune de ces baies, simples réductions des

(1) Garnerey les a figurées ainsi sur son croquis. C'est sa leçon que j'adopte, de préférence à celle que nous fournit le tableau de l'apparition de N.-D. des Ardents, où l'auteur a l'air d'avoir pris quelques libertés avec son modèle. Le tableau nous montre à chaque travée deux arcades en plein-cintre, coiffées d'un arc de décharge du même tracé et contre lequel butent deux arcs issus de la colonne médiane. Ce dessin me paraît bizarre.

(2) A la nef de la collégiale de Lillers (Pas-de-Calais, chef-lieu de canton), œuvre probable du second quart du XII^{e} siècle, et de celle de Fauquembergue (*ibid.*, XIII^{e} s.). A Lillers il s'agit de fausses tribunes et à Fauquembergue du triforium.

(3) Exemples a St-Lucien de Beauvais et N.-D. de Soissons.

précédentes, un arc enjambait deux ouvertures également cintrées (1). Ici encore nous nous trouvons en présence d'un thème appliqué par les constructeurs du nord-ouest de la France durant la période antérieure, soit sur de fausses tribunes comme dans la collégiale artésienne de Lillers (2), soit sur de véritables triforiums. La juxtaposition des baies géminées, popularisée dans l'architecture gothique naissante par l'exemple de la cathédrale de Sens (3), fut appliquée quelques années ensuite au chœur de l'abbatiale parisienne de Saint-Germain-des-Prés, érigé vers 1155-1160 (4) ; dans cet édifice le triforium s'ouvre par deux groupes de baies jumelles que sépare la base de la colonnette montée entre les fenêtres hautes. C'est déjà le principe que devait adopter le maître d'œuvre arrageois qui se contenta d'accroître le nombre des baies.

Les fenêtres hautes d'Arras, tracées en lancette, s'assemblaient trois par trois (5). Pour parler avec précision la baie médiane, seule ouverte, s'accompagnait de deux arcades aveugles un peu moins longues. Les colonnettes qui encadraient chacune de ces baies, descendaient, je le répète, jusqu'à la moulure d'appui du triforium (6). Ces triplets semblent bien accuser l'influence de plusieurs grandes basiliques romanes anglo-normandes, combinée ou non avec celle de quelques sanctuaires clunisiens de Bourgogne, contemporains des précédentes. Je pense ici à l'abbatiale de Cluny et à la collégiale de Paray-le-Monial où des fenêtres hautes, également groupées à raison de trois par travée, éclairent le vaisseau central; les baies y sont néanmoins toutes d'égales dimensions. On peut aussi faire intervenir les triplets qui ajourent les murs et notamment le chevet plat d'une multitude de petites églises, construites aux XI^{e} et XII^{e} siècles dans le nord et l'ouest de la France, quoique ces ouvertures y soient cantonnées d'ordinaire au rez-de-chaussée. Mais comment ne pas recourir de préférence à une inspira-

(1) Voir le croquis de Garnerey sur lequel l'arc de décharge est figuré en plein-cintre ; le tracé des baies jumelées, imprécis, devait être brisé. Je préfère la version de Garnerey, artiste dont j'ai pu vérifier ailleurs la fidélité, à celle que nous a proposée l'auteur du tableau de l'apparition de N.-D. des Ardents ; ici les arcades, également tracées en plein-cintre, ne sont pas refendues.

(2) Autre exemple à St-Etienne de Beauvais. Sur ce type de baies de tribunes et de triforium, voir ANFRAY, *L'archit. normande*, 45-46, 57-69, 110-126, 135-136, 143-152 et 163-173. Je ne saurais toutefois épouser les thèses de l'auteur, affligé d'un « normanisme » excessif, et je ne puis admettre comme lui que l'architecture franco-picardo-champenoise du XII^{e} siècle dérivait presque totalement de prototypes anglo-normands.

(3) J'en relève des spécimens de la seconde moitié du XII^{e} siècle à St-Martin d'Etampes, à la nef de St-Eusèbe d'Auxerre et au chœur de l'abbatiale de Vézelay.

(4) Voir LEFÈVRE-PONTALIS, *Etude sur St-Germain-des-Prés*, 338-340. Au XVII^{e} siècle on supprima les arcs de ces baies afin d'agrandir les fenêtres hautes.

(5) D'après le plan-relief les trois baies étaient ajourées, mais l'aquarelle de Van der Meulen, le dessin de Posteau et le lavis du XVIII^{e} siècle nous montrent des triplets dont la baie médiane est seule ouverte. J'adopte cette leçon plutôt que celle du plan-relief.

(6) En dehors de St-Germain-des-Prés, j'ai noté la même disposition en deux monuments, proches parents de notre cathédrale et légèrement postérieurs en date : les chœurs de N.-D. à Châlons et de St-Remi à Reims, toutefois le dessin du triforium y est différent.

tion puisée, soit en Normandie, soit outre Manche ? On connaît en effet une série d'églises romanes normandes et britanniques où des arcades, périodiquement ajourées, tapissent les parements externes du vaisseau central au dernier étage. Ces arcades se succèdent à la manière d'une frise dont le dessin ne concorde pas toujours avec les divisions verticales de l'édifice (1). Toutefois, dès la fin du XI[e] siècle, on se préoccupa de réaliser la correspondance : aux nefs de Saint-Etienne et de Saint-Nicolas de Caen le nombre des arcades fut fixé à trois par travée (2) : une ouverte entre deux aveugles. On franchit presque aussitôt l'étape suivante à la nef de la Trinité, dans la même ville : le maître d'œuvre scanda la composition en montant des contreforts jusqu'à la corniche du grand comble et en meublant la travée ainsi délimitée au moyen de trois baies, celle du milieu plus longue que ses voisines et seule percée d'une fenêtre (3). On répéta la formule dans plusieurs basiliques anglaises tout au long du XII[e] siècle (4). Mais il restait à défoncer les arcades latérales et à réaliser la triple fenêtre. Il me semble que le geste ultime, tout naturel qu'il nous paraisse, ne fut accompli que par le constructeur, non du sanctuaire, mais du transept d'Arras. Les triplets arrageois se répandirent aussitôt dans le nord de la France, notamment en quelques monuments de la fin du XII[e] siècle qui nous sont déjà familiers : les chœurs de Saint-Remi à Reims et de Notre-Dame à Châlons, le transept de la cathédrale de Cambrai et le croisillon sud de celle de Soissons, outre le chœur un peu plus jeune de la collégiale de Saint-Omer (5) ; il en fut de même en Flandre à compter du siècle suivant (6).

Le chœur d'Arras était coiffé par des voûtes dont l'armature m'échappe. L'auteur du tableau qui représente l'apparition de Notre-

(1) Exemples à Secqueville-en-Bessin (Calvados) et à St-Pierre de Northampton.

(2) Cf. Ruprich-Robert, *L'archit. normande*, II, pl. 15-16. On bâtit St-Etienne vers 1066-1083 et St-Nicolas vers 1083-1093 (Lambert, *Caen roman et gothique*, 6 et 7).

(3) Ruprich-Robert, *ibid.*, pl. 64 et 67. Les parties hautes de la nef de la Trinité de Caen furent renouvelées vers la fin du XI[e] siècle (Lambert, *op. cit.*, 38).

(4) Dans la nef des cathédrales d'Ely, Norwich et Peterborough ; dans le chœur de la cathédrale de Ripon et de l'abbatiale de Romsey (Hampshire). Voir Ruprich-Robert, *op. cit.*, II, pl. 62, 85 et 92. - Bond, *Introd. to the english church archit.*, II, 573 et 782.

(5) On retrouve cette disposition dans quelques autres églises du XIII[e] siècle : Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne), abbatiales d'Orbais (Marne) et de Mouzon, enfin N.-D. de Semur. Les fenêtres hautes en triplets ne sauraient donc être tenues pour caractéristiques de l'école gothique de Champagne, comme on l'a parfois conjecturé. Les triplets hauts des grandes églises anglaises du XIII[e] siècle (cathédrales de Lincoln et de Salisbury) dérivent certainement de modèles indigènes ; la chose est patente au chœur de la cathédrale d'Ely, où l'on se contenta d'adapter les arcatures précédemment signalées de la nef.

(6) Exemples : N.-D. de Pamele à Audenarde, N.-D. de Bruges, Damme, St-Nicolas de Gand, Lisseweghe, St-Jacques de Tournai, St-Martin d'Ypres. Les fenêtres hautes triplées ont donc formé l'un des éléments caractéristiques des grandes églises scaldiennes du XIII[e] siècle. Il est sans doute plus juste d'en attribuer la paternité à l'influence d'Arras que de choisir pour prototype le triplet de la chapelle épiscopale de Tournai, bâtie en 1198, ou, selon une suggestion de M. Brigode (*Les églises gothiques de Belgique*, 14) d'en chercher le modèle en Laonnais.

Dame des Ardents a figuré autant de croisées d'ogives simples et barlongues que de travées. Je me demande s'il a fidèlement traduit l'état des lieux ou si l'on n'avait pas altéré déjà le système primitif. La disposition des supports postule en effet une structure différente car les trois premières travées, cantonnées de quatre piliers, sont séparées de chaque côté par deux groupes de colonnes couplées. Si le canevas de la couverture correspondait à l'économie des supports, une seule voûte octopartite eût surmonté ces trois travées (1). Nous en sommes réduits sur ce point aux hypothèses et nous ne sommes guère mieux renseignés sur l'abside. Si j'interprête convenablement le croquis de Garnerey, cette dernière aurait été coiffée d'une travée d'ogives barlongue juxtaposée à la voûte rayonnante du rond-point.

Consolons-nous de ces incertitudes et dessinons l'image d'ensemble de ce sanctuaire monumental. Admirons sa hardiesse, son harmonie et la richesse de son ordonnance. Etonnons-nous qu'à pareille époque on ait réussi à l'asseoir solidement en lui donnant autant d'élégance. Sachons aussi discerner ce que sa conception avait de savant, sinon de subtil. Une chose est remarquable parmi bien d'autres : l'étroite liaison établie entre les deux derniers étages. Il n'y avait pas seulement exacte superposition de leurs éléments respectifs, mais en outre une sorte d'unification par le truchement de ces colonnettes qui se prolongeaient de l'un et l'autre : procédé qu'on devait bientôt reprendre à Saint-Remi de Reims et Notre-Dame de Châlons en attendant que l'auteur d'Amiens le mît à la mode. En élévation notre chœur associait donc deux zones assez nettement distinctes : en bas les baies des tribunes répondaient scrupuleusement aux grandes arcades quoique, refendues chacune en deux formes, elle préparassent le fractionnement de l'étage supérieur; au-dessus une armature de colonnettes, attachées à la fois au triforium et aux fenêtres hautes, réalisait dans chaque travée une subdivision verticale tripartite. L'unité de la composition eût souffert de cette dualité si les colonnes engagées qui fusaient du tailloir des piles jusqu'aux voûtes n'avaient, en accentuant les lignes montantes, imposé la suprématie d'un cadre commun. Une lumière douce baignait tout cela, filtrée par des vitres peintes, colorant les pierres blanches et grises où se jouaient les rayons solaires. Les fenêtres hautes la dispensaient dans les zones supérieures, tandis que celles des collatéraux éclairaient le rez-de-chaussée, les autels, les stalles des chanoines et les tombeaux. Les tribunes elles-même distribuaient à mi-hauteur un jour indirect et quasi-mystérieux.

Du déambulatoire nous ne connaissons que le plan, l'apparence extérieure et le peu que nous en montre le dessin de Lassus. Chaque travée de la partie tournante, éclairée par deux fenêtres en plein-cintre, était épaulée par trois contreforts : deux en regard des piles de

(1) Je ne connais que deux spécimens de voûtes d'ogives octopartites : celles du chœur de St-Quiriace à Provins, amorcées vers 1160-1180, furent montées en 1238, tandis que celles de Voulton (Seine-et-Marne), sans doute projetées vers 1180-1190, furent réalisées à partir d'environ 1200. Voir SALET, *Voulton*, 112-113.

l'abside et un intermédiaire. J'en conclus que la travée était couverte, soit par une voûte d'ogives à cinq branches comme aux tribunes de la cathédrale de Noyon, antérieures au chœur d'Arras (1), soit de trois voûtains triangulaires suivant le procédé adopté quelques années après à Notre-Dame de Paris (2). Les nervures retombaient sur des piles adossées aux murailles : une colonne appareillée encadrée de deux colonnettes soutenant les formerets et coiffée d'un chapiteau de même style que ceux du chœur; les tailloirs, taillés à angle droit, étaient moulurés (3), ce qui les différenciait des tailloirs nus de l'abside. L'ébrasement interne des fenêtres était lisse. A la base des murs, nous dit Terninck (4), se développait une série continue de « bancs en pierre bleue, pour l'usage des pauvres » et sur lesquels s'appuyaient des arcades trilobées montées sur colonnettes. Le déambulatoire desservait trois chapelles sur quoi il est inutile de revenir. Il conduisait aussi, par l'intermédiaire d'un couloir, à une grande sacristie rectangulaire attenant au croisillon sud. Cette annexe, surmontée d'une terrasse, était éclairée par des fenêtres sommées de gâbles aigus qui accusaient le XIV^e^ ou XV^e^ siècle. Je ne sais où situer exactement la trésorerie, certainement toute voisine de la sacristie (5).

Nous ignorons à peu près tout des tribunes, sauf qu'elles étaient voûtées. Leur destination primitive nous est même inconnue, si ce n'est la mission qu'on leur assignait certainement dans l'équilibre de la bâtisse. Nul doute en effet que la popularité des tribunes latérales dans les églises romanes et gothiques provient de ce qu'elles épaulaient le vaisseau central. Voûtées, elles remplissaient le rôle d'un organe de butée continu, toutefois trop bas placé lorsqu'un rang de fenêtres hautes se glissait entre elles et la corniche du grand comble. Dans le Nord elles commencèrent de tomber en désuétude aux alentours de l'année 1200, c'est-à-dire dès qu'on se fût mis à généraliser l'arc-boutant externe. Quand éclata la Révolution ces galeries étaient vides, à moins qu'on y eût déposé des archives. La tourelle d'escalier attenant à la chapelle Saint-Laurent-Notre-Dame-des-Fleurs et à la branche septentrionale du déambulatoire conduisait en 1791 aux « Grandes Chartres », c'est-à-dire au local contenant les archives du chapitre et « situé dans les galeries au-dessus de l'église » (6). J'imagine que ce local était clos suivant l'usage et qu'on l'avait installé, non dans les tribunes, mais à l'étage de la chapelle en question. En 1461 on en garnit les fenêtres

(1) On retrouve ce dessin aux chapelles rayonnantes arrondies de la même cathédrale, des abbatiales de St-Denis et de St-Germain-des-Prés.

(2) D'après le dessin de Lassus, notre seule source en la matière, la travée médiane était coiffée d'une voûte à quatre branches d'ogives, tandis que les travées voisines ont l'air d'avoir reçu des voûtaines triangulaires.

(3) Un cavet surmonté d'un bandeau, si nous en croyons le dessin de Lassus.

(4) *Essai*, 42.

(5) Voir les mentions qu'on en a faites dans l'inventaire mobilier de 1791 (LORIQUET, *Le trésor d'Arras*, 170 et 190).

(6) *Ibid.*, 174, 176 et 180. Une partie des archives capitulaires était alors conservée dans le cloître (*ibid.*, 182).

et la cheminée avec « des plaques de fer contre le feu et l'incendie » (1). L'étage de la chapelle Saint-Vaast, qui faisait pendant à la précédente vers le midi, aurait hébergé, à compter de 1421, la bibliothèque capitulaire transférée postérieurement près du cloître; c'est du moins l'abbé Proyart qui nous l'affirma, malheureusement sans indiquer la moindre référence (2). Quant aux archives des chapelains de la cathédrale, on les abritait également, en 1791, « dans une chambre au-dessus des voûtes » (3) : soit au-dessus de la chapelle Saint-Vaast, soit au-dessus de la chapelle Saint-Jean attenant au croisillon méridional (4).

Le triforium s'adossait aux combles des tribunes. Ceux-ci masquaient partiellement les organes de butée du vaisseau central : des arcs-boutants internes ou des murs-boutants (5) qui formaient une rangée d'étais supplémentaires au-dessus des voûtes des tribunes, suivant un procédé inventé vers l'année 1100 par les architectes anglo-normands et fréquemment reproduit dans les grandes églises gothiques du XII[e] siècle (6), telles que la cathédrale de Laon et, si l'on en croit un dessin de Van der Meulen, la nef de la cathédrale de Cambrai antérieure de quelques années au chœur d'Arras. Quoique le point d'appui de ces béquilles fût, à Arras comme ailleurs, placé trop bas, la bâtisse n'a point fléchi : constatation qui nous donne une haute idée de la solidité de notre basilique et de la science de son audacieux constructeur. C'est seulement vers 1180 qu'on imagina d'extérioriser l'arc-boutant afin qu'il épaulât effectivement les grandes voûtes. Il est remarquable qu'on n'ait pas éprouvé le besoin d'en ajouter de semblables à Arras, ainsi qu'en plusieurs basiliques contemporaines.

*
* *

Au dehors le chœur se présentait comme un promontoire arrondi et stratifié, primitivement sans autres saillies notables que les deux chapelles latérales. Trois étages de fenêtres en plein-cintre y correspondaient respectivement à la crypte, au déambulatoire et aux tribunes. Les fenêtres hautes du sanctuaire ajouraient le dernier étage, posé en retrait derrière la toiture des annexes, sous un grand comble au profil aigu. Le maître d'œuvre ne se retint pas d'animer cette masse un peu lourde; non content de scander la composition par l'addition

(1) Extrait des *Mémoires* du P. IGNACE, *op. cit.*, 53. GUESNON a connu ce texte ou plutôt cette note du manuscrit original, actuellement détruit, du P. IGNACE, mais il a eu tort de fixer l'emplacement du chartrier dans une tour de la cathédrale : voir son *Cartul. de l'évêché*, 165.

(2) PROYART, *Le cloître de N.-D.*, 276.

(3) Inventaire mobilier de 1791 publié par LORIQUET, *op. cit.*, 175 et 181.

(4) Cette chambre jouxtait peut-être la tourelle d'escalier plantée entre la sacristie et le porche du croisillon S. ; la tourelle figure sur l'aquarelle de Van der Meulen et sur le dessin au lavis du XVIII[e] siècle.

(5) On ne sait au juste. Leurs assises supérieures étaient seules visibles au-dessus de la toiture.

(6) Cf. LEFÈVRE-PONTALIS, *Origine des arcs-boutants*, 367, et ANFRAY, *L'archit. normande*, 314 et 330.

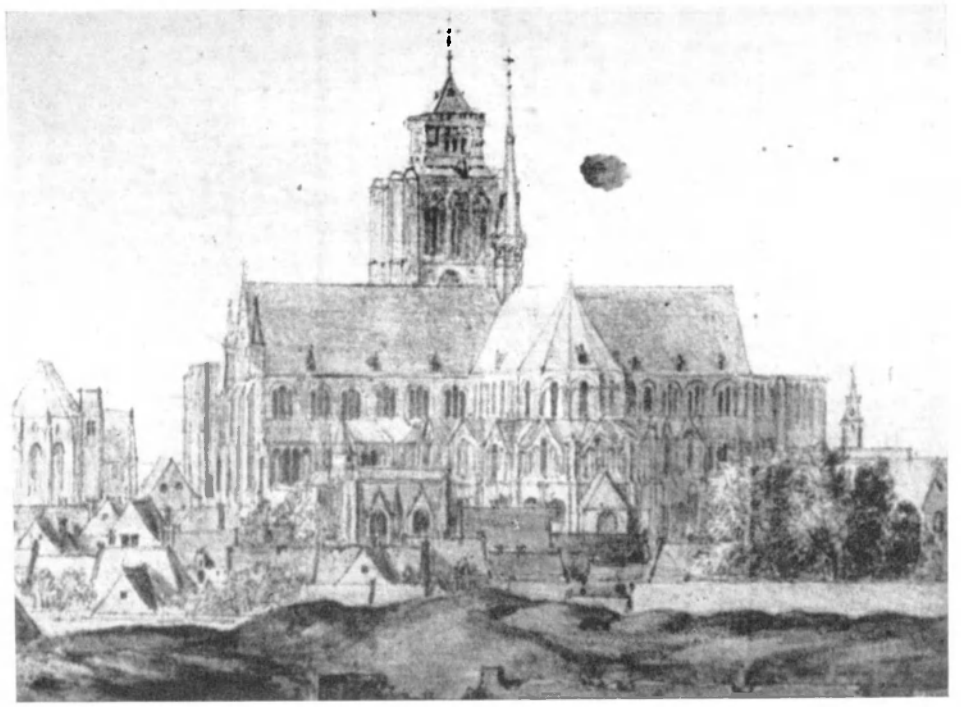

Fig. 10. — **Chevet de la cathédrale d'Arras d'après une aquarelle de Van der Meulen, 1667.**

Cl. Plouvier (Arch. phot. du musée d'Arras).

de contreforts, d'ailleurs indispensables à l'équilibre de la bâtisse, il accentua la division par travées en coiffant de pignons le mur de façade des tribunes. Amateur de masses inscrites en des contours simples, il manifestait donc un goût qui semble avoir été assez répandu dans les provinces les plus septentrionales du royaume durant le XII[e] siècle. Tandis que les déambulatoires aux chapelles rayonnantes saillantes se multipliaient en Ile-de-France, Champagne et Normandie, les constructeurs picards et flamands restaient presque tous fidèles au principe du chevet d'une seule pièce, droit ou demi-circulaire, et dénué d'appendices (1). Ils en donnèrent la preuve aux cathédrales d'Arras, Laon, Thérouanne et probablement Tournai, aux abbatiales de Dommartin et de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, ailleurs aussi. Ce n'est qu'aux approches de l'année 1200 que, cédant à l'influence irrésistible de leurs voisins méridionaux, ils acceptèrent à leur tour de diffuser les formules qui prévalaient dans le bassin de la Seine.

La façade des tribunes était, je l'ai dit, crénelée de pignons triangulaires sur la totalité de son circuit : disposition qui avait conduit le

(1) M. Reinhardt a déjà formulé cette constatation dans son *Hypothèse sur l'origine des déambulatoires*, 272.

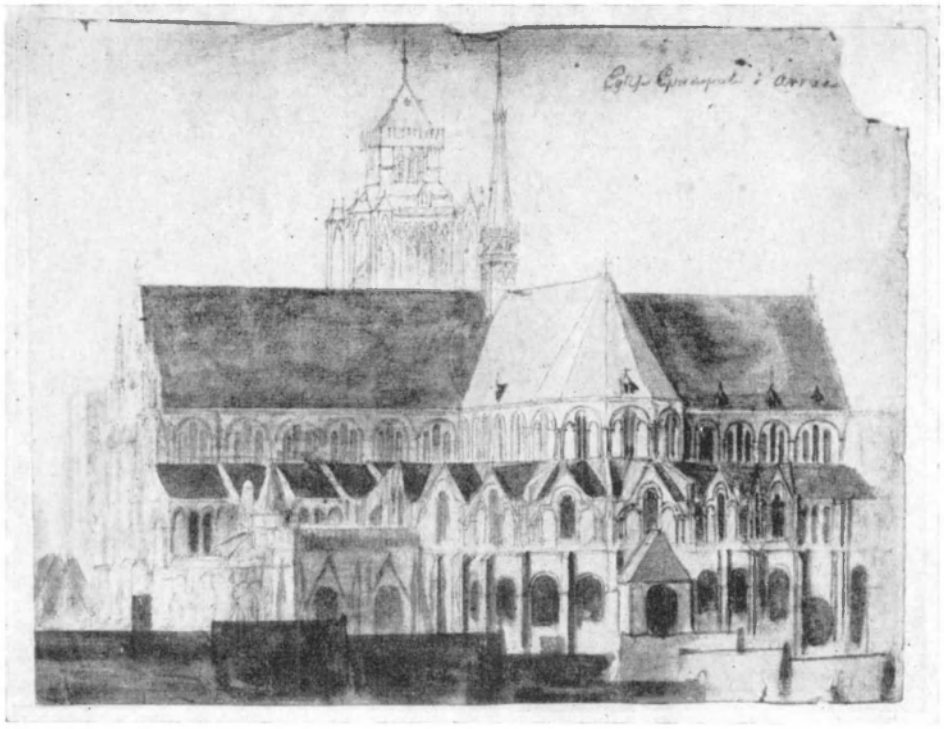

Fig. 11. — Chevet de la cathédrale d'Arras d'après un dessin du XVIII[e] siècle.
Cl. Plouvier (Arch. phot. du musée d'Arras).

constructeur à greffer des combles transversaux (1) ou rayonnants (2) sur l'habituelle toiture en appentis. Rien de plus étrange qu'une pareille ordonnance, du moins avant le XIV[e] siècle. Je n'en connais pas d'autre spécimen à pareille époque et je n'en puis guère citer qu'un exemplaire antérieur : celui qu'offrait la cathédrale de Durham, bâtie à la fin du XI[e] siècle et au début du suivant, avant la restauration qu'on lui infligea voici quelque cent ans (3). Chaque pignon d'Arras coiffait une fenêtre encadrée de deux baies aveugles plus basses, également tracées en plein-cintre; et ce groupe tripartite nous ramène encore vers le royaume anglo-normand. Qu'on veuille bien se rappeler les arcades juxtaposées aux fenêtres hautes de la Trinité de Caen, des cathédrales romanes d'Ely, Norwich, Peterborough et Ripon dont je parlais tout à l'heure; c'est là sans doute que le

(1) Le long des travées droites du chœur.

(2) Autour de l'abside.

(3) Voir W. GREENWELL. *Durham cathedral*, 26. C. ENLART a signalé cette similitude dans *Nos cathédrales disparues*, 300. On a contesté l'existence ancienne de pignons au chœur de Durham, mais M. J. Bony a reconnu les traces de pignons semblables sur le mur de fond des tribunes qui accompagnent la nef de cet édifice.

maître d'œuvre arrageois puisa son inspiration (1), mais il n'eut guère d'imitateurs (2). Je ne reviens pas sur les triplets qui éclairaient le vaisseau central à l'étage supérieur, si ce n'est pour noter qu'un grand arc de décharge en plein-cintre cernait chacun d'eux. Au-dessus se développait la corniche : une tablette posée sur des modillons.

***

Je ne voudrais pas quitter le chœur sans dire quelques mots de son décor. Passons sur les verrières dont nous n'avons rien gardé (3).

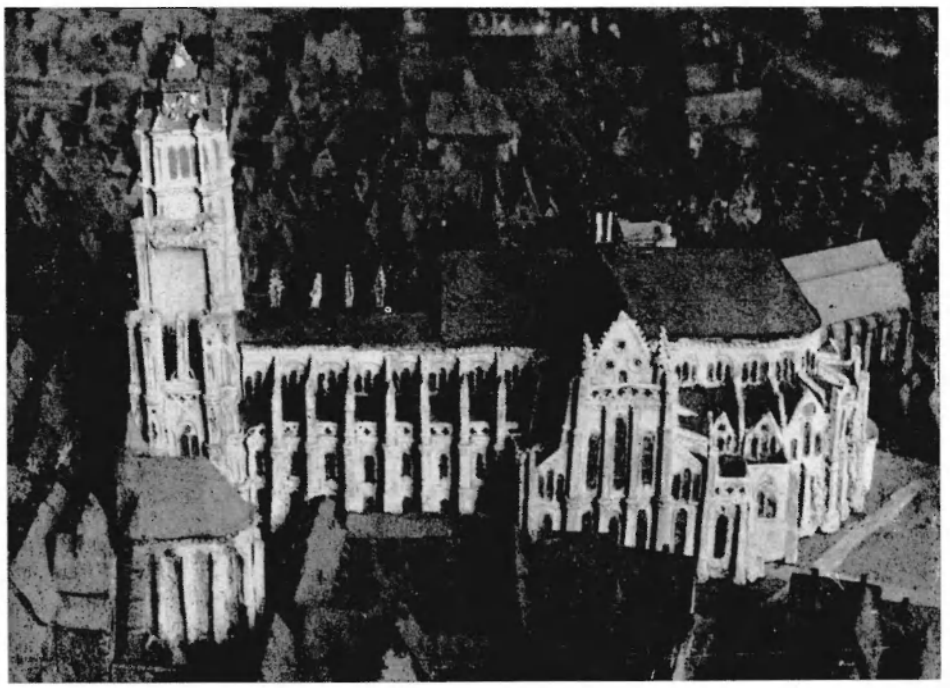

Fig. 12. — **La cathédrale d'Arras d'après le plan-relief de la ville, 1718 (flanc sud).**

Cl. Plouvier (Arch. phot. du musée d'Arras).

(1) Tel est aussi l'avis de M. ANFRAY (*op. cit.*, 115). A l'appui de son hypothèse mon confrère a fait état du tracé en plein-centre des arcs, auquel la Normandie et l'Angleterre restèrent plus longtemps fidèles que la France septentrionale, mais il n'y a pas à s'étonner de la persistance du plein-cintre en Artois jusqu'aux premières années du XIII[e] siècle.

(2) J'en trouve quand même le souvenir dans les triplets qui éclairent les tribunes du chœur à St-Remi de Reims et à N.-D. de Châlons. A St-Remi la baie centrale, plus haute que ses voisines, a obligé le constructeur à relever en son milieu le comble de chaque travée de tribune, ce qui accentue la ressemblance avec Arras.

(3) On nous a pourtant laissé des renseignements sur les vitraux de la cathédrale, à vrai dire presque insignifiants. On les trouvera dans l'extrait des *Mémoires* du P. IGNACE (*op. cit.*, 144 à 146) et dans l'*Epigraphie du P.-de-C.* (VII, 19, 20, 29, 32, 36, 42, 43 et 54).

et arrêtons-nous un instant sur le dallage du sanctuaire. Il se composait de dalles incrustées, posées probablement à la fin du XII[e] siècle ou au début du suivant et semblables à celles qu'on fit à la même époque pour toute une série d'églises de la France septentrionale (1). Le chanoine Lestocquart, qui le foula maintes fois aux pieds durant le XVII[e] siècle, l'a décrit en quatre lignes : « Allendroit desdits orgues (2) ladite » esglise est pavée de pierres grises, quarrez et rondes, esquels sont » entaillez hommes à cheval, avec lances et escussons armoyés avec » escritures, mais ne se peut lire. On tient que ce sont sépultures de » chevaliers occis à la journée d'Azincourt... en l'an 1415 » (3). Les PP. Martène et Durand, qui visitèrent l'édifice au commencement du XVIII[e] siècle, n'ont pas été plus prolixes. Voici leur texte (4) : « Le » pavé du chœur paroit aussi ancien que l'église qui peu bien avoir » été bâtie dans le tems de la séparation de l'évêché d'Arras d'avec » celuy de Cambray. Il est composé de grandes pierres dures sur les- » quelles l'histoire de la Genèse est représentée en bosse : travail » admirable qui s'est conservé jusqu'à nos jours et qui apparemment » durera encore long-temps ». Hélas ! les chanoines le firent disparaître quelques années après.

On avait aussi gratifié d'une sorte de portail chacune des deux entrées du déambulatoire. L'accès de la branche méridionale était surmonté d'une monumentale statue de saint Christophe portant l'Enfant Jésus, haute de dix à douze mètres et donnée l'an 1498 par le chanoine Jean Gavet (5). Au-dessus de l'arcade qui s'ouvrait sur le bras nord s'étagaient les personnages d'un tympan de marbre blanc : une Transfiguration placée l'an 1576 aux frais du chanoine Jean Deslaviers (6).

*
* *

Le transept

Le transept nous retiendra moins longtemps que le chœur. Fort long, puisque chacun de ses bras ne comprenait pas moins de cinq travées, débordant largement l'alignement des bas-côtés de la nef et du sanctuaire, il était en outre complètement environné d'un déambu-

(1) La cathédrale de Thérouanne, les collégiales Notre-Dame à St-Omer et St-Pierre à Lille, les abbatiales de la Capelle (au lieu dit les Capples, Pas-de-Calais, canton de Calais, comm. des Attaques), de Mont-St-Eloi (*ibid.*, canton de Vimy), de St-Nicaise à Reims et de St-Denis.

(2) Les orgues s'adossaient à la clôture du chœur, contre la première travée de la branche N. du déambulatoire ; voir le tableau de l'apparition de Notre-Dame des Ardents jadis conservé dans la collection Hubert.

(3) *Epigraphie*, *cit.*, VII, 3. Je suis assez sceptique sur la qualité de pierres tombales que notre chroniqueur attribue à ces dalles.

(4) *Voyage littéraire*, II, 74.

(5) Extr. cit. des *Mémoires* du P. Ignace, 143. - Loriquet, *Le trésor d'Arras*, 162. Terninck (*Essai*, 51) nous assure que la statue mesurait 30 à 40 pieds de haut. Celle-ci est partiellement figurée sur le tableau précité de la collection Hubert.

(6) Extr. cit. des *Mémoires* du P. Ignace, 146. - Terninck, *op. cit.*, 52. - *Epigraphie*, *cit.*, VII, 51. Voir aussi le même tableau.

latoire. Sur ce bas-côté se greffaient un porche jouxtant l'angle sud-est, deux tours encadrant la façade septentrionale, enfin quatre chapelles rectangulaires : deux régulièrement orientées et deux tournées vers l'ouest, les unes et les autres isolées des collatéraux du vaisseau central par un espace vide. Dans ses grandes lignes l'élévation était calquée sur celle du chœur; trois étages se superposaient en effet au rez-de chaussée : tribunes, triforium et fenêtres hautes, celles-ci groupées en triplets dont on avait cette fois ajouré tous les éléments. Ce plan d'une étonnante ampleur appelle bien des commentaires. Une chose saute aux yeux dès l'abord : la frappante ressemblance qui unissait le transept d'Arras et celui de la cathédrale de Laon, contemporain du précédent. Laon a conservé par bonheur un transept considérable, entouré de bas-côtés qui portent de larges tribunes, cantonné de quatre tours d'angle, muni d'absidioles orientées qui encadrent le chœur dont un espace vide les sépare. Au surplus le nombre des étages est égal. Il y a des différences, et on les discerne aisément (1). Mais comment ne pas conclure à la similitude des conceptions, à l'identité absolue des principes ? Les archéologues de nos jours se sont ingéniés à démêler la filiation du transept laonnais. Examinons leurs théories et efforçons-nous de dresser à notre tour une généalogie acceptable. Mes réflexions vaudront pour Laon aussi bien que pour Arras.

M. Anfray opte carrément pour une origine anglo-normande (2). A l'entendre les églises à tribunes et, tout spécialement, les transepts à tribunes caractérisent les états de Guillaume le Conquérant et de ses fils plus que toutes autres provinces d'Occident. Je n'en disconviens pas. Néanmoins je ne puis m'empêcher de rappeler que les tribunes assises sur les collatéraux n'ont pas fait leur apparition sur le territoire de la province ecclésiastique de Rouen environ 1050. On en trouve un exemple typique à Saint-Remi de Reims, dans une bâtisse qui remonte à la première moitié du XI[e] siècle et où mon excellent collègue croit discerner la main de maîtres d'œuvre originaires des contrées chères à son cœur. Conjectures gratuites parce qu'étayées d'arguments tendancieux et d'une fragilité manifeste. Je n'ai pas à les discuter ici. Pourtant je dois remarquer que, dans la majorité des transepts anglo-normands de la période romane, les tribunes couvrent les croisillons ou sont reléguées à leurs extrémités (3), tandis qu'à

(1) Sans entrer en d'oiseux détails on peut noter : 1° le croisillon N. d'Arras a été seul gratifié de tours, pour des raisons qui m'échappent ; 2° les tours arrageoises sont saillantes alors que celles de Laon sont assises dans œuvre ; 3° les chapelles d'Arras sont rectangulaires et celles de Laon polygonales ; 4° Arras avait deux chapelles tournées vers l'O. et Laon aucune ; 5° les chapelles de Laon ont été reléguées aux extrémités des croisillons ; 6° des portails s'ouvrent dans la façade des croisillons de Laon, tandis que l'unique portail du transept d'Arras, peut-être postérieur au gros œuvre, regardait vers l'E.

(2) Voir son *Archit. normande*, 47, 49, 53-94 et 111-113.

(3) Je me demande s'il n'en était pas ainsi à l'abbatiale carolingienne de St-Riquier, construite vers 790-799. Les vues anciennes de cet édifice disparu nous en montrent l'élévation méridionale. Les frontispices du croisillon S. et de l'aile correspondante du massif de façade, percés chacun de deux étages de fenêtres, étaient identiques. J'en conclus que dans ces deux bâtiments les dispositions internes offraient de grandes analogies. Comme le massif englobait des tribunes latérales, j'imagine que les croisillons en avaient

Laon, Arras et Reims elles les entourent. Les formules sont donc très différentes en dépit de leurs communauté d'origine. Il existe cependant quelques monuments ressemblant bien davantage à ceux qui nous intéressent. A l'abbatiale de Bury Saint Edmunds (1) les croisillons s'annexaient un bas-côté sur leur flanc oriental, outre des absidioles au nombre de deux ou plus (2). Aux cathédrales d'Ely (3) et d'Old Sarum (4) deux bas-côtés côtoyaient le transept, ceux d'Ely coiffés de tribunes (5). A la cathédrale de Winchester enfin bas-côtés et tribunes cernent complètement le transept, mais les chapelles manquent et aussi les tourelles qui, à Ely, préfigurent les tours d'Arras et Laon (6). Ces édifices ayant vu le jour avant 1110, l'hypothèse de M. Anfray sur la filiation du transept laonnais paraît donc extrêmement séduisante. Elle ne l'est pas moins à l'égard d'Arras, où j'ai d'ailleurs relevé d'autres traces d'influence anglo-normande dans le chœur.

Mlle Adenauer a fait état des similitudes plus grandes encore qui rapprochent Laon de quelques basiliques placées aux principales étapes du fameux pèlerinage de Saint-Jacques (7). Ces basiliques, au nombre d'une demi-douzaine, appartenaient à la même famille. Les historiens de l'architecture médiévale les connaissent bien et M. Vallery-Radot leur a consacré quelques pages substantielles (8). Voici d'abord Saint-Martin de Tours, siège du plus illustre pèlerinage de France; le transept, bâti aux premières années du XIe siècle, était primitivement entouré d'un collatéral surmonté de tribunes et sur lequel se greffaient quatre absidioles orientées, chacune comportant un étage (9). On réédita cette ample composition durant le XIe siècle et au début du suivant, non sans y apporter quelques variantes de détail : à Saint-Martial de Limoges, à Sainte-Foi de Conques, à Saint-Sernin de

aussi. G. Durand a objecté que les oculus insérés entre les deux étages de fenêtres se seraient ouverts au niveau du plancher des tribunes hypothétiques (voir son *St-Riquier*, 148), mais qui nous prouve que ledit plancher ne passait pas au dessus? Si ma conjecture est juste, comment ne pas admettre qu'on ait répété la formule de St-Riquier dans la France septentrionale aux IXe, Xe et XIe siècles, même en dehors de la Normandie?

(1) Suffolk.

(2) Cf. Clapham, *English romanesque archit.*, 30. Voir le plan de l'édifice dans Ruprich-Robert, *L'archit. normande*, I, p. 72.

(3) G. Webb, *Ely cathedral*, fig. 23 et plan.

(4) Wilts. Voir Clapham, *op. cit.*, 22 et 45. Ce monument n'est connu que par des fouilles ; j'ignore s'il avait des tribunes.

(5) Sauf la suppression des absidioles et le remplacement des tribunes véritables par de fausses tribunes, la formule de Bury St Edmunds se retrouve aux cathédrales de Durham et de Lisieux, où des tourelles annoncent ou rappellent les tours de Laon et d'Arras. Cf. Clapham, *op. cit.*, 25, et L. Serbat, *Lisieux*, 44.

(6) Clapham, *op. cit.*, 31.

(7) *Die Kathedrale von Laon*, 34 et 48.

(8) J. Vallery-Radot, *Eglises romanes : filiations et échanges d'influences*, 168 et sqq. M. Elie Lambert, qui doit nous donner bientôt tout un volume sur cette importante question, vient de la résumer en quelques pages dans *L'art roman à St-Martial de Limoges*, 27.

(9) Voir F. Lesueur, *St-Martin de Tours et les origines de l'art roman*, 34 et sqq. L'édifice, commencé peu après 997 et consacré en 1014, fut achevé peut-être dès cette date et en tous cas avant 1023.

Toulouse et à Saint-Jacques de Compostelle. Dans les deux dernières de la série collatéraux et tribunes se poursuivaient derrière la façade des croisillons, comme à Tours, Arras et Laon. Des fouilles récentes ont prouvé que la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, renouvelée après l'incendie de 989, offrait une autre application du thème depuis l'allongement de son transept au cours du XI[e] siècle (1). Le nombre des voyageurs qui circulèrent sur les chemins de Saint-Jacques à l'époque, a été si considérable que cette conjecture n'est pas moins plausible que la précédente.

Ainsi donc, bien avant qu'on eût commencé d'élever les premiers spécimens d'architecture gothique, les maîtres d'œuvre de l'Europe occidentale avaient su réaliser un type de grande basilique, caractérisé notamment par un transept monumental, entouré du bas-côtés et de tribunes, gratifié par surcroît de plusieurs chapelles regardant vers l'est, de part et d'autre du chœur. Deux étages de galeries se développaient tout autour de l'édifice, englobant les croisillons dans leur circuit (2). La galerie inférieure avait pour objet de faciliter la circulation des foules. Celle du dessus ne répondit peut-être d'abord qu'au désir de donner plus d'ampleur au vaisseau principal, en évidant ses parois latérales, et de l'étayer à mi-hauteur, mais dans la suite, lorsqu'on eut voûté ce dernier, on conféra aux tribunes une mission stabilisatrice active et on y longea des organes de butée. Plus tard on osa percer de larges fenêtres dans les galeries de l'étage et l'on créa de la sorte, au bénéfice de la partie centrale, ces discrets et quasi-mystérieux jeux de lumière que produit l'éclairage indirect, tels que les aimaient les habitants des brumeuses contrées du nord, sur le continent autant qu'outre Manche. Bref, à Arras, à Laon et dans les églises contemporaines que je signalerai tout à l'heure, l'établissement des tribunes résultait assurément de considérations à la fois esthétiques et pratiques que je répartis sous trois rubriques : élargissement du volume interne, équilibre du vaisseau principal, accroissement des sources lumineuses d'après le modèle que déjà les bas-côtés offraient au rez-de-chaussée (3).

Reste à faire un choix : Winchester ou les célèbres sanctuaires du Midi ? Pourquoi ne pas éluder le dilemme et ne pas invoquer plutôt des traditions implantées dans la France septentrionale dès le début du XI[e] siècle ? La collégiale tourangelle, chef-d'œuvre de l'architecture française en son temps, gratifiée par surcroît d'un transept mesurant soixante mètres de long, nous fournit le point de départ. C'est de cette basilique fameuse, où affluaient les pieux visiteurs, que dérivent à la

(1) Cf. le chanoine CHENESSEAU, *Orléans : cathédrale Ste-Croix*, 21.

(2) Je suis persuadé que Ste-Croix d'Orléans, dont nous ne connaissons guère que le plan, avait aussi des tribunes car deux collatéraux doubles y encadraient la nef comme à St-Martin de Tours et à St-Sernin de Toulouse : il est juste de rappeler à cette occasion que les bas-côtés extérieurs furent ajoutés après coup, à Orléans et à Tours, durant les XI[e] et XII[e] siècles.

(3) M[lle] ADENAUER (*op. cit.*, 36) a invoqué des exigences cultuelles à l'égard de Laon. Son explication ne saurait s'appliquer aux tribunes qui n'étaient certainement pas destinées à recevoir des foules.

fois les grandes abbatiales des chemins de Saint-Jacques, les églises normandes à tribunes et à croisillons allongés et les monuments similaires du Nord (1). On y reconnaît même, avec des proportions étonnamment élancées pour l'époque, cette tendance très accentuée au verticalisme qui devait caractériser le premier architecte d'Arras (2). Saint-Martin eut une réplique dans la métropole religieuse de la Picardie, de l'Artois et de la Flandre. Il s'agit ici de Saint-Remi de Reims, autre siège d'un pèlerinage réputé et dont le transept, construit entre 1005 et 1049, s'entourait également d'un collatéral surmonté de larges tribunes; chacun des longs croisillons y desservait en outre trois chapelles orientées (3). Le thème, simplifié toutefois, fut réédité à courte distance d'Arras : dans l'abbatiale Saint-Bertin, érigée à Saint-Omer entre 1045 et 1090 environ et où l'on conservait pieusement les reliques de son populaire éponyme; si l'élévation du monument nous est inconnue, le plan, révélé par des fouilles, nous montre un transept à collatéraux sur lequel se greffaient deux absidioles (4). Preuve d'une certaine vitalité, la formule ne laissa point de s'adapter même aux croisillons demi-circulaires ou polygonaux: à Saint-Lucien de Beauvais environ l'année 1100 ou au début du XII[e] siècle (5), à la cathédrale de Tournai entre 1110 et les alentours de 1160 (6), à celle de Cambrai vers la fin du XII[e] siècle (7), à celle de Soissons vers 1180-1190 (8), enfin à Notre-Dame-la-Grande de Valenciennes entre 1170 et 1210 (9). Sauf à Tournai une absidiole, dont l'étage s'ouvrait de plain-pied avec les tribunes, s'entait sur chaque bras du transept. Nous constatons donc l'existence d'un courant puissant qui, originaire de la Loire moyenne, pénétra dès le commencement du XI[e] siècle dans le nord de la France, puis se divisa quelque cent ans plus tard en deux bras : l'un nourrissant les transepts rectangulaires, l'autre alimentait les transepts arrondis ou à pans coupés.

A Arras plus encore qu'à Laon (10) l'hypothèse des traditions indigènes s'impose, à mon sens, de façon presque irréfutable. A Laon

(1) Je me rallie sur ce point à la thèse qu'a soutenue le Dr. LESUEUR, *op. cit.*

(2) Les grandes arcades de St-Martin avaient 10 m de haut ; on ne devait adopter des proportions analogues qu'en quelques églises romanes beaucoup plus jeunes (St-Sernin de Toulouse, abbatiales de Cluny et Tewkesbury, cathédrale de Gloucester) et dans les églises gothiques. Cf. LESUEUR, *op. cit.*, 25 et sqq.

(3) Voir L. DEMAISON, *Reims*, 83. - F. DESHOULIÈRES, *Eléments datés de l'art roman*, 12.

(4) P. HÉLIOT, *Eglises et chapelles de l'abbaye de St-Bertin*, 615.

(5) ANFRAY, *op. cit.*, 66. L'auteur n'a pu s'empêcher de rattacher l'édifice à l'école normande. Je n'ai pas sous la main l'ouvrage d'E. GALL, *Die Abteikirche St-Lucien*, et les notes que j'y ai prises, voici plus de dix ans, ne mentionnent point les chapelles du transept.

(6) Voir les dates dans ROLLAND, *Chronologie*, pp. 24-27 et 35 du tiré à part.

(7) SERBAT, *Quelques églises*, 401 et 403.

(8) E. LEFÈVRE-PONTALIS, *Soissons*, 325.

(9) SERBAT, *op. cit.*, 420.

(10) M[lle] ADENAUER (*op. cit.*, 39) a supposé que le maître d'œuvre laonnois avait trouvé cette disposition dans la cathédrale qu'il avait mission de remplacer ; c'est une hypothèse *a priori* gratuite et dont des fouilles permettraient seules de vérifier l'exactitude.

la plantation des tours et le plan du chevet ont été suggérés par la cathédrale de Tournai, alors achevée ou presque (1); la chose est évidente à mes yeux (2). En Arras on a préféré un programme moins ambitieux. Je pense volontiers qu'on projeta d'y élever une tour centrale comme à Tournai. Quant aux tours du croisillon septentrional, elles rappellent trop par leur emplacement celles de Laon pour que j'hésite à leur assigner la même origine. Cette transmission s'explique à Laon par des fréquentes relations commerciales et surtout cléricales. Il en est de même pour Arras qui entretenait avec le grand diocèse flamand, limitrophe du sien, des rapports assurément beaucoup plus intimes, dans l'ordre spirituel comme dans les autres domaines. Arras, l'une des trois métropoles du comté de Flandre, cité épiscopale, centre monastique, était en outre un foyer économique de premier plan. Elle n'attirait pas que l'argent et les hommes, mais aussi les idées et les formules d'art. Au reste Tournai exportait alors les matériaux de ses fameuses carrières et les sculptures de ses ateliers. L'Artois et la Picardie ont conservé çà et là des spécimens de l'industrie tournaisienne ouvrés au cours du XII[e] siècle : des bases et des chapiteaux de colonnes à Saint-Bertin de Saint-Omer (3), des colonnettes à la collégiale de Nesle (4), une dalle funéraire à l'abbaye de Dommartin (5), des tombeaux à celles de Saint-Josse (6) et de Ham-en-Artois (7), des fonts baptismaux dans les églises d'Ames, Guarbecque, Saint-Venant, Evin-Malmaison, Vimy, Vermand, la Neuville-sous-Corbie et à Saint-Pierre de Montdidier (8). On se persuade volontiers qu'il y en eut jadis bien davantage et l'on imagine tout naturellement que les liaisons artistiques ne se limitèrent point à la sculpture.

Pourtant ce qu'il importe le plus de souligner : c'est la forme rectangulaire donnée aux chapelles arrageoises. Celles-ci, loin de ressortir à des prototypes anglo-normands ou ligériens, relevaient de traditions régionales déjà vieillies puisque j'en ai relevé des applications dans les bassins de l'Escaut, de la Somme et de l'Oise tout au long de la période comprise entre l'an mille et les environs de 1200. Il s'agit ici, non des chapelles jouxtant la nef, mais d'absidioles annexées aux croisillons et encadrant le chœur, toutefois séparées de lui, tantôt par un espace vide, tantôt par une tourelle ou une sacristie.

(1) Voir E. LAMBERT. *La cathédrale de Laon*, 370 et 372. - ROLLAND. *La cathédrale de Tournai*, p. 49 du tiré à part. Il est juste de rappeler que le thème tournaisien est, selon toute probabilité, d'origine britannique.

(2) M[lle] ADENAUER (*op. cit.*, 35 et 36) n'approuve guère cette opinion.

(3) *BSAM*, XVI (1938-1946), 467 et 468.

(4) *PHM*, VI, 269 et 275.

(5) Elle est actuellement conservée dans l'église de Tortefontaine (Pas-de-Calais) : voir R. RODIÈRE, *Le pays de Montreuil*, 200.

(6) Pas-de-Calais. C'est le tombeau de Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne, actuellement conservé au musée de cette ville (RODIÈRE, *ibid.*, 382, et *Mélanges d'archéol.*, 52).

(7) Pas-de-Calais. Voir P.-A. WIMET. *Enguerrand de Lillers*, 317.

(8) C. ENLART. *Etude sur qq. fonts-baptismaux du N.*, 70. Voir aussi, sur toute cette question, P. ROLLAND. *L'expansion tournaisienne*, pp. 14 et sqq.

Nous reconnaissons ici la formule arrageoise, aux tourelles et sacristies près. Les plus anciens spécimens connus se trouvent en Flandre, Hainaut et Brabant : à Saint-Bavon de Gand (1), Saint-Vincent de Soignies (2) et Sainte-Gertrude de Nivelles (3). Suivirent jusqu'au début du XII[e] siècle Saint-Bertin de Saint-Omer (4), l'abbatiale de Messines (5) et Saint-Hermès de Renaix (6). On pourrait croire que le thème est proprement scaldien si l'on ne le rencontrait à Sainte-Croix d'Utrecht, peut-être dès le début du X[e] siècle (7), et si l'on n'en trouvait des exemplaires tardifs en des contrées qu'on peut croire hors d'atteinte des influences flamandes : ainsi dans l'église de Santeuil (8), bâtie vers le milieu du XII[e] siècle au voisinage de Pontoise, puis dans la cathédrale de Strasbourg dont on renouvela les croisillons quelques années après (9). Les niches d'autel également rectangulaires qui se greffent sur le transept de plusieurs églises du Soissonnais et de ses abords, construites en ce même XII[e] siècle, appartiennent assurément à cette famille (10).

Cette dispersion dans le temps et l'espace m'incline à penser que les absidioles rectangulaires furent jadis plus répandues dans les églises préromanes et romanes de la France septentrionale qu'elles ne le sont aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que ces chapelles portaient la marque de l'architecture de nos contrées.

En Arras, ai-je dit, deux d'entre elles, équilibrant les autres sur chaque flanc de la nef, se tournaient vers l'ouest. C'est une anomalie et je ne la retrouve nulle part, si ce n'est en quelques abbatiales cisterciennes où cependant ces oratoires se juxtaposaient au lieu d'être isolés, en vertu du besoin qu'éprouvait l'ordre de multiplier les autels. Tout d'abord on se contenta d'encadrer les croisillons d'une double rangée de chapelles, l'une à l'est, l'autre en face : ainsi fit-on à

(1) P. ROLLAND, *Un groupe belge d'églises romanes*, 131.

(2) Mgr MAERE et L. DELFÉRIÈRE, *La collégiale St-Vincent à Soignies*.

(3) Chanoine LEMAIRE et C. LEURS, *Origines du style gothique en Brabant*, I, 250, et II, 128.

(4) HÉLIOT, *Eglises et chapelles cit.*, 615.

(5) F. FIRMIN DE SMIDT, *De romaansche kerkelijke bouwkunst in West-Vlaanderen*, 135 et 354.

(6) ROLLAND, *Un groupe*, *op. cit.*, 141.

(7) E. LEHMANN, *Der frühe deutsche Kirchenbau*, 25 et 142.

(8) Seine-et-Oise ; cf. M. RIVOIRE, *Santeuil*, 132. Cette disposition s'apparente sans nul doute à celle que présentent plusieurs églises bâties dans les régions de Soissons et Château-Thierry durant les XII[e] et XIII[e] siècles, telles qu'Oulchy-le-Château et Neuilly St-Front, et où les absidioles également rectangulaires, mais plus ou moins exiguës, attiennent au chœur. Voir le plan de ces mununents dans les ouvrages d'E. MOREAU-NÉLATON : *Les églises de chez nous* (*arr. de Château-Thierry*), I, 23, 40, 50 et 234 ; II, 356 ; III, 56, 84, 136 et 269 ; *Les églises de chez nous* (*arr. de Soissons*), I, 401 et II, 376. E. LEFÈVRE-PONTALIS a signalé d'autres chapelles du même type en Champagne ; cf. son étude sur *Les niches d'autel du XII[e] s.*, 144. Il en existe également dans les pays rhénans (abbatiale de Murbach en Alsace), et c'est de là sans doute que le thème émigra jusqu'à la cathédrale de Lund, au début du XII[e] siècle.

(9) E. FELS, *Chœur et transept de Strasbourg*, p. 70 et sqq., pl. 3 et 4.

(10) LEFÈVRE-PONTALIS, *op. cit.*, 138, et *Bazoches*, 442. - MOREAU-NÉLATON, *op. cit.* (arr. de Soissons), I, 340 ; II, 26, 100, 108 et 406 ; III, 102.

Cîteaux vers 1130-1145 et à Clairvaux vers 1134-1145 (1). Puis on environna, soit le transept entier, soit un seul de ses bras d'une ceinture continue de chapelles : formule adoptée à Pontigny vers 1140-1160 et à Preuilly (2) à la même époque. Or toutes ces chapelles étaient rectangulaires, à l'instar de leurs sœurs arrageoises. Je suis d'autant plus tenté de proposer l'hypothèse d'un emprunt aux cisterciens que deux évêques d'Arras revêtirent la robe blanche des disciples de Robert de Molesme avant de coiffer la mitre épiscopale : André, ex-abbé des Vaux-de-Cernay et qui occupa le siège de saint Vaast de 1163 ou 1164 à 1171, puis Pierre qui règna de 1184 à 1203 après avoir porté la crosse à Pontigny et à Cîteaux. On aurait modifié le plan de notre transept en cours d'exécution, à moins que ces chapelles supplémentaires eussent été déjà inscrites au projet primitif sous l'influence de Godescalc, l'évêque qui présida vers 1159 à l'ouverture des chantiers. Le prélat en effet, naguère abbé prémontré de Mont-Saint-Martin, semble avoir été en relations avec saint Bernard (3). Au reste prémontrés et cisterciens entretenaient alors des rapports cordiaux dont les conséquences se manifestaient jusque dans leur architecture.

Revenons à la description de notre cathédrale. Les chapelles du croisillon sud avaient pour patrons : celle de l'ouest saint Martin et celle de l'est saint Jean ou saint Josse (4). Dans le bras septentrional on comptait quatre chapelles dont la dénomination est incertaine : Saint-Eloi à l'est, Saint-Nicolas-Saint-Arnoul et Sainte-Croix au nord — au rez-de-chaussée des tours —, enfin Saint-Maur à l'ouest (5). Entre celle-ci, le bas-côté nord de la nef et le grand portail latéral s'insérait une pièce de tracé très irrégulier; à la fin du XVI^e^ siècle et au début du suivant elle servait de trésorerie (6), mais en 1791 on la qualifiait de « vieille sacristie » (7). Quant à la bibliothèque du chapitre,

(1) Autres exemples à la Prée (Indre, vers 1190), à la Cour-Dieu (Loiret, 1170-1216) et à Jouy (Seine-et-Marne, vers 1195-1221). Voir sur cette question M. AUBERT, *L'archit. cistercienne en France*, I. 181-191.

(2) Seine-et-Marne. On la réédita à Cîteaux même où les chapelles plantées à l'extrémité des croisillons furent peut-être ajoutées à la fin du XII^e^ siècle.

(3) Voir sur les évêques d'Arras à cette époque : LESTOCQUOY, *Les évêques d'Arras*, 9-13.

(4) Saint Jean d'après le chanoine FOURNIER (*Chapelles et autels*, 289). Mais l'inventaire de 1791 ne mentionne dans le croisillon S. que deux chapelles pourvues d'un mobilier assez abondant pour exiger une construction spéciale (LORIQUET, *Trésor de N.-D. d'Arras*, 176). L'ennui est que, dans les textes anciens, on n'a pas distingué entre les chapelles bâties en maçonnerie et les chapelles ou autels établis dans l'œuvre, isolées par de simples cloisons ou barrières.

(5) Le chanoine FOURNIER (*op. cit.*, 291) a énuméré les chapelles St-Eloi, St-Arnoul-St-Nicolas, St-Denis, des Anges et St-Maur, mais n'a signalé de mobilier encombrant que dans la première et la dernière. L'inventaire précité (pp. 174-175) mentionne six chapelles : St-Eloi, St-Nicolas, Ste-Croix, St-Etienne, une anonyme et St-Maur : toutes pourvues de meubles encombrants, sauf la quatrième. J'ai fait là-dedans le choix qui m'a paru le plus judicieux.

(6) FOURNIER, *loc. cit.* ; extr. des *Mémoires* du P. IGNACE, *op. cit.*, 145.

(7) Inventaire précité, 175. TERNINCK l'a baptisée « magasin » sur le plan qu'il a publié en tête de son *Essai*, et « petite cour » à la p. 53 du même ouvrage. Il a écrit ailleurs (*ibid.*, 42) : « Une autre salle, au fond de la galerie du transept de gauche servait de salle capitulaire » ; si cela est vrai, n'a-t-il pas désigné ainsi la trésorerie en question?

je pense qu'elle occupait au XVII[e] siècle l'étage de la chapelle Saint-Martin (1). Le transept ne s'ouvrait sur le dehors que par un portail percé près de l'angle sud-est et dont les deux baies jumelles donnaient accès dans un porche carré, bâti à une époque inconnue et juxtaposé à la sacristie.

Je n'ai plus grand'chose à dire sur l'intérieur du transept. L'ordonnance en était calquée sur celle du chœur, *mutatis mutandis*. En dehors des plans et du tableau de l'apparition de Notre-Dame des Ardents, nous en avons une représentation partielle dans la peinture malheureusement disparue de la collection Hubert. De petites arcades trilobées, montées sur « des bancs en pierre bleue » et semblables à celles du déambulatoire, couraient à la base des murs dans les bas-côtés (2). Les piles de la croisée paraissent s'être composées d'un noyau cruciforme auquel s'adossaient douze colonnes : huit groupées deux par deux pour recevoir la retombée des grandes arcades, et quatre, logées dans les angles rentrants et correspondant aux ogives. On se demande si ces lourds supports n'avaient pas, pour mission supplémentaire, à subir le poids d'une tour centrale, conçue par le maître d'œuvre primitif, mais restée à l'état de projet (3). Dans les croisillons des colonnes jumelées, identiques à celles du sanctuaire principal, alternaient avec des piles fortes contre chacune desquelles se dressaient six colonnes : deux pour les doubleaux et quatre — celles-ci géminées — pour les arcades (4). Le rythme de ces supports suggère l'hypothèse d'une voûte octopartite, comme dans le chœur, suivie d'une voûte sexpartite. Les grandes arcades du fond s'appuyaient sur des piles où quatre colonnes dessinaient sur le sol un quadrilobe.

L'élévation externe ne différait pas sensiblement, elle aussi, de celle du chœur. Des contreforts scandaient la division en travées. Des cordons de moulures horizontaux soulignaient les étages. Les façades latérales accusaient fidèlement l'ordonnance interne. Il y avait des

(1) En 1623 DU BUISSON-AUBENAY écrivit : « En la carolle droite de la nef, derrière le pilier du roy, il y a deux portes : l'une par laquelle on monte dans la librairie » du chapitre, qui est comme une chambre quarrée, toute fenestrée, sans toit ni autre » couverture que d'une plateforme de plomb, et a veuë sur le cloistre dans lequel on » descend ou entre par l'autre porte » (*Itinerarium*, fol. 68). Celle de ces portes qui donnait sur le cloître est seule figurée sur le plan de Traxler : fixée à l'angle du bas-côté S. et du croisillon méridional, elle avoisinait le pilier de la nef auquel s'adossait la statue de Charles VI. Quant à la librairie capitulaire, local assurément clos, je ne puis raisonnablement la placer dans les tribunes et je préfère croire qu'elle occupait l'étage de la chapelle la plus proche : celle de St-Martin. Au XVII[e] siècle le P. BOUSSINGAULT a décrit la librairie en ces termes, sans préciser son emplacement : « Il y a dans la grande église épiscopale » une ancienne bibliothèque de toutes sortes de livres anciens et manuscrits, sur tout » théologiens » (*Guide de tous les Pays-Bas*, 373).

(2) *Ibid.*, 42. Cette pierre bleue n'était probablement autre que du calcaire tournaisien.

(3) Les piles qui supportent la tour centrale de la cathédrale de Norwich (première moitié du XII[e] s.) ont reçu un plan presque semblable à celui des piles précitées, toutefois un peu plus développé.

(4) Le maître d'œuvre du chœur à N.-D. de St-Omer réédita cette disposition vers le début du XIII[e] siècle.

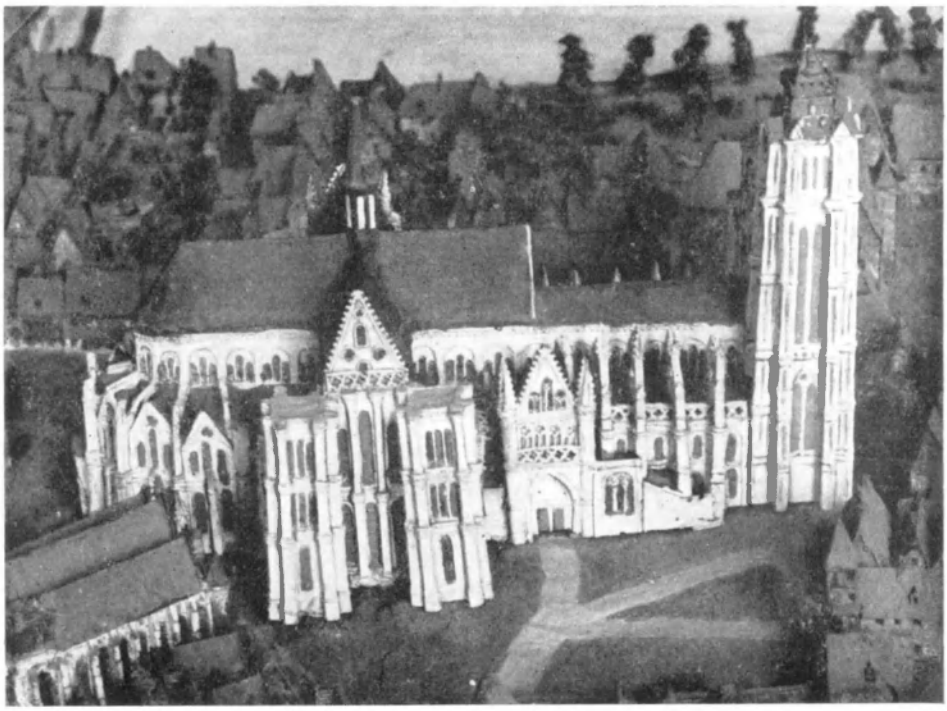

Fig. 13. — **La cathédrale d'Arras d'après le plan-relief de la ville, 1718 (flanc nord).**
Cl. Plouvier (Arch. phot. du musée d'Arras).

fenêtres simples aux bas-côtés, des fenêtres triplées aux tribunes et, au dernier étage, des triplets encadrés d'un arc de décharge. Un toit en appentis s'adossait au triforium. Les chapelles comptaient deux étages — l'un au niveau des tribunes — comme celles de Saint-Remi de Reims, de Notre-Dame à Valenciennes, des cathédrales de Laon, Soissons et Cambrai. Elles se différenciaient sur ce point de monuments tels que Saint-Vincent de Soignies, Sainte-Gertrude de Nivelles et l'abbatiale de Messines où les absidioles n'avaient qu'un rez-de-chaussée. Au point de jonction de l'arête des grands combles, c'est-à-dire au-dessus de la croisée, s'élevait une assez courte flèche en charpente qui avait remplacé un ouvrage similaire détruit dans l'incendie de 1572 (1).

La façade du croisillon méridional comportait une zone centrale très élevée, flanquée de deux ailes basses. Au milieu deux rangées de trois fenêtres, correspondant respectivement au rez-de-chaussée et aux étages supérieurs, alternaient avec des contreforts. La baie médiane de la rangée du haut était plus longue que ses voisines. Au-dessus se superposaient la tablette de la corniche — portée par des modil-

(1) Voir LESTOCQUART, *Recueil des épitaphes*, dans l'*Epigraphie cit.*, VII, 2.

lons —, une galerie à ciel ouvert bordée d'une balustrade ajourée où des losanges emboîtaient des quatrefeuilles, enfin un pignon aigu, planté en retrait entre deux clochetons, percé d'une porte et de quelques oculi. Des crochets garnissaient le rampant du pignon et les arêtes des clochetons. Les ailes correspondaient aux bas-côtés; il y avait une fenêtre au rez-de-chaussée, un triplet au niveau des tribunes et un demi-pignon épousant l'inclinaison du toit en appentis. La façade du bras nord était identique à la précédente dans sa partie centrale, sauf la suppression des clochetons (1). Deux tours y masquaient les collatéraux et s'arrêtaient au niveau de la corniche du grand comble; d'après Terninck (2) celle du nord-est portait le nom de saint Pierre et l'autre celui de Notre-Dame. Par leur saillie prononcée elles projetaient sur le corps central de larges zones d'ombre. J'ai déjà dit qu'elles contenaient dans le bas deux chapelles éclairées par une fenêtre sur chaque face. On y comptait en outre deux étages munis de triplets (3). Pas de charpente, mais des terrasses couvertes de plaques en plomb; « ce fut, nous dit encore Terninck (4), sur les plombées de ces tours » ou sur celles des nefs latérales qu'avaient été disposés de grands » réservoirs dans lesquels se déversaient toutes les eaux des toits, » destinées à combattre les incendies ». A en juger par ces nombreuses ouvertures, les tours se présentaient au XVIII[e] siècle telles qu'on les avait primitivement conçues, le constructeur n'ayant certes pas eu l'intention de leur donner plus de hauteur. Quant aux pignons, aux balustrades et aux clochetons, ils accusaient un style beaucoup plus avancé; on les avait sans doute renouvelés à la fin du XIV[e] siècle ou après l'incendie de 1572 (5).

La répartition des baies aux façades du corps central ne laisse point de nous révéler une intéressante particularité de la structure interne. Le triplet inférieur avait pour mission d'éclairer les trois travées du collatéral qui, le plan nous l'enseigne, faisait retour au revers du frontispice. On ne comptait au-dessus qu'un seul rang de fenêtres : celle du milieu, beaucoup plus allongée que ses voisines, correspondant à elle seule aux trois étages de la bâtisse. On est donc obligé d'admettre qu'à cet endroit les tribunes, voûtées ailleurs, étaient découvertes et

(1) Sur son dessin Posteau a remplacé la balustrade en pierre par un garde-fou en bois ou en fer.

(2) Voir la légende du plan publié par cet auteur en tête de son *Essai*.

(3) Le plan-relief nous montre des triplets aux premier et second étages, tandis que Posteau a dessiné au premier trois arcades aveugles, celle du milieu encadrant seule une petite fenêtre. Je préfère la le on du plan-relief car Posteau m'a l'air d'avoir interprété les détails à sa façon. Il a gratifié de remplages suspects les fenêtres du rez-de-chaussée du transept et du déambulatoire ; il n'a pas figuré les combles des tribunes du chœur dont l'existence paraît pourtant certaine ; enfin il a planté entre les pignons desdites tribunes des colonnes surmontées de boules et qui semblent fantaisistes.

(4) *Op. cit.*, 35.

(5) En Artois on a bâti des balustrades semblables à celles d'Arras jusqu'à la fin du XVI[e] siècle au moins ; exemples à St-Bertin de St-Omer (vers 1320-vers 1500), à la collégiale Notre-Dame dans la même ville (fin du XIV[e] s.-vers 1515), aux clochers de Merck-St-Liévin (fin du XVI[e] s.) et de Wismes (probablement postérieur à 1543). Il y a encore des quatrefeuilles sur la balustrade de la tour de St-Pierre d'Aire, reconstruite vers 1735-1750.

n'avaient d'autre coiffure que les voûtes du vaisseau principal. Cela n'a rien de surprenant, car telle est la solution qu'on adopta vers 1090 au transept de la cathédrale de Winchester et soixante-dix ans plus tard à celui de Laon : monuments apparentés de fort près au nôtre.

La façade des croisillons évoque des prototypes bien antérieurs à l'âge gothique. Les éléments caractéristiques nous en sont fournis par les fenêtres réparties en deux étages, groupées par trois sur chaque rang et séparées par des contreforts. Nous reconnaissons ici, *mutatis mutandis*, l'ordonnance imposée aux croisillons de l'abbatiale de Saint-Riquier à la fin du VIII^e^ siècle. Ici, à en croire du moins une miniature médiévale maintes fois reproduite, on comptait six fenêtres distribuées sur deux rangs que séparait une série d'oculi. Quoique fissent défaut les contreforts et le pignon, on ne me contredira sans doute pas si j'avance que la formule arrageoise y existait déjà à l'état embryonnaire. Le thème évolua dans le nord de la France, la Normandie, l'Angleterre et la Belgique occidentale, mais non sans se modifier en chemin. Les oculi disparurent assez vite, peut-être avant que se fût constituée l'architecture romane, et l'on alla parfois jusqu'à réduire le nombre des étages de fenêtres à un seul; en revanche on coiffa d'un pignon l'ensemble de la composition. Ainsi se présentent les transepts de Saint-Vincent à Soignies et de Sainte-Gertrude à Nivelles qui virent le jour dès le XI^e^ siècle, des cathédrales de Norwich et Peterborough qui remontent au début du XII^e^, de Saint-Donatien de Bruges qu'on dut bâtir vers 1150-1160, de la cathédrale de Lisieux et de la Trinité de Fécamp qu'on éleva au déclin du même siècle, enfin de l'abbatiale picarde de Ham, érigée à une date proche de 1200, sans compter plusieurs églises postérieures (1). Il arrive que la baie centrale des triplets soit plus longue que celles qui l'encadrent; tel est le cas à Bruxelles, Arras, Lisieux et Ham. On voit également, çà et là, des contreforts diviser la façade en travées verticales et séparer chaque fenêtre de ses voisines comme à Arras encore : exemples à Nivelles, Soignies, Norwich et Peterborough, sans compter la collégiale romane de Lautenbach en Haute-Alsace. Cette dispersion m'engage à conclure en faveur de traditions d'origine carolingienne qui se seraient maintenues jusqu'en plein âge gothique sur les deux rives de la Manche et du pas de Calais. Je me demande pourtant si Arras n'a quand même pas subi sur ce point une influence britannique. A vrai dire les contreforts intermédiaires y furent commandés par la structure interne puisqu'ils épaulaient les doubleaux des bas-côtés et des tribunes. Toutefois le canevas d'Arras s'apparente de si près à celui de Norwich et de Peterborough que j'hésite à formuler l'hypothèse d'une ressemblance fortuite. La cathédrale romane de Winchester me fournit d'ailleurs un argument supplémentaire : sauf le nombre des baies, disposées par deux sur trois étages, le frontispice des croisillons y est presque semblable, dans sa silhouette et son ossature, à celui du transept sud

(1) En Flandre (Lisseweghe), Artois (St-Pierre d'Aire), Picardie (St-Riquier) et surtout en Angleterre (cathédrales de Beverley, Ripon et Salisbury). On appliqua la formule du triplet aux croisillons d'églises romanes sises en d'autres régions, comme l'abbatiale de Vézelay, N.-D.-du-Port à Clermont-Ferrand et St-Austremoine d'Issoire.

d'Arras (1); or, coïncidence remarquable, ces croisillons sont eux aussi entourés d'un collatéral que surmontent des tribunes découvertes. Quoique la collégiale, à vrai dire bien plus ancienne, de Saint-Martin à Tours offrit auparavant des caractères généralement semblables, il est possible que le maître d'œuvre arrageois ait puisé, directement ou non, quelque inspiration dans les grandes basiliques anglaises.

* * *

La nef

La nef était un long vaisseau que côtoyaient deux bas-côtés : celui du midi jouxtant le cloître des chanoines, l'autre s'annexant un porche monumental et une chapelle y attenant. En tête se dressait un puissant massif destiné à porter deux tours jumelles. Le porche s'ouvrait entre deux bâtisses hors œuvre : la trésorerie située à l'angle du transept — j'en ai déjà parlé — et une pièce que Terninck a qualifiée de « magasin » (2). La chapelle avait pour patronne sainte Elisabeth (3). Je ne sais où loger les chapelles de l'Enfer et de la Visitation mentionnées dans l'inventaire de 1791 (4) et fixées, soit dans la nef, soit aux abords de la croisée (5). Huit portes donnaient accès au dehors : les trois portails de la façade principale, le portail du flanc nord, les portails qui unissaient le collatéral sud au cloître, enfin deux portes percées au pied des tours : l'une vers le nord et regardant l'entrée de l'enclos de la cathédrale, l'autre opposée à la précédente et assurant une communication directe avec l'évêché.

L'intérieur de la nef nous paraît mystérieux, faute de dessins et de descriptions antérieurs à la ruine. Les piles qui portaient les grandes arcades étaient toutes semblables, sauf celles qui séparaient les deux dernières travées et qui se composaient tout simplement de colonnes jumelées, selon le modèle offert par le chœur et le transept. Les autres épousaient en plan le tracé d'un losange, ce qui ne nous donne pas d'indication précise sur leur âge (6). Aux dires de Terninck elles étaient flanquées de quatre colonnes fortes alternant avec autant de colonnes faibles, les plus grosses correspondant assurément aux

(1) Voir un dessin du transept de Winchester dans BOND, *Introduction*, II, 568.

(2) Cf. le plan publié en tête de son *Essai*.

(3) FOURNIER, *Chapelles et autels*, 291.

(4) Publié par LORIQUET, *Le trésor d'Arras*. 175.

(5) Elles occupaient une place assez importante car leurs meubles étaient relativement nombreux. Je me demande si la première ne se logeait pas dans l'angle des murs des collatéraux du croisillon N. et de la nef, et si la seconde n'avait pas pris la place de la chapelle Ste-Elisabeth.

(6) Dans le N. de la France le pilier dont les contours dessinent au moins approximativement un losange, a pris corps dès le XI[e] siècle. J'en connais des exemplaires romans à St-Bertin de St-Omer et a l'abbatiale de Berteaucourt-les-Dames (Somme). Les plans anciens nous apprennent qu'il y en avait aussi dans la nef et le transept de la cathédrale de Cambrai qu'on rebâtit de fond en comble après l'incendie de 1148. On peut en citer d'autres, qui remontent seulement à la fin du XII[e] siècle et au XIII[e], dans la collégiale d'Eu, les cathédrales de Meaux, Noyon et Rouen, les abbatiales de St-Denis et St-Vaast d'Arras.

arcades et aux doubleaux; les fûts tournés vers le vaisseau central montaient d'un seul jet jusqu'aux retombées des voûtes hautes (1). Aplaties, les moulures maîtresses des bases accusaient la fin du XII[e] siècle au plus tôt (2). Ces piles semblaient massives à qui les comparait à celles du sanctuaire (3). A en juger d'après l'ordonnance externe, trois étages surmontaient le rez-de-chaussée comme dans le reste de l'édifice : tribunes, triforium et fenêtres hautes. L'inventaire mobilier de 1791 nous apprend que les tribunes ne servaient alors que de magasins où l'on entassait des « bancs, bois, condélabres et vieux ustenciles » (4).

Le décor de cet ensemble nous échappe lui aussi presque totalement. Terninck a noté les arcades trilobées, soulignées de bancs en pierre, qui couraient au pied des murs des bas-côtés (5). Le dallage laissait place, au milieu de la nef, à un grand labyrinthe qui ressemblait beaucoup à ceux de la cathédrale d'Amiens et de la collégiale de Saint-Quentin; inscrit dans un cadre carré formé d'une « large bande de couleur », il se composait de pierres jaunes et bleues, mesurant environ 23 cm de côté et dessinant des octogones concentriques, dont le plus grand atteignait une longueur de huit mètres sur chaque face (6). J'ignore s'il y avait des ornements ou des inscriptions sur la pierre centrale et sur les écoinçons. A l'extrémité de la nef quatre piliers portaient l'effigie de saint Michel et de trois bienfaiteurs de l'église : le roi Charles VI, le duc de Bourgogne Philippe le Hardi et l'évêque Jean Canard. Peintures murales ? Tableaux sur bois ou sur toile ? On ne nous l'a pas dit, sauf au sujet des deux princes, mais j'opine pour quatre statues montées sur consoles. En 1726 le chapitre résolut de les faire peindre ou repeindre toutes (7). Les figures du duc et du roi, signalées par le chanoine Lestocquart (8) qui mourut en 1638, et décrites quinze ans auparavant par le voyageur du Buisson-Aubenay (9), ont été dessinées par Garnerey sur le croquis représentant le jubé.

(1) TERNINCK, *Essai*. 42 ; ce tracé est confirmé par les plans de l'édifice.

(2) « L'on y sentait déjà la forme ovale et le penchant vers la moulure prismatique » (*ibid.*).

(3) « L'édifice de l'église est beau, vaste. La grande nef a des piliers massifs », écrivait au XVIII[e] siècle le F. CONSTANTIN qui vanta ensuite l'extraordinaire « délicatesse » des colonnes du transept et du chœur ; voir son *Hist. d'Artois*, IV, 542. Les piles composées de la nef étaient forcément plus grosses que ces colonnes jumelées, tout en ayant sans doute une hauteur équivalente : c'est-à-dire 8 ou 9 m environ. Il est donc naturel qu'elles aient paru lourdes. L'une d'entre elles reçut des ornements supplémentaires, mais énigmatiques car un contemporain du F. Constantin a noté : « L'édifice de » l'église est beau et il eût été accompli si l'ouvrier ne fut venu à mourir, duquel le portrait est dans un pilier, vis à vis le portail du cloitre » (Bibl. d'Arras, ms. 1267, fol. 122). Je ne sais rien de cette légende.

(4) LORIQUET, *Le trésor d'Arras*, 179.

(5) TERNINCK, *loc. cit.*

(6) *Ibid.*, 56 ; voir la planche en face de la p. 54.

(7) C. LE GENTIL, *Le vieil Arras*, 173.

(8) *Recueil des épitaphes*, dans l'*Epigraphie*, *cit.*, VII, 3.

(9) « Devant lequel [doxal], contre les deux premiers piliers de la nef, sont en » statues priantes : au droit pilier le roy Charles sixième, armé de toutes pièces, et au

Voyons maintenant l'extérieur. Dans leurs grandes lignes les façades latérales reproduisaient l'ordonnance des croisillons. Les fenêtres s'y superposaient sur trois rangs : celles des collatéraux et des tribunes peut-être étrésillonnées par des remplages (1), celles du vaisseau central groupées en triplets sous un arc de décharge. Le portail de l'*Agnus Dei*, l'un de ceux qui donnaient dans le cloître, était « simple et très peu garni d'ornements » (2). Nulle trace d'arcs-boutants internes ou de murs-boutants, mais des arcs-boutants externes épaulaient la nef un peu au-dessous de la corniche à modillons : l'arc, extradossé d'un rampant par l'intermédiaire d'un muret ajouré (3), s'appuyait sur une culée amortie en bâtière, au flanc méridional, ou lestée, sur le flanc opposé, d'un pinacle garni de crochets sur les arêtes. Une balustrade également à claire-voie couronnait le mur des tribunes et cachait le toit en appentis qui s'adossait au triforium; elle dessinait une frise de quatrefeuilles probablement cernées de losanges. Le grand comble, assez aigu, était semblable à celui du transept et du chœur; il butait contre un haut pignon, planté derrière le porche septentrional, et se continuait jusqu'aux tours par une toiture très obtuse et par conséquent beaucoup plus basse (4). L'incendie de 1571-1572 est certainement à l'origine de cette anomalie. Comme le clocher central disparut à cette occasion dans les flammes, nul doute que les combles aigus résultaient de la campagne de restauration accomplie à la fin du XVI[e] siècle. Mais le comble bas des premières travées de la nef ? Avait-il échappé au feu et remontait-il au Moyen Age ? Je ne sais au juste. Notons cependant que les travaux en question traînèrent en longueur, jusqu'en 1612 ou au delà, sans doute en raison de la pauvreté de la fabrique. Ne se serait-on pas avisé d'achever la couverture aux moindres frais, en décidant avant terme d'en abaisser notablement la hauteur pour économiser les matériaux ? La conjecture n'est pas moins plausible.

La façade regardant le sud disparaissait partiellement derrière le cloître des chanoines qui y adossait une de ses galeries. L'autre projetait quelques annexes en avant-corps et principalement un portail monumental. Cette entrée somptueuse occupait le rez-de-chaussée d'un pavillon rectangulaire qui s'appuyait contre le bas-côté et les tribunes de la nef. Au-dessus du porche très profond une salle assez vaste contenait jadis, au rapport de Terninck, « un four où avaient été cuits les » vitraux... de l'église ». On dit aussi, ajoutait mon prédécesseur, qu'on y cuisait le pain d'autel destiné aux « sacrifices » (5). Un comble en bâtière couvrait le tout. Le frontispice, encadré de deux tourelles

» gauche le bon duc Philippe de Bourgongne, aussy armé, mais ayant un manteau long » par dessus ses armes » (*Itinerarium*, fol. 58). On a déjà vu, dans une citation du même ouvrage, que le « pilier du roy » se dressait en bordure du bas-côté S. de la nef, en face du portail percé dans l'angle du croisillon méridional.

(1) Les remplages, figurés sur le dessin de Posteau, manquent sur le plan-relief.

(2) Terninck, *op. cit.*, 36.

(3) J'ignore quel était le dessin de ces ajours.

(4) Les combles étaient revêtus de plomb avant l'incendie de 1571-1572.

(5) Terninck, *op. cit.*, 42.

coiffées de clochetons, était fort élégamment décoré (1). Il étageait un portail richement sculpté, une rangée de fenêtres donnant sur une galerie à ciel ouvert que bordait une balustrade ajourée (2), enfin un pignon percé de baies disposées en escalier, c'est-à-dire dont la longueur croissait et diminuait en même temps que les rampants de la muraille (3). De fines arcades aveugles et superposées meublaient les tourelles. D'étroites fenêtres allégeaient les clochetons. Des crochets peuplaient les arêtes des flèches et du pignon. Enfin des médaillons ou petites roses garnissaient les écoinçons du portail. Ce dernier, appelé — paraît-il — le « portail doré » parce qu'on avait rehaussé d'or la statue du trumeau (4), échafaudait au-dessus de ses baies jumelles un tympan plein. J'examinerai les ornements à la fin du présent chapitre.

Tout cela accuse une époque assez avancée : probablement la fin du XIII[e] siècle ou le XIV[e]. On se demande quelles raisons poussèrent les chanoines à édifier en cet endroit le plus riche et le plus monumental portail de la basilique. C'est sans doute parce que la façade principale manquait de recul à cause du voisinage de l'hôtel épiscopal, tandis que le flanc nord, précédé d'un large terre-plein, se dressait en face de l'entrée de l'enclos capitulaire. Le croisillon septentrional n'ayant pas d'issue, on se rabattit sur la nef. D'ailleurs on connaît d'autres exemples d'une pareille anomalie, suggérée par des motifs identiques ou du moins analogues, en des églises remontant parfois à l'âge roman, parmi lesquelles je relève Saint-Wulmer et Notre-Dame de Boulogne, la collégiale de Saint-Omer, les cathédrales de Thérouanne et Bordeaux. Le portail majeur s'adossait au transept à Saint-Omer, Thérouanne et Bordeaux; il jouxtait la nef à Bordeaux encore (5) et dans les deux basiliques boulonnaises. La formule se diffusa jusqu'aux églises paroissiales des bourgs et des villages, notamment dans la région picarde (6). L'église-mère du diocèse d'Arras ne fit-elle pas en

(1) Le dessin de Posteau, qui est loin d'être un chef-d'œuvre d'exactitude et de précision, ne paraît pas le représenter fidèlement ; il lui donne notamment une hauteur qui me semble excessive. Je préfère me fier au plan-relief où le décor n'est toutefois qu'esquissé, l'échelle étant trop petite pour s'accommoder de la représentation des menus ornements. On complètera ce document à l'aide d'un tableau du XVI[e] siècle : le miracle de la Ste-Chandelle conservé dans la cathédrale actuelle et publié par l'abbé LESTOCQUOY dans son *Ancienne cathédrale d'Arras*, p. 98, puis dans l'*Exposition de N.-D. des Ardents*, pl. I. Là aussi l'artiste arrangea les choses à sa façon : il a remplacé le croisillon N. par le porche voisin hypertrophié ; mais, à part cela, il a l'air d'avoir exactement reproduit les tourelles, la façade de l'étage et le pignon.

(2) La maquette du plan-relief nous montre des quatrefeuilles semblables à ceux des balustrades précédemment décrites, tandis que sur le tableau précité les quatrefeuilles s'emboîtent en des panneaux carrés.

(3) Les fenêtres de l'étage et du pignon étaient garnies de remplages reposant sur un meneau central.

(4) TERNINCK, *Arras*, 118. « Entre les deux portes... du portail, écrivait au XVII[e] » siècle DU BOISSON-AUBENAY, il y a un pilier rond de presque un pié de diamètre et en- » viron 4 ou 5 de hauteur, de roux et blanc sale véneux que l'on croit estre de marbre » fusile » (*Itinerarium*, fol. 68).

(5) A Bordeaux le grand portail latéral de la nef, œuvre du XIII[e] siècle, est antérieur au portail du croisillon N., non moins monumental.

(6) Il y en avait des spécimens caractéristiques en Artois (Ablain-St-Nazaire, Ecoust-St-Mein, Fressin, Richebourg-St-Vaast), en Ponthieu (Douriez), en Vimeu (Ga-

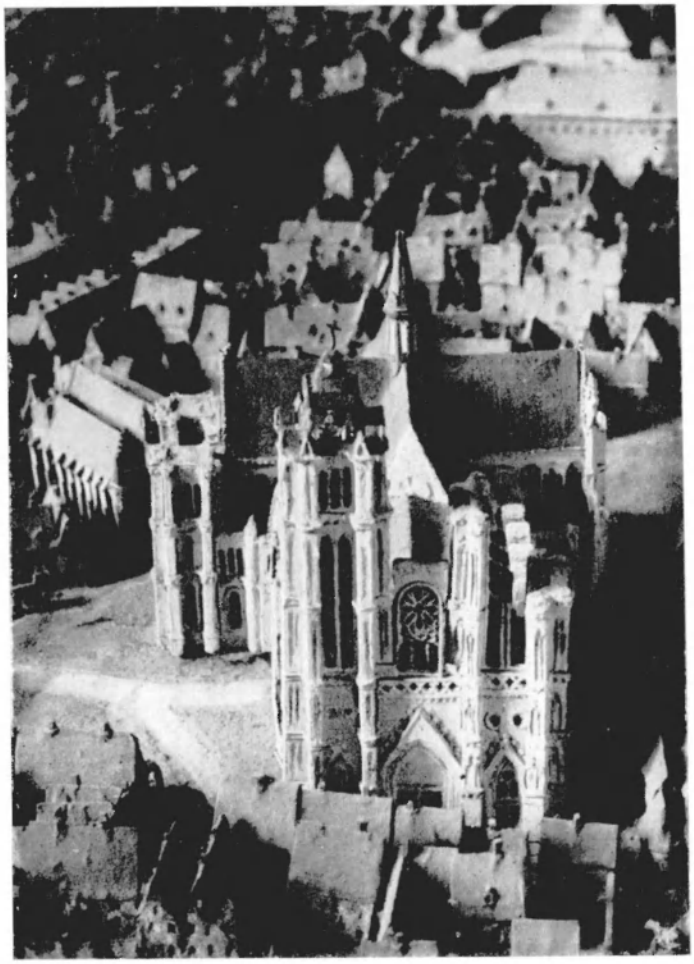

Fig. 14. — **Façade de la cathédrale d'Arras d'après le plan-relief de la ville, 1718.**
Cl. Plouvier (Arch. phot. du musée d'Arras).

ce domaine école dans la région ? Je suis assez tenté de le croire, surtout à l'égard des porches latéraux, rares en Flandre, en revanche très nombreux dans les campagnes d'Artois et de Picardie, où presque tous virent le jour à l'époque flamboyante. Je ne veux pas dire par là que le maître d'œuvre arrageois créa un prototype plus ou moins fidèlement reproduit, mais seulement qu'il lança une mode régionale.

La façade occidentale se dressait en bordure d'un vrai cul-de-sac : la placette triangulaire qui aboutissait à l'entrée de l'évêché. Il était donc difficile, faute de recul, de la contempler dans son intégrité. Le

maches), en Amiénois (Conty) et en Vermandois (Monchy-l'Agache) : tous de l'époque flamboyante.

seul document ancien qui nous la représente est, à ma connaissance, le plan-relief de 1718. Par malheur cette source, que j'ai considérée jusqu'ici comme digne de confiance, me semble maintenant appeler de graves reproches, sinon dans les détails, du moins dans les proportions respectives des étages. Celles-ci me paraissent effectivement faussées, à tort ou à raison. Il n'est à mon avis guère admissible, même sur la foi de ce plan, que le rez-de-chaussée de la façade et des tours ait reçu la même hauteur que le vaisseau central et que la fenêtre d'axe ait été reléguée au niveau des combles de la nef. Malgré ses inexactitudes le dessin de Posteau (1) mérite plus de créance, tandis que la restitution de Terninck (2) suggère des compliments équivalents. Je m'en tiendrai donc par prudence aux grandes lignes.

Outre les tours, nous distinguons sur cette façade un rez-de-chaussée percé de trois portails et un étage ajouré d'une fenêtre dans l'axe du monument. Par contre la division verticale, accusée par de puissants contreforts, était tripartite : un corps central encadré de deux tours masquant les bas-côtés. Nous reconnaissons ici le type classique de la grande façade gothique de l'école proprement française, avec son triple portail, sa large baie médiane et ses clochers jumeaux. Chose digne de remarque car, si la Picardie a fait sien ce thème au XII^e^ siècle ou au début du suivant, l'Artois l'a repoussé tandis que les Pays-Bas l'abandonnaient avant la fin du Moyen Age. Je ne saurais citer dans tout l'Artois plus d'une autre église qu'on ait gratifiée de tours géminées au frontispice : c'est l'abbatiale de Mont-Saint-Eloi, construite en plein XVIII^e^ siècle. Ceci dit, passons à l'analyse.

Les trois portails, profondément ébrasés, groupaient chacun deux baies accouplées et se coiffaient de gables pleins, garnis de crochets sur les rampants. Ceux de droite et de gauche paraissent avoir été semblables; leur tympan, assez élevé, était vitré et meublé d'un remplage où une rose s'appuyait sur deux formes, comme au portail méridional de la cathédrale de Thérouanne, monté vers 1280. Le portail majeur avait un tympan plein; j'y reviendrai bientôt. Deux oculi ou petites roses s'ouvraient au frontispice de chaque collatéral, entre le gable et la galerie à ciel ouvert qui, placée à mi-hauteur de la façade, la traversait d'un bout à l'autre (3); une balustrade ajourée de quatre-feuilles côtoyait ce passage. Au-dessus s'épanouissait la monumentale fenêtre d'axe où trois formes supportaient une rose rayonnante. Un mur terminé horizontalement cachait la toiture de la nef.

Des tours, celle du sud ne fut qu'amorcée; jusqu'à la Révolution elle brandit mélancoliquement vers le ciel ses moignons de pierre. A en juger par le peu qu'on en réalisa, elle aurait dû reproduire le modèle de sa voisine. Celle-ci, haute de 75 mètres environ, offrait une ordonnance assez curieuse. De robustes contreforts l'épaulaient jusqu'à

(1) Je rappelle que ce dessin ne reproduit toutefois que l'élévation septentrionale.

(2) TERNINCK l'a publiée dans son *Arras*, pl. 31-32. Elle est fondée sur des documents que l'auteur, à son habitude, négligea d'indiquer, si bien qu'il m'est impossible d'en faire la critique.

(3) Le dessinateur de Terninck a logé une galerie bordée d'arcades entre la précédente et les oculus.

la corniche, meublés d'arcades superposées qui cernaient peut-être des statues au niveau du rez-de-chaussée. Elle comptait deux ou, plus probablement, trois étages (1) au-dessus d'un rez-de-chaussée très élevé (2). Le premier ou plutôt second étage, éclairé sur chaque face par deux longues fenêtres, contenait assurément le beffroi des cloches. Le dernier étage, beaucoup moins élancé, ceinturé à sa base d'une balustrade à quatrefeuilles, était ajouré de quatre groupes de triplets (3). J'imagine qu'on le bâtit après coup et que, dans le projet primitif, l'étage du beffroi était comme d'habitude le dernier. Un comble de charpente à ressauts, assez inélégant, coiffait l'ouvrage; c'était, je pense, une addition du XVI^e^ siècle ou du suivant qui, si j'interprète convenablement les dires du chanoine Lestocquart, prit la place d'une flèche en maçonnerie (4).

Les détails nous échappent, car il était quasi-impossible de les figurer sur le plan-relief dont l'échelle est petite. Cela rend singulièrement difficile la description des deux portails auxquels on avait donné une importance particulière : à savoir celui du milieu dans la façade occidentale et celui du flanc nord. Examinons sur ce point nos sources rangées dans l'ordre chronologique. L'église arrageoise de Notre-Dame-des-Ardents abrite actuellement un tableau du XVII^e^ siècle représentant l'histoire du saint Cierge (5). L'artiste anonyme a juxtaposé sur la toile trois éléments disparates : un portail entre un paysage de fantaisie et l'autel bâti dans la cathédrale par le vicaire général Antoine Richebé. Il a donné à son portail l'ordonnance classique du XIII^e^ siècle; trois statues sur chaque pied-droit (6) et un tympan à trois registres. Au siècle suivant l'architecte Posteau, dessinant l'élévation septentrionale de notre basilique, a figuré le portail latéral de façon assez différente : deux statues au pied de chaque jambage et un tympan surélevé à cinq registres. Quelques dizaines d'années après la ruine totale Terninck s'efforça de reconstituer l'édifice disparu en utilisant, avec une méthode et une critique insuffisantes, des documents qu'il a négligé d'indiquer

(1) Deux étages selon le plan-relief où, à en juger d'après les fenêtres latérales, le rez-de-chaussée était à lui seul aussi élevé que la nef, ce qui semble fort étrange. Posteau a dessiné deux fenêtres superposées, nous suggérant ainsi l'existence d'un étage intermédiaire au niveau des fenêtres hautes du vaisseau central. Il a donné à celle du bas une hauteur encore considérable et ouvrit au dessous une porte encadrée de bossages, dans le style de la seconde moitié du XVI^e^ siècle ou du XVII^e^ ; cette porte est d'ailleurs marquée sur le plan terrier.

(2) Qui, selon l'hypothèse la plus vraisemblable, inspirée de Posteau, aurait eu une hauteur égale à celle des collatéraux et tribunes additionnés. On eût donc arrêté les tribunes de la nef contre le mur oriental des tours, plutôt que de les prolonger jusqu'au revers de la façade.

(3) D'après le plan-relief et le dessin publié par Terninck. Posteau nous montre au flanc N. une série d'arcades entrecroisées.

(4) « Le grand clocher est imparfait car, selon le proujet, il doit estre eslevé deux » fois aussy large qu'il n'est présentement et si haut qu'une seule pierre quarré le devoit » couvrir » (LESTOCQUART, *Recueil des épitaphes*, dans l'*Epigraphie*, VII, 2). En 1623 il était couvert en plomb (DU BUISSON-AUBENAY, *Itinerarium*, fol. 68. En 1489 le capitaine de la Cité ordonna d'y faire le guet (extr. des *Mémoires* du P. IGNACE, *op. cit.*, 16).

(5) Cf. LESTOCQUOY, *Exposition de N.-D. des Ardents*, p. 2 et pl. 5.

(6) Le jambage de droite est représenté en entier tandis que, sur celui de gauche la statue du fond est seule visible.

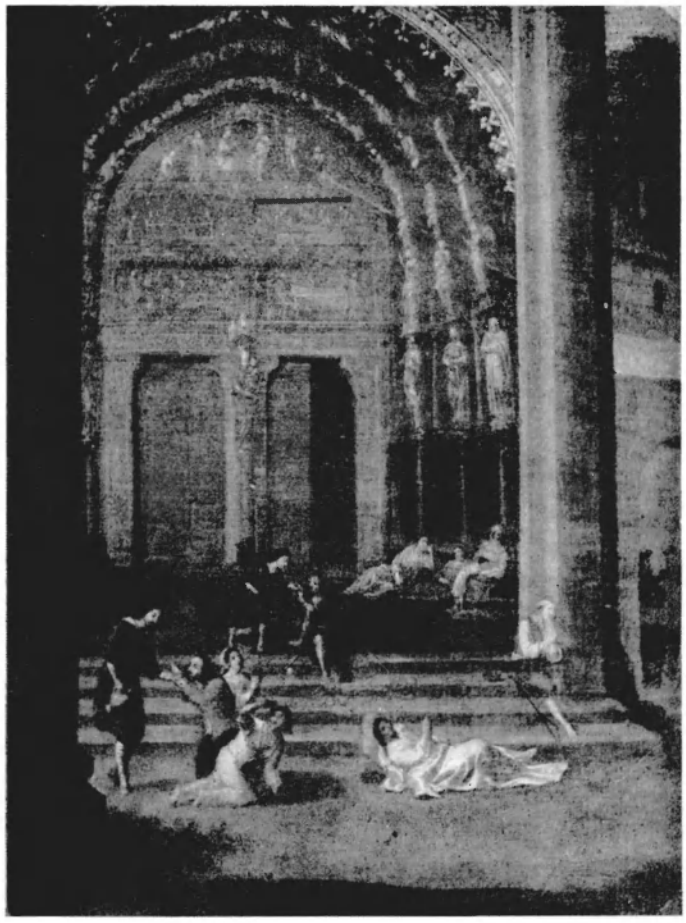

Fig. 15. — **Portail principal de la cathédrale d'Arras d'après un tableau de la confrérie de N.-D. des Ardents, XVII^e siècle.**

Cl. Plouvier (Arch. phot. du musée d'Arras).

précisément et dont la valeur est par conséquent fort incertaine (1). Il a publié une vue du flanc nord (2) où le portail en question est semblable au portail majeur, tel qu'il a reproduit plus loin, mais il a négligé de le décrire, sauf à nous apprendre qu'une Vierge portant l'Enfant s'adossait au trumeau et qu'on reconnaissait un arbre de Jessé parmi les autres sculptures (3). Il a donné (4) une « vue du » grand portail entre les tours, d'après un tableau de M^r Maurice

(1) Il ne me paraît pas douteux qu'il se soit servi notamment du dessin de Posteau.

(2) « D'après divers dessins et tableaux anciens » (pl. 2 de son *Essai*).

(3) *Ibid.*, p. 35, et *Arras*, 118.

(4) *Essai*, pl. 4. Cette vue s'accorde avec la restitution de la façade O. qu'il a publiée, « d'après des dessins confiés par Mr Nocq-Deusy et autres », dans son *Arras*, pl. 31-32.

» Colin » et qui ressemble fort à ce que nous montre la toile du saint Cierge. Il a décrit ledit portail conformément à la vue en question (1). J'en conclus que sa restitution du portail nord est erronée.

Le « grant portail » était peuplé de statues dont six furent mentionnées nommément dans un acte de 1402 : celles de saint Jean-Baptiste, d'Abraham, de Moïse, de Notre-Dame, de Daniel et de Jonas auxquelles attenaient quatre fiefs énigmatiques (2). Quel est ce portail ? Celui de l'ouest ou celui du nord dont les dimensions étaient sans doute plus considérables ? J'opte *a priori* pour le premier, mais non sans quelques réserves. Quoi qu'il en soit, il s'agit sans nul doute ici d'effigies appuyées contre les piédroits. Il y a pourtant, dans cette énumération dont j'ai respecté l'ordre, quelque chose d'étonnant. Que vient faire la Mère-Dieu dans cette assemblée ? Les artistes médiévaux ne groupaient pas leurs personnages au petit bonheur; ils obéissaient au contraire à d'impérieuses traditions et, en l'espèce, à un programme dicté par un clergé savant en théologie. Tout se tient dans les ensembles iconographiques qu'ils nous ont laissés. Chaque élément y est justifié par un texte vénérable qui en a déterminé le choix et l'emplacement : l'Ecriture, les vies et miracles des saints, les œuvres des Pères de l'Eglise et des commentateurs en renom. J'imagine donc que la Vierge, loin de se mêler aux Patriarches et aux Prophètes, se dressait comme d'habitude à l'écart : non sur les montants, mais au trumeau. Une statue manquerait donc sur la liste, pour compléter une symétrie que les règles du temps rendaient obligatoire (3).

Je serai bref sur le portail nord. A en croire le dessin de Posteau, où la fantaisie n'est point exclue et où le tympan est manifestement surélevé de façon excessive, ledit tympan se divisait en cinq registres meublés : le premier de médaillons (?) formant une frise, le second d'une scène mystérieuse, les trois derniers d'arcatures abritant des personnages en pied. D'autres personnages debout, également logés en des arcades, s'adossaient aux jambages. Au-dessus s'arrondissaient des voussures garnies de festons ajourés. Je rappelle, d'après Terninck, que certaines de ces figures représentaient l'arbre de Jessé et que le trumeau portait une Vierge tenant l'Enfant dans ses bras. Si Posteau ne nous a pas trompés, l'ouvrage accusait le style de la fin du XIII^e^ siècle ou du XIV^e^ (4).

Le portail principal nous est quand même beaucoup mieux connu grâce à Terninck (5) et au tableau de l'histoire du saint Cierge. Trois

(1) *Essai*, p. 37.

(2) « ...Quatre fiefs seans et estans au grant portail de l'eglise d'Arras : est assavoir les deux au lez desoux saint Jehan Baptiste, Abreham et Moyses le cornu, et les deux autrez au lez desoux Nostre Dame, Daniel et Jonas » (chanoine FOURNIER, *Précisions sur les dates*, 283).

(3) M. l'abbé LESTOCQUOY croit néanmoins qu'il y avait deux statues de la Vierge : une au trumeau, l'autre contre les jambages (*L'ancienne cathédrale d'Arras*, 105).

(4) « ...Au portail qui donne sur l'Atre force statues de roys, avec longues chevelures par tresses séparées et ondées » (DU BUISSON-AUBENAY, *loc. cit.*). Et l'auteur d'ajouter en marge, mais sans fournir la moindre référence, que ce portail fut « basti par St Louis ».

(5) La description qu'il en a publiée à la p. 37 de son *Essai* est, à quelques détails.

registres se partageaient le tympan. Ils illustraient un sujet bien connu : le triomphe de Notre-Dame (1). En bas à gauche nous reconnaissons facilement la mort de la Vierge au milieu des Apôtres; un homme s'incline sur la mourante : c'est sans doute le Christ qui recueille l'âme de sa mère, selon une vieille légende byzantine reproduite à la façade d'Amiens. A droite les Apôtres conduisent le corps à sa dernière demeure, deux d'entre eux portant le cercueil. Au second étage et à gauche, deux anges pieusement agenouillés veillent sur le tombeau, paré ainsi qu'une châsse. M. Vanuxem, qui ne connaît pas d'autre exemplaire de cette scène, a noté (2) : « Cette touchante idée » de faire garder par les anges le corps virginal dans l'attente de la » résurrection, montre un enrichissement curieux du thème présenté à » Senlis sous sa forme la plus simple ». A droite c'est la résurrection : deux anges se préparent à saisir avec respect le corps déjà sorti du sépulcre. Enfin, au sommet, Marie, assise sur un trône, couronne en tête, reçoit la bénédiction du Sauveur; la mère et le fils, réunis sous un dais, sont encadrés de quatre anges. C'est ici la formule de Senlis, de Chartres et d'Amiens. Les anges se pressent sur les voussures, constituant le chœur céleste qu'a paraphrasé Dante et que Fra Angelico peignit avec amour (3). Comme au portail nord la voussure externe est soulignée d'une dentelle de festons ajourés.

Les grandes statues ressortissaient à un thème différent, mais complémentaire du précédent. Toutes, dressées sur pied, étaient montées sur des colonnettes et coiffées de dais; celles des piédroits en outre séparées l'une de ses voisines par d'autres colonnettes. La Mère-Dieu occupait le trumeau : le chef couronné, l'Enfant posé sur le bras gauche. Les six personnages plantés sur les jambages étaient — je le rappelle — saint Jean-Baptiste, Abraham, Moïse, Daniel et Jouas, auxquels il convient sans doute d'ajouter David sur la foi du dessinateur de Terninck, qui a représenté un roi. L'ordre adopté me paraît incertain, toutefois David — si c'est bien lui — aurait meublé la première niche de gauche en entrant. La présence en ce lieu du Précurseur, des Patriarches et du plus illustre des souverains d'Israël n'a rien d'étonnant. On a choisi les plus grands hommes de l'Ancienne Loi : préfigures du Sauveur, annonciateurs du Messie depuis les âges les plus lointains. On les a groupés en cortège pour les associer à la gloire du divin Maître (4). Tout cela est bien connu. On en trouve des exem-

près, conforme au dessin de la pl. 4 du même ouvrage, laquelle offre quelques menues différences avec le tableau du saint Cierge.

(1) M. J. VANUXEM a décrit et judicieusement commenté ce portail dans ses *Portails de la cathédrale de Cambrai et de St-Nicolas d'Amiens*, 98. Le thème du couronnement de la Vierge semble avoir été importé d'Angleterre au XII[e] s. (ZARNECKI, *The coronation of the Virgin*, 1 sqq.).

(2) *Ibid.*, 100.

(3) Terninck a prétendu, à tort ou à raison, qu'il y avait 12 anges et 21 saints. La présence de ces derniers n'eût point contrevenu aux règles iconographiques du thème.

(4) Admettant que l'ordre adopté par le rédacteur de 1402 correspondait à la réalité, M. LESTOCQUOY en a tiré d'ingénieuses conclusions (*loc. cit.*) : « Mais pour les » trois personnages représentés à Arras, écrit-il, on ne peut douter que leur choix n'ait » été dicté par un sentiment plus précis encore, celui des trois âges du monde avant le » Christ, division de l'histoire du monde que le moyen âge aima et que l'on trouve exposé

ples aux portails de Senlis, de Chartres et de Reims; on en trouvait d'autres, plus proches de nous, mais actuellement détruits, à la cathédrale de Cambrai et à Saint-Nicolas d'Amiens (1). Or à Senlis, Amiens et Cambrai ces hautes figures du Peuple Elu se juxtaposaient, de même qu'à Arras, à un tympan consacré au triomphe de Marie. On se demande pourtant ce que venaient faire ici Daniel et Jonas. Daniel, sorti indemne de la fosse aux lions, n'était-il pas considéré au Moyen Age comme une préfigure de l'Immaculée Conception (2) ? Oui, mais Jonas ? Faut-il croire que, sorti vivant de la baleine, il symbolisait la Vierge échappant au péché originel (3) ou bien, ce qui est à peu près la même chose, émigrant intacte de ce bas monde ? La conjecture est séduisante. Si elle est juste, les grandes statues d'Arras nous offraient l'illustration de deux thèmes différents : les hérauts du Seigneur, pour reprendre la forte expression de saint Augustin, et les préfigures de Notre-Dame. On eût quand même conféré à l'ensemble une certaine unité, puisque ces thèmes convergeaient l'un et l'autre vers le groupe fixé au trumeau : la Mère et le Fils.

Notre portail appartenait à une famille dont les spécimens, bâtis à la fin du XII^e^ siècle et dans le cours du suivant, se dispersaient à travers la France septentrionale. On reconnaissait le triomphe de la Vierge, sans doute importé d'Angleterre, aux façades des cathédrales de Cambrai, Senlis, Laon, Chartres et Paris, de Saint-Etienne de Corbie et de Saint-Nicolas d'Amiens, outre quelques autres églises plus ou moins célèbres. Reste à dater l'exemplaire arrageois. A en croire le tableau du saint Cierge, meilleure source que la restitution accomplie sur la demande de Terninck, il accusait une date comprise entre le milieu des XIII^e^ et XIV^e^ siècles : la composition, l'écartement des statues fixées aux jambages et séparées par des colonnettes, enfin les festons ajourés de la voussure externe rendent licite une telle conclusion. L'iconographie nous permettra-t-elle de resserrer cette marge encore bien vaste ? M. Vanuxem opine pour le XIV^e^ siècle en alléguant que les autres représentations des Apôtres portant le cercueil de Marie ne sont pas antérieures à l'année 1300. En revanche le thème de l'Assomption, inventé dès le XII^e^ siècle, adopté à Sens à la fin du suivant, prévalut dès lors sur celui de la résurrection (4). Par surcroît, je me demande si la querelle tranchée l'an 1253 n'avait pas pour objet la tour de la façade occidentale; s'il en fut ainsi, la façade elle-même eût été déjà commencée. En définitive je me sens autorisé à opter pour la seconde moitié du XIII^e^ siècle ou environ.

» [sic] dans Honorius d'Autun. Abraham nous reporte à l'époque où les hommes vivaient » sous la loi de la circoncision. Moïse a reçu la loi écrite et les hommes ont adoré en son » temps Dieu dans le Temple de Jérusalem. Jean-Baptiste marque la fin de l'âge prophé- » tique ».

(1) Cf. E. MALE, *L'art religieux du XIII^e^ s.*, 153, et VANUXEM, *op. cit.*, 95 et 97.

(2) Voir E. MALE, *ibid.*, 147 et sqq.

(3) Telle est du moins l'opinion fort plausible qu'a présentée M. LESTOCQUOY (*loc. cit.*). Jonas symbolise ordinairement la Résurrection ; ne s'agirait-il pas ici de la résurrection de Marie?

(4) M. AUBERT, *St-Thibault*, 257, et *La sculpture française au Moyen Age*, 244 et 291.

CHRONOLOGIE DE LA CONSTRUCTION

L'acte de naissance de la cathédrale d'Arras nous est à peu de chose près connu. Puisque les murs sortaient du sol dans l'été de 1160, on doit croire que la première pierre fut posée cette année-là ou, à la rigueur, l'année précédente. On débuta, selon l'usage du temps, par le chœur où les travaux étaient déjà très avancés lorsqu'on y enterra l'évêque André, l'an 1171, et dont le gros œuvre devait être conduit à son terme en 1183, au moment de l'inhumation de la comtesse de Flandre. Le transept, semblable au sanctuaire par sa structure et son style, était assurément contemporain. On dut l'achever avant l'année 1200; du moins ses organes de butée, tous intérieurs, accusaient-ils un âge relativement reculé. L'arc-boutant externe en effet y faisait absolument défaut, alors qu'on l'appliquait déjà aux cathédrales-sœurs de Paris et de Laon, sans compter quelques églises moins illustres; on a peine à croire qu'un édifice de l'importance du nôtre en aurait été démuni si l'aurore du XIII[e] siècle avait sonné avant qu'on y eût mis la dernière main. La fondation de chapellenies à partir de 1180 nous prouve qu'on se préoccupa dès cette date de meubler et de desservir les chapelles du déambulatoire et des croisillons.

La nef pose des problèmes bien plus difficiles. Nul doute qu'on l'ait amorcée tandis qu'on élevait le transept; les colonnes jumelées de la dernière travée, plantées à l'alignement des murs occidentaux des croisillons, en portent le témoignage formel. Mais on sonna la pause aussitôt, la caisse de la fabrique étant apparemment vide. Rien d'étonnant s'il en fut réellement ainsi car on venait d'accomplir une œuvre considérable en trente ou quarante ans. Je sais bien que les cathédrales de ce temps poussaient parfois comme champignons — Sens, Laon, Paris, Amiens notamment —, mais le diocèse d'Arras, l'un des plus exigus du Nord, jouissait, j'imagine, de revenus trop mesurés pour alimenter longtemps les chantiers sur un rythme accéléré. On reprit donc haleine, mais certes pas beaucoup plus de quelques années. Les modifications imposées dans le plan et l'agencement des piliers matérialisent l'ouverture d'une nouvelle campagne et accusent une période plus avancée, mais l'élévation, conforme à celle du XII[e] siècle, semble impliquer un second départ dès le début du XIII[e]. Les tribunes étaient déjà passées de mode depuis que le premier architecte de Notre-Dame de Chartres, réduisant à deux les étages au-dessus du rez-de-chaussée, avait réalisé, entre 1194 et 1220, le type définitif de la grande église de l'école française, promis à une écrasante et immédiate popularité. Le maintien des triplets, devenus en même temps archaïques, nous engage aussi à ne pas descendre de plus de quelques années le cours des âges.

Si les travaux, après la remise en marche, paraissent avoir d'abord

progressé avec une certaine rapidité, ils ne tardèrent pas beaucoup à se ralentir et finalement s'interrompirent avant terme. Quelques dates, quelques événements échappés à l'oubli nous donnent une idée très approximative de leur rythme décroissant. La mention d'un maître de la fabrique en 1235 tend à nous prouver que le chantier était alors en activité. L'accord intervenu l'an 1253, au sujet du renouvellement ou de la restauration du clocher, nous fournit également une indication et pourtant me laisse perplexe. De quel clocher s'agit-il ? De la tour occidentale ou de la flèche centrale ? Je ne puis répondre à la question. Et quel est le portail signalé en 1312 ? Celui du flanc nord ou celui de l'ouest ? Ici encore je n'ose me prononcer. Quant au portail cité sous les dates de 1377 et 1402, je sais que c'est le dernier nommé. Recourons aux vieilles images à défaut des textes déficients.

A les en croire, le portail nord accusait la fin du XIII^e^ siècle ou le XIV^e^. Nous voici bien mal renseignés. Il est vrai que cette annexe n'était qu'un hors-d'œuvre, probablement ajouté après coup, et cette constatation atténuera nos regrets. Mais les portails de la façade principale ? Avec leurs tympans vitrés et leurs gables garnis de crochets sur les rampants, ceux de droite et de gauche ne paraissent pas avoir vu le jour avant le milieu du XIII^e^ siècle. En raison de son dessin et de son iconographie, le portail central appartenait vraisemblablement à la seconde moitié du même siècle ou environ. Enfin le remplage de la fenêtre d'axe m'a tout l'air d'une création du milieu ou de la seconde moitié de ce fatidique XIII^e^ siècle. Armé de ces maigres et fragiles données, je propose les conclusions suivantes. La nef, amorcée dès le XII^e^ siècle, avant qu'on eût mis la dernière main au transept, entra dans sa période de réalisation définitive au début du XIII^e^, après une brève interruption. On en bâtit le gros œuvre d'est en ouest et l'on peut admettre que la façade principale était déjà en cours d'exécution vers 1250. Je pense qu'on acheva ce frontispice dans la seconde moitié du siècle, au moins dans ses étages inférieur et moyen. La tour méridionale fut ébauchée tout au plus; quant à sa voisine, il est possible que l'étage du beffroi remontât aux mêmes années.

Après quoi l'on se reposa. On ne se décida à compléter l'ouvrage que dans une époque de graves crises politiques et financières, ce qui semble paradoxal. Mais on ne bâtit pas qu'en temps de paix et de prospérité. L'occasion : c'est le triste état de la nef qui la fournit. Cette nef manquait de voûtes et sans doute d'étais. J'imagine aussi qu'on avait négligé l'entretien du monument depuis assez longtemps. On commença par restaurer ce qui était déjà debout : tâche accomplie en 1373 et années suivantes. L'élan donné, on se mit à envisager sérieusement d'achever la cathédrale. Le chantier de construction, rouvert peu avant 1393, ne devait se fermer définitivement que vers 1430-1435. C'est alors qu'on éleva les voûtes et les arcs-boutants de la nef, qu'on monta les balustrades à claire-voie sur les murs latéraux et qu'on érigea tout ou partie de la tour septentrionale de la façade; comme ici le dernier étage offre toutes les apparences d'un hors-d'œuvre, je me demande si ce n'est pas lui seul qu'on éleva sous l'épiscopat de Jean Canard et si l'étage du beffroi n'était pas antérieur. Quoi qu'il en soit, c'est un maigre résultat pour quarante ans d'efforts, même si j'ajoute la sacristie sur la-

quelle les textes sont muets. Il faut croire que les travaux marchèrent au ralenti, sauf pendant la période d'abondance inaugurée à la fin du XIV[e] siècle, et que des intervalles peut-être prolongés séparèrent les campagnes successives. On sait aussi qu'on en resta là et que nul ne s'avisa d'édifier la seconde tour. On en eut la velléité l'an 1563, mais on s'en tint à l'intention. Les chanoines du XVIII[e] siècle ne s'en soucièrent pas le moins du monde; ils préférèrent consacrer le surplus de leurs confortables revenus à transformer le chœur à leur façon.

LA CATHÉDRALE ET L'ARCHITECTURE FRANCO-BELGE

La cathédrale d'Arras naquit à l'époque où les maîtres d'œuvre franco-picardo-champenois élaboraient cette architecture gothique appelée à révolutionner l'art de bâtir. Les Picards — entendons le terme dans son sens large —, les Picards aussi ? Mais oui, et sans nul doute. Ils ont monté des voûtes d'ogives dès le second quart du XII[e] siècle à Airaines (1), à Lucheux (2) et probablement à la cathédrale de Thérouanne. Et la voûte d'ogives, d'abord simple expédient de maçon, devint vite le principe générateur du nouveau système. Ils ne l'ont point ménagée en construisant, quelques années avant le chœur d'Arras, la belle abbatiale de Dommartin (3), près de Montreuil. Et ils nous ont laissé Notre-Dame d'Arras qui suffirait, elle seule, à justifier leur inscription au palmarès.

Les plus anciennes grandes basiliques entièrement ou presque entièrement voûtées de la sorte sont, sur le continent, les cathédrales de Sens et de Noyon, les abbatiales de Saint-Germer et de Dommartin. Déjà se dessinaient deux courants parallèles : celui des églises à deux étages, fidèles à l'ordonnance romane, modérées dans leurs proportions, bref produits d'hommes traditionnalistes et prudents, telles que Sens et Dommartin; et celui des églises à trois étages dont la nef de Tournai fournissait depuis quelques années le canevas. C'est ce thème que choisirent les constructeurs ambitieux, passionnés d'atteindre les limites de leur technique, d'inclure de maximum d'espace sur la surface minima, de porter jusqu'aux nuages l'écho des prières humaines. Ceux-ci intercalèrent des tribunes entre les bas-côtés et le triforium, contrebutant ainsi le vaisseau central par des voûtes latérales distribuées sur chaque flanc en deux séries superposées. La formule, adoptée à Saint-Germer et, selon toute apparence, à la nef de Notre-Dame de Cambrai, trouva sa pleine expression à la cathédrale de Noyon. Le premier courant prévalut finalement, dès environ 1200 par les vertus exceptionnelles de la cathédrale de Chartres et surtout — avouons-le — grâce à la découverte toute récente de l'arc-boutant externe, qui permit simultanément de supprimer les tribunes et d'allonger considérablement les fenêtres hautes, dont on pouvait désormais abaisser l'appui de toute la hauteur de l'étage aboli. Ce perfectionnement valut à la basilique chartraine l'élan qui caractérisait les plus grandes filles de Noyon : Arras et Paris.

(1) Somme, cant. de Molliens-Vidame.

(2) *Ibid.*, cant. de Doullens.

(3) Pas-de-Calais, cant. d'Hesdin, comm. de Tortefontaine.

A tout prendre, c'est la famille noyonnaise qui constitua, dans la seconde moitié du XII[e] siècle, le champ des expériences essentielles et c'est d'elle que sortit directement le type de la grande église de l'école proprement française, réalisé pour la première fois à Chartres.

Une question se pose : quelle est la filiation de cette admirable série ? Passons sur la doyenne : Noyon, où les traditions et la technique franco-normandes se combinèrent avec l'influence tournaisienne, mais arrêtons-nous sur Arras et Laon, filles aînées et jumelles de la précédente; l'ampleur de leur transept facilitera nos recherches. Des tours géminées y encadrent le frontispice des croisillons : cela semble encore un souvenir évident de Tournai, principalement à Laon où l'on a réalisé le programme presque complètement (1). L'élévation interne et l'ordonnance générale présentent plus de difficultés. Pour M. Marcel Anfray le problème est simple : tout cela procède de l'architecture anglo-normande (2). M. Elie Lambert, plus pondéré dans ses jugements, a soutenu la même thèse (3); Laon, a-t-il écrit notamment, « s'inspire surtout des grandes églises romanes de Normandie, dont elle est en grande partie, dans son plan et dans sa structure, une véritable transposition gothique ». Nul doute que ces lignes peuvent s'appliquer à Arras. Que les ressemblances entre le tandem Arras-Laon et certaines grandes basiliques anglaises telles que les cathédrales d'Ely et de Winchester soient aveuglantes : j'en suis persuadé et j'ai pris soin de les noter au passage. Mais ces grandioses monuments britanniques dérivaient d'une œuvre bien française : Saint-Martin de Tours, prototype des basiliques à déambulatoires et tribunes de l'Occident. C'est à Tours aussi que fut créé le transept très allongé, entouré de collatéraux et accompagné d'absidioles. Tours est assurément l'ancêtre commun (4). Il n'est pas jusqu'à l'élancement, alors extraordinaire, de ses grandes arcades qu'on ne retrouve à Arras; ce qui nous suggère l'idée d'une transmission directe mais incontrôlable. En fait il y eut des intermédiaires entre la souche et ses descendants gothiques; toutefois on hésite entre ceux du continent — Sainte-Croix d'Orléans, Saint-Remi de Reims, peut-être d'autres qui disparurent sans laisser de témoins — et leurs cousins d'outre Manche.

Reprenons en quelques mots, pour clarifier le débat, les conclusions que j'ai déjà énoncées au sujet de certains éléments caractéristiques de nos chœur et transept. On peut inscrire à l'actif d'une influence anglo-normande les triplets de l'étage supérieur, le groupement des fenêtres et les pignons des tribunes. A la facade des croisillons l'ordonnance se conformait à des traditions remontant à l'âge carolingien et conservées jusqu'au XIII[e] siècle des deux côtés du Détroit; toutefois elle s'apparentait de si près à celle de Norwich et de Peterborough.

(1) Tel était d'ailleurs l'avis de M. E. LAMBERT (*La cathédrale de Laon*, 370) et de P. ROLLAND (*La cathédrale de Tournai*, pp. 49 et 53 du tiré a part).

(2) ANFRAY, *L'archit. normande*, 111 et sqq.

(3) E. LAMBERT dans l'*Hist. générale de l'art* publiée sous la direction de M. G. Huisman. II. 156, 165, 168 et 170.

(4) Cf. le Dr LESUEUR, *St-Martin de Tours*, 34 et sqq. J'ai déjà examiné la question dans mon article sur *La Normandie et l'architecture romane du N. de la France*, 60 et sqq.

voire à celle de Winchester où le transept s'entourait par surcroît de bas-côtés et de tribunes partiellement découvertes, que l'hypothèse britannique semble préférable. Le type de transept créé à Tours a été, ai-je dit, exporté dans la métropole religieuse de nos contrées : en l'espèce à Saint-Remi de Reims, bien avant de séduire les constructeurs arrageois et laonnais; on peut même admettre qu'il s'insinua dès le XI[e] siècle dans les régions picarde et flamande, puisque l'abbatiale Saint-Bertin nous en offrait alors une réduction. Cette fois j'opterais volontiers pour une inspiration indigène, en faveur de laquelle milite le plan rectangulaire imposé aux chapelles des croisillons. Je n'ose faire état des chapiteaux conçus dans le style de l'école française naissante, car il s'agit de sculpture et non d'architecture, mais je remarque que la composition générale, la distribution des pleins et des vides ressortit à Reims autant qu'à Ely ou Winchester.

Le problème, je le crains fort, ne se prête point à une réponse catégorique, du moins dans l'état actuel de nos connaissances. Que savons-nous des grandes églises romanes du nord de la France ? Très peu de choses. Presque toutes ont entièrement disparu, alors qu'un bon nombre de leurs contemporaines anglo-normandes sont parvenues jusqu'à nous; d'où la force de percussion des thèses de MM. Anfray, Lambert et de leurs devanciers. Pour Laon on invoque à juste titre l'inspiration directe de Notre-Dame de Soissons et de Saint-Remi de Reims. Pour Arras les origines ne sont pas moins complexes. Je suis persuadé que des apports d'outre Manche, plus ou moins discernables, s'y sont mêlés à des éléments autochtones et à des traditions régionales, mais je pense que ceux-ci l'emportaient en quantité et qualité sur les influences étrangères, fussent-elles venues tout droit de Rouen, de Caen ou de leur voisinage. Quoi qu'il soit de cette filiation immédiate, Arras et Laon représentent un second ou troisième état du thème tourangeau, enrichi au passage par l'addition du triforium ébauché à Tournai et pleinement constitué à Noyon. Dans l'une et l'autre, plus encore qu'à Noyon, l'on s'est efforcé de réaliser une synthèse de l'architecture franco-anglo-normande.

Ce mélange, cet entrecroisement de courants artistiques ne nous surprend pas. De tout temps la région picarde s'est affirmée zone de circulation, carrefour, trait d'union entre le bassin de la Seine, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Au XII[e] siècle Arras, en pleine prospérité, prenait rang parmi les métropoles du riche comté de Flandre, aux côtés de Gand et de Bruges. Ses patriciens, s'adonnant à la banque et au commerce international, principalement à celui de la laine, avaient affaire en Angleterre et jusqu'en Italie. Ils fréquentaient les fameuses foires de Champagne, ces assises périodiques du grand trafic occidental. Arras : mais c'était aussi un nœud de routes, une plaque tournante où convergeaient les principales artères conduisant d'outre Manche et de Flandre vers le bassin du Rhône et la Lombardie, cet autre foyer essentiel de l'industrie européenne. Or on sait que les grands courants économiques véhiculent aussi les idées, les arts, les modes et les techniques. Et puis les grands chemins servaient à tout le monde : aux guerriers, hélas ! aux marchands générateurs de prospérité, aux pèlerins de Tours, de Vézelay, de Rome, de Compostelle et d'ailleurs, aux

clercs enfin : moines circulant d'un monastère à l'autre, évêques et prêtres séculiers perpétuant les relations entre les diocèses suffragants et le siège archiépiscopal, c'est-à-dire Reims. Sans compter les maîtres-maçons dont les meilleurs ne manquaient certes pas de voyager comme leurs successeurs de la fin du Moyen Age. On s'explique désormais pourquoi les monuments bâtis en Artois à cette époque se sont apparentés de si près à leurs contemporains de Champagne, d'Ile-de-France, de Normandie, de Flandre et d'Angleterre.

En fait la majorité peut-être de ces similitudes provient de ce que l'architecture romane et même gothique des pays que délimitent le littoral atlantique, la Loire, la haute Meuse et le bas Escaut dérivent en ligne directe de l'architecture de la Neustrie et de l'Austrasie à l'âge carolingien. Cette filiation commune explique bien des analogies qu'on est trop souvent tenté d'imputer à de prétendues influences anglo-normandes ou rhéno-mosanes. Aujourd'hui je n'ai que faire des dernières; toutefois il n'est pas inutile de noter au passage les spécimens difficilement discutables d'une inspiration britannique sur les édifices bâtis en Flandre et Picardie environ le XII[e] siècle (1). Cette action paraît bien s'être manifestée sur la façade de l'abbatiale d'Anchin (2), près de Douai (3); sur les trois étages, la structure de la nef, le pseudo-déambulatoire des croisillons, les tours et les coursières extérieures de la cathédrale de Tournai (4); sur la façade méridionale du transept à Saint-Donatien de Bruges (5), sur les grosses colonnes de la chapelle Saint-Basile en cette dernière ville (6), sur les chapiteaux à godrons relevés çà et là (7), enfin sur l'iconographie du portail majeur dans la cathédrale de Cambrai (8). Cette liste s'allongera dans quelques années, lorsque M. Jean Bony aura publié le fruit des recherches méthodiques qu'il accomplit outre Manche. L'emprise du bassin de la Seine

(1) P. ROLLAND (dans FIERENS, *L'art en Belgique*, 32) me paraît avoir fait trop grand cas de l'influence anglo-normande en Flandre. Je ne retiens de son énumération que les grosses colonnes cylindriques, les coursières hautes, les déambulatoires étroits, les arcades entrecroisées, les chapiteaux godronnés et peut-être quelques triforiums. Je n'admets qu'avec encore plus de réserves les conclusions présentées par M. ANFRAY (*op. cit.*, 74 et 90). En revanche je ne me rappelle pas qu'on ait fait ressortir les étonnantes ressemblances qui existent entre les nefs romanes des cathédrales de Southwell et de Tournai.

(2) Nord, cant. de Marchiennes, comm. de Pecquencourt.

(3) Cette église, commencée l'an 1181, par le chœur probablement, et consacrée en 1230, avait une façade-écran, meublée de plusieurs étages d'arcatures aveugles, élevée sans doute au début du XIII[e] siècle et rappelant les façades romanes de la cathédrale d'Ely et de la prieurale de St-Botolph (Essex). Cf. ESCALLIER, *L'abbaye d'Anchin*, 128, 139, 141, 147 et pl. I.

(4) ROLLAND, *Technique du mur évidé*, 182, et *Cathédrale de Tournai*, pp. 14, sqq., 18 sqq., 20 sqq., 27 sqq. et 36 sqq. du tiré à part. Je ne tiens encore compte ici que de ce qu'on me paraît pouvoir légitimement imputer à l'influence anglo-normande.

(5) LEURS, *Engelsche invloeden*, 527. Cette étude me faisant défaut, je me fais un plaisir de remercier ici M. H. Pauwels qui consentit à la dépouiller à ma place. Voir aussi le Fr. FIRMIN, *De romaansche bouwkunst*, 38.

(6) Fr. FIRMIN, *op. cit.*, 343.

(7) Voir notamment *ibid.*, 352, et C. ENLART, *Monum. religieux*, 4. Ce dernier énuméra d'autres témoignages d'influence anglo-normande que je n'ose admettre.

(8) ZARNECKI, *Coronation of the Virgin*, 1 et sqq.

s'est quand même fait sentir avec une bien autre ampleur, surtout à compter du second quart ou du milieu du siècle. L'école française naissante conquit la région picarde, par les seules vertus de sa technique et de son ornementation supérieures, bien avant que la monarchie capétienne y eût imposé sa loi. Les chœur et transept d'Arras sont sans doute les plus beaux fruits qu'elle ait alors produits en nos contrées, mais d'autres ne furent pas beaucoup moins estimables : l'abbatiale de Dommartin en Ponthieu, les croisillons de la cathédrale de Cambrai, la collégiale Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes. Ainsi Notre-Dame d'Arras, que l'art d'outre Manche toucha par des voies directes ou détournées, ne constitue-t-elle pas un phénomène exceptionnel au nord de la Somme; elle s'intègre au contraire dans un large mouvement d'expansion, issu des territoires franco-champenois et qui, venant d'envahir la Picardie, commençait d'entamer la Flandre et le Hainaut.

Ces considérations nous aideront-elles à déterminer la nationalité de son premier maître d'œuvre, de celui qui élabora les plans des chœur et transept ? La nef, pourtant remarquable à bien des égards, mais quasi calquée sur le reste : nous la négligerons dans ce chapitre; ce que j'en ai dit suffira. Ce personnage s'est montré à la fois nourri de l'art résolument novateur des provinces séquanaises et familier des méthodes comme de la technique régionales. Frais importé de Champagne, d'Ile-de-France ou de Normandie, eût-il osé asseoir d'aussi lourdes murailles sur un quillage d'apparence si fragile, sur les minces colonnes couplées qui excitèrent une admiration toujours renouvelée ? Il n'avait certes pas manqué d'éprouver plusieurs fois la rare capacité de résistance du calcaire tournaisien. Cette seule remarque nous oblige, je pense, à le qualifier d'artésien, picard ou cambrésien, sinon par sa naissance, du moins par un établissement prolongé dans nos contrées. Chercher son origine un peu plus au nord : en Hainaut ou dans la Flandre proprement dite, celle qui subsista après qu'on en eût distrait l'Artois, serait assurément commettre une erreur psychologique car le bassin moyen et supérieur de l'Escaut, celui de la Sambre et plus encore la Flandre maritime se faisaient alors remarquer par leur architecture archaïsante. Or notre homme, au courant des plus récents progrès de la bâtisse, rompu de toute évidence aux arcanes de son métier, a prouvé de façon péremptoire qu'il ne le cédait à aucun de ses contemporains. Sa science et son audace calculée nous en sont garants. Nul autre à cette époque n'avait encore imaginé une structure aussi légère. Nul autre n'élargit à tel point les limites de cette « hardiesse mesurée » qu'Ernest Renan admirait chez ses contemporains. Or, en dépit de la sveltesse inouïe des supports, les écrasantes maçonneries de notre cathédrale traversèrent les siècles sans fléchir, sans même qu'on eût jugé utile de les étayer par des arcs-boutants : simple constatation qui en dit long sur l'étonnante qualité de la construction.

Technicien hors de pair, ce maître d'œuvre, dont je regrette tant l'anonymat, s'est également révélé artiste consommé. Le défaut majeur des basiliques appartenant à la famille de Noyon, conséquence logique du nombre des étages, réside dans l'abaissement relatif du rez-de-chaussée et, sauf à l'abside de Noyon, dans la lourdeur de ses colonnes trapues; Laon ni même Paris n'y ont échappé. Malgré leur hauteur et

l'accentuation de leurs lignes verticales ces édifices pesants ont quelque chose de terre-à-terre. D'où la supériorité d'Arras qui l'emportait à la fois par la hardiesse de la structure et l'élégance des piles. L'auteur avait réussi à mettre en évidence les grandes arcades au dépens des tribunes : donc à donner plus de valeur au principal qu'à l'accessoire, à graduer savamment les éléments de sa composition. C'était se conformer à la logique. D'ailleurs il avait différencié par principe ces éléments en variant le dessin, outre les dimensions : indices de subtilité. Son amour de la sveltesse et peut-être le désir de jouer avec les difficultés l'avaient entraîné à réduire le nombre des piles fortes au minimum compatible avec l'équilibre de la bâtisse; adoptant le vieux principe de l'alternance des supports, il avait accru la proportion des temps faibles et c'est lui sans doute qui créa la voûte d'ogives octopartite. C'est pour toutes ces raisons qu'il engendra une œuvre vraiment originale. Les colonnes jumelées d'Arras accusaient une sorte de spiritualisme qui manquait aux autres spécimens de la série, fortement accrochés au sol; elles témoignaient d'un élan qui ne devait se manifester pleinement que dans les grandes cathédrales du XIII[e] siècle.

Un parallèle s'impose entre Arras et Laon qu'unissaient des ressemblances quasi-fraternelles. La seconde, affranchie jusqu'ici du vandalisme des hommes, dresse encore son étonnante et expressive silhouette au sommet de l'acropole des derniers Carolingiens, où elle brandit fièrement le faisceau de ses quatre tours altières. Elle ne l'emportait pas seulement par le site, mais aussi par des proportions d'une singulière harmonie, par la force sereine et la puissance retenue qu'elle affirmait, par la composition savante de son chevet primitif où l'abside, promontoire sans rentrants ni saillies, décrivait un ample demi-cercle d'une parfaite plénitude et complètement dégagé des chapelles reléguées aux extrémités des croisillons. Arras prévalait par son élégance, par sa structure audacieuse et même, à première vue, téméraire. Leur exacte contemporanéité, leur communauté d'origine et leurs similitudes intimes nous suggèrent que ces deux illustres basiliques eurent le même père. L'hypothèse, séduisante de prime abord, ne saurait quand même résister à l'analyse approfondie. Il y eut certainement deux maîtres d'œuvre différents; s'ils puisèrent — la chose est incontestable — à des sources identiques, si l'un peut-être eut connaissance des projets de l'autre avant d'établir les siens, ils ont manifesté des tempéraments trop opposés pour qu'à mon avis on les puisse confondre.

Ces ressemblances nous gênent beaucoup lorsque nous entreprenons de rechercher la descendance d'Arras. Certains tableaux généalogiques risquent ainsi d'être viciés dès le principe par une erreur de paternité. Il y a quand même des domaines où Laon n'a rien à voir. On est en droit de faire honneur à Arras des colonnes jumelées, un peu plus jeunes, qu'on voyait au chevet de la cathédrale de Thérouanne et qu'on voit encore à la nef de Saint-Pierre de Doullens, aux chœur et transept de Notre-Dame de Saint-Omer. Les fenêtres hautes groupées en triplets, probablement inventées par l'architecte d'Arras, se sont aussitôt répandues dans le domaine de l'école française, notamment aux cathédrales de Soissons et Cambrai, à Saint-Remi de Reims et Notre-Dame de Châlons. Elles n'y eurent, à vrai dire, pas un succès durable,

mais rallièrent en revanche les suffrages des Flamands puisque le thème, adopté vers 1200 à Notre-Dame de Saint-Omer et Saint-Nicolas de Gand, fournit au gothique scaldien l'un de ses caractères spécifiques durant une centaine d'années. Par l'allongement de ces croisillons à collatéraux la basilique audomaroise nous a donné un témoignage supplémentaire et tardif de la sujétion où la maintenait sa prestigieuse voisine. On peut admettre aussi que l'élévation du chœur à Saint-Remi de Reims et Notre-Dame de Châlons, édifices souvent cités au cours de cette étude, que la facade du transept à l'abbatiale de Saint-Riquier et à Saint-Pierre d'Aire, œuvres des XIII[e] et XVI[e] siècles, accusent les unes et les autres l'inspiration directe d'Arras. En revanche Laon a sans doute imposé son ordonnance propre à une série de frontispices de croisillons : abbatiales de Saint-Denis, cathédrales de Chartres, Rouen et Reims où les tours d'angle ont été plantées dans l'œuvre comme à Laon, et non en avant-corps selon la formule arrageoise (1).

Cependant l'influence d'Arras ne s'est pas restreinte à ces détails. Elle n'est même pas toujours discernable à l'œil nu. On connaît l'importance capitale du rôle joué par la famille de Noyon dans l'élaboration de l'école gothique proprement française. On s'accorde pour mettre hors de pair l'emprise des deux plus illustres filles du prototype : Laon et Paris. Il convient de partager ce premier prix avec Arras. Que Paris découle de Laon : la chose est certaine. Mais les proportions y sont celles d'Arras, à quelques mètres près, et non celles de Laon, beaucoup moins élancées. Par contre, le maître d'œuvre parisien, moins audacieux et moins épris d'élégance que son aîné d'Artois, n'a pas osé surélever ses grandes arcades ni ses bas-côtés. Quant à Chartres, je me demande si son constructeur ne s'est pas souvenu d'Arras autant que de Sens et de Saint-Denis déjà vieillies.

Il n'est pas enfin jusqu'à la cathédrale danoise de Roskilde qui ne procède à la fois de celles d'Arras et de Tournai, dont on s'efforça d'adapter l'ordonnance complexe aux matériaux d'un sol ingrat et à la rudesse d'un peuple récemment ouvert à la civilisation (2). C'est pourquoi l'église nordique n'est pas une copie de ses fameux modèles, mais une transposition, une réduction simplifiée. Il s'agit ici du chœur, commencé vers 1170 dans le style roman, puis remanié vers 1200 suivant les méthodes gothiques. A l'intérieur ce sanctuaire présente depuis son renouvellement des ressemblances frappantes avec les croisillons tournaisiens, principalement dans l'abside où trois étages se superposent aux grandes arcades du rez-de-chaussée : tribunes aux larges baies, triforium et fenêtres hautes. Remarquons aussi les arches montées sur des colonnes isolées, l'accentuation marquée des divisions horizontales

(1) Sur l'influence exercée par la cathédrale de Laon, voir notamment E. LAMBERT, *La cath. de Laon*, 379 et 383.

(2) C. F. SMIDT, *Roskilde Domkirke*, 34, 83, 218, 221 et 225. L'auteur a présenté sur la nature et la chronologie des travaux qui donnèrent naissance aux chœur et transept de l'édifice, des hypothèses qu'ont rectifiées M. MOLTKE et M[lle] MŒLLER dans leur livre : *Roskilde Domkirke*, 51, 56 et 57. Voir aussi ROLLAND, *Cathédrale de Tournai*, 276. Une visite récemment accomplie au monument m'a permis de compléter et de préciser les conclusions émises par mes prédécesseurs sur ce que Roskilde doit à Tournai et Arras.

Fig. 16. — **Tribunes de l'abside en la cathédrale de Roskilde**

Cl. Enlart.

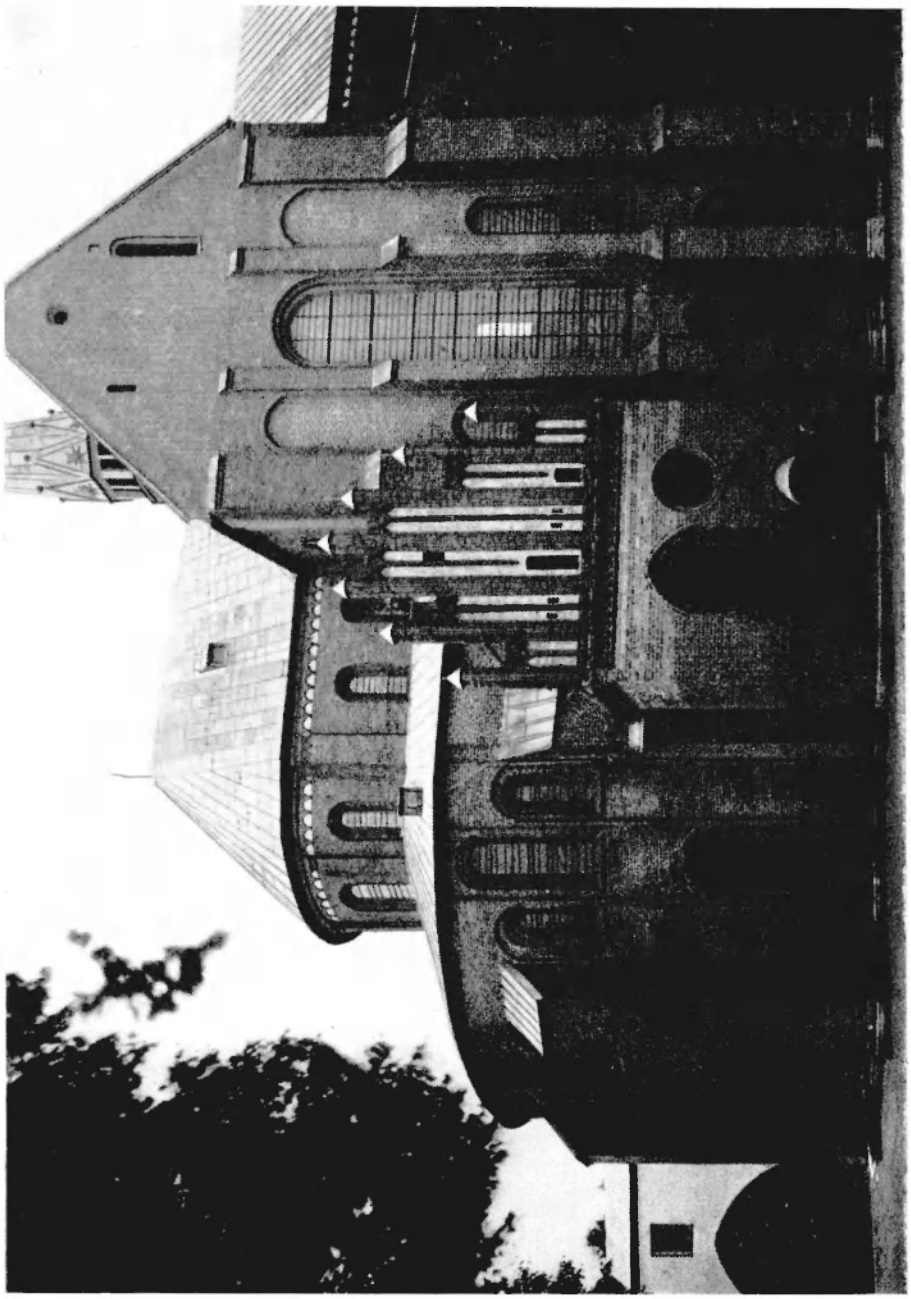

Fig. 17. — **Chœur et croisillon nord de la cathédrale de Roskilde.**

et l'absence complète de liaisons organiques entre les étages, puisque dans les deux édifices les membrures de la voûte du rond-point sont assises sur des supports en encorbellement qui ne descendent pas le long des murs (1). Ces caractères communs m'invitent à négliger la différence des proportions et la substitution d'une voûte d'ogives à une calotte nervée. Mais, si Tournai fournit le canevas, Arras suggéra des amendements. Comme témoignages de cette greffe je retiens les triplets qui ajourent le mur de fond des tribunes et qu'enjambait jadis une série de pignons (2). En outre je tirerais volontiers argument des colonnes qui soutiennent les arcades de ces tribunes : colonnes en granit, néanmoins tellement minces eu égard à celles du Danemark en ce temps-là, et même à côté de celles de Tournai que je ne puis m'empêcher de me tourner vers Arras. C'est encore environ 1200, ou à défaut dans les premières années du XIII[e] siècle, qu'on éleva les deux façades du transept de Roskilde. Or chacune est percée de deux triplets : celui du bas aux éléments semblables, celui du haut composé de deux baies assez courtes et séparées par une fenêtre beaucoup plus longue. J'ai déjà noté ce schéma à Arras. Je ne m'arrêterais pourtant pas à une similitude qu'on pourrait juger fortuite, d'autant que l'architecture de la contrée en fournissait alors d'autres exemples (3), empruntés sans doute à l'Allemagne du Nord, si, par exception, les contreforts séparant chaque baie de sa voisine ne divisaient la composition en trois travées. Ce détail semble authentifier une filiation artésienne. En résumé Roskilde faisait écho à certains éléments les plus caractéristiques et les plus originaux de notre basilique. Cet ascendant à longue distance trouve sa justification dans la biographie de l'évêque bâtisseur Pierre Sunesoen, ancien étudiant à Paris, correspondant et ami de son collègue Etienne de Tournai (1), enfin chargé de mission dans le nord de la France en 1193. Il est tout naturel que le prélat ait saisi l'occasion d'importer en l'église-mère de son diocèse quelques-unes des merveilles qu'il avait admirées durant son voyage.

Quoi qu'il en soit, l'étude approfondie d'Arras appuie les suggestions récemment présentées par M. Elie Lambert (5). Mon éminent confrère est fort tenté d'élargir considérablement la part, ordinairement très maigre, qu'on assigne à l'extrême nord de la France dans le développement de l'architecture d'Occident au XII[e] siècle. L'exemple

(1) A Tournai comme à Roskilde l'élévation des travées droites diffère de celle du rond-point, toutefois cette dissemblance peut être, à Roskilde, indépendante de Tournai, d'autant que le triforium y manque.

(2) A Roskilde les pignons ont été arasés, tandis que les baies des triplets sont toutes ouvertes — celles d'Arras ne l'étaient qu'à raison d'une sur trois, — mais, dans les deux édifices, la baie médiane est plus longue que ses voisines.

(3) Ainsi au chevet plat de l'abbatiale de Lœgum.

(4) Cette amitié avec l'évêque de Tournai m'engage à ratifier l'hypothèse d'une filiation de l'abside de Roskilde par les hémicycles tournaisiens, plutôt qu'à proposer pour modèle l'abside de l'ancienne collégiale St-Donatien de Bruges : principal centre spirituel d'une cité qui entretenait déjà des rapports commerciaux actifs avec les pays baltiques. L'abside de St-Donatien, bâtie elle aussi vers 1200, paraît également avoir été quasi-copiée sur les rotondes des croisillons, sinon l'abside même de Tournai (Fr. FIRMIN, *op. cit.*, 28 sqq.).

(5) Voir le chapitre qu'il écrivit pour l'*Hist. de l'art* de M. Huisman, 157 et 165.

des cathédrales de Tournai, d'Arras et Cambrai, de Notre-Dame à Valenciennes et de l'abbatiale de Dommartin me semblent bien confirmer cette thèse de façon éclatante. Or, de ces cinq chefs-d'œuvre, un seul est encore debout. Les quatre autres ont péri, victimes du vandalisme lucratif d'une poignée de mercantis, de bas politiciens et de bureaucrates rancis. Le souvenir de ces criminels fantoches se serait effacé s'ils n'avaient porté leurs mains sacrilèges sur les plus glorieux sanctuaires de leur pays. Leur nom a survécu à leur corps retombé en poussière, mais cloué au pilori à l'instar d'Erostrate qui, lui, était peut-être plus bête que méchant.

***

On trouvera peut-être un peu vains ces essais de généalogie monumentale et, d'une façon générale, ces discussions sur d'énigmatiques problèmes d'influences. Nos anciens architectes ne méritent point qu'on les ravale au rang de vulgaires adaptateurs, sinon de copistes. Les meilleurs d'entre eux, artistes et techniciens dans la plus haute acception de ces termes, ont manifesté avec éclat, par la voix des pierres, une puissante personnalité. Si les plus médiocres furent déjà créateurs en quelque mesure, que dire des chefs de file ? Il nous est malheureusement presque toujours impossible d'évaluer l'originalité de ces bâtisseurs dont le nom même est sorti de la mémoire des hommes, impossible de démêler ce qui, dans leurs édifices, leur appartient en propre de ce qu'ils empruntèrent à leurs devanciers. Car ils empruntèrent, et beaucoup. Si inventifs qu'ils fussent, ils vivaient à une époque où la mode et la tradition exerçaient une emprise quasi-tyrannique, ce qui limitait étroitement le champ des initiatives permises. Ils n'étaient pas libres par exemple d'introduire dans leurs projets des éléments exotiques susceptibles, par leur apparente nouveauté, d'effaroucher leurs compatriotes. C'est pourquoi ils n'importèrent de l'Espagne musulmane que des détails : procédés de construction et thèmes décoratifs habillés à la française pour obtenir chez nous droit de cité. En revanche ils ne réussirent guère à implanter en Italie le gothique cisalpin. On sait aussi que d'importantes survivances saxonnes attestent, dans le roman britannique, une durable résistance collective à l'hégémonie artistique des Normands. Astreints à se plier aux goûts d'une clientèle foncièrement conservatrice, voire inconsciemment nationaliste, à subir la discipline longtemps rigide que leur imposait le clergé sur les chantiers d'Église, nos vieux maîtres d'œuvre appartenaient en outre à un milieu social trop modeste pour oser s'émanciper; c'est seulement, j'imagine, par exception qu'ils parvinrent à faire prévaloir leurs propres idées sur celles de leurs employeurs. Je touche ici à un problème que nous ne pourrons sans doute jamais résoudre, faute de documents précis. Mais, religieux ou laïques, ils n'occupaient qu'un des degrés inférieurs de la société médiévale, si fortement hiérarchisée, et cela seul les confinait dans une situation subalterne. A lire les comptes des XIV^{e} et XV^{e} siècles, nous nous persuadons d'ailleurs aisément que les grands de ce monde, en France et aux Pays-Bas, faisaient peu de cas de la quasi-totalité des

artistes, architectes compris. Et, si l'on rendit des honneurs quasi-publics à une poignée d'entre eux, si l'on grava leur nom ou leur effigie dans la pierre, n'oublions pas qu'il s'agit ici d'hommages posthumes, c'est-à-dire de marques de gratitude décernées après coup.

Artistes véritables : nos maîtres d'œuvre le furent souvent. Mais tous, même les meilleurs, étaient essentiellement des artisans, travaillant à la fois de la tête et des mains, dénués de formation théorique. Leur apprentissage se faisait sur les chantiers et non dans les écoles. Ainsi s'inspiraient-ils plus volontiers que les modernes de ce qu'ils avaient vu personnellement : c'est-à-dire des édifices achevés ou en cours de construction, sinon des plans que leurs collègues leur avaient dévoilés. Leur science : ils la tiraient de leur expérience propre, de procédés d'atelier et aussi des notes qu'ils prenaient au cours de leurs déplacements. Le fameux album de Vilard de Honnecourt, document sans prix à nos yeux, nous renseigne précisément sur leur méthode. Les carnets de croquis de ce genre, moissons de voyages, leur tenaient lieu de livres. Qu'on ne s'étonne donc pas si leur puissance créatrice a été plus étroitement limitée qu'elle ne l'est de nos jours. On objectera qu'ils ont quand même inventé une architecture nouvelle. Oui, mais l'élaboration du gothique est, à tout prendre, beaucoup plus le fruit d'un travail collectif, accompli par des milliers de praticiens durant plusieurs siècles, que le résultat des efforts de quelques hommes supérieurs, comme ceux qui ont illustré l'Italie du *Quattrocento*.

Les archéologues contemporains ont une tendance parfois excessive à essayer d'expliquer les monuments du moyen âge par le truchement des influences. M. Pierre Lavedan leur oppose des réflexions de bon sens qui, toutefois, valent plus pour les derniers siècles que pour l'époque médiévale. « L'étude des influences, a-t-il écrit, est légitime à » condition de la laisser à sa place, qui est la seconde : en art comme » en littérature, ce qui importe, ce sont les originalités, non les ressem- » blances... Le plus souvent les *sources* possibles d'un édifice sont si » nombreuses et si diverses qu'on n'en peut rien conclure, ou alors il » faudrait admettre que l'édifice, écartelé entre tant d'influences, n'est » plus qu'un pot-pourri, un centon de morceaux empruntés à droite » et à gauche » (1). Il y a dans ces phrases des vérités capitales qu'il était opportun de rappeler. Gardons-nous cependant de les accepter en bloc, de les révérer à l'égal d'un dogme intangible. Il convient plutôt de leur infliger de menues retouches.

Au fond, l'originalité de nos vieux maîtres d'œuvre réside dans l'éclectisme manifesté dans les sources d'inspiration, bien davantage encore dans la combinaison des éléments puisés chez autrui et dans les perfectionnements techniques. Elle se traduit par des jeux de lignes inédits et par des trouvailles mineures. On peut être créateur en amalgamant ce qu'on a tiré des autres dans un ensemble harmonieux et cohérent. Ce qui importe, c'est l'utilisation qu'on en a fait, l'unité qu'on leur a imposée, l'accent qu'on leur a donné. Noyon, tête d'une illustre

(1) LAVEDAN, *Hist. de l'art*, II, 211.

série, est un monument vraiment original, quoique composé de parties qu'on retrouve dans maintes églises antérieures. Arras, Laon et Paris en dérivent sans aucun doute; pourtant contemporaines l'une des autres, elles diffèrent dès le premier examen, à tel point que nul œil averti ne saurait les confondre. L'étude des courants d'influence me semble très significative de l'évolution artistique du Moyen Age car, conduite avec prudence et discernement, elle éclaire des événements d'une importance parfois capitale qui, sans elle, seraient inintelligibles et, somme toute, elle nous révèle un domaine entier de l'énigmatique personnalité de nos grands constructeurs. Cette méthode permet de situer à sa vraie place notre cathédrale : synthèse magistrale de l'architecture religieuse de la France septentrionale au XII[e] siècle et chef-d'œuvre de l'art gothique en sa prime jeunesse.

BIBLIOGRAPHIE

AA — *Annales archéologiques.*
AAB — *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.*
ACFB — *Annales des congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique.*
BA — *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques.*
BCAD — *Bulletin de la Commission des antiquités du Pas-de-Calais.*
BCMH — *Bulletin de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais.*
BEC — *Bibliothèque de l'Ecole des chartes.*
BM — *Bulletin monumental.*
BSAM — *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie.*
BSAS — *Bulletin de la Société des amis de la cathédrale de Strasbourg.*
BSEC — *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai.*
CAF — *Congrès archéologique de France.*
GBA — *Gazette des beaux-arts.*
MAA — *Mémoires de l'Académie d'Arras.*
MCAN — *Mémoires du Comité archéologique et historique de Noyon.*
MCHM — *Mémoires de la Commission des monumens historiques du Pas-de-Calais.*
MGH — *Monumenta Germaniae historica.*
PHM — *La Picardie historique et monumentale.*
RAC — *Revue de l'art chrétien.*
RBA — *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art.*
RTUL — *Recueil des travaux de la conférence d'histoire de l'université de Louvain.*
SM — *Statistique monumentale du Pas-de-Calais.*
SS — *Scriptores.*
WJK — *Wiener Jahrbuch fur Kunstwissenschaft.*

ADENAUER (H.). *Die Kathedrale von Laon.* Dusseldorf, 1934.

ANFRAY (M.). *L'architecture normande : son influence dans le nord de la France aux XI^e et XII^e siècles.* Paris, 1939.

Annales de St-Bertin et de St-Vaast. éd. C. Dehaisnes. Paris, 1871.

Annales de St-Pierre de Gand et de St-Amand. éd. Ph. Grierson. Bruxelles, 1937.

L'art roman a St-Martial de Limoges. Limoges, 1950.

AUBERT (M.). *L'architecture cistercienne en France.* Paris, 1943. - *Notre-Dame de Paris : sa place dans l'architecture du XII^e au XIV^e siècle.* Paris, 1920. - *St-Thibault,* dans *CAF* de Dijon, 1928. - *La sculpture française au Moyen-Age.* Paris, 1947.

Au corps législatif : mémoire pour les concessionnaires de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Arras. Arras, an V - 1797.

AUDIN (J.-M.-V.). *Guide du voyageur en France, par M. Richard.* Paris, s. d., vers 1825.

BAR (Dom Fr. de). *Historia monastica...* (1593, ms. 820 de la bibl. de Douai).

BECKER (F.). Voir *Thieme et Becker.*

BOND (F.). *An introduction to the english church architecture from the XIth to the XVIth century*. Oxford, 1913.

BOUSSINGAULT (Le R. P.). *La guide universelle de tous les Pays-Bas* (1re édit.). Paris, 1677.

BRIÈRE (G.). Voir *Vitry et Brière*.

BRIGODE (S.) *Les églises gothiques de Belgique* (2e édit.). Bruxelles, 1917.

BROCHE (L.). *La cathédrale de Laon*. Paris, 1926.

CAVROIS (Baron L.). *La Cité d'Arras*, dans *M.A.A.* 2e série, XXV, 1891. — *Notice sur les antiquités du cloître Notre-Dame à Arras*, dans *BCAD*. IV, 1871-1878.

CHAVANON (J.) et SAINT-YVES (G.). *Le Pas-de-Calais de 1800 à 1810*. Paris, 1907.

CHENESSEAU (Chanoine Ch.). *Orléans : cathédrale Ste-Croix*, dans *CAF* d'Orléans, 1931.

Chronica Gerardina, alias episcopi Atrebatenses... (1612, ms. des archives du Pas-de-Calais).

Chronicon Sancti Andreae Castri Cameracesii, éd. L. Bethmann dans *MGH. SS*. VII.

CLAPHAM (A. W.). *English romanesque architecture after the Conquest*. Oxford, 1934.

CONSTANTIN (Le Fr.), carme déchaux. [*Histoire d'Artois* rédigée vers le milieu du XVIIIe siècle], ms. appartenant à Mme Hannebicque, d'Arras.

DEHAISNES (Mgr C.). Voir *Documents et extraits*...

DEHAY (Ch.). *A propos d'un Mémoire pour les concessionnaires de l'église Notre-Dame... d'Arras*, dans *M.A.A.* 1e série, III, 1945-1946.

DELFÉRIÈRE (L.). Voir *Maere et Delfèrière*.

DEMAISON (L.). *Les chevets des églises Notre-Dame de Chalons et St-Remi de Reims*, dans *BA*. 1899. - *Châlons*, dans *CAF* de Reims, 1911, t. I. - *Reims*, ibid.

DENIFLE (Le R. P. H.). *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent-Ans*. Paris, 1897-1899.

DERAMECOURT (Mgr A.). *Le clergé du diocèse d'Arras, Boulogne et St-Omer pendant la Révolution*. Arras, 1884-1886.

DESCHAMPS DE PAS (J.). *St-Omer : cathédrale*, dans *CAF* d'Amiens, 1936.

DES FORTS (Ph.). *Doullens : église St-Pierre*, dans *CAF* d'Amiens, 1936.

DESHOULIÈRES (F.). *Eléments datés de l'art roman en France*. Paris, 1936.

DE SMIDT (Le F. F.). *De romaansche kerkelijke bouwkunst in West-Vlaanderen*. Gand, 1940.

Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle, éd. C. Dehaisnes. Lille, 1886.

DUBUISSON-AUBENAY (F.-N. Baudot). *Itinerarium belgicum anno 1623* (ms. 1.407 de la Biblioth. Mazarine, à Paris).

DURAND (G.). *Monographie de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Amiens*. Amiens et Paris, 1901-1903. - *St-Riquier*, dans *PHM*. IV (1907-1911). - Voir aussi *Enlart, Rodière et Durand*.

DURAND (Dom. U.). Voir *Martène et Durand*.

ENLART (C.). *Etude sur quelques fonts-baptismaux du nord de la France*, dans *BA*. 1890. - *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*. (Amiens et Paris, 1895). - *Nos cathédrales disparues : Térouanne, Arras, Boulogne*, dans *Congrès des sociétés savantes tenu a Arras... 1904*. Arras, 1905.

ENLART (C.), RODIÈRE (R.) et DURAND (G.). *Neste*, dans *PHM*. VI, 1923-1931.

Epigraphie du département du Pas-de-Calais. Arras, 1883-1937.

ESCALLIER (E.-A.). *L'abbaye d'Anchin*. Lille, 1852.

FANIEN (Abbé P.). *Histoire du chapitre d'Arras*. Arras, 1868.

FELS (E.). *Le chœur et le transept de la cathédrale de Strasbourg*, dans *BSAS*. 2e série, II, 1932.

FIERENS (P.). *L'art en Belgique du Moyen Age à nos jours*. Bruxelles, 1939.

FIRMIN (Le F.). Voir *De Smidt*.

FOSSARD (A.). *Le prieuré de St-Leu d'Esserent*. Paris, 1934.

FOURNIER (Chanoine E.). *Le chapitre d'Arras*, dans *BSEC*. XXXVI (1936). - *Les chapelles et autels de l'ancienne cathédrale d'Arras*, dans *BCMH*. V, 1922-1930. - *Précisions sur les dates de construction de trois anciennes églises d'Arras*, ibid.

GALL (E.). *Die Abteikirche St-Lucien bei Beauvais*, dans *WJK*, IV, 1926.

Gallia christiana, t. III. Paris, 1725.

GAZET (G.). *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*. Arras, 1611.

Gesta episcoporum Cameracensium, éd. L. Bethmann dans *MGH*, *SS*, VII.

GRABAR (A.). *Martyrium : recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*. Paris, 1943-1946.

GREENWELL (W.). *Durham cathedral*. Durham, 1897.

GUESNON (A.). *Le cartulaire de l'évêché d'Arras analysé chronologiquement*, dans *MAA*, 2e série, XXXIII, 1902. - *Le panneau des anciens évêques d'Arras*, dans *SM*, t. IV, fasc. 2, 1913.

GUIMAN. *Cartulaire de l'abbaye de St-Vaast d'Arras*, éd. E. Van Drival. Arras, 1875.

HAUTECLOCQUE (Comte G. de). *Le Pas-de-Calais sous l'administration préfectorale du baron de la Chaise*. Arras, 1901.

HELIOT (P.). *L'église abbatiale d'Heisterbach et les relations artistiques franco-allemandes au XIIIe siècle*, dans *Mémorial d'un voyage d'études de la Société nat. des antiquaires de France en Rhénanie*, Paris, 1953. - *Les églises du Moyen Age dans le Pas-de-Calais*, fasc. I, dans *MCMH*, VII, 1951 et sqq. - *Eglises et chapelles de l'abbaye de St-Berlin antérieures au XIIIe siècle*, dans *BA*, 1936-1937. - *Eléments d'un répertoire des maîtres-maçons artésiens et picards (XIe-XVIe siècles)*, dans *Rev. du Nord*, XXXIII, 1951. - *La Normandie et l'architecture romane du nord de la France*, dans *Rev. archéol.*, 6e série, XXXVII, 1951.

HOUDOY (J.). *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*. Paris, 1880.

HUISMAN (G.). *Histoire générale de l'art*. Paris, 1947.

JACOB (L.). *Joseph Le Bon*. Paris, 1934.

JALABERT (D.). *Notre-Dame de Paris*. Paris, 1931.

JONAS DE BOBBIO. *Vita Vedasti*, éd. E. Dümmler dans *MGH*, *SS rerum merovingicarum*, III.

LAMBERT (E.). *L'ancienne église de Lay-St-Christophe et l'alternance des supports dans les églises de plan basilical*, dans *BM*, CI, 1943. - *Caen roman et gothique*. Caen, 1935. - *La cathédrale de Laon*, dans *GBA*, 1926, I. - *Les relations artistiques entre la Belgique et le nord de la France d'après les monuments du XIIe et du XIIIe siècles*, dans *ACFB*, 30e congrès, 1936.

LASSUS (J.-B.-A.). *Les anciens autels*, dans *AA*, IX, 1849.

LAVEDAN (P.). *Histoire de l'art*, t. II (2e éd., Paris, 1950).

LECESNE (E.). *Arras sous la Révolution*. Arras, 1882-1883.

LEFÈVRE-PONTALIS (E.). *Bazoches*, dans *CAF* de Reims, 1911, I. - *Soissons*, ibid. - *Les niches d'autel du XIIe siècle dans le Soissonnais*, ibid., II. - *Caractères distinctifs des écoles gothiques de la Champagne et de la Bourgogne*, dans *CAF* d'Avallon, 1907. - *La dédicace de la cathédrale de Soissons*, dans *BA*, 1886. - *Etude historique et archéologique sur l'église de St-Germain-des-Prés*, dans *CAF* de Paris, 1919. - *L'origine des arcs-boutants*, ibid. - *Histoire de la cathédrale de Noyon*, dans *MCAN*, XVII, 1901 et dans *BEC*, LX, 1899. - *Noyon*, dans *CAF* de Beauvais, 1905.

LE GENTIL (C.). *Le vieil Arras*. Arras, 1877.

LEHMANN (E.). *Der frühe deutsche Kirchenbau*. Berlin, 1938. *Forschungen zur deutschen Kunstgeschichte*, fasc. XXVII.

LEMAIRE (Chanoine R.) et LEURS (S.). *Les origines du style gothique en Brabant*, dans *RTUL*, fasc. XV et XLVII, 1906-1922.

LESTOCQUOY (Abbé J.). *L'ancienne cathédrale d'Arras*, dans *RBA*, IX, 1939. - *Exposition de Notre-Dame des Ardents et du Calvaire d'Arras dans l'art et le folklore*. Arras, 1935. - *Mélanges d'archéologie artésienne*, dans *BCMH*, VII, 1939 sqq. - *La vie religieuse d'une province : le diocèse d'Arras*. Arras, 1949.

LESTOCQUOY (Abbé J.) et RODIÈRE (R.). *Les évêques d'Arras : leurs portraits, leurs armoiries, leurs sceaux*, dans *MCMH*, IV, 1942.

LESUEUR (Dr F.). *St-Martin de Tours et les origines de l'art roman*, dans *BM*, CVII, 1949.

LEURS (S.). *Engelsche invloeden in de romaansche architectuur van het graafschap Vlaanderen*, dans *Gedenkboek A. Vermeylen*. Bruges, 1932. - Voir aussi *Lemaire et Leurs*.

LINAS (Ch. de), *La confrérie de Notre-Dame des Ardents d'Arras*. Arras et Paris, 1857.

LOCRE (F. de), *Chronicon belgicum*. Arras, 1616.

LOISNE (Comte A. de), *Cartulaire des chapellenies d'Arras*, dans *MAA*, 2e série, XXXVIII, 1907. - *Cartulaire du chapitre d'Arras*. Arras, 1897.

LORIQUET (H.), *Le trésor de Notre-Dame d'Arras*, dans *MCMH*, I, 1889-1895.

MAERE (Mgr R.) et DELFÉRIÈRE (L.), *La collégiale St-Vincent à Soignies*, dans *RBA*, VIII, 1938.

MALE (E.), *L'art religieux du XIIIe siècle en France* (6e éd.). Paris, 1925.

MARTÈNE (Dom E.) et DURAND (Dom U.), *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de St-Maur*. Paris, 1717-1724.

Mémoire pour les concessionnaires... - Voir *Au corps législatif...*

MOELLER (E.), Voir *Moltke et Moeller*.

MOLINET (J.), *Chroniques*, éd. Doutrepont et Jodogne. Bruxelles, 1935-1937.

MOLTKE (E.) et MOELLER (E.), *Roskilde Domkirke*. Copenhague, 1951.

MOREAU-NÉLATON (E.), *Les églises de chez nous : arrondissement de Château-Thierry*. Paris, 1913. - *Les églises de chez nous : arrondissement de Soissons*. Paris, 1914.

NICQ-DOUTRELIGNE (C.), *L'abbaye de Vaucelles*, dans *BM*, LXXVIII, 1914.

PARIS (A.-J.), *La terreur dans le Pas-de-Calais et dans le Nord : histoire de Joseph Le Bon et des tribunaux révolutionnaires d'Arras et de Cambrai* (2e éd.). Arras, 1864.

PAS (J. DESCHAMPS de), Voir *Deschamps de Pas*.

La Picardie historique et monumentale. Amiens, 1893-1931.

PIGANIOL DE LA FORCE (J.-A.), *Nouvelle description de la France* (3e éd.). Paris, 1752-1754.

PROYART (Abbé), *Le cloître de Notre-Dame à Arras*, dans *MAA*, VII, 1875.

REINHARDT (H.), *Hypothèse sur l'origine des premiers déambulatoires en Picardie*, dans *BM*, LXXXVIII, 1929.

RICHARD, Voir *Audin*.

RIVOIRE (M.), *Santeuil*, dans *CAF* d'Ile-de-France, 1944.

RODIÈRE (R.), *Le pays de Montreuil*. Amiens et Paris, 1933. - *Mélanges d'archéologie et d'histoire locale*, dans *BCMH*, VII, 1939 sqq. - Voir aussi *Enlart, Rodière et Durand, Lestocquoy et Rodière*.

ROLLAND (P.), *La cathédrale de Tournai et les courants architecturaux*, dans *RBA*, VII, 1937. - *Chronologie de la cathédrale de Tournai*, ibid., IV, 1934. - *Un groupe belge d'églises romanes : les églises bicéphales à tourelles orientales*, ibid., XI, 1941. - *La technique normande du mur évidé et l'architecture scaldienne*, ibid., X, 1940. - *L'expansion tournaisienne aux XIe et XIIe siècles : art et commerce de la pierre*, dans *AAB*, 1924.

RUPRICH-ROBERT (V.), *L'architecture normande aux XIe et XIIe siècles en Normandie et en Angleterre*. Paris, 1885-1889.

SAINT-YVES (G.), Voir *Chavanon et Saint-Yves*.

SALET (F.), *Voulton*, dans *BM*, CII, 1944.

SERBAT (L.), *Lisieux*. Paris, 1926. - *L'église Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes*, dans *RAC*, LI et LVI, 1903-1906. - *Quelques églises anciennement détruites du nord de la France*, dans *BM*, LXXXVIII, 1929.

SEYMOUR (C.), *Notre-Dame of Noyon in the XIIth century*. New Haven, 1939.

SMIDT (C.-M.), *Roskilde Domkirkes middelalderlige Bygningshistorie*. Copenhague, 1949, *Nationalmuseets Skrifter arkæol.-hist. Række*, fasc. III.

SMIDT (Le F. F. De), Voir *De Smidt*.

TERNINCK (A.), *Arras : histoire de l'architecture et des beaux-arts dans cette ville jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*. Arras, 1879. - *Essai sur l'ancienne cathédrale d'Arras*. Arras, 1853.

THIEME (U.) et BECKER (F.), *Allgemeines Lexicon der bildenden Künstler*, t. XIII. Leipzig, 1920.

VALLERY-RADOT (J.), *Eglises romanes : filiations et échanges d'influences*. Paris, 1931.

VANDERKINDERE (L.). *La formation territoriale des principautés belges au Moyen Âge* (2e éd.). Bruxelles, 1902.

VANUXEM (J.). *Les portails détruits de la cathédrale de Cambrai et de St-Nicolas d'Amiens*, dans *BM*, CIII, 1945.

VERHAEGEN (Baron). *Les églises de Gand*. Bruxelles, 1937-1938.

VITRY (P.) et BRIERE (G.). *Documents sur la sculpture française au Moyen Âge*. Paris, 1904.

WARICHEZ (Chanoine J.). *La cathédrale de Tournai*. Bruxelles, 1951-1955.

WEBB (G.). *Ely cathedral*. Londres, 1950. *Cathedral books*, fasc. III.

WIMET (P.-A.). *Enquerrand de Lillers et ses prétendues sépultures à l'abbaye d'Ham*, dans *BSAM*, XVII, 1945 sqq..

ZARNECKI (G.). *The coronation of the Virgin on a capital from Reading abbey*, dans *Journal of the Warburg and Courtauld institutes*, XIII, 1950.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1. — La cathédrale d'Arras au XVIII[e] siècle d'après un dessin de Posteau . 17
Fig. 2. — L'évêché, la chapelle épiscopale et la cathédrale d'Arras à la veille de la Révolution, d'après un lavis contemporain 22
Fig. 3. — Plan de la cathédrale d'Arras d'après Traxler 36
Fig. 4. — Plan de la crypte de la cathédrale d'Arras d'après Outhier 38
Fig. 5. — Profils d'ogives dans la crypte de la cathédrale d'Arras, d'après Outhier 40
Fig. 6. — Chœur de la cathédrale d'Arras d'après un tableau de l'apparition de Notre-Dame des Ardents, XVIII[e] siècle 43
Fig. 7. — L'autel des reliques dans la cathédrale d'Arras d'après un dessin de Lassus 45
Fig. 8. — Chapiteau de la cathédrale d'Arras déposé au musée 47
Fig. 9. — Jubé de la cathédrale d'Arras, calque d'un dessin de Garnerey . . . 51
Fig. 10. — Chevet de la cathédrale d'Arras d'après une aquarelle de Van der Meulen, 1667 57
Fig. 11. — Chevet de la cathédrale d'Arras d'après un dessin du XVIII[e] siècle . . 58
Fig. 12. — La cathédrale d'Arras d'après le plan-relief de la ville, 1718 (flanc sud). 59
Fig. 13. — La cathédrale d'Arras d'après le plan-relief de la ville, 1718 (flanc nord) 69
Fig. 14. — Façade de la cathédrale d'Arras d'après le plan-relief de la ville, 1718 . 76
Fig. 15. — Portail principal de la cathédrale d'Arras d'après un tableau de la confrérie de Notre-Dame des Ardents, XVII[e] siècle 79
Fig. 16. — Tribunes de l'abside en la cathédrale de Roskilde 91
Fig. 17. — Chœur et croisillon nord de la cathédrale de Roskilde 95

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 11
L'HISTOIRE D'APRES LES TEXTES 13
DESCRIPTION 31
Iconographie 31
Les cathédrales prégothiques 33
La cathédrale gothique 34
La crypte 38
Le chœur 40
Le transept 60
La nef 72
CHRONOLOGIE DE LA CONSTRUCTION 83
LA CATHÉDRALE ET L'ARCHITECTURE FRANCO-BELGE 87
BIBLIOGRAPHIE 101
TABLE DES ILLUSTRATIONS 107

DE SINT-KWINTENSKERK TE OOSTKERKE-BIJ-BRUGGE

DE SINT-KWINTENSKERK TE OOSTKERKE-BIJ-BRUGGE

Geschiedenis.

Over het algemeen wordt aangenomen dat de Benediktijnen van de abdij van Saint-Quentin-en-l'Ile in Vermandois het schorrengebied in en rond het Zwin hebben ingedijkt en ontgonnen, en dat zijzelf daar de uitgestrekte parochie Oostkerke hebben opgericht. (1)

In 1110 bevestigt Baldericus, bisschop van Doornik-Noyon de bezittingen van de abdij, die in zijn bisdom zijn gelegen. Wij zien dat er in de parochie Oostkerke reeds vier kapellen zijn opgericht, nml. Wulpen (gelegen op een eiland vóór de kust), Lapscheure, Moerkerke en Westkapelle. (2) In 1163 bevestigt Gerardus, bisschop van Doornik, nogmaals die bezittingen met bijvoeging van een ons onbekend Lesiteruse. (3) Die hulpkerken zullen zelfstandige parochiekerken worden; later ontstaan uit de uitgestrekte moederparochie Oostkerke nog de parochies Hoeke, Sint-Anna-ter-Muiden, O.-L.-Vrouw en Sint-Katharina te Damme (1). Al deze parochies bleven aan het patronaatsrecht van Saint-Quentin onderworpen.

Aangaande de vroegste kerk van Oostkerke is niets geweten. In de XIII^e^ eeuw bouwde men de vroeggotische kerk, waarvan, tot in 1911 enkele gedeelten waren bewaard gebleven. In de kerkrekeningen uit volgende eeuwen wordt gesproken van meerdere koren en kapellen; wanneer ze tot stand zijn gekomen en hoe zij er uit zagen is niet geweten.

Het bedehuis had zeer veel te lijden van krijgstochten in de kuststreek tijdens de godsdienstroebelen der XVI^e^ eeuw. Toen de tijds-

(1) J. Oppedrinck, Oostkerke en de Abdij van Sint-Quintens-ten-Eilande, in *Biekorf*, t. XXVI (1920), blz. 214, 217.

In 1089 geeft graaf Robrecht II aan de Sint-Kwintensabdij nog alle tienden van een « wastina » te Oostkerke. (Ch. Duvivier, *Actes et Documents intéressant la Belgique*, I, Brussel, 1898, blz. 318-319.)

H. Q. Janssen, De abt van St-Quintin in Vermandois, patroon der kerken in Oostkerker Ambacht, *Bijdragen tot de Geschiedenis en Oudheidkunde, inzonderheid van Zeeuwsch-Vlaanderen*, V, 1860, blz. 339-343, twijfelt of de abdij toen reeds het gebied van Oostkerke bezat of indien ze het door die gift eerst begon te vormen.

(2) « In Flandris, super mare, altare de Oskerke, cum ecclesia et quatuor capellis... ». Ch. Duvivier, *op. cit.*, blz. 324-325.

(3) Ch. Duvivier, *op. cit.*, blz. 329-330.

(4) J. Oppedrinck, *op. cit.*, blz. 215.

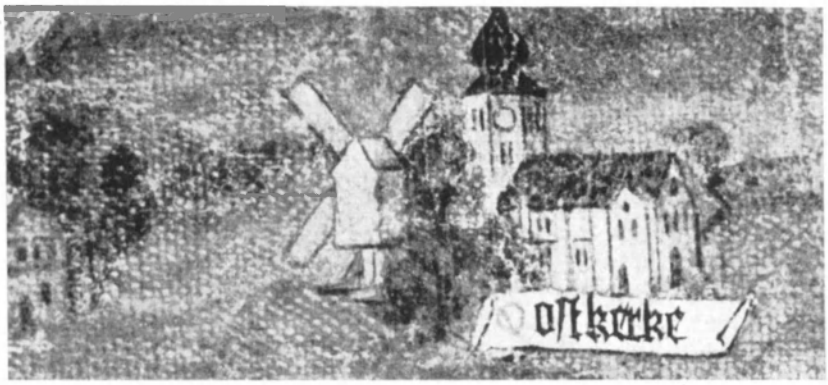

Kerk van Oostkerke volgens de « Kaart van 't Zwin ».
(Brugge, Gruuthusemuseum.)

omstandigheden enigszins waren verbeterd, dacht men er aan de kerk of althans een gedeelte, terug voor de eredienst in bruikbare staat te stellen. In 1612 werd een kontrakt opgesteld voor een gedeeltelijke herstelling; de Brugse metselaars Jacques de Wyntere en Pieter Aernoudts namen het werk op zich. (1) Naast het gedeeltelijk afbreken

(1) « Dit naervolghende zyn de partyen vande wercke ende reparacye tot het maecken vande kercke van Oostkercke... te weten het matsement...

[1] Alvooren zal den annemer van desen wercke ghehouden wesen haf te breken beede de zytmueren vande voortkercke totter hoochde vande schoot vande upperste veynsters.

[2] Item voort int noort onderlat ghestopt de boghe an het oosthende twee steenen dicke met hooftden over beede de zyden inde houde muere.

[3] Item voorts inde voortkercke ghestopt de groote boghe in het ooste totter hoochde vande eerste veynster die naermaels zal ghemackt worden oock twee steenen dicke met een alf scherpken ande zuytzyde naer het loopen van het dack van het onderlat ende oock met een pyllaere van twee steenen dicke vyercant.

[4] Voorts noch ghemackt inde voortkercke een voethynghe lanck ontrent hondert voeten omdaer up te gronden het onderlat de zelve voethynghe onder alve voet buut der heerden oock ghestelt een cassyn om te gaene binder thorre.

[5] Item noch in de zuut bueck gerepareert den houden banck met stoppen van zeker gaeten inde muer met het verschoyen vande pyllaeren ende het paveren vande geheele zuut bueck in zande met al zulken stoffe als de voornoemde kerckmeesters zullen daer thoe leveren met oock het maecken vanden houtaer.

[6] Item noch moet aldaer ghemackt wesen inde zuudt bueck in elcke veynster een harnasch van brycken te weten in elcke veynster een moneel met een spryet jeghens de boghen dves zal den annemer vermueghen daer thoe te bezyghen eenich horduun zooverre dat het zelve daer thoe bequaeme waere.

[10] Item noch moet den hannemer maecken ende stellen de vonte ende het paveren van het nyewe honderlat conforme het eerste. Ende bovendyen drye daeghen een matsenaere sonder daervan te recompenseren byde voornoemde bestidders.

Alle dese voorschreven partyen van wercke te weten het hant ghedaech hebben wij Jacques de Wyntere ende Pieter Aernoudts beede matsenaeren van onsen lyeder style wonachtich binnen der stede van Brugghe angenomen thebben voor de somme van Dertich ponden grooten vlaems... aldus ghedaen dese XIII van Sporckelle XVIc ende twaelve... ».

(Oostkerke, kerkarchief.)

van de hoge lichtbeukmuren en het toemetsen van de bogen, die vanuit de noordelijke zijbenk en het middenschip, toegang gaven tot het transept, werd niet alleen de zuidbeuk opgeknapt, maar in het middenschip, over zijn gehele lengte, voorzag men een fondament om daarop de muur van een bijgebouw op te metsen. Nadat beide, zuidbeuk en bijgebouw in de middenbeuk opgetrokken, geplaveid waren, maakten zij de voorlopige kerk uit, die de bisschop van Brugge in 1613 wijdde. (1)

Deken Jennijn geeft ons een beeld van deze toestand in zijn dekenaal verslag. (2) Maar tevens weet hij mee te delen dat het dak van de zuidbeuk reeds gans afgebroken is met het oog op het bouwen van een nieuwe, driebenkige kerk. Nopens de geveltoren meldt hij dat de spits verdwenen is en dat de toren zelf van boven tot beneden open ligt.

In de streek was de rust nog niet gans teruggekeerd, toen men in 1633 de heropbouw van een gedeelte van de kerk aanvatte (3); vanuit

(1) J. OPDEDRINCK. De kerk van Oostkerke. in *Biekorf*. XXVI (1920), blz. 279.

(2) « Status omnium respectivarum ecclesiarum et aliorum priorum locorum sub districtu Dammensi sitorum, collectus abs. R. D. Joanne Jennyn Presbitro in dicto districtu Christianitatis Decano et Pastore Sancti Egidii Brugensis, secundum visitationes habitas annis 1639 et 1640.

f° 17 v. Status ecclesie parochialis d'Oostkercke.

Dedicata est hec Ecclesia ab antiquo sancto Quintino martire. Structura eiusdem insignis fuit cum turri in fine Ecclesie satis alta, que modo turris carens acu ad intra omnino est aperta a summitate in terram, sola inest campanula. Templum diu jacuit dirutum, postea sacellum unicum a parte meridionali integre confectum cum appendice misera intra navim asseribus ad turrim usque, idque satis honestum sed non complectens populum.

In eo erant altaria tria. Summum consecratum. 2um a latere Evangelii sub dicta appendice ad honorem B.M. non consecratum et 3um sancti Quintini etiam non consecratum situm circa medium dicti sacelli. Huius sacelli tectum jam omnino fractum est in finem nove Ecclesie a turri ad chorum usque cum medio, et duobus collateralibus sacellis de novo edificandis, ubi una cappa cooperiet omnia et teget multis quidem expensis, sed mirabile est opus, non a multis etiam intelligentibus laudatum. Sacellum beate marie a latere Evangelli erit insignis, aliud a latere Epistole minus hic respondens scilicet ad intra... (Rijksarchief Brugge, Kerkelijke archieven 397). Dit verslag staat gedeeltelijk afgedrukt bij J. OPDEDRINCK, Sint-Guthago, in *Biekorf*. XXVI (1920), blz. 105. Het wordt besproken door L. DE WOLF, Een vraagske vij'-zesse op Oostkerke bidstee. *Biekorf*. XXVI (1920), blz. 165-166.

(3) Tussen 1612 en 1639 werd nog een restauratieplan opgemaakt : althans dit vermoeden krijgt men bij het lezen van een ongedateerd en onvolledig kontrakt dat een negental punten bevat. Men voorzag een noordelijke zuilenrij waarboven een bovenlichtmuur met zeven vensters. De tegenoverstaande muur, die min had geleden, moest maar enkele voeten worden afgebroken. De noordelijke zijbeukmuur scheen nog goed genoeg om hersteld te worden : beschadigde delen van de toren zouden afgebroken worden. Men schijnt hier wel aan een driebeukig. basilikaal schip te hebben gedacht.

« Contract van matserije tot repareren vande torre ende de kercke van Oostkercke».

[1] Alvooren wordt den annemer gehouden te maecken een sijdtmuer lanc ondert voeten met zes pijlaren daervn conforme dandere jeghenwoordich staende ende een halfve pijlare aende oostzijde ende de halfve pijlare aende westzijde te sijncken naer den heersch vande wercke ende de boghen te steken met sijn billioenen conforme dandere.

[2] Voort wort gehouden de fondamenten af te breken tot den goeden gronde.

[3] Voort wort gehouden te maecken VII veijnsters wijt vijf voeten den dach met een moncel jnde middele... ende propeijnen met billoenen naer den heersch vande wercke daerover ghesteken met een oversleghen punct.

[4] Voort wort den annemer gehouden den sijdtmuer te maecken hooghe XLIIII voeten

Sluis heeft men toestemming gegeven om naar Oostkerke te gaan werken. (1)

Het kontrakt is tamelijk uitvoerig in het beschrijven van de uit te voeren werken. (2) De noordelijke zijbeukmuur dient gans afgebroken te worden, op de oude fondamenten komt een nieuwe muur met steunberen en vensters. Op de fundering van de zes afgebroken zuilen tussen de midden- en de noordbeuk komen er zes nieuwe, ook de oostelijke halfzuil moet vervangen worden; van deze ten westen wordt alleen het kapiteel verhoogd. De zuilen worden verbonden door spitsbogen; bij 't opmaken van de hoge noordmuur van 't middenschip wordt een gewelf voorzien. De bestaande zuilen op de zuidkant worden goed bevonden en blijven in de nieuwbouw bewaard; alleen wordt de opgaande muur herbouwd zoveel als 't nodig blijkt. Dit zal wel niet overal evenveel van node zijn geweest, toch schijnt er zelfs sprake van een herwerking aan de doorgangbogen. De zuidelijke zuidbeukmuur blijft bewaard, maar hij wordt verhoogd tot op de hoogte van de noordelijke. Verder, voorziet men het toemetsen van de westelijke vieringsboog, het bouwen van de sakristie in de zuidelijke transeptarm alsmede de toegang daarheen in de oostmuur van de zuidbeuk.

---

ofte daer omtrent te maecken met een ghecruesde osije gehouwen van brijcken ende den sijdtmuer aende zuutzijde jeghenwoordich staende af te breken drije voeten conforme dandere ende daer jn te maecken ghelijcke veijnsters met een moneel jnde middele ende ghecruesde osije op de hoogde van XLIIII voeten.

[5] Voort te vermaecken de sijdtmuer aende noortzijde ende boven af te breken ander half voet.

[8] Voort up de torre boven te vermaecken ende af te nemen alle vijer de pijlaren alsoo verre alsij quaet bevonden sullen worden ende behoorlic is ende dije jnghecapt naer den heersch vande wercke ende de vijer sijdtmueren vande torre oock van ghelijcken af te nemen soo verre sij quaedt bevonden sullen worden. » (Oostkerke, kerkarchief.)

(1) Afschrift in de Nota's WEALE (Brugge, Stadsbibliotheek), gedeeltelijk afgedrukt door W. BOSSIER in *De Toerist*, III (1924), blz. 132-133.

« Syne Genade de Veltmaerschalck der Vereenichde Nederlanden consenteert hier mede dese naerghenoemde Werckmeesters met haer knechts, om te moghen commen uuyt Brugghe wercken tot Oostkerke tot opbouwynghe van de kercke aldaer... » (Oostkerke, kerkarchief).

(2) Conditien ende voorwaerde omme te besteden het leveren ende handwerck vande matselrye dienende tot upmaken vande voorkercke van Oostkercke dye lanc es tusschen den torre ende oostghevele hondert eenen voet ende wydt de drye beucken tweeentseventich voeten tusschen mueren brugsche voet ende steke.

[1] Alvooren moet den aennemer afbreken den noort sydmuer de langde van hondert voeten tot ghelyx de meylande ende van derthien tot derthien voeten en half ter middele fonderen een pylare ten vasten artten gronde vier voeten viercant tot ghelycx het meylandt ende aldaer versnyden tot up drye voeten en half ende van daren upwaerts vervolghen mette muer die onder upt oude fondament moet aenghelevt worden...

[2] Item van de voornoemde afsate upwaerts moet den selven muer mette pilaren vervolghen tot thien voeten boven 't meylandt alwaer dat moeten bedeelt worden in elck pant een veister...

[4] Ten tweeden moet den aennemer verhooghen de gheele kercke tot ghelyck het meijlandt met grevs ende aerde ligghende ontrent de kercke ende verheffen alle de sarcken ofte sepultueren dyer ligghen ende paveren de selve met het gone daer nu is ligghende.

[5] Voorts moet den aennemer zuveren de oude gronden ofte fondamenten vande zes afghebroken pylaren ende de selve goet bevindende daerup matsen tot reis.a.reis het pavement ende aldaer legghen de plinten van orduyn acht cant ghereet dye hem sullen ghelevert worden met alle tgone dat tot de voornoemde pilaren noodich

Alhoewel er in de aanbesteding staat dat het vierde punt, nml. het verhogen van de vloer niet zal worden uitgevoerd, bestaat er in de kerkrekening van 1640 toch een post dienaangaande. (1)

In 1641 was de herstelling voltooid (2) : de drie beuken waren onder één dak gebracht; een vlakke oostmuur scheidde hen van de ruïnen van het transept en de koorpartij, die nog een tijd bewaard bleven. (3)

---

es van orduyn dye desen annemer moet wercken tot dhoochde van twintich voeten drye voet overcruice metsgaders verhooghen d'een halfve pilare jeghens den torre van het astragael upwaerts ende dye aende oostghevele sal de selve gheel uuyt breken ende matsen een nieuwe daertoe hem den orduyn oock sal ghelevert worden als vooren.

[6] Item upde voornoemde pylaeren moet den aennemer voorts upwercken de een muer vande middelbeuck drye voeten dicke met puintboghen uuyten houck oversteken van wedersyden ghevrocht met dobbel billioenen brenghende up elck capiteel ter middele de orduvne ogiefve ende vervolghen alle de zelve tot dhoochde aldaer in toecomende tyde het porren vande vaulte vande middelbeuc sal beginnen. latende van daeren upwaerts de tanderynghe met syn fremeletten tot het jnwercken vande toecomende cruisvaulte ofte verwelf ende dit totter hoochde van zessenveertich voeten boven tpavement raserende den zelven muer tusschen de blocketten dye den aennemer vande temmerage legghen moet aen weder zyden.

[7] Item de sydmuer comende upde oude pylaren dye voor alsnoch by provisye voor goet ghehouden wordt sal d'annemer aflesen alsoo verre als de selve bedorfven is metter vorst ende watere ende daernaer wederom upmatsen conforme de voorgaende met syn upstreckende ogiefven aen elcke pilare als vooren.

[8] Item moet den aennemer toeheelen de boghe vande oostghevele ende daerondere uphalen de muer upde selve dicte ende vande boghe upwaerts wercken tot boven de veurst naer het loopen van het dack brenghende in het scherp een ronde O van vyf voeten over cruce ende jnde boghe een veistere...

[9] Item moet legghen upde zuyderste sydmuer de orduvne lyste de selve muer verhooghen tot ghelyx den nieuwen noordtmuer...

[12] Item moet den aennemer fonderen inde zuidoosthouck vande eintghevele inde cruiskercke drye mueren deene lanck twintich voeten ende detwee lanck achtyen voeten dicke drye voet drye voeten diepe wel art ghestampt...

[15] Item den aennemer sal moghen tsynen profyte aplicqueren alle het oude steen vande oude noortmuer ende alle het veltsteen datter verwerckelick is ende alle het gone datter ghebrickt moet daertoe leveren van brycken van Arrementiers ofte nieupoort zonder zuydleysche brycken te moghen verwercken. dies sal in het wercken van het veltsteen ghevolght worden dordere dye desen aennemer sal ghegheven worden. » (Oostkerke, kerkarchief).

Het vierde punt is met een lijn van rechts boven naar links onder doorstreept : in de rand staat : « dit blvft achter ».

(1) « Betaelt... over hemlieden werck int verhoogen van tpavement vande kercke... » (Rijksarchief Brugge, 't Vrije, nº 13083 ; kerkrekening van Oostkerke over 1640).

(2) Over de toestand juist voor de volledige afwerking spreekt deken J. Jennijn in zijn « Status omnium respectivarum ecclesiarum ... secundum visitationes annis 1641 et 1642 ».

Iº 6v . « Structura Ecclesie solum asseribus tecte, per quorum hactenus ruinas ita pluit ut populus non potuerit diu sepe in Ecclesia subsistere, nec pastor officium prestare debitum.

Hodie 7a Julii ut supra factus contractus quatenus duo etiam hac hebdomada incipient tegere templum, unus a parte septentrionali, alter a meridionali... ». (Brugge, Rijksarchief, Kerkelijke Archieven, nº 397).

3) Uit de kerkrekeningen blijkt dat die gedeelten nog lange tijd daarna zijn blijven staan.

Kerkrekeningen in 't Kerkarchief te Oostkerke, 1651-1652, fº 30 : « Item het te neer vellen een oude steenen boge vande oude kercke die scheen jnde lucht te hangen... ».

In 1650-1651 werd de klokkenverdieping van de toren terug opgebouwd. (1)

Tussen 1769 en 1771 metselde men het gewelf van de middenbeuk (2).

In deze vorm bleef de kerk bestaan tot de Duitse troepen op 26 Oktober 1911 de toren deden springen, die in zijn val de ganse kerk vernielde. Slechts de basis van de toren en enkele muurgedeelten, bleven rechtstaan; ze werden, met het oog op een totale heropbouw, in 1952 afgebroken, uitgenomen de noordelijke en noord-westelijke torenmuren die tot op + 2 m hoogte bewaard zijn.

Puin van de monumentale westtoren (1944-1952).

1721-1725, f° 195 v° en 196 : « Voorts betaelt... over hondert daghen ghevrocht te hebben int schoone maecken van het steen ende tsuijveren de oude kercke... ».

1726-1728, f° 87 : « Betaelt... over een hondert vijfthien daghens werckens jnde oude kercke, over het uijt doen van het steen, ende het schoone maecken van dieu... ».

We kunnen uit de ons bekende gegevens niet opmaken hoe koor en transept er uit zagen.

(1) Kerkrekening 1650-1651 (Kerkarchief te Oostkerke), f° 21 v° : « Betaelt aan Joos brocket met de svnen over het eerste payement van het verhooghen de nieuwe dertich voeten op de torre vande kercke... » ; f° 23 v° : « Betaelt... over tleveren dancers inde torre ende ander yserwerck... ».

(2) « Andere betaelyngen gedaen ter causen van het maecken eene nieuwe vaute jnden middelbeuck van dese kercke van oostkercke... ». Kerkrekening 1769-1771, f° 157 v° tot f° 162 v° (Kerkarchief Oostkerke). Wellicht ook uit die tijd dateren de gewelven in de zijbeuken en het verlagen van de noordelijke doorgangsbogen.

Beschrijving.

Vóór de vernieling bestond de kerk uit een hoofdbeuk, geflankeerd door twee niet even brede zijbeuken; ten oosten waren ze door een muur vlak afgesloten; ten westen was de middenbeuk voorafgegaan door de westtoren. Aan dit gebouw waren nog vroeggotisch : de toren tot aan de galmgaten, de zuidelijke zuilenrij, de westelijke halfzuil van de noordelijke zuilenrij, een groot gedeelte van de oostelijke afsluitingsmuur van de zuidbeuk, het onderste gedeelte van de zuidelijke zijbeukmuur.

De toren, die 37,16 m hoog was, heeft een rechthoekig grondplan, waarvan de zijden binnenwerks 7,70 × 7,50 m meten; onderaan zijn de muren 2 m dik. De toren werd met breuksteen opgetrokken : langs buiten was de muurwand bezet met grote blokken grijs-groene en grijs-gele veldsteen; de hoekneggen van muren en steunberen, evenals de zijkanten van het westvenster waren met regelmatige blokken Doornikse steen gemaakt. Langs de binnenzijde was de toren bezet met verschillende soorten steen, in regelmatige, vlakke blokken gekapt; o.a. gele en rode zandsteen. Tussen die binnen- en buitenbekleding was een vullingsmetselwerk gestort, bestaande uit verschillende soorten stenen gemengd met kalkmortel. Elk van de drie vrijstaande zijden was gesteund door twee zware steunberen die door versnijdingen naar boven toe verjongden. In de zuid-westelijke hoek van de toren was een trapkoker ingewerkt, die door acht « schietgaten » was verlicht en gewelfd was met tufsteen. Op de westzijde is de ingang voorzien in een vooruitspringend muurvlak; tegen de terugsprongen der rechtstanden zijn op elke zijde drie driekwartzuiltjes met haakkapitelen en basissen ingewerkt. Deze zijkanten van 't portaal waren jammerlijk vernieuwd geworden in arduin; oorspronkelijk waren ze in Doornikse kalksteen, evenals de afdekkingsboog die met twee rolstaven en een waterlijst was versierd. (Het effen boogveld van het ingangsportaal was in de loop der tijden verlaagd geworden.) Boven de ingang doorbrak een lang, spitsbogig venster het muurvlak; langs buiten en binnen bestonden de zijkanten uit drie schuinterugspringende rechtstanden, die zonder overgang ook in de boogafdekking doorliepen. (1)

De tweede torengeleding werd op de westgevel aangeduid door drie blindnissen die het ganse muurvlak innamen. Elke nis was afgedekt door twee spitsboogjes, die rustten op een konsole en op de vlakke rechtstanden. Op de oostzijde staken boven de dakhelling drie soortgelijke nissen uit, die oversneden werden door het dak. Aan de noord- en zuidkant waren twee lange blindnissen aangebracht, die afgedekt waren met twee boogjes die steunden op konsolen en rechtstanden, juist zoals op de westgevel. Die spaarvelden zetten op omtrent 7 meter boven de grond aan en liepen door tot tegen de klokgaten. De klokkenverdieping was, in de XVIII[e] eeuw herbouwd geworden; twee lange,

(1) Nota's Weale (Brugge, Stadsbibliotheek).

Westkant van de toren (toestand vóór de vernieling in 1944).

rondbogig afgedekte klokgaten waren op elke wand aangebracht tussen twee blindnissen.

De benedenverdieping was binnen op de noord- en zuidzijde versierd door een groep van drie blindnissen. Het gewelf, herbouwd in 1661 (1) rustte op vier geringde boekzuiltjes met baakkapiteeltjes. Dit scheen er op te wijzen dat er oorspronkelijk daar een gewelf voorzien was.

De toren was met de beuk verbonden door een spitsbogig afgedekte doorgang in Doornikse steen van 1,50 m breed : twee rechthoekige pilasters, van ongelijke breedte, stonden tegen de rechtstanden; op kleine imposten rustte de boogafdekking, die gevormd was door twee over elkaar kragende bogen, zonder profilering.

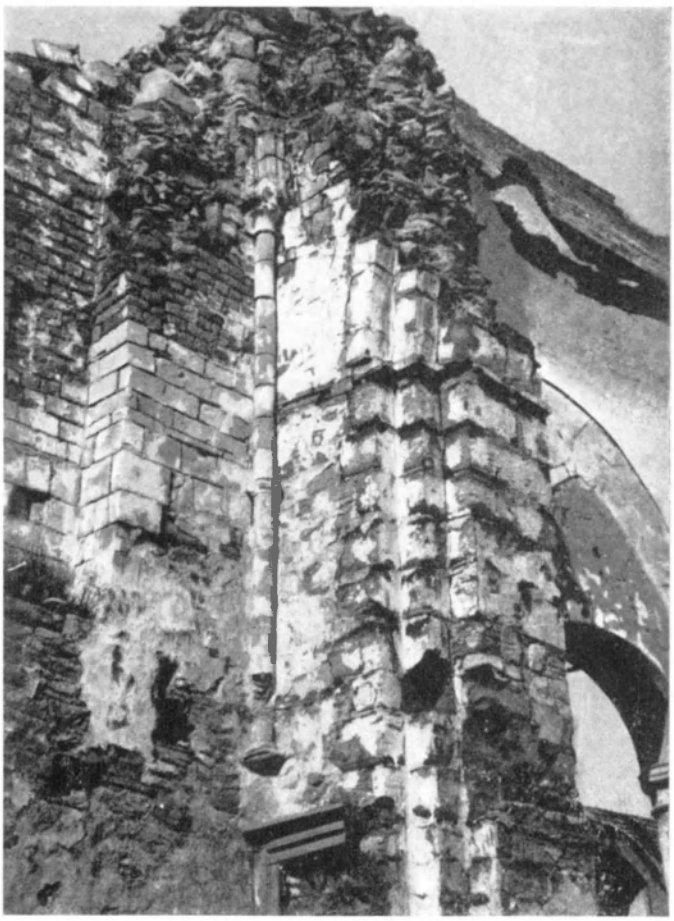

Overblijfsel van de doorgangspijler tussen de toren en de hoofdbeuk.

(1) Nota's WEALE (Brugge, Stadsbibliotheek).

De lengte van het schip bedraagt 27,30 m, de breedte 19,80 m; tussen de zuilen is de middenbeuk 8,70 m breed. Op te merken valt dat de zuidbeuk omtrent 0,50 m breder is dan deze ten noorden. De bogen van de vroeggotische zuidelijke zuilenrij overspannen een afstand die varieert tussen 2,70 m en 3 m. Deze zuilen zijn met Doornikse kalksteen opgetrokken.

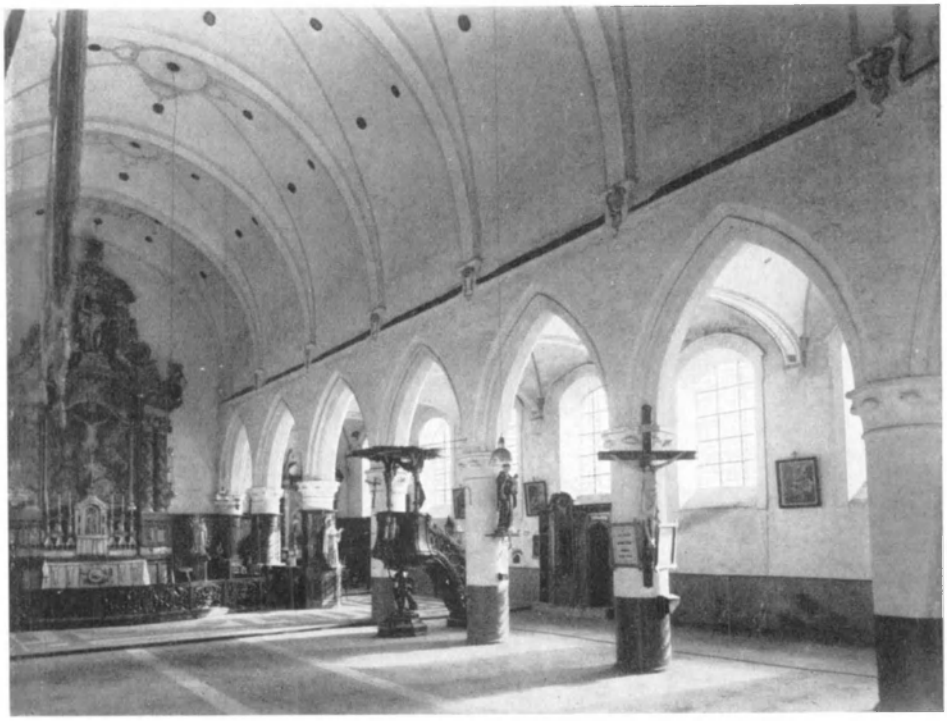

(A. C. L.)

Binnenzicht vóór de vernieling; zuilen en bogen tussen de midden- en zuidbeuk.

Op een achtkante sokkel, die vóór de kerkvernieling in de vloer verborgen was, ligt een basis die versierd is met een grote en een kleine rolstaaf, die door een insnoering zijn gescheiden. Daarop steunde de schacht, die met trommels was opgebouwd. Boven de ring verhief zich het achtzijdig kapiteel dat versierd was met één rij haken en de dekplaat droeg. De meest westelijke halfzuil van de zuidelijke rij en ook dezelfde langs de noordkant, die nog gedeeltelijk vroeggotisch was, hebben een achtzijdige verspringende sokkel. De zuidelijke halfzuil heeft daarenboven nog een kapiteel met een dubbele rij haken met vlakke nerven. Het kapiteel van de halfzuil ten noorden is verhoogd geworden; voor het overige is het gelijk aan die met één rij haken. De andere noordelijke zuilen namen de plaats in van verdwenen vroeggotische; deze XVII^{e} eeuwse waren veel hoger. Op een hoge achtzijdige sokkel ligt een grote rolstaaf, waarop de trommels steunen; het onversierde kapiteel draagt een even hoge dekplaat.

Vroeggotische sokkel en basis van de zuidelijke zuilenrij (vóór de vernieling in de vloer verborgen).

De spitsbogen die de doorgangen tussen de beuken afdekten zijn langs beide zijden niet op dezelfde hoogte aangebracht geweest, aangezien de oude zuilen veel lager waren dan deze uit de XVII^e^ eeuw. De zuidelijke bogen waren gemetseld met bakstenen van 0,28 × 0,135 × 0,06 m (1) en waren waarschijnlijk nog vroeggotisch; de profilering bestond uit een rolstaaf tussen twee bogen met afgesneden hoeken. Maar het zevende punt uit het kontrakt van 1639 stuit de mogelijkheid van een vernieuwing — althans een gedeeltelijke — niet uit. De XVII^e^ eeuwse noordelijke spitsbogen hebben elk twee overkragende bogen ook met afgesneden hoeken. Rond 1769-1771 werden deze spitsbogen verlaagd tot korfbogen, toen de gewelven over de beuken geslagen werden. J. Weale (2), daarin gevolgd door J. Opdedrinck (3) en anderen weten ons mee te delen dat er in de hoge zijmuren van de middenbeuk, tussen 't gewelf en het dak, zeven toegemetste vensters bestonden. Nochtans dateren die muren van de herstelling van 1639-1641 en Jennijn merkt op dat één groot dak de beuk zal bedekken (1).

We hebben gezien hoe de herstellingen van 1639-1641 de zuidelijke zijbeukmuur grotendeels hebben gespaard; voorzeker werden enkel de barokvensters geplaatst. Toch zullen alleen maar de onderste bak-

(1). A. Duclos, Bruges, Histoire et Souvenirs. Brugge, 1910, blz. 317.

(2) Nota's Weale (Brugge, Stadsbibliotheek).

(3). J. Opdedrinck, De Kerk van Oostkerke, in *Biekorf*, XXVI (1920), blz. 253.

(4) Wat men ten onrechte voor toegemetste gotische vensters hield, zijn de spitsbogige en vlakke muurgedeelten die zich bevonden tussen de plaatsen waar men de gewelflenden wenste aan te zetten. Die gewelven zijn echter nooit uitgevoerd geworden, maar de plaats is aangeduid gebleven door uitstekende bakstenen (Cfr. het kontrakt van 1639, artikel 6).

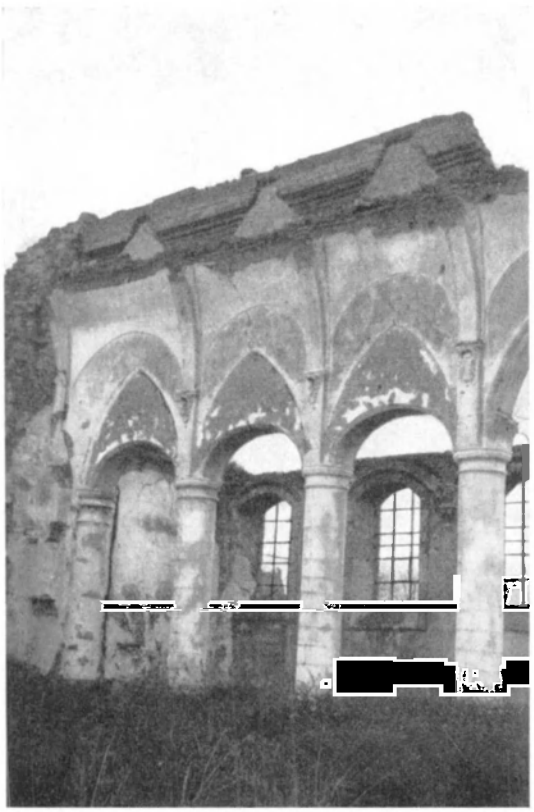

De noordelijke zuilen en bogen (1639-1641) van het middenschip die na de vernieling in 1944 waren rechtgebleven.

steenlagen nog tot de vroeggotische kerk behoord hebben; de rest was in latere eeuwen hersteld en vernieuwd geworden. Daarop wijst ook 't spoor van een venster dat zich naast een barokvenster bevindt, alsmede het gestopte venster in de westmuur.

Tegenover de onregelmatige schikking van steunberen en vensters in deze muur, geeft de verzorgde ordening van de noordelijke zijbeukmuur ons een werk dat volledig dateert uit de herstelling van 1639-1641; de gebruikte baksteen meet 0,21 × 0,115 × 0,05 m. Tussen de steunberen wordt elke travee aangeduid door een barokvenster waaromheen een band loopt in grijsgroene zandsteen. Boven de bovendorpel is een band aangebracht die de bovenste afschuiningen van de steunberen verbindt (1).

De westmuur van de zuidelijke zijbeuk is ingewerkt in de Z.-O. steunbeer van de toren. De westmuur van de noordelijke zijbeukmuur, daarentegen, staat los tegen de oostkant van de N.-O. torensteunbeer. Dat dit niet zijn oorspronkelijke plaats is bewijst het feit dat er bij de sloping van deze westmuur in de uiterste zuidhoek van de noordelijke zijbeuk nog een vroeggotische vierkante sokkel (h. : 21,50 cm) met rolstaaf werd gevonden.

Het oorspronkelijk vroeggotisch transept begon daar waar de oostmuren de kerk vanaf 1641 afsloten. In de muur achter het hoofdaltaar bevond zich nog de dichtgemetste westelijke vieringsdoorgang die van de hoofdbeuk toegang gaf tot de kruisbeuk. De boog, met twee rolstaven versierd, en de zuidelijke halfzuil waren met baksteen gebouwd; heel waarschijnlijk waren het laatgotische verbouwingen.

(1) De XIII^e^ eeuwse grondvesten van de beide zijbeukmuren zijn volledig met veldsteen opgebouwd en hebben een breedte van 1,10 à 1,30 m ; de bakstenen steunberen zijn er eerst later tegenaan gebouwd. De fundering van de zijbeukmuren is reglematig in deze van de westmuur van 't transept ingewerkt. Op de plaats van de vroegere doorgang van 't transept naar de zijbeuk ontbreekt de fundering.

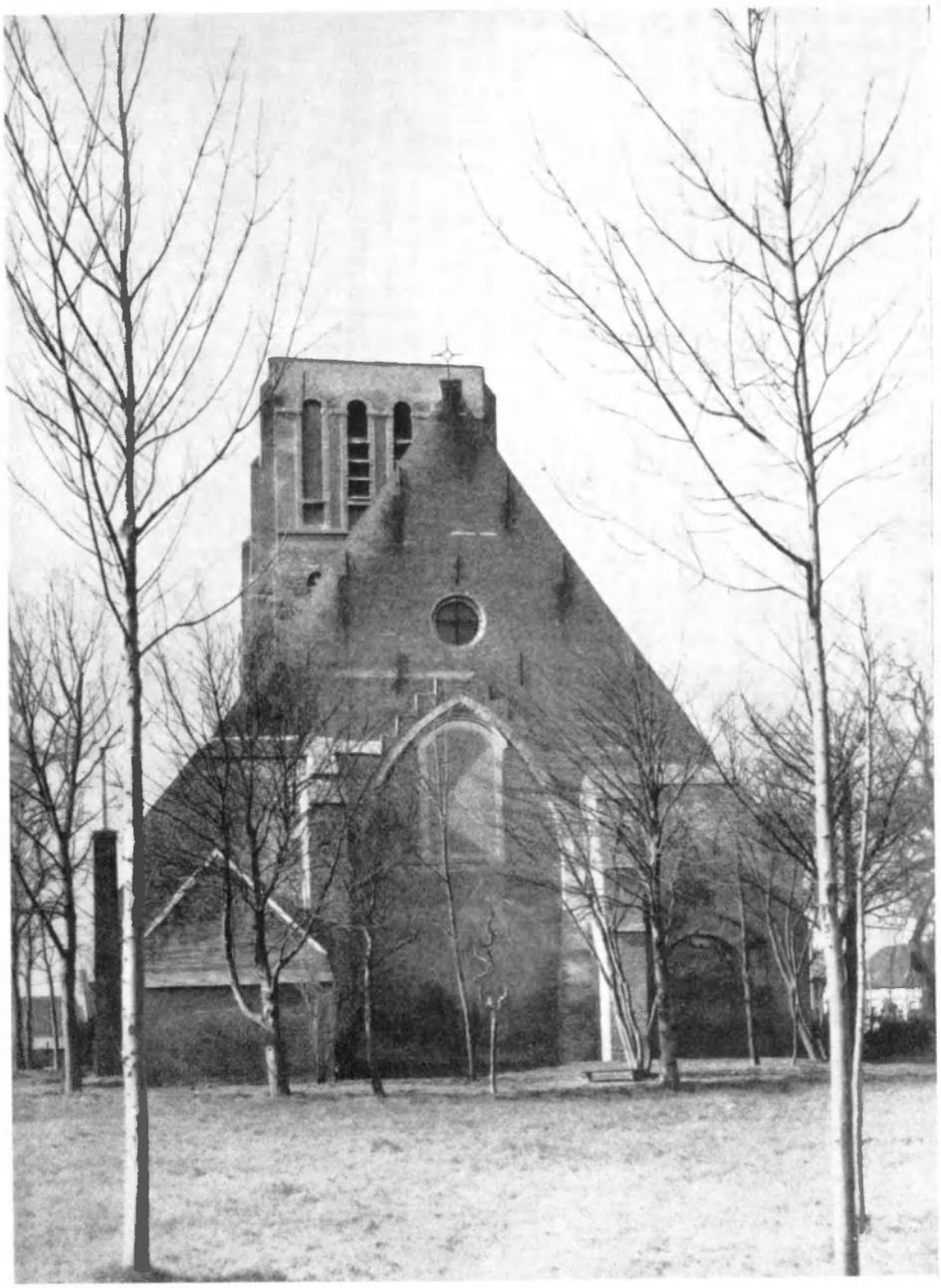

Oostelijke afsluitingsmuur van de kerk. A.C.L.

Grondvesten van de zuidelijke zijheukmuur.

De grondvesten van de westelijke vieringspijlers zijn kruisvormig; de vier armen springen elk omtrent 1,50 m uit op een breedte van ± 1,20 m (materiaal : veldsteen).

De oostelijke afsluitingsmuur in veldsteen, die na de vernieling nog was rechtgebleven, is nog een gedeelte van de westmuur van de zuidelijke transeptarm. Door de vernieling zijn interessante details te voorschijn gekomen. De zijbeuk was met het transept verbonden door een rondbogig afgedekte doorgang van baksteen; (± 1,70 m breed) de boog die de doorgang overspant heeft een rolstaaf als versiering. Daar boven is nu een schuine lijn op de muur zichtbaar gekomen, die heel waarschijnlijk deze is van het lessenaarsdak, dat oorspronkelijk de zuidbeuk afdekte (1). Uit grondpeilingen is gebleken dat de transeptarmen omtrent 5,35 m uitsprongen buiten de zijbeukmuren. De

(1) Ook is een soortgelijke schuining nog zichtbaar op de torenmuur die een gedeelte van de westmuur van de zuidbeuk vormt.

Overblijfsel van de westmuur van de zuidelijke transeptarm.

juiste breedte kon nog niet worden bepaald, denkelijk bedroeg ze ongeveer 10 m.

Over de vroeggotische koorpartij is niets met zekerheid geweten. Volgens een lokale overlevering bedroeg de totale lengte van de kerk 72 m, zodat een belangrijk deel van de kerk door koor en transept zouden ingenomen geweest zijn.

Systematische opgravingen zouden hier wellicht een interessant grondplan leren kennen. (1)

Besluit.

Hierin betrekken we slechts de vroeggotische kerk; hetgeen we als later gebouwd kennen is maar het resultaat van herstellingen.

Nopens de vroegste bouwgeschiedenis weten we niets door schriftelijke bronnen; we kunnen ons alleen stennen op archeologische gegevens.

(1) De « Kaart van het Zwin » (XVI^e eeuw) uit het Gruuthusemuseum te Brugge geeft een zeer onduidelijk beeld van de kerk. Zo is o.m. de toren slecht getekend en de koorpartij niet aangeduid.

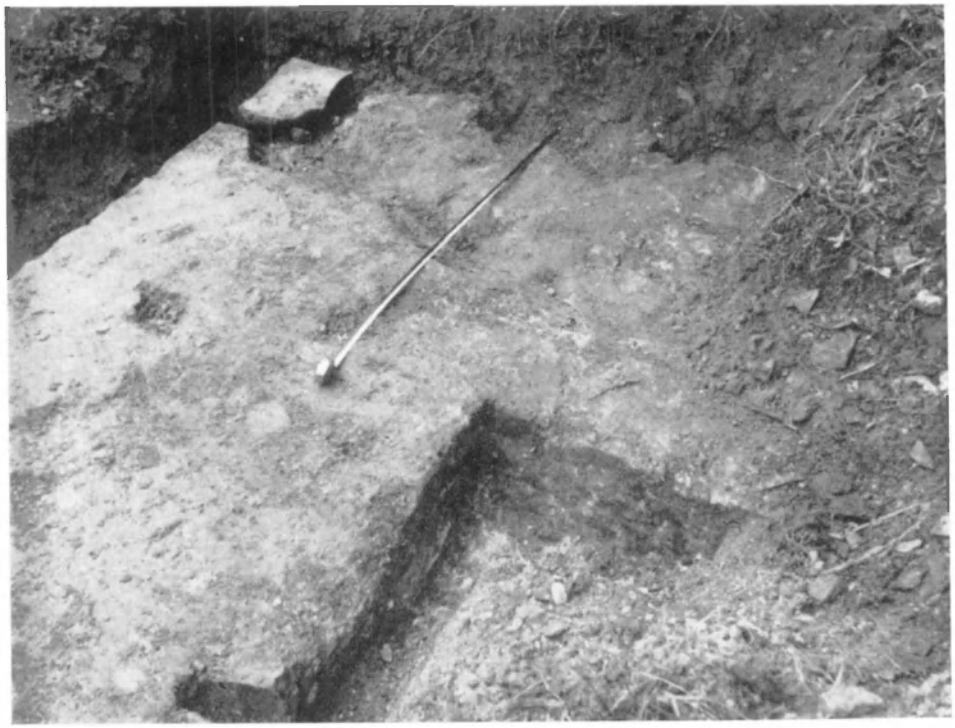

Fundering van de N. W. hoek van de noordelijke transeptarm.

Van de vroeggotische gedeelten die tot in onze tijd in stand waren gebleven, was de toren het oudst en mag gerekend worden tot de eerste helft der XIII^e eeuw. Het schip werd daarna tegen de toren aangebouwd (cfr. de beide westmuren der zijbeuken), de profilering en de baksteenmaat van de bogen tussen hoofd- en zuidzijbeuk kan best naar de tweede helft der XIII^e eeuw verwijzen. In de oostmuren bevonden zich toegestopte doorgangsbogen die latere omwerkingen aan de vroeggotische kerk waren; dit geldt bijzonderlijk voor de boog en de pijlers van de vroegere westelijke vieringsdoorgang. Daarentegen was waarschijnlijk de bakstenen doorgang tussen de zuidbeuk en het transept nog vroeggotisch. Duidelijk zijn de grondvesten van de westmuren der transeptarmen samen met die der zijbeukmuren aangelegd. Alleen opgravingen kunnen hier wellicht het antwoord brengen op de vraag naar de vorm en datering van de koorpartij.

***

De bouw van de toren van Sint-Kwintens dateert uit de tijd dat de gotiek haar eerste veroveringen kende in de kuststreek. Van de romaanse architektuur die de gotiek voorafging is er in die streek niet

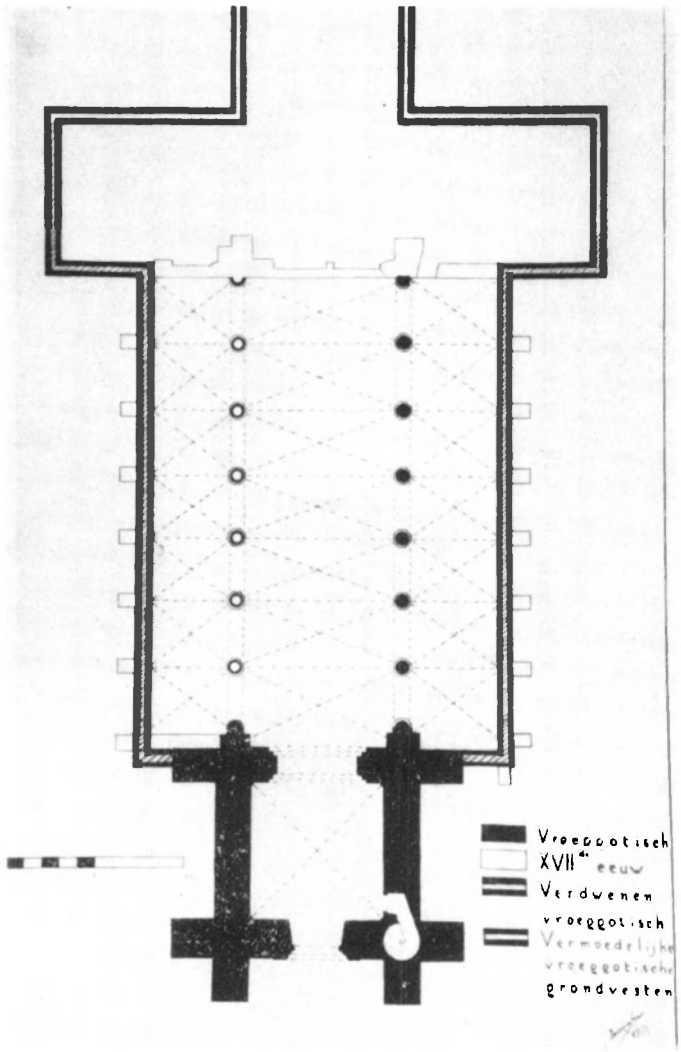

Grondplan van de Sint-Kwintenskerk te Oostkerke.

veel bewaard gebleven : de achtkante vieringstoren te Zuienkerke (nu sterk verbouwd), de westbouw te Dudzele en de westtoren van Sint-Salvators te Brugge. De plattegronden tekenen een driebeukig schip met transept en koor; over de opstand is weinig geweten. Reeds in die oudste werken wordt gebruik gemaakt van Doornikse steen; te Zuienkerke hebben de middenzuiltjes van de galmgaten een vroege vorm van 't haakkapiteel alsmede basissen met hoekklauwen. Meer in 't zuiden (in de streek van Schelde en Leie) wordt de Doornikse steen veel meer aangetroffen; daar is ook trouwens meer romaans bewaard.

Daarnaast treffen we er het oudste gebruik aan van baksteen : aan de torens van Zuienkerke en Sint-Salvators en in het Sint-Janshospitaal te Brugge (I. : meer dan 30 cm).

Naast het gebruik van veldsteen en tufsteen voor het gewoon metselwerk wordt die laatste steen te Dudzele ook gebruikt voor versiering.

De meeste van die gegevens vinden we ook terug in de vroeggotische architektuur uit de streek. De veldsteen (dikwijls als hergebruikt materiaal) wordt niet alleen gebruikt voor de grondvesten (Oostkerke, koorpartij van Lissewege) maar ook, samen met andere materiaal, voor de opbouw : torens van Oostkerke en Damme, kerk van Aardenburg. Dit materiaal geeft weinig gelegenheid om rolstaven of een andere versiering in te kappen, daartoe wordt dan, in 't begin althans, Doornikse steen gebruikt. De nabijheid van Schelde en Zwin vergemakkelijkten het transport vanuit de groeven in hoge mate; de Doornikse steen wordt dan ook alom gebruikt voor zuilen, vensters- en ingangsomramingen, enz. (Damme, Lissewege, Aardenburg, Kadzand, Oostkerke, Brugge). Zelfs als gewoon metselwerk vinden we die steen gebruikt te Brugge aan de O.-L.-Vrouwkerk; elders (Damme, Aardenburg) samen met ander materiaal.

Een ander materiaal, dat sinds de XII^e^ eeuw werd aangewend, nml. de baksteen kent nu eerst zijn volle ontplooiing in de vroeggotiek en geeft ons een beeld van de grote technische vaardigheid die onze Vlaamse metselaars in 't bewerken ervan verkregen hadden; dat dit ook in de eerstvolgende eeuwen niet zou verdwijnen, tonen de bakstenen hallekerken en woonhuizen. Is er te Oostkerke heel weinig bakstenen metselwerk bewaard gebleven (bogen en zijmuur van de zuidelijke zijbeuk) zoveel te rijker is de omgeving : Damme, Lissewege, Heist (verdwenen), Aardenburg, Stalhille, bieden ons in de vroeggotiek wel het mooiste in die richting. Verschillende vormen die men uit de Scheldegotiek heeft overgenomen worden dan in baksteen geïnterpreteerd; samen met de Doornikse steen is dit dan ook dikwijls de enige verwantschap met die Doornikse stijl.

De twee romaanse torentypen (acht- en vierkant) blijven niet alleen in de XIII^e^ eeuw naast elkaar voortleven (Lissewege, Damme, Wulpen, O.-L.-Vrouw te Brugge, Lampernisse; Heist, Stalhille, Zande, Wenduine) maar tot in de laatgotiek treffen wij beide vormen aan : stoere bakstenen torens te Vinkem, Bulskamp, Houtem en zovele andere uit de Westhoek; achtkante torens te Knokke, Klemskerke. Alhoewel de gotische torens groter en slanker zijn geworden, behouden ze in de kuststreek toch een gesloten stoerheid.

Ook met zijn spaarvelden staat de Oostkerkse toren niet alleen, de westtorens van Lissewege, Damme en Heist hebben ze eveneens (1).

Er is ons, jammer genoeg, te weinig bekend over plattegrond,

(1) DUCLOS meent te kunnen wijzen op Lombardische of Rijnlandse invloeden in de spaarvelden aan de geveltoren. « Trouve-t-on des traces d'influence rhénane dans l'architecture romane de Bruges? » in *Annales du XXI^e^ Congrès*, Liège, 1909, II, blz. 347.

opstand en ruimte-idee van de kerk van Oostkerke om deze elementen met het bewaarde uit de naaste omgeving te kunnen vergelijken. Alles wijst op een aanleg van een driebeukige, basilikaal opgetrokken benedenkerk, een vooruitspringend transept, waarbij ten westen de beuken aansloten en ten oosten het koor was aangebonwd; ten westen stond de geveltoren. Terwijl dit type nog volop werd gebouwd voerde Damme, enkele decennia later, in de kuststreek de hallekerk in, die eeuwen lang het kustland haar eigen karakter zou geven.

De Sint-Kwintenskerk te Oostkerke, een waardig lid van de vroeggotische kerkenfamilie uit de Vlaamse kustvlakte, bestaat niet meer ! (1)

Drs. Luc DEVLIEGHER

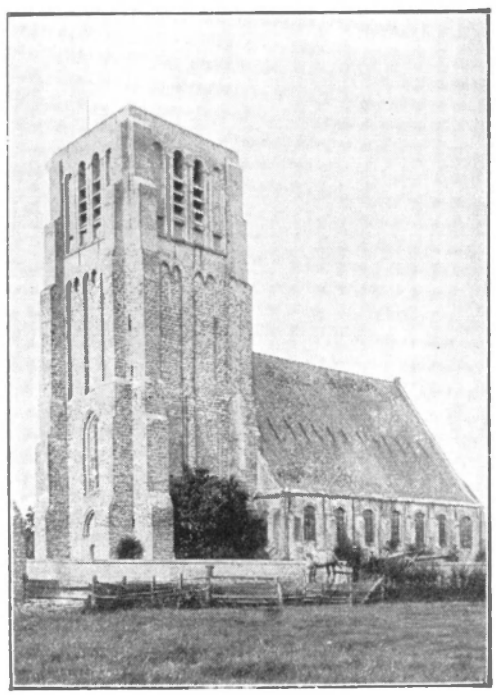

Cliché M. V. C.

(1) Er blijft ons nog de Heer B. De Keyzer, uit Oostkerke, te danken ; op zijn bereidwilligheid deden we nooit vergeefs beroep.

FOSSE

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS LA COLLÉGIALE SAINT-FEUILLEN

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DANS LA COLLÉGIALE SAINT-FEUILLEN

I. Historique de la fouille, technique et méthode.

Lorsqu'il fut procédé, en vue du placement d'une chaufferie, au creusement de tranchées dans la partie occidentale de la collégiale Saint-Feuillen à Fosse, et plus précisément dans l'angle nord-ouest de l'église, les ouvriers trouvèrent bientôt les restes de plusieurs squelettes humains; cette découverte, tout à fait normale, eut pour résultat d'attirer l'attention; celle-ci était nécessaire car on se trouva bientôt, et cela était beaucoup moins spectaculaire, devant une couche noire, trace nette d'un incendie, et sise à un niveau anormalement bas. M. le chanoine Piérard, doyen de Fosse, avertit la Société archéologique de Namur qui, à son tour, transmit les renseignements au Service des Fouilles des Musées royaux d'Art et d'Histoire. M. Breuer, chef de ce Service, et le soussigné se rendirent sur place le 30 septembre 1951 en même temps que les délégués de la Société archéologique de Namur, M. l'abbé Lanotte, MM. Courtoy, Balon, Rousseau, Demeuldre et Dasnoy. Après la visite du chantier, il parut extrêmement intéressant de profiter de l'occasion offerte par ces travaux, pour faire quelques recherches complémentaires. Le Service des Fouilles s'en chargea après avoir reçu les autorisations nécessaires (1).

L'église étant toujours rendue au culte, nous étions obligés de procéder à des sondages très limités, parfois même incomplets; de même le travail ne pouvait être entrepris que pendant les périodes « creuses » du calendrier liturgique, de sorte que les recherches s'échelonnent sur les années 1951 et 1952 en trois campagnes successives : octobre-novembre 1951, mars-avril et novembre 1952. En même temps des recherches furent entreprises pour éclaircir quelques points de la topographie ancienne de la ville : remparts, château et *castrum*, chapelles du voisinage (2).

(1) Je tiens à remercier M. Romain, bourgmestre, ainsi que l'administration communale de Fosse, pour l'autorisation qu'ils ont bien voulu nous accorder. Je remercie également M. le chan. Piérard pour l'aide qu'il m'a apportée en mettant à ma disposition la riche documentation historique de M. Crépin, ancien doyen.

(2) Les rapports détaillés de ces recherches paraîtront ultérieurement.

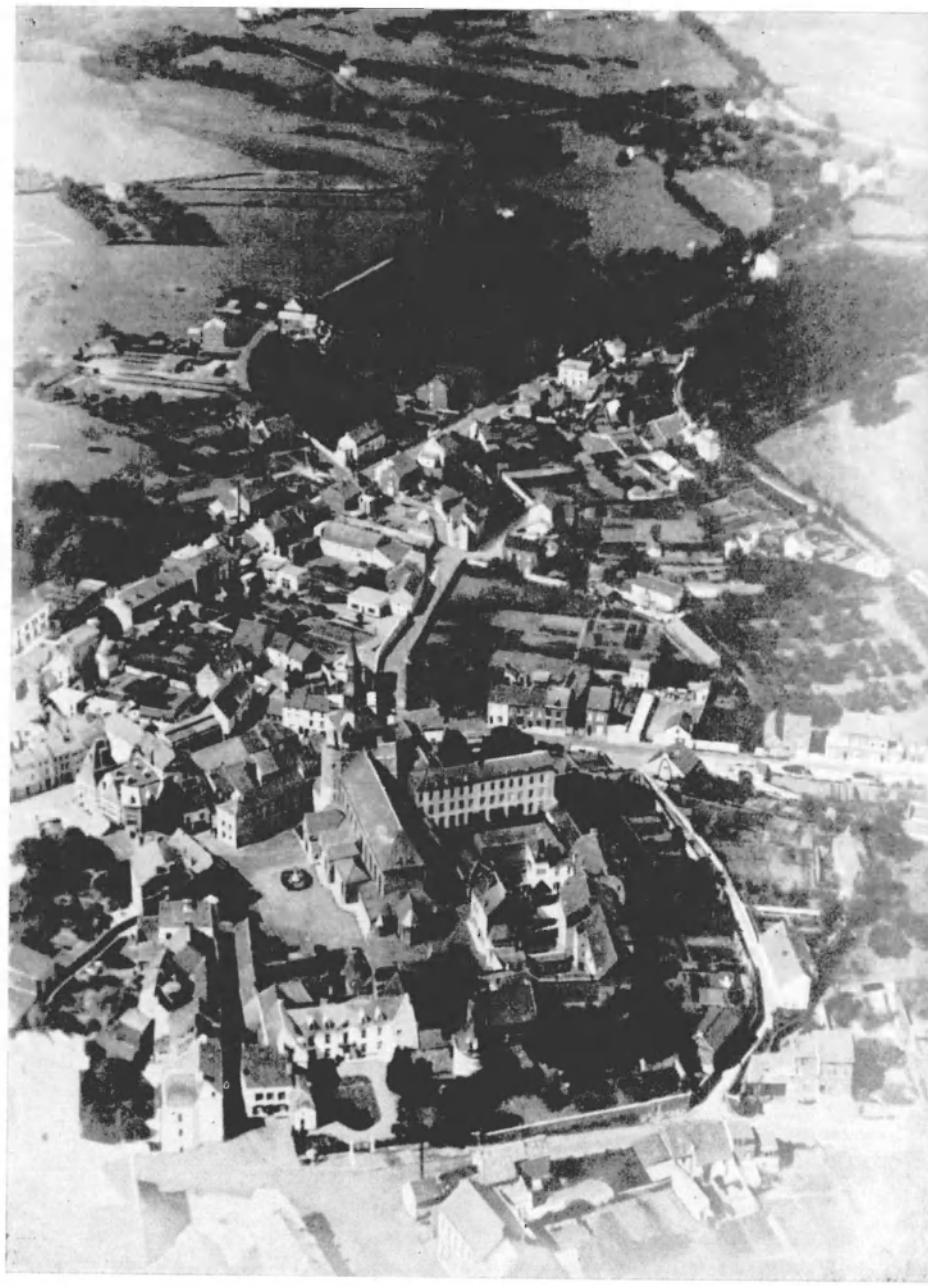

Fig. 1. — **Vue aérienne de Fosse, prise de l'Est.**

La méthode à suivre pour ces travaux dut évidemment être adaptée aux circonstances décrites ci-dessus, à la nature du terrain, ainsi qu'aux constructions existantes : après avoir creusé une première tranchée plus importante dans le bas-côté nord afin de nous familiariser avec le terrain, les matériaux de construction et la composition des remblais, nous nous sommes limités pour le reste à des sondages aux endroits « névralgiques », quitte à étendre ces recherches aux points particulièrement intéressants, tel l'avant-corps occidental ou le transept septentrional. Partout les recherches furent poussées jusque au sol vierge, c'est-à-dire, jusque sur le schiste silurien ou dévonien qui constitue le sous-sol de Fosse.

Il va sans dire que nous avons taché de tirer le plus de données possibles de chacun de ses sondages, si réduit soit-il; un coup d'œil sur les diverses coupes figurant dans le texte montrera plus clairement qu'une longue description la complexité du terrain. Cette fouille dans la collégiale de Fosse a prouvé la possibilité de faire des recherches dans un édifice religieux en service; ces recherches, étant nécessairement limitées, doivent cependant être entreprises avec toutes les garanties techniques et scientifiques requises, c'est-à-dire que ce n'est pas un exercice pour archéologue amateur.

II. Aperçu sommaire de la documentation historique et iconographique.

A. *Documentation historique.*

La collégiale Saint-Feuillen fut déjà l'objet de plusieurs études; la plus récente est celle du chanoine R. Maere, avec la collaboration de L. Delférière : *La tour de la collégiale de Fosse*, parue dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, 13 (1940), pp. 198-226. Antérieurement déjà le chercheur infatigable que fut l'ancien doyen de Fosse, le chanoine J. Crépin, y a consacré de nombreuses notes et articles, restés malheureusement manuscrits ou bien parus dans des revues locales (1) : mentionnons les *Glanes historiques fossoises*, *la Toponymie fossoise*, *Le Monastère des Scots à Fosses* (2). Nous nous

(1) Ces notes se trouvent dans les archives paroissiales de Fosse, conservées à la cure. Voir en outre : J. Crepin, *L'abbaye de Saint-Feuillen du Rœulx et le chapitre de Fosses*, *La Terre Wallonne*, 13 (1925), 101-119 ; Id., *Le Monastère des Scots à Fosses*, *ibid.*, 8 (1923), 357-385 et 9 (1924), 16-26 ; *Id.*, *Vie de Saint Feuillen*, Fosse, 1921.

(2) Cfr. également : R. Maere, *Cryptes au chevet du chœur dans les anciens Pays-Bas*, *Bull. Monum.*, 91 (1932), pp. 111-118 ; F. Rousseau-F. Courtoy, *Fosses*, *Ann. Féd. Archéol.*, 1938, pp. 93-97 ; F. Rousseau, *La Meuse et le pays mosan avant le XIII^e siècle*, *Ann. Namur*, 39 (1930), 131, 222 ; J. Borgnet, *Cartulaire de la commune de Fosse*, Namur, 1867 ; C. Kairis, *Notice historique sur la ville de Fosse*, Liège, 1858 ; U. Berlière, *Monasticon belge*, I, p. 57-58 ; E. Michel, *Abbayes et Monastères de Belgique*, pp. 240-242 ; X..., *Petit Guide de la Collégiale Saint-Feuillen à Fosse*, s. d. ; J. Romain, *Fosse, son passé, son folklore*, 1949.

bornerons à donner ici les principaux textes intéressant plus spécialement l'histoire ancienne et architecturale de la collégiale :

1) VII[e] siècle : Sainte-Itte donne une partie de son domaine, situé sur la Bebrona, à des moines irlandais pour y fonder un monastère (1).

2) L'église du monastère est dédiée à saint Pierre (2).

3) 870 : Fosse est mentionné dans le traité de Meersen, comme faisant partie de l'empire franc occidental (3).

4) Vers 898 : l'*abbatia* de Fosse est donnée à l'église épiscopale de Liège (4).

5) Cette donation est confirmée en 907 (5).

6) *Vita Notgeri*, paragraphe 6 : « *(Notgerus) extra civitatem Fosseusem ecclesiam condidit et muro eidem ecclesie circumdato et turribus in defensionem muri constitutis, intus religione et foris eam communivit valida castri complexione* » (6).

7) XI[e] siècle : « *Matrona quædam ... et castro Fossis juxta monasterium beati Petri, apostolorum principis, ac venerandi martyris Foyllani sinceriter delegit...* » (7).

D'après ce texte le monastère des Scots et le sanctuaire de Saint-Feuillen se seraient donc trouvés l'un à proximité de l'autre.

8) *Miracula S. Foillani, auctore Hillino* (fin XI[e] s.) : « *Dudum hujus oraculi (oratorii:* cfr. *Glossarium* de Du Cange) *paries ex vetustate declinabat et secundum quod videbatur introeuntibus iam ruinæ proximabat. Vir autem quidam suo labore suisque sumptibus ad reconstruendam ædem ligna ceciderat et ea ædificio convenientia curiose paraverat. Effossis ergo scrobibus, ubi postes statuti parietem intertextum constringerent ...* (8).

Hillin, auteur de ce récit, vivait à Fosse au moment des fastes

(1) *MGH SS. R. Merov.*, IV, 1902, p. 450 ; ce texte peut être daté du milieu du VII[e] siècle : J. J. Hoebanx, *L'abbaye de Nivelles des origines au XIV[e] siècle*, 1952, p. 39.

(2) « *Petro constructam dedicat ecclesiam* » : *Vita quarta S. Foillani, auctore Hillino*, Acta SS., 30 oct., p. 420.

(3) MGH, SS. I, Ann. Bert., p. 489 : « Fossas ».

(4) G. Kurth, *Notger de Liège*, p. 15 ; J. Borgnet, *op. cit.*, p. 1.

(5) J. Borgnet, *loc. cit.* ; cfr. Bormans-Schoolmeesters, *Chartes de Saint-Lambert*, I, p. 11 et 13.

(6) G. Kurth, *op. cit.*, II, p. 12. Cette Vita de Notger peut être datée entre la fin du XI[e] et le milieu du XII[e] s. ; l'auteur en affirmant la fondation de l'église et du chapitre de Fosse, n'enregistre qu'une tradition intéressante et sans doute fondée, mais dont la valeur est subordonnée aux données archéologiques et historiques certaines.

Je remercie le Père C. Lambot qui a bien voulu me donner des renseignements au sujet de ces textes.

(7) *Miracula S. Foillani*, *Acta SS.*, 30 oct., p. 423.

(8) *Acta SS.*, 30 oct., p. 425 ; texte incomplet dans O. Lehmann-Brockhaus, *Schriftquellen zur Kunstgeschichte des XI und XII Jahrhunderts*, 1938, n° 1730, p. 139 et chez Maere, *Ann. Namur*, 1940, p. 199, note 9.

qu'il relate, c'est-à-dire, la translation des reliques en 1086; il nous apprend ici incidemment, par conséquent de manière naturelle et non suspecte, qu'auparavant l'oratoire de Saint-Feuillen était encore partiellement en torchis renforcé de montants en bois (1).

9) Translation de 1086. L'exposition des reliques a lieu dans l'église même et il est probable qu'il n'existait plus, à cette époque, un sanctuaire séparé en l'honneur de saint Feuillen (2); l'auteur nomme la collégiale « *templum* » et parle également d'un *chorus* et d'un *presbyterium*.

10) Fin XI^e^ siècle : en 1095 un pacte fut scellé « *ad altare majus quod in honore Sti Petri in cancello ejusdem ecclesiæ situm est* »; dans le même acte est dit que cet accord fut conclu « *supra altari ubi corpus ejusdem Domini Foillani martyris, quod in superiore altari ubi corpus ejus quesevit, delatum fuerat* » (3).

11) *Continuatio Gemblacensis*, a. 1140 : « *opidum totum cum monasterio b. Foillano combussit, edificia lapidea quæcumque eminentiora erant destruxit* » (Henri, comte de Namur) (4).

12) *Ann. Fossenses*, a. 1140 : « *Heinricus comes Namucensis ... urbem Fossensem assultu et incendio ... summo mane aggressus eam cum templo b. martyris Foillani et omnibus officinis et claustro combussit, et direptis omnibus quæ inibi fuerunt, reperta, munitionem cum episcopali domo destruxit* » (5).

13) *Ann. Fossenses*, a. 1149 : « *Hinricus episcopus castrum Fossense reedificat, deinde urbem muro circumdat* » (6).

14) *Ann. Fossenses*, a. 1153 : « *Nova ecclesia S. Foillani Fossis post combustionem consecratur a Heinrico secundo Leodiensi episcopo* » (7).

(1) Le père C. Lambot nous annonce une note à paraître prochainement, au sujet de cet oratoire de Saint Feuillen.

(2) *MGH SS.*, XV, p. 11, p. 927 ; Acta SS. oct., pp. 123 et 123 ; dans la *Vita metrica* Hillin décrit avec emphase le *templum* de saint Feuillen : murs coloriés, plafonds lambrissés, pavements de marbre :

.....

« Devotisque tibi de templo materiali,
Decludas famulis spirituale tuis :
In quo non pascit conspectum, quem variarit
Ipse color, paries per varias species.
Nec retinent coctis laquearia celsa metallis,
Nihilque decoris eis fert labor artificis
Casurusve lapis, pavimentaque fusa politis
Addunt marmoribus effigiale decus :
Nec quod corrumpi valeat, seu quod variari,
Vel quidquam vani conspiciuntur ibi. »

(3) Namur, Archives Ecclés., Fosse, *Flores Cartarum*, p. 2.

(4) Lehman-Brockhaus, *op. cit.*, n° 1731 ; cfr. Borgnet, *Cartulaire*, p. XII-XIII.

(5) Lehman-Brockhaus, *op. cit.*, n° 1732.

(6) *Id., ibid.*, n° 1733.

(7) *Id., ibid.*, n° 1734.

15) *Ann. Fossenses*, a. 1171 : « *Ecclesia Fossensis media nocte comburitur cum omnibus officinis, cum basi... la episcopi* » (1).

16) *Ann. Fossenses*, a. 1176 : « *hoc anno revelatum est Fossis corpus b. Foillani in medio castro, sub Raulfo Leodensi episcopo* » (2).

18) 1318 : accord entre le chapitre et la commune permettant aux bourgeois d'utiliser la collégiale pour le service de la paroisse; l'autel de celle-ci se trouve sous la tour; on prévoit une porte sous la tour, communiquant directement avec la ville (3).

19) 1332 : incendie de la ville (4).

20) 1376 : un chanoine de Fosse fut assassiné « *ante parvisium Fossense* » (5).

21) 1408 : incendie de la ville (6).

22) 1426 : par un accord datant du 6 octobre 1426, nous apprenons que l'église paroissiale se trouve dans la collégiale St-Feuillen, « *assavoir ou desoutrain estaige del tour do mostir* » (7).

23) 1429-30 : Incendie de la tour (8).

24) 1521 : construction des stalles (9).

25) 1568 : destruction du jubé : « *alors fut abattu le doxat ou jubilé faict de pierres blanches, d'ouveraige exquis, beau et embelly de plussieurs images painctes d'or, azure et aultres coulleurs* » (10).

26) 1568 : le mobilier de l'église est saccagé, notamment « *la table du grand aultel assiese, depuis quatres ou cinq ans enchà, faicte de marbre allebastre, jaspe et aultres matières, et estophes de grant pris et enrichye de painctures d'or* »; les stalles également sont détruites, ainsi que les orgues, bancs, chandeliers, etc. (11).

27) 1573 : consécration de l'autel, dédié à Saint-Feuillen (12).

28) 1606 : d'après Robert de Fosse, curé de Gilly en 1606, un miracle eut lieu « *dans la crypte de la B.V. Marie, alors que le miraculé se trouvait sous le corps de Saint Feuillen* » (13).

(1) *Id.*, *ibid.*, n° 1735.

(2) PERTZ, *Annales Fossenses*, VI, p. 31.

(3) J. BORGNET, *Cartulaire*, p. 31 ; MAERE, *loc. cit.*, p. 200 et note 12.

(4) PERTZ, *op. cit.*, VI, p. 34.

(5) J. CREPIN, *Toponymie fossoise*, p. 26.

(6) J. BORGNET, *op. cit.*, p. XXXVI.

(7) *Id.*, p. 53 ; le texte est généralement traduit comme suit : « à l'étage supérieur de la tour » : MAERE, *op. cit.*, p. 201.

(8) J. CREPIN, *Glanes historiques*.

(9) *Id.*, *ibid.*,

(10) J. BORGNET, *op. cit.*, p. 150.

(11) *Ibid.*

(12) Acte authentique, conservé aux archives paroiss. de Fosse.

(13) Acta SS., 30 oct. p. 426.

29) 1654 : réparations à la toiture de la tour (1).

30) 1655 : construction de la chapelle Notre-Dame dans la crypte (2).

31) 1669, 1671-72, 1686 : réparations à la tour (3).

32) 1707-1708 : restauration de la flèche de la tour et de la toiture des deux tourelles y attenant (4).

33) 1721 : reconstruction du chœur de l'église (5).

34) 1723 : Marché fait avec Maître Pacquay Barbier à Liège, touchant la réédification de l'église de Fosse (6) :

« *qu'ils devera démolir entièrement les murailles de la naive et des assintes (bas-côtés) et les réédifier selon le plan et model donné avec le desoub de la tour dont il devera rompre les voûtes et murailles pour y placer le jubé y faire une porte à entrer en iceluy, rétablir l'escalier jusqu'à l'entrée, faire une ouverture pour donner le jour tant sur le dit escalier que sur le dit jubé et une autre ouverture en icelle à effet d'y faire une porte à entrer dans le chapitre. Item devra aussy démolir le monument et chapelle des quatres docteurs, la table d'autel de laquele chapelle il devera demonter et remonter sans rien casser et transporter la masse du dit autel aussi bien qne le monument où le chapitre luy designera, de même que de demonter la table d'autel de la dite viele paroisse et le remonter après le jubé achevé... que le tout devera être réédifié de fond en comble avec un pavement neu de pareilles pierres à celuy du chœur qui soient d'un pied carré et non polis égallement dans la naive comme dans les aisles et chapelles jusque aux deux entrées des grottes aussi bien que dans la viele paroisse et de la chapelle des 4 docteurs devera le pave de laquele viele paroisse être rabaissé à l'égalité et niveau de celuy de la naive, sans briser ni casser la masse où les fonts baptismaux reposent laquelle masse devera être replacée comme il appartient après le rabais du pavé... voir pourtant que les pavements des dites quattres chapelles et de celles de Saint-Etienne et de Sainte-Anne où les offices de la paroisse se font deveront être polis lesquelles quattres chapelles neuves seront larges de dix pieds sur la profondeur et longueur de dix sept à dix huit pieds. Que l'arcade faite neu devant la chapelle Saint-Etienne faite de neu l'an passé devera être demolie afin de relargir celle aile selon le plan donné et pour que l'ouvrage soit régulier, de manière que l'autre aisle devra correspondre à celle que dessus, ... pour qu'icelles deux aisles*

(1) J. Borgnet, *op. cit.*, p. 307.

(2) Pierre datée dans la façade orientale de la chapelle.

(3) J. Borgnet, *op. cit.*, pp. 270, 310, 311.

(4) Archives paroissiales de Fosse.

(5) J. Crepin, *Glanes historiques*, p. 6 : cfr. une inscription sur la voûte du chœur : « *le très illustre et révérendissime Seigneur Mathias Clerckx, chanoine et écolâtre de l'église cathédrale de Liège, archidiacre du Condroz, prévôt de Fosse, seigneur d'Aigremont et des Lauris, a fait réédifier ce chœur en l'an* 1721 ».

(6) Namur, Archives de l'Etat, arch. Ecclés., *Liber accensarum*, 1718-1750.

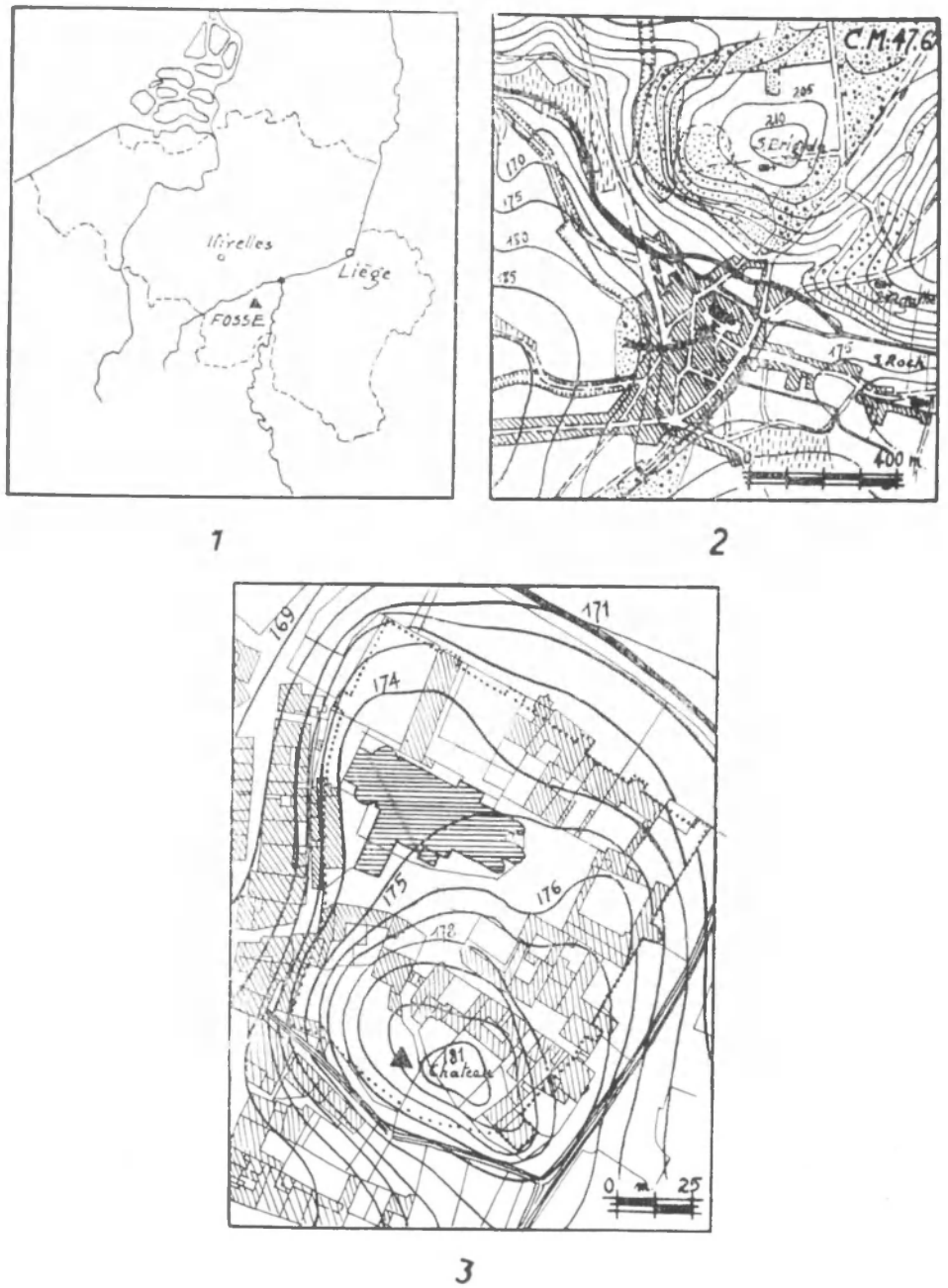

Fig. 2. — **Situation topographique de la collégiale.**

puissent être de douze pieds ou environ entre les pilastres. Que les entrées des grottes et icelles grottes seront repavées des pierres du pavement qu'il otera de la dite naive lesquels il devra recouper à quarraux proportionnez et mettre à niveau en icelles grottes et entrées, comme aussy transporter toultes les tombes de la dite naive et assintes dans... soit pour paver le lieu capitulaire... Item devra démolir la muraille separative des encloistres et du jardin du Sr De Martin et en faire une neuve de quinze à seize pieds de haut et le tourillon y contigu de même égalité; réparer la fassade du grand parvis et projetter entièrement le dit parvis au dehors et le plastrer une fois au poil noir endedans... qu'il devera rehausser le toit de la nef d'égalité à celuy du chœur ... même faire et couvrir un tourillon d'ardoises pour mettre la cloche des messes basses...».

35) 1900 : nouvelle sacristie et restaurations à la crypte (1).

36) 1911 : Projet de travaux de restauration à la tour (2).

37) 1931 : quelques petits travaux de restauration à la tour (3).

B. *Iconographie.*

1) Vue de Fosse vers 1680, par de la Pointe, dessinateur de Louis XIV : *Paris, Bibl. Nationale B.* 8167 (extrait : fig. 42).

2) Saumery, *Délices du Pays de Liège*, IV, pp. 113-117.

3) Plan cadastral de Fosse, par Genot (XIX^{e} s.) : indication du grand et du petit parvis (fig. 2, 3).

4) *Bruxelles, Bibl. Royale, Cabinet des Estampes*, S. III, 100951 : photo de l'église vers 1872.

5) *Bruxelles, Archives Centrales Iconographiques* (ACL) :
photos de la crypte, la sacristie, l'église, avant la restauration du début du XX^{e} s.
   a) vue générale de l'église : 5071 A (fig. 3).
   b) parties orientales de l'église vers 1896 : 3761 A.
   c) crypte vers 1900 : 2035 B.

III. L'Examen archéologique (plan I).

Topographie.

Fosse fut construit sur une légère élévation surgissant au cœur d'une déclivité entourée d'un cercle de collines boisées (fig. 1 et 2);

(1) *Archives de la Commission royale des Monuments et des Sites.* Dossier Fosse.
(2) *Ibid.*, MAERE, *op. cit.*, p. 203.
(3) *Ibid.*, MAERE, *op. cit.*, p. 203.

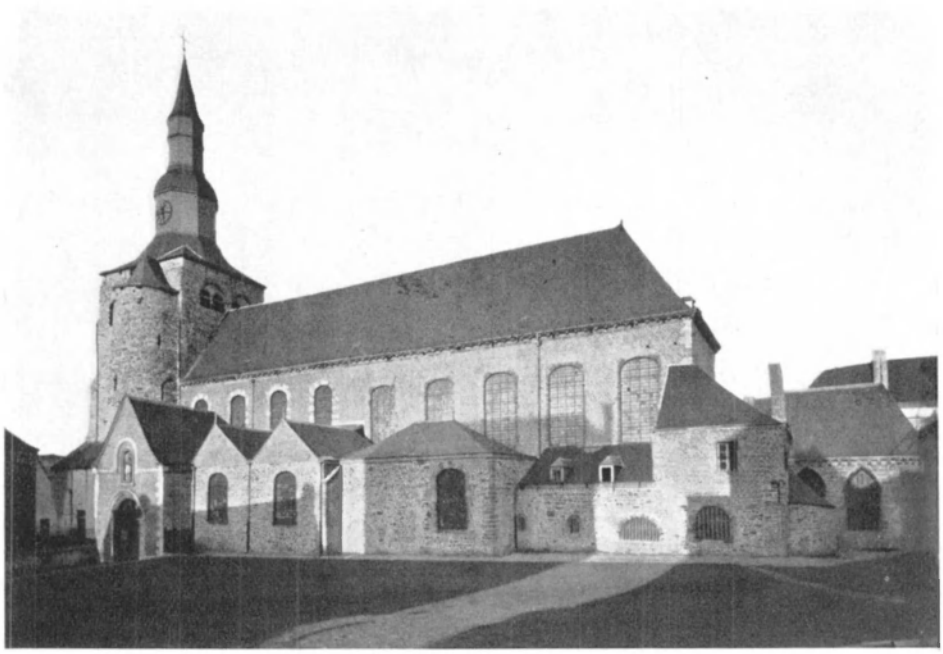

(Copyright A. C. L., Bruxelles)

Fig. 3. — Vue générale de la collégiale avant 1910.

la ville se divisait en deux parties : la ville des bourgeois et la ville des chanoines ou chapitre; cette dernière en forme la partie la plus élevée et la mieux fortifiée; actuellement encore elle est entourée partiellement de son mur d'enceinte et de ses tours (tracé en pointillé sur la fig. 2, 3) ; cette ville des chanoines englobait primitivement le château et la collégiale; vers le nord-ouest et le nord, elle est construite sur une terrasse artificielle, qui en accentue la hauteur. C'est près de la limite ouest que s'élève la collégiale. Le sous-sol est constitué partout par du schiste silurien ou dévonien, affleurant aux points les plus élevés.

Le vallon est arrosé par la Biesme, contournant l'enceinte, tandis qu'un bras artificiel de la rivière passait pas la ville et alimentait le moulin.

***

Dans ce compte rendu de la fouille même nous nous bornerons à donner une description des éléments constatés dans les divers sondages et tranchées. Dans un dernier chapitre nous tâcherons alors de mettre ces données dans leur milieu historique et archéologique par rapport avec la collégiale.

Comme indiqué plus haut, les travaux débutèrent par le creusement d'une tranchée pour la chaufferie; notre première besogne fut naturellement d'examiner déjà cette coupe et de l'élargir :

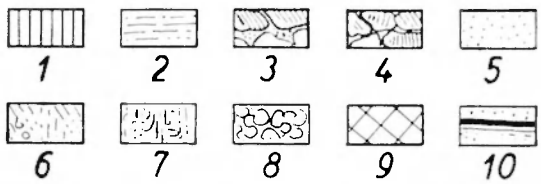

Fig. 3 a. — Signes conventionnels employés dans les coupes et les plans : 1. Schiste en place; 2. Tombe; 3 - 4. Murs et fondations; 5. Argile; 6 - 7. Remblais; 8. Amas de pierres; 9. Récent; 10. Couche d'incendie.

Tr. I : II/III-IV-V (1). Quelques constatations intéressantes furent faites ici : traces d'un feu assez violent, visibles sur les murs jusqu'à —151 (2); à cette profondeur se trouve un ancien niveau, semblable à un pavement en ciment coulé sur une assise de cailloutis; mortier jaunâtre, sablonneux; une couche de charbon de bois, épaisse de 8 à 12 cm couvre ce pavement; les traces de cet incendie sont également visibles sur le mur *1*, dont le mortier est rougi par le feu; maçonnerie soignée en grès schisteux de couleur brun-noire, reliée par un mortier jaune-blanc, pas très dur. Ce même mur reprend à angle droit à 10 cm de la paroi intérieure du bas-côté nord actuel, ainsi que sous l'alignement des colonnes (mur 2); le dessus de ce dernier mur qui est, comme mur *1*, à —50, descend alors brusquement jusque —118; il est couvert, à cet endroit, par une maçonnerie secondaire, large de 121 cm, composée de moellons en calcaire bleu et d'un mortier blanc dur. Dans cette partie du bas-côté, le remblai se compose de débris de démolition et de moellons; nous y avons ramassé également des fragments de sculpture en une pierre blanche très tendre (fig. 1), du tufeau de Maastricht (3); restes de peinture noire, rouge et de dorure; il n'est pas im-

Fig. 4. — **Fragment du jubé en tufeau de Maastricht.**

(1) Voir le plan général de la fouille, plan I.

(2) Toutes les cotes de niveau sont données en cm et se rapportent au pavement actuel de l'église : ce pavement se trouve à 174,30 m au-dessus du niveau de la mer, d'après le « Nivellement Général du Royaume de 1880 ».

(3) Je remercie M. Camerman, du Service Géologique de Belgique, d'avoir bien voulu examiner cette pierre.

Fig. 5. — **Angle nord-ouest de la nef centrale de la seconde église carolingienne (murs *77* et *2*) ; au-dessus, pavement *5*.**

possible que ces pièces proviennent du jubé, démoli en 1568 (doc. n° 25). Quelques morceaux de crasse de bronze fondu peuvent provenir d'un ancien four à cloche (cfr Renaix, Dourbes, Leefdaal, Nivelles, Gerpinnes, etc.) ou du mobilier de l'église, incendié à la même date.

La paroi méridionale du mur 2, contrairement à la face opposée, ne porte aucune trace d'incendie; le remblai n'est presque pas tassé et consiste en un amas de gros moellons et de morceaux de mortier; à —28 restes d'un pavement *5* en dalles carrées en pierre bleue (fig. 5); au-dessus de ce niveau, murs 2 et *77* portent encore de rares restes d'un plâtras blanc (1). Murs *1*, 2 et *77* sont reliés et de la même construction.

Sur mur 2 furent posés en 1723 un pilastre et un nouvelle paroi de mur, dont l'assise est en briques de 22,5 × 10,5 × 4,7 cm; mortier blanc, très dur.

Tr. II : JL IV-V : alignement des colonnes actuelles; celles-ci datent de 1723, ainsi que leur assise en briques; cette assise repose elle-même sur le mur en schiste, continuation du mur 2; le terrain vierge — schiste — est à —127. Parallèle au mur 2 court un massif en maçonnerie *13* de forme indistincte, à paroi septentrionale régulière (de —85 à —115 : voir coupe *a-a'*, fig. 6); mur en petits moellons réguliers en grès schisteux verdâtre et en calcaire; mortier jaune; à une époque indéterminée, le sol fut bouleversé et une partie du mur *13* démolie; dans cette tranchée subsiste également un dallage à —28.

Tr. III : YZ/IV-V : cette tranchée a montré l'existence d'un mur de chaînage entre les piliers de la crypte; ce mur se trouve à —15; le niveau de la crypte ne fut donc jamais plus bas. Mur *8 :* largeur : 105 cm, mortier jaune-blanc dur, comparable à celui posé sur mur 2 dans la Tr. I; moellons en calcaire; le pilier de la crypte *10*, (86 × 97 cm) est relié avec mur *8*, donc de la même époque; gros blocs en pierre de taille bleue (2); ces murs reposent partout sur le schiste, dont la profondeur oscille entre —137 sous mur *6* et —18 sous *10*; mur *6* possède comme fondation une maçonnerie — *7* — qui ne se trouve pas exactement sous le mur supérieur (voir coupe *b - b' :* fig. 7). Contre la fondation orientale du pilier *19*, pilier de la crypte actuelle, se trouve une maçonnerie dont la composition et l'aspect ressemblent fortement au mur *13* de la Tr. II; elle repose sur le sol vierge a —55 et est probablement postérieure au pilier *19*. La partie orientale de cette tranchée, ainsi qu'un sondage dans Z III, permirent de suivre la fondation des murs de la crypte romane sous l'absidiole nord : murs en grès avec remploi de schiste, mortier blanc dur; sol vierge à —65; le mur septentrional de la crypte est relié avec celui de l'absidiole; même composition, traces d'incendie sur le mortier. Dans le profil *c-c'* (fig. 8) l'on constate, outre deux tombes, une fosse remplie de débris dont des petits carreaux en terre cuite de 62 × 62 mm.

(1) Alors que partout ailleurs le schiste est posé en bandes horizontales, il se présente dans la face est de 77 comme un départ de voûte, qui se perd cependant dans l'appareil régulier.

(2) Iconographie n° 5 c.

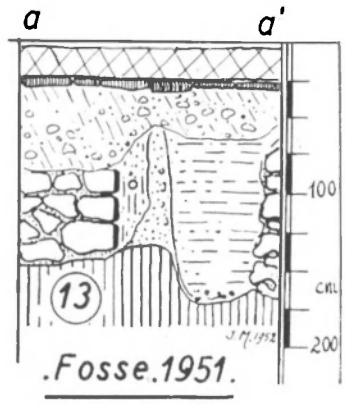

Fig. 6. — Coupe a - a'.

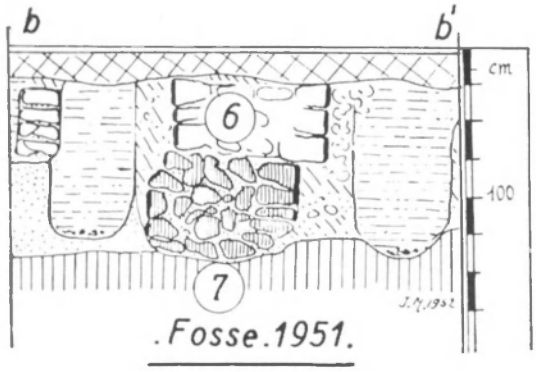

Fig. 7. — Coupe b - b'.

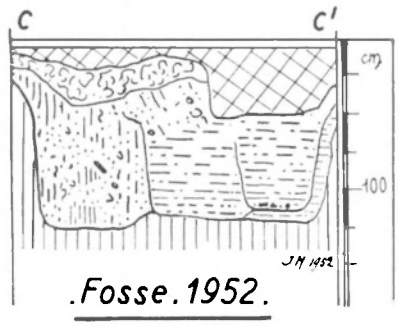

Fig. 8. — Coupe c - c'.

Les murs de chainage des piliers, ainsi que les piliers même ont une maçonnerie dans laquelle entre plus de pierre bleue que dans les murs extérieurs de la crypte; le mortier également est légèrement différent, celui de *19*, *8* et *10* étant moins dur et plus jaunâtre.

Tr. IV : XY/IV : tranchée dans le déambulatoire nord de la crypte : ici aussi de nombreuses tombes ont bouleversé le sol. La fondation du mur du chevet actuel repose sur le schiste à —50; la partie inférieure du mur *6*, mur *7*, continue sous le chevet actuel, jusqu'à 30 cm à l'ouest de l'angle de celui-ci; mur *6* même continue régulièrement vers l'ouest. L'élément principal de cette tranchée est le massif *23*, large de 50 cm et de faible profondeur (—44 à l'ouest, —70 à l'est) ; les pierres — grès calcaire sans schiste — sont reliés par un mortier jaune-rosâtre tendre, comparable à celui de *13;* l'angle sud-est de ce mur, vers mur *6*, est couvert d'un plâtras blanc, allant de —33 à —16; cela suppose un pavement au niveau de —30; le mur *23* forme ici comme un montant de porte, dont l'autre montant se trouverait endessous du chœur actuel; dans l'assise inférieure de la fondation, les pierres sont mises de champs. Contre le plâtras mentionné ci-dessus est versé un amas de pierres schisteuses brunnoires, identiques à cel-

les employées dans les murs *1*, *2* et *7*. Entre mur *23* et le mur extérieur de la crypte se trouvent diverses couches de débris, dont une, de —25 à —62, est taillée par le mur *23* en passant partiellement sous lui; elle est composée d'argile, mélangée à du charbon de bois; à —62/65 court une couche de mortier puis, de —65 à —100, se trouve un second *stratum* de boue noire, mélangé à du charbon de bois, des ossements d'animaux et des fragments de tuiles en terre cuite (probablement romaines); quelques morceaux de mortier rosâtre avec briques pilées.

Tr. V : TV/II-IV. Cette tranchée, la principale de la fouille, nous révéla l'existence de plusieurs époques successives. Le mur *25* (V/IV) n'est que la continuation de *23*, mais de profondeur notablement plus réduite : —23; il fut démoli par la construction de *26*; mêmes couches de remblai noirâtre avec charbon de bois, ossements d'animaux et fragments de mortier rose (romain ?); toutes ces couches sont coupées par *26;* largeur de celui-ci : 61 cm; moellons assez gros en grès calcaire, dans un mortier abondant gris-jaunâtre tendre; démoli au moment de la construction de l'abside *29* et du chevet roman *32;* il est construit dans une tranchée de fondation (coupe *d-d'*, fig. 9); entre *26* et *32* se trouve un remblai noirâtre, contenant plusieurs tessons romains (voir ci-dessous, p. 167) et des ossements d'animaux (cfr. les *strata* sous *25* et *23*). Une couche d'argile rougie par le feu et épaisse de 3 cm, couvre ces débris à —27; elle fut coupée par *26* et par *32*.

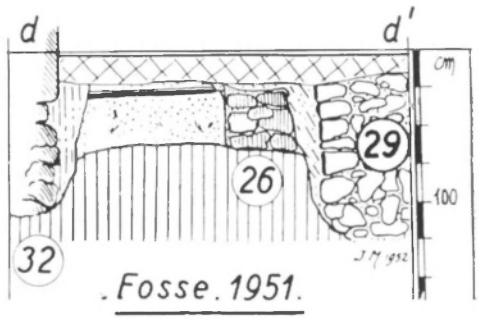

Fig. 9. — **Coupe d - d'.**

Abside *29* (fig. 10) : largeur : 74 cm.; schiste, avec un peu de grès calcaire, mortier jaune-blanc; le mur passe au-dessus de l'abside primitive — *39* — et repose également sur un fragment de maçonnerie extrêmement réduit — *30* — dont le mortier ressemble à celui de *25;* il n'en reste malheureusement que quelques pierres. L'intérieur de l'abside est rempli d'un amas de pierres, tandis que la partie occidentale est démolie par des tombes; dans ce déblai se trouvent quelques dalles en schiste, du luf et un tesson non identifiable, peut-être romain. La couche d'incendie, constatée entre *32* et *26* est également présente contre l'abside *29;* profondeur : —31.

Abside *39 :* cette abside est formée, dans sa partie orientale, de deux grands blocs en calcaire (1), hauts de 48 et de 62 cm, à paroi extérieure arrondie (fig. 11); taille à la pointe (fig. 12); dans les pierres sont encore visibles les entailles ayant servies aux attaches en métal; ces deux pierres ont été déplacées, leur contour extérieur — destiné à un cercle de 210 à 210 cm de diamètre — ne correspond pas

(1) Calcaire de l'étage viséen affleurant dans les vallées de la Meuse et de la Sambre.

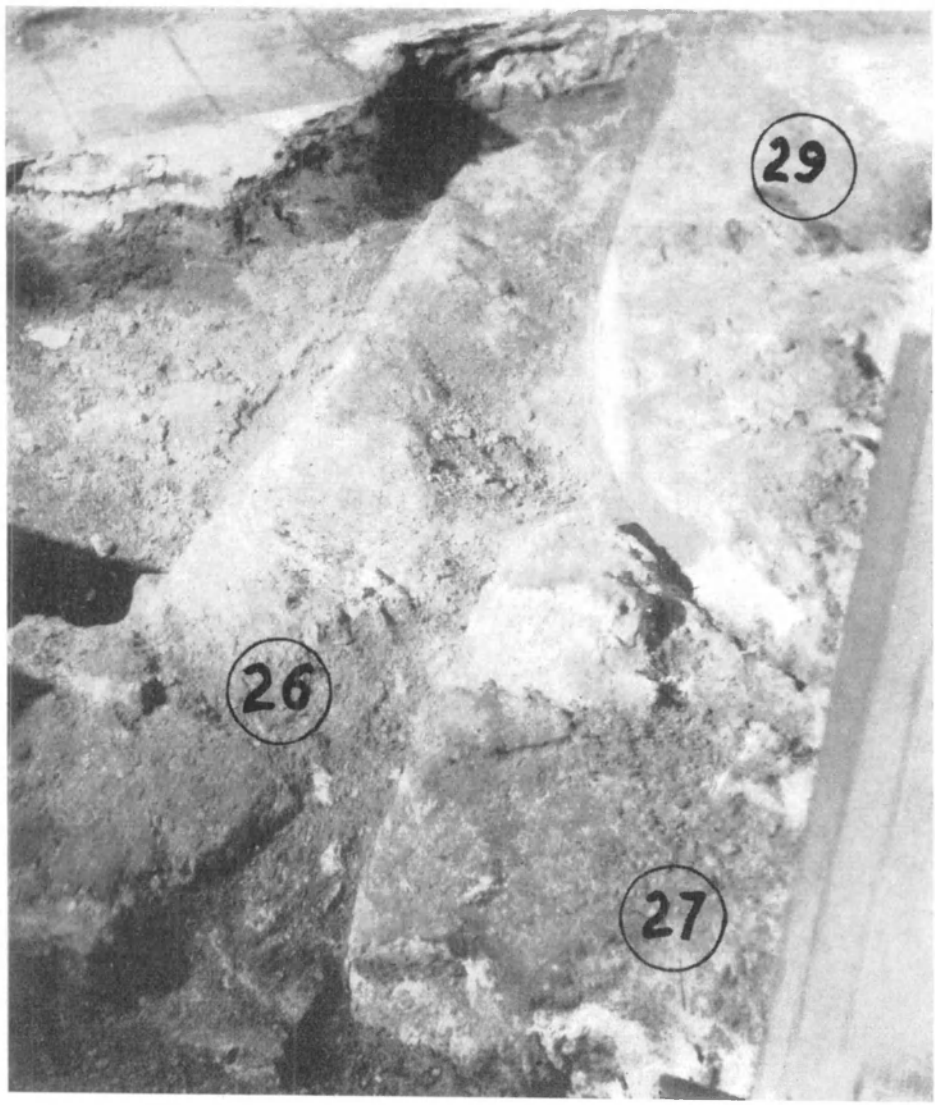

Fig. 10. — **Départ de l'abside de la seconde église (29) et murs à l'est de celle-ci.**

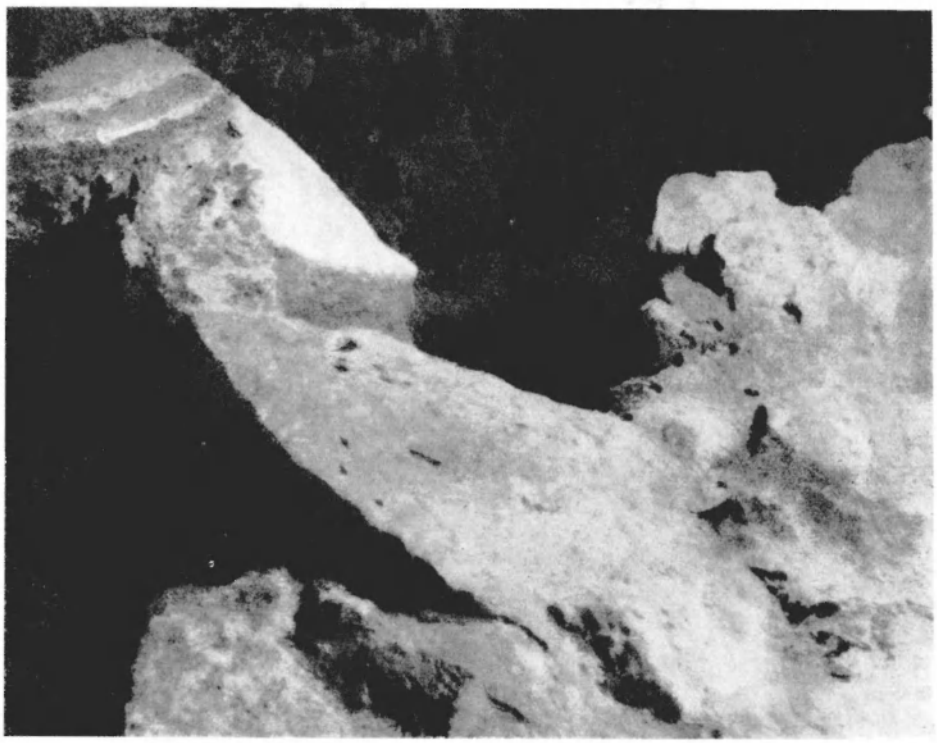

Fig. 11. — **Blocs de l'abside primitive** *39*.

au diamètre de l'abside dans laquelle elles ont été remployées, le plus grand diamètre de celle-ci étant 260-280 cm; de petits moellons remplissent d'ailleurs les interstices entres les blocs plus massifs; ceux-ci s'appuyent sur une assise en maçonnerie sèche, en moellons de grès, noyés dans l'argile; profondeur totale : —87; cette assise passe sous *29*: le mortier de *26* collant contre *39*, est plus récent; les parties occidentales de cette abside primitive sont entièrement construites comme l'assise inférieure et reposent sur le sol vierge; après avoir formé un léger contrefort au départ de l'abside, le mur reprend à angle droit se dirigeant vers le chœur actuel; nous avons pu le suivre jusqu'à une distance de plus de deux mètres; profondeur de —27 à —88; maçonnerie sèche de —12 à —88; de —27 à —12 mortier jaune rosâtre, tendre, comparable à celui des murs *23 et* 25. Lors de la destruction de ce mur, des remblais furent versés dessus dans lesquels nous avons trouvé, outre des débris de démolition récente, quelques fragments de tessons et de tuiles de l'époque romaine, ceux-ci n'étant cependant plus *in situ*. A l'est de ce mur le terrain et remblayé avec de la terre noire, des débris de mortier et des pierres jusqu'à une profondeur de —56; il n'y a plus de traces de mur, car tout a probablement été détruit lors de la construction du chevet actuel qui, à cet endroit, repose sur une légère fondation en briques (XVIII[e] s.). Les murs 27

Fig. 12. — **Détail de la taille d'un bloc de l'abside *39*.**

et *32*, reliés à la crypte, sont construits sur *29* et dans *26;* mortier blanc dur, moellons de calcaire, sans schiste; profondeur de —39 à —102.

Le reste de la tranchée ne présente qu'une succession de tombes qui, par leur profondeur augmentant vers le nord jusqu'à —133, ont complètement détruit ce qui restait des absides primitives (coupe *e-e'*, fig. 13); il n'y a que la fosse près de *59* qui est remplie de débris de démolition dont le mortier jaune-rosâtre ressemble à celui de *39* et parfois même de *29;* près de cet endroit une pierre massive en calcaire — *59* — est placée de champs dans la terre; c'est probablement un des restes de la destruction de l'abside primitive *39*. Le mur du transept actuel *34* repose sur une fondation solide (prof. —121), contenant beaucoup de remploi, relié par un mortier blanchâtre assez dur; la fondation est reliée au massif *36*, qui est de la même composition; le dessus change légèrement d'aspect : le mortier y est plus blanc et ressemble aux murs de la crypte, notamment *27* et *32;* le long de *34*, vers l'intérieur, court un large fossé, rempli de débris de démolition d'une construction en schiste avec un mortier jaunâtre (abside et transept de *29* ?); profondeur : —139 (coupe *e-e' 33*).

Le milieu de cette tranchée est occupé par un caveau maçonné *35*, de date assez récente; le défunt avait la tête à l'ouest; les autres tombes sont creusées soit dans un remblai ancien (contenant des fragments de tuiles romaines, des

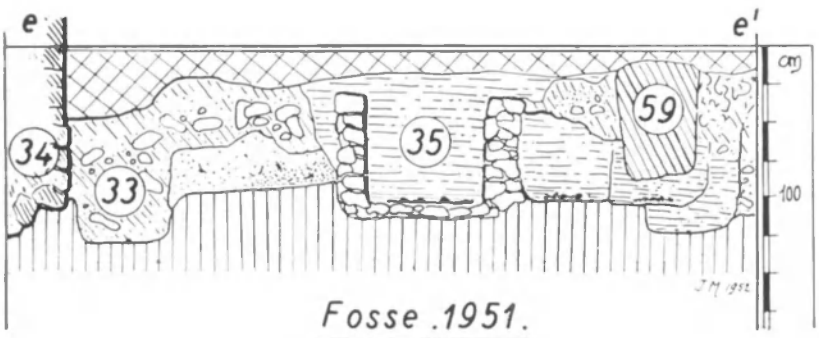

Fig. 13. — **Coupe e - e'.**

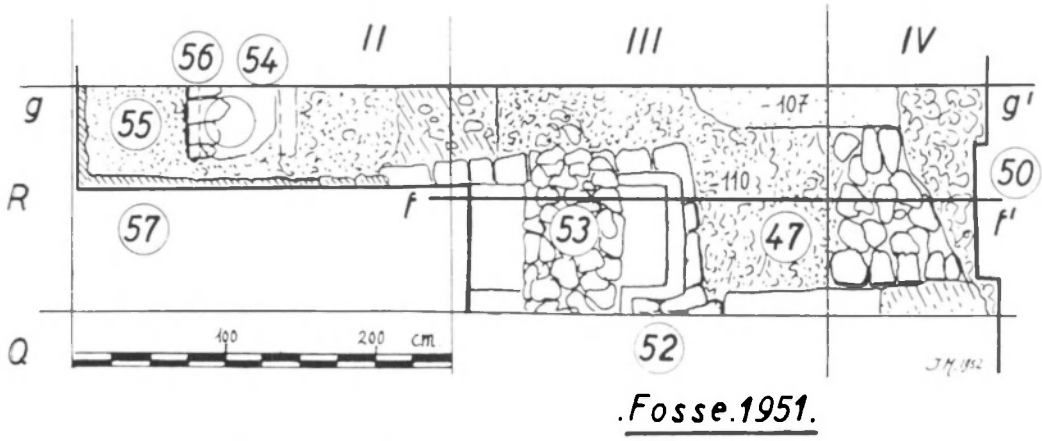

Fig. 14. — Niveau inférieur d'une partie de la fouille.
(f et f' sont à inverser sur ce dessin.)

ossements d'animaux), soit dans le sol vierge; le niveau de celui-ci descend vers le nord, suivant ainsi la pente naturelle du terrain.

La tranchée V nous a donc donné les principales occupations du site : 1° traces de l'époque romaine, 2° abside primitive *39*, 3° construction *26*, 4° abside *29*, 5° crypte romane *27*, *32*, 6° chœur du XVIII° siècle.

Tr. VI : R/II-IV : dans cette tranchée est conservé le mur *41*, correspondant au retour de l'abside *29* et au mur *1*; profondeur de —23 à —115; largeur : 60 cm; parement régulier dans l'assise supérieure, qui est probablement la base de l'élévation; grès schisteux gris et brun, mortier jaunâtre, identique à celui de *29* et de *1*. Ce mur est cependant composé vers le bas d'éléments de différentes époques (fig. 11 et coupe *f-f'*, fig. 15) : il enjambe le massif *53* et repose sur *52* (*41 a* de la fig. 15) tous deux donc antérieurs à *41*; *53* est une maçonnerie de très mauvaise

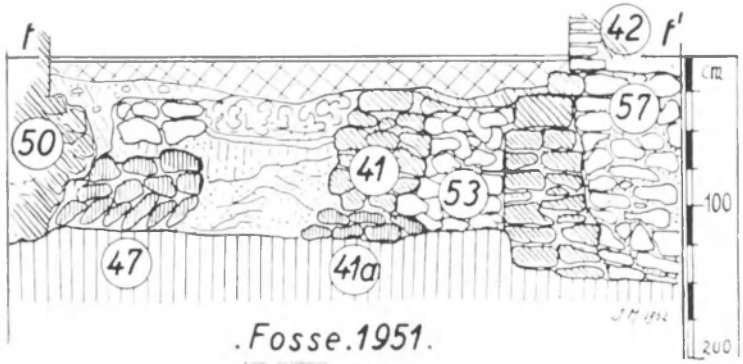

Fig. 15. — Coupe f - f'.

qualité, presque sans mortier et composée d'un amas de pierres de tout genre provenant de la démolition d'un bâtiment antérieur; mur *52* est posé à sec sur le sol vierge et présente le même aspect que l'abside primitive *39*; *52* passe sur toute sa longueur sous *41*; le massif *47* (coupe *f-f'*) se trouve sous le chœur du XVIII[e] siècle *50* : mortier grisâtre; l'assise inférieure de ce mur, maçonnée à l'argile, est posée dans le sol vierge schisteux; *52* et *47* sont reliés entre eux par une fosse remplie de débris de démolition, taillée légèrement (3 cm) dans la terre schisteuse. L'espace entre et au-dessus de ces murs est remplie de tombes, ayant bouleversé toutes les parties supérieures des maçonneries; on y trouve des amas de débris de démolition, parfois reliés par un mortier de qualité médiocre. Le reste de cette tranchée, vers le nord, longeant le mur *42*, est occupé par des tombes (fig. 16, coupe *g-g'*); dans les couches inférieures nous trouvons des débris de mortier et du plâtras couvert d'un enduit rouge (ancien pavement ?), ainsi que des débris de constructions romaines. Du mur *56*, orienté est-ouest (prof. —115 à —148), ne subsistent que quelques pierres du parement, posées sur le schiste, correspondant aux murs *39*, *52* et *47*; il fut démoli par la construction de *57* (= *41* et *34*); sur *56* est posée la tombe *54*, dont le fond et les parois sont faites de dalles de schiste (prof. —109); tête du squelette vers l'ouest, coupée par *57* et *41*; le couvercle de la tombe s'est effondré; enduit rouge à l'intérieur. Mur *57* présente également plusieurs époques : alors que la partie inférieure est identique à *41*, le reste du mur fut démoli et remplacé par une maçonnerie ressemblant à celle de la crypte actuelle; plus tard, au XVIII[e] siècle, le mur fut une nouvelle fois remanié, mais alors en élévation seulement, par la construction de la chapelle *42* (murs en briques); le même cas se présente pour le mur du chœur *50*, qui a également remplacé une fondation antérieure, dont la démolition montre un mortier identique à celui de *41* et *29*.

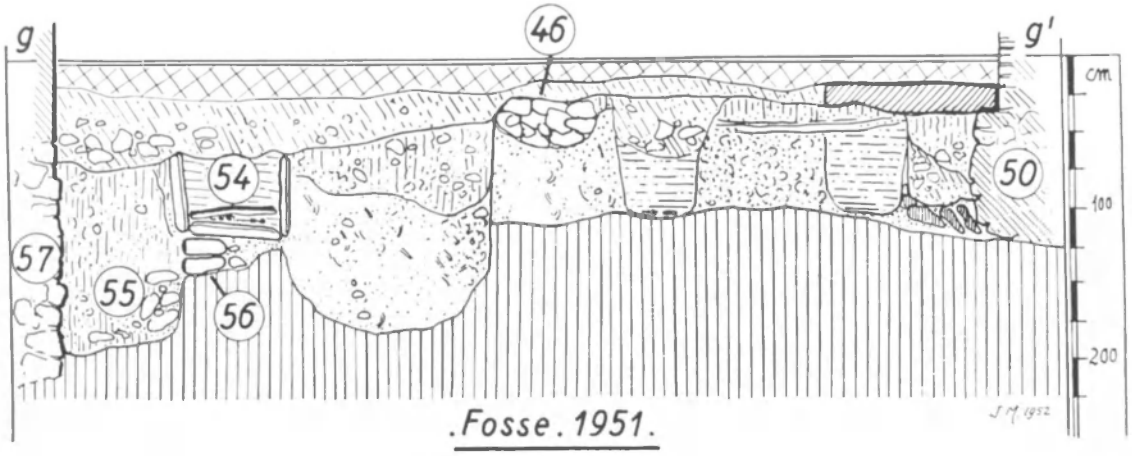

Fig. 16. — **Coupe g - g'.**

Tr. VII : TU/IX : le pavement actuel repose directement sur le schiste; toutes les traces d'édifices antérieurs furent rasées lors de la construction de l'église actuelle.

Sondages dans l'intérieur des tourelles d'escalier.

Le dallage actuel repose sur un dallage primitif, encore visible dans la tourelle sud (à —12), fait de grosses dalles plates; celles-ci sont posées sur une maçonnerie extrêmement dure, formant l'assise et les fondations des tourelles : mortier jaunâtre, très résistant.

Tranchées sous la tour.

Tr. VIII : EFG/V-VI : le pavement actuel repose sur un remblai artificiel, formé de plusieurs couches distinctes, nettement visibles sur la coupe *h-h'* (fig. 17) : 1) dallage actuel, 2) assise du dallage, 3) couche de cendres de bois, contenant des fragments de verre et de poterie récente, 4) débris de démolition avec mortier blanc, couche de construction s'appuyant encore contre les murs en briques de 1723; à cette époque donc, l'espace sous la tour était remblayée jusqu'à ce niveau (—26), 5) terre schisteuse, contenant quelques ossements et des tessons modernes, 6) débris avec mortier jaune et beaucoup de schiste, provenant de la démolition d'un édifice en schiste; restes de plâtras brulé et chaulé; le chaulage ayant été effectué après l'incendie, ces débris proviennent donc d'une construction qui a subi un incendie et qui fut restaurée après; quelques fragments de mortier rose et de tuiles romaines; à —126 se trouve un mince filet horizontal, formé d'une couche de brique pilée, probablement un ancien pavement ou assise de pavement; elle repose sur couche 7 : remblai plus foncé, avec du mortier jaune sableux, 8) terre schisteuse, tête de roche.

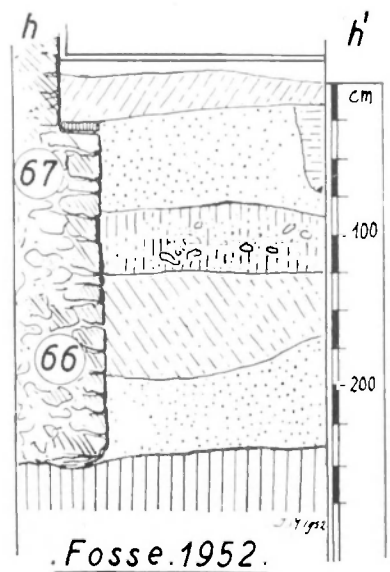

Fig. 17. — **Coupe h - h'.**

Les parois intérieures de la tour, avec leurs arcades aveugles légèrement en retrait, sont couvertes d'un plâtras blanc, allant jusqu'à —100/103 (fig. 18); parement régulier jusqu'à —170; dans le creux des arcades sont encastrées des banquettes, couvert d'un dallage en schiste *67*, à —35 (coupe *h-h'*).

Mur *77 :* voir supra : mur en grandes dalles de schiste plates reliées par un mortier jaune sableux.

Mur *76 :* moellons en grès calcaire bleu, reliés à la maçonnerie des fondations de la tour *65* et à l'escalier *68;* il passe au-dessus de *77* et est donc posté-

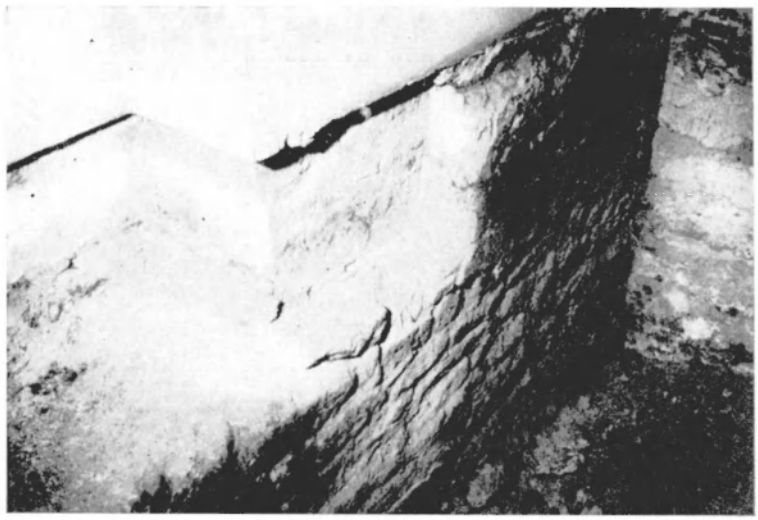

Fig. 18. — **Face intérieure de l'angle nord-est de la tour, niveau de la crypte.**

rieur à celui-ci; c'est le mur de l'arc roman, démoli lors de la construction de la voûte actuelle (1); au XVIII[e] siècle l'entrée de la tour fut élargie et les angles refaits en briques : *64*.

Massif *68* : escalier construit dans l'épaisseur d'un mur qui fait fonction de mur de fondation et de chaînage sous l'entrée de la tour; il est construit en calcaire, dans du mortier blanc-jaunâtre dur; sa

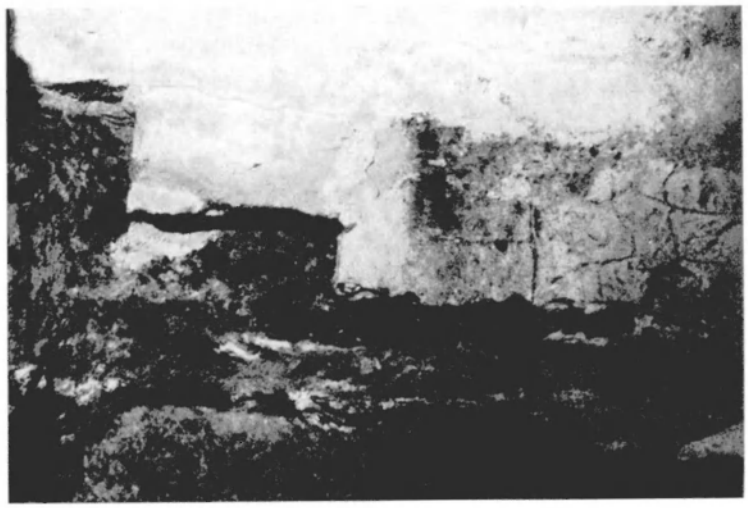

Fig. 19. — **Escalier vers la crypte sous la tour.**

(1) D'après MAERE, *op. cit.*, 221, au XIV-XV[e] s.

maçonnerie est reliée à celle de la tour (fig. 19) ; les marches mêmes sont faites de dalles plus grandes, couvertes, de même que la paroi occidentale du mur, d'un plâtras blanc, descendant jusqu'à —70, allant donc probablement jusqu'au pavement de cette pseudo-crypte sous la tour; la marche inférieure de l'escalier, sise à —58, est recouverte d'un plâtras à mortier plutôt rosâtre, comparable à celui rencontré dans E/VI à —106; ce plâtras n'est cependant que le second qui fut appliqué sur la paroi du mur; le plâtras primitif est plus jaune et se retrouve sur la paroi des murs de la tour. Au niveau de la marche inférieure, dans l'axe de la tour, se trouve une maçonnerie *81* (fig. 22) dépassant de quelques centimètres le niveau de la marche; c'était donc une construction en élévation au moment de l'existence des escaliers; elle est posée contre le mur *77*, étant donc postérieure à celui-ci; après la démolition de *81*, on remblaya la crypte et construit alors, au même emplacement un second massif en grès, dans un mortier jaune de mauvaise qualité; il fut creusé dans la couche de terre schisteuse 5 (coupe *h-h'*).

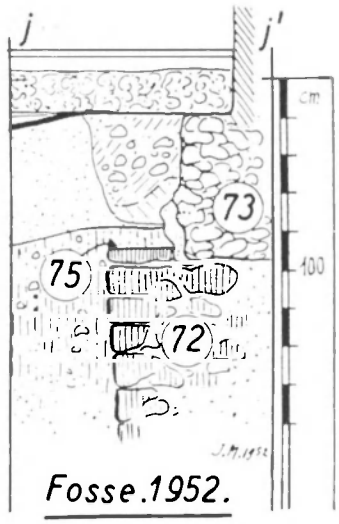

Fig. 20. — **Coupe j - j'.**

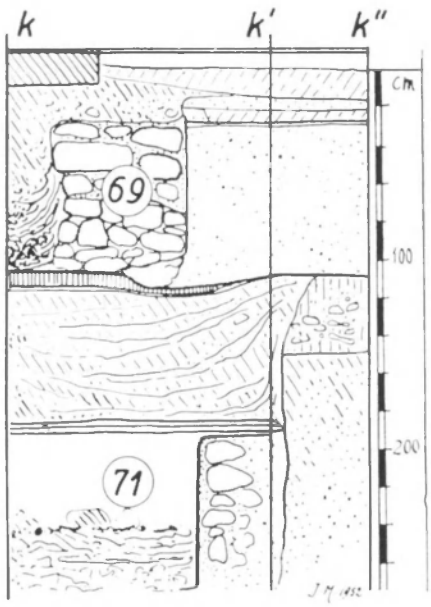

Fig. 21. — **Coupe k - k'.**

Tr. IX : angle nord-ouest de la tour : CD/V-VI : à cet endroit, M. le doyen Crépin avait déjà fait un sondage; la succession stratigraphique à cet endroit est la même que dans les autres endroits sous la tour (coupe *j-j'*, fig. 20).

Mur *72 :* mur de fondation de la tour, relié à *66;* au-dessus se trouve la maçonnerie *73*, ayant servi à boucher l'ouverture de la porte, visible de l'extérieur (voir ci-dessous, p. 160) ; *75* est une dalle en schiste, sise à —85, peut-être le seul reste du seuil de cette même porte, ou de son escalier.

Tr. X : E/VI : tranchée oblique dans le centre de la tour; ce sondage coupa un bloc de maçonnerie *69*, dans lequel les pierres sont reliées par un mortier jaune-blanc tendre, jusqu'à une profondeur de —76; plus bas, c'est une maçonne-

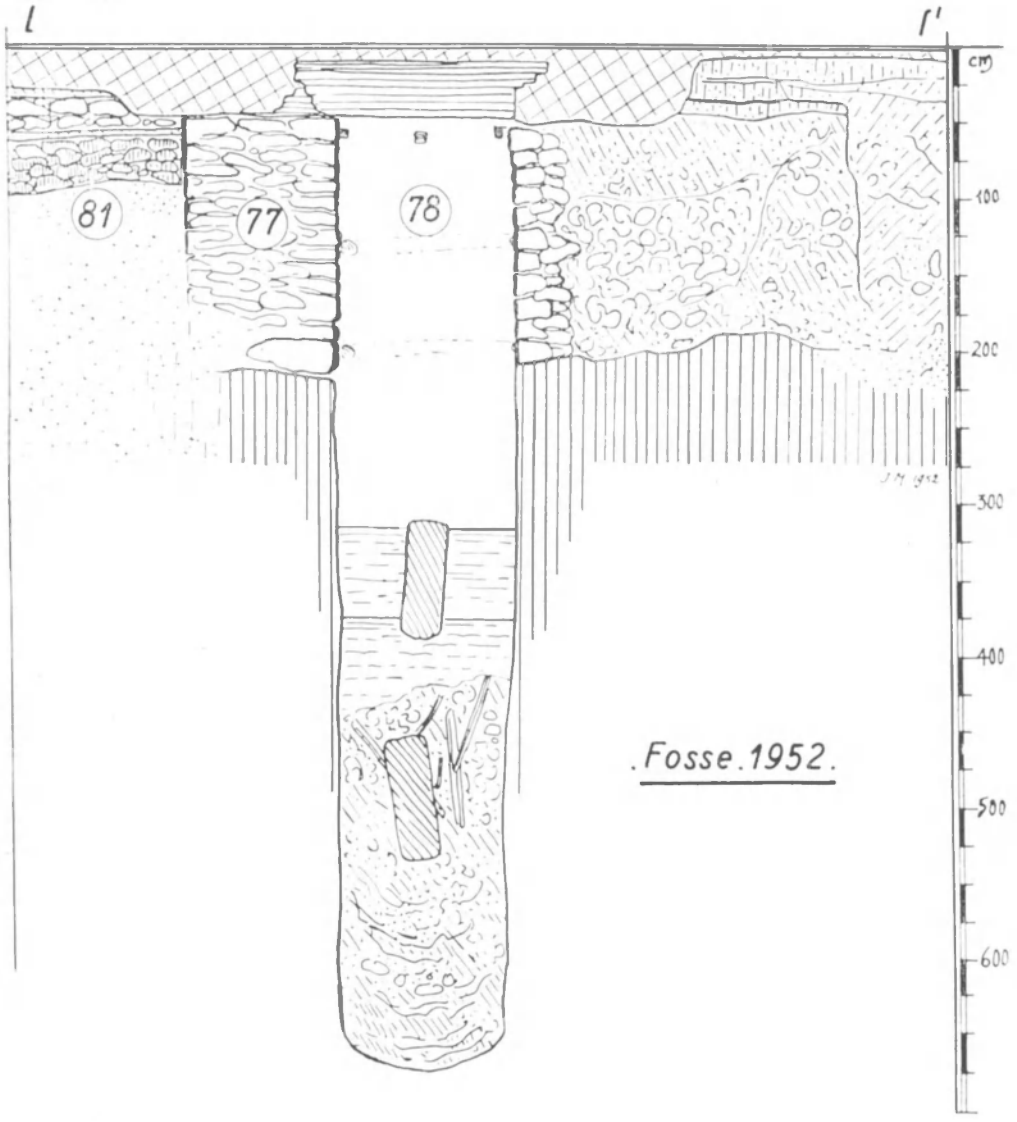

Fig. 22. — **Coupe 1 - l'.**

rie sèche informe, dans laquelle furent remployées des pierres couvertes encore d'un plâtras rouge; entre les pierres nous avons trouvé du charbon de bois et de l'argile, tandis qu'une excavation au centre contenait de la terre meuble mélangée à des os de petits animaux, des coquilles d'œufs, des bouts d'étoffe et des tessons datant probablement du XVII[e] ou XVIII[e] siècle. La fondation de *69* (à —103) repose en partie sur la terre schisteuse (coupe *k-k'*, lig. 21) servant de remblai

au-dessus de la tombe *71*; autour et sous ce massif se trouve un pavement épais de 7 cm, fait de mortier jaune-blanc pas très dur (cfr. celui de *69*); le niveau à l'est de *69* en est de —91, pour arriver, par une légère marche, à —106 au nord de *69;* cette différence de niveau ici au centre de la pseudo-crypte prouve probablement l'existence d'un autel à cet endroit; le massif *69* n'est pas l'autel primitif; il fut construit lorsque la couche de terre schisteuse (couche 5 de la coupe *h-h'*) était déjà en place, lorsque donc la crypte était déjà presque remblayée; il est probablement contemporain d'un second niveau de l'espace sous la tour, soit à l'occasion du percement de la porte dans la façade occidentale, soit à l'occasion du remplacement de la voûte romane par la voûte gothique au XV^e^ siècle; le même fait fut déjà signalé au sujet du massif *81*. Le bloc *69* fut également construit après le creusement et la mise en place de la tombe *71*, qui se trouve exactement dans l'axe de cet autel (coupe *k-k'*); cette tombe est un caveau maçonné fait de pierres schisteuses et couvert d'une énorme dalle de schiste, épaisse de 6 cm; l'intérieur de la tombe est couvert d'un enduit blanc, lissé à la truelle; aux pieds la fosse est légèrement plus étroite qu'à la tête; longueur 2,20 m, largeur 0,61; le mort y était déposé la tête à l'ouest, les bras le long du corps; d'après l'examen anthropologique il s'agit ici d'un squelette masculin, d'une taille de 1,75 à 1,80 m; la calotte crânienne avait roulé sur le côté; à côté de la machoire avait été placée un caillou roulé de forme oblong (1).

Tr. XI : HJK/VI : coupe I-I' (fig. 22) : contre la paroi orientale du mur *77*, s'appuie la superstructure en maçonnerie (*78*) d'un puits, taillé dans le schiste jusqu'à une profondeur de 6,70 m; (diamètre : 1,20 à 1,30 m); la fondation de *77* repose sur le schiste, sur le bord même du puits (—221); les assises de cette fondation sont en blocs de schiste assez volumineux; le muret *78* est construit en grès, avec un mortier jaune-blanc très dur; parement soigné à l'intérieur du puits, l'extérieur étant maçonné contre le rem-

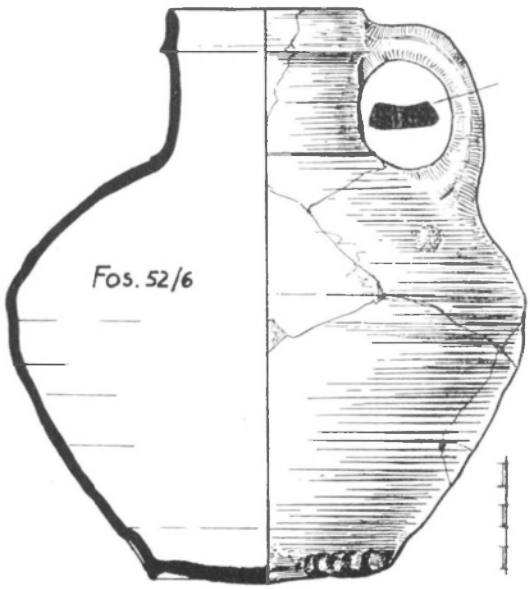

Fig. 23. — **Cruche trouvée dans le puits.**

(1) De pareilles plaquettes se trouvent souvent dans des tombes du X^e^, XI^e^ et XII^e^ siècle; généralement elles portent gravés le nom du défunt et la date du décès : Renaix : H. Roosens-J. Mertens. (*De Oudheidkundige Opgravingen bij Sint-Hermes te Ronse. Archeologia Belgica*, I, 1949, pp. 11-17, pl. III-VII). La plaquette de Fosse ne porte aucune trace de gravure ni de peinture (examen aux rayons ultra-violets).

blai; les deux murs 77 et 78 sont mis à nu sur le bord même du puits, sans aucune trace de construction antérieure; dans cette maçonnerie sont conservées les trous des poutres ayant servi à placer l'échafaudage lors de la construction (coupe *l-l'*); au cours de la restauration de 1723, le puits fut couvert d'une voûte en briques, qui sont elles-mêmes du remploi de constructions antérieures (22 × 11 × 5,5 cm); le gabarit ayant servi à la construction de la voûte a pourri sur place et nous en avons retrouvé les restes dans le remblai du puits. Celui-ci fut donc mis hors service au début du XVIII[e] siècle, on y jeta alors une masse de débris de construction, surtout du grès, du schiste et du mortier, ainsi qu'une petite colonnette en pierre bleue (haut. : 56, diamètre, 16 cm); il y avait également beaucoup de morceaux de bois (branches brûlées, planches, etc.), des ossements d'animaux (chat ?), écailles d'huîtres, deux cruches en fragments, dont une — Fos 52/6 (fig. 23) datant encore du XIV[e] siècle (1), une petite figurine en terre à pipe (haut. 4,8 cm), deux fragments d'une pierre tombale (fig. 24 et 25), datant du début du XV[e] siècle (2); il y avait également une ardoise (Fos 52/8), sur laquelle sont gravées des portées musicales (haut. 30,8 cm, larg. 15,7) (3).

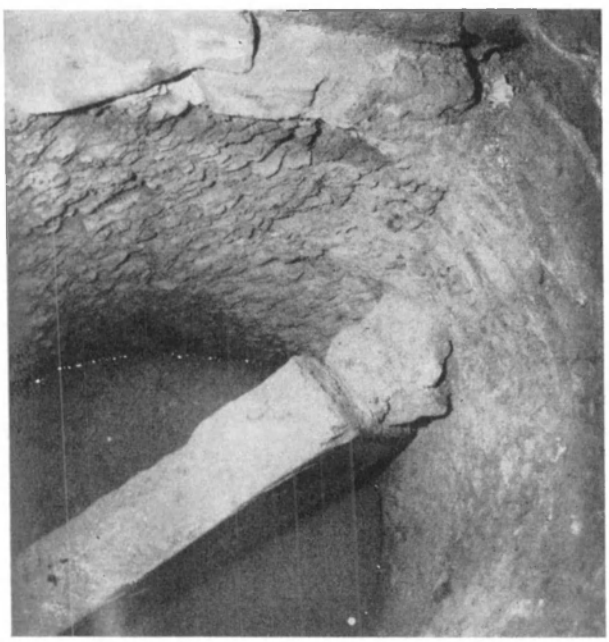

Fig. 24. — **La pierre tombale encastrée dans le puits.**

Tous ces objets sont antérieurs à 1723;

(1) La cruche repose sur trois pincées doubles, le fond dépassant légèrement, de sorte que le pot n'est pas très stable; anse à section plate : cfr des pièces d'Arlon et de Spangen (J. RENAUD, *Oud Gebruiksaardewerk*, 1948, fig. 6 et 1D, *Berichten van de* ROB, 1952, p. 55, fig. I, n° 2); ces pièces se pla ent toutes dans le XIV[e] siècle. Je remercie M. Borremans pour les renseignements qu'il a bien voulu me fournir à ce sujet.

(2) Largeur : 112 cm; calcaire bleu de la vallée de la Meuse et de la Sambre, dont des exploitations existaient autrefois le long de la Sambre entre Charleroi et Namur; calcaire du viséen supérieur ou moyen (Renseignement dû à l'obligeance de M. Camerman); cette pierre est actuellement redressée à l'intérieur du transept méridional de la collégiale; la lecture en est très malaisée du fait que la pierre est fortement abîmée; on peut y lire : ...EIUS ANIMA IN PACE REQUIE... IACET DNS... MCCCC.

(3) Nous remercions vivement M[me] S. Clercx pour la note intéressante qu'elle a bien voulu nous communiquer au sujet de cette ardoise et que nous sommes heureux de donner en appendice.

Fig. 25. — **Pierre tombale retirée du puits.**

Fig. 26. — **Puits devant la tour.**

les plus anciens remontent au XIV[e] siècle. Le fond du puits est creusé plus ou moins en entonnoir dans le schiste (fig. 26) (1).

A l'est du puits la coupe du terrain nous révèle un remblai de pierres, identique à celui de la tranchée I (II/V) et un terrain très meuble, non tassé, tel qu'on le rencontre dans K/IV-V, près de *13*.

Tr. XII : LM/IX : sondage dans le bas-côté méridional (coupe *m-m'*; fig. 27) ; mur *85* se trouve sous le mur en briques de 172? : schiste brun-noir dans un mortier jaune-blanc pas très dur; repose sur *82;* celui-ci repose sur le schiste; mortier jaunâtre sableux; *83 :* pavement à mortier rosâtre, épais de 5 à 6 cm dont le dessus est peint en rouge; c'est probablement le pavement de l'église primitive; il est posé contre *82*. Mur *84* : non relié avec *85* ni avec *82;* passe au-dessus de celui-ci; mortier jaune-blanc sableux très tendre; profondeur de —35 à —47; quelques fragments de *83* passent sous *84*; le pavement est donc antérieur à ce mur; le mortier de *84* ressemble fortement à celui du parvis sud *86*.

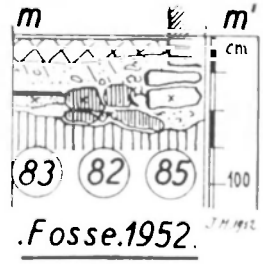

Fig. 27. — **Coupe m - m'.**

Sondages à l'extérieur de l'église.

A2/VIII : sondage entre la chapelle centrale de la crypte et l'absidiole sud; les fondations de la première abside furent démolies et remplacées par le chevet de 1655.

Façade ouest de la tour.

Les deux extrémités nord et sud de la tour forment en plan de légers contreforts réliés en fondation à partir de —117 et, au-dessus, par une baie aveugle (fig. 28) ; dans

(1) Je tiens à remercier M. Noël de l'aide matérielle qu'il nous a fournie en vue de l'examen de ce puits.

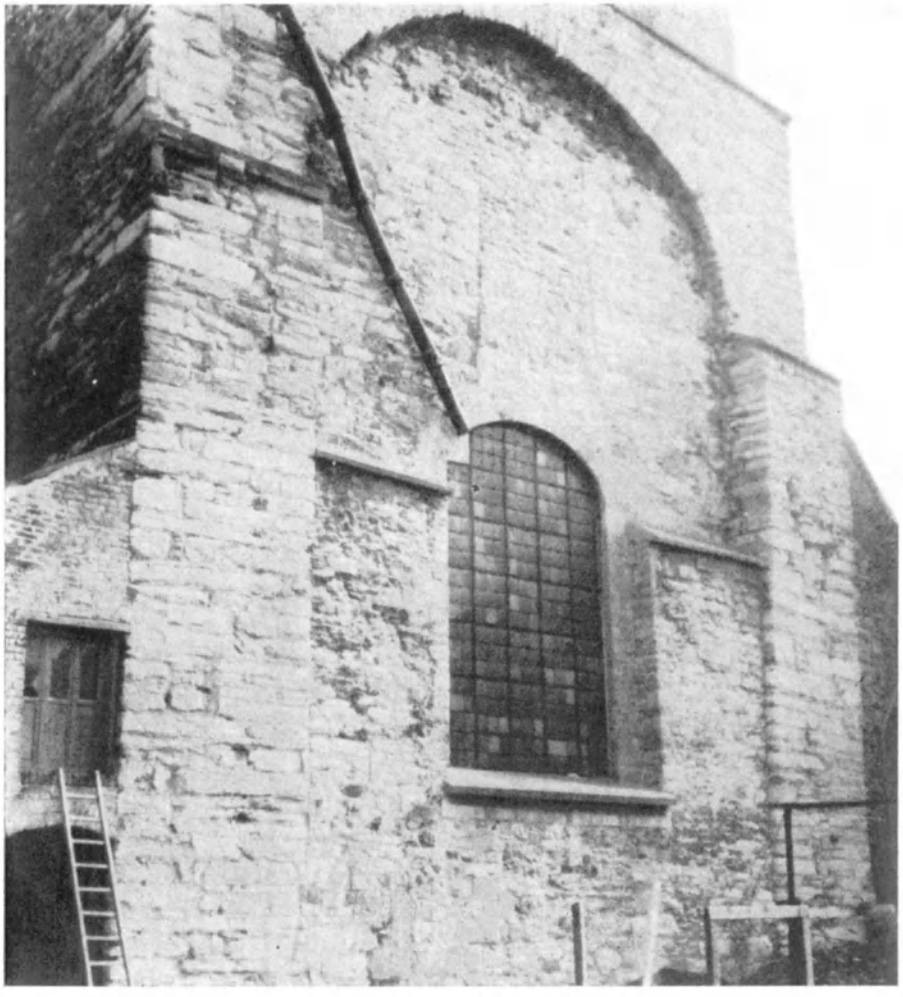

Fig. 28. — **Façade occidentale de la tour.**

celle-ci nous voyons encore les traces de montants d'une porte, large de 1 m 50, en pierre de taille; le niveau de la porte descend jusqu'à —25; cette ouverture est légèrement desaxée, se trouvant à 1,35 m seulement du contrefort nord de la tour (1).

A/VII: un sondage effectué devant le contrefort sud a révélé l'existence en fondation d'un contrefort massif 61, s'appuyant sur toute sa largeur contre le contrefort en élévation; sa longueur est de 115 cm;

(1) D'après le doyen Crépin, qui a encore vu la porte avant les transformations de 1934, la hauteur des chapiteaux était de 2,28 m ; le tympan, haut de 42 cm, était surmonté d'une rangée de 19 claveaux de 20 cm de haut, sur une épaisseur de 12 cm (J. Crépin *Glanes historiques fossoises*).

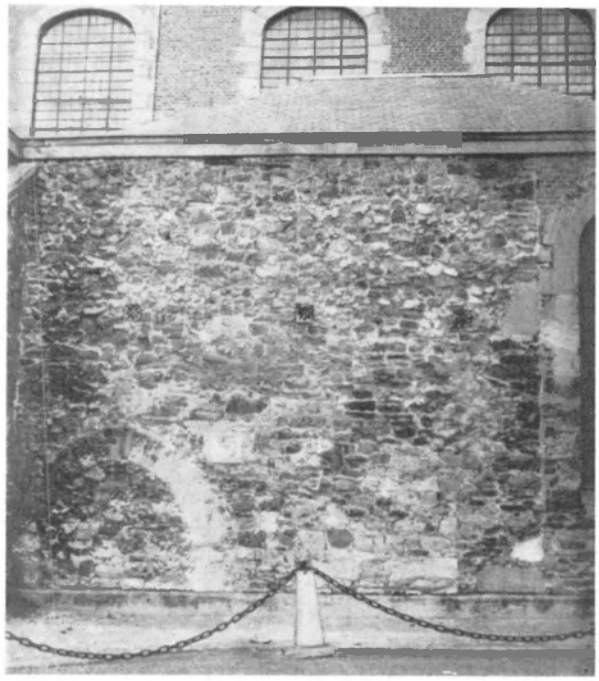

Fig. 29. — **Vue du transept méridional de l'église.**

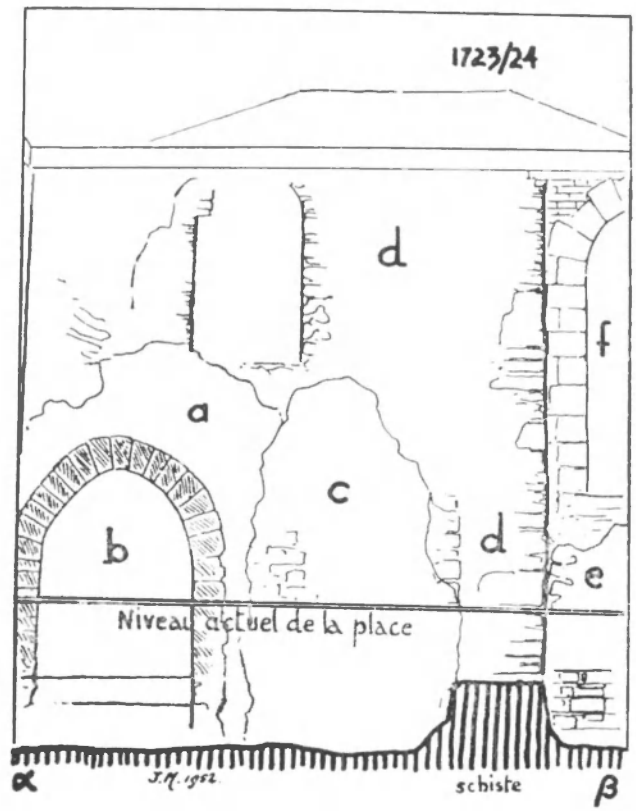

Fig. 30. — **Croquis du mur de la fig. 29.**

il fut partiellement démoli lorsqu'on renforça la base aveugle de la façade; ce massif n'est pas relié avec la maçonnerie de la tour, mais lui est postérieur; le remblai au-dessus de ce contrefort *61* est formé d'une couche d'ardoises et de démolition, datant probablement du XVIII^e^ siècle.

J/X : angle extérieur nord-ouest du parvis; le parvis actuel, une construction moderne, s'appuye contre le bas-côté de l'église qui date de 1723; sa fondation repose sur une seconde fondation, faite avec un mortier blanc-jaunâtre de très mauvaise qualité; cette maçonnerie inférieure est reliée au mur *86*, que nous retrouvons dans le sondage J/XII, où il forme un angle droit; ce mur contient outre du grès calcaire, beaucoup de schiste. Un sondage a l'intérieur du parvis n'a donné qu'un remblai de composition récente, jusqu'à plus de —150.

L'égout existant le long du transept méridional de l'église permet d'examiner le parement sous le niveau actuel de la place, celui-ci étant rehaussé d'environ 1,20 m. On peut voir sur une des parois de l'égout l'appareil des diverses époques non retouché par des rejointoyages ultérieurs; nous décrirons successivement les différentes époques qu'on y rencontre : coupe a-b, figures 29 et 30 :

a) mur a mortier blanc-dur (XVIII^e^ s. ?);

b) mur ayant bouché la porte d'entrée du petit parvis (?); construction récente;

c) même appareil que b;

d) restes d'un mur en schiste avec mortier dur jaune, dont la base repose sur le schiste naturel a + 39 ! Ce mur ressemble à celui de l'abside *29;* le niveau de ce mur indique que le niveau du transept, de l'édifice auquel il appartient fut au moins à + 39; *d* est séparé de *e* par un joint vertical.

e) mur de la crypte romane.

Les tranchées à l'ouest devant la tour, effectués jusqu'à une grande profondeur, on révélé l'existence du mur d'enceinte de la ville passant là à 7 m devant la tour; on y trouve également des murs plus anciens, notamment un massif passant sous le mur d'enceinte et construit en schiste. Nulle part la liaison ne put être constatée avec l'église. Nous avons également constaté qu'à une certaine époque on avait aménagé une entrée à cet endroit dans le mur d'enceinte. Le rapport détaillé de ces recherches paraîtra ultérieurement.

Autres constatations faites à l'édifice actuel.

Tour.

La tourelle nord ne possède plus les contreforts primitifs, car elle fut reconstruite complètement au cours des siècles; taille des pierres en *rustica;* à l'intérieur remploi d'un fragment de pierre tombale, datant probablement du XIII^e^ siècle. Les façades primitives ouest, nord et sud de la tour même sont faites de gros blocs réguliers en grès calcaire, dont quelques-uns occupent toute la largeur des contreforts (fig. 28). La grande arcade aveugle occidentale, si elle n'est pas pri-

Fig. 31. — **Intérieur de la tourelle d'escalier sud; vue vers le haut.**

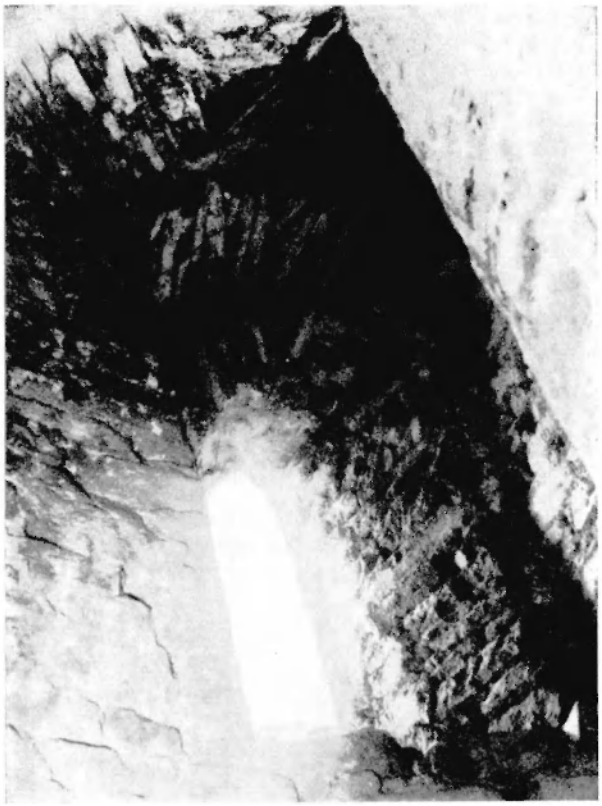

Fig. 32. — **Fenêtre de la tourelle d'escalier sud; vue de l'intérieur.**

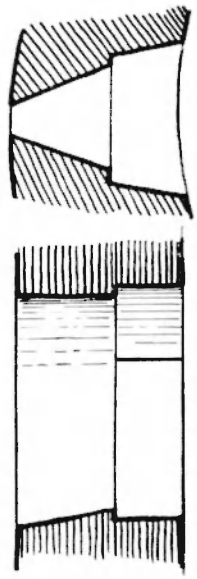

Fig. 33.
Coupe et profil d'une fenêtre de la tourelle d'escalier sud.

nitive, fut déjà rebouchée à une époque fort reculée; les claveaux de l'arc ne se prolongent pas dans le noyau même du mur de façade.

La tourelle d'escalier sud présente encore le mieux l'état primitif; les murs sont construits en un grès-schisteux bleu-noir, relié par un mortier jaune-blanc; remploi abondant de schiste, notamment pour les voûtes (fig. 31); les entrées vers les tribunes existent encore, mais furent bouchées en 1723; largeur : 123 cm, hauteur des montants : 175 cm. Fenêtres (fig. 32 et 33) : hauteur : 180 cm, largeur : 118 cm; sous une des fenêtres est remployé un bloc massif en calcaire a profil arrondi, identique aux blocs de l'abside primitive *39*. La plupart des arcs dans la tour sont construits en tas de charge, avec clé de voûte plus ou moins triangulaire.

Chœur actuel.

Sous l'autel actuel, datant du XVIII[e] s., est conservé le noyau de l'ancien autel; restes également d'un pavement en dalles, correspon-

Fig. 34. — **Chapiteau roman.**

Fig. 35. — **Chapiteau roman.**

dant à celui repéré en II V à — 25; le pavement se trouve ici à + 101; dans l'axe du mur oriental du chœur fut aménagé primitivement un passage, probablement l'escalier menant à l'autel au-dessus de la crypte; des traces de pavements et de maçonneries, datant d'avant la reconstruction de 1721, indiquent qu'avant cette date déjà existait le chœur surélevé (voir coupe générale fig. 37).

Crypte :

La chapelle centrale fut construite en 1655, comme l'indique une pierre dans la façade orientale; restes du dallage en petits carreaux vernis, de 11 × 11 cm.

Un autre document archéologique, qui est certainement en rapport avec la collégiale, mais qui fut trouvé dans le mur d'une cave d'une maison particulière, est un chapiteau sculpté de l'époque romane (fig. 31-35); grès calcaire du viséen moyen ou supérieur originaire de la vallée de la Sambre (entre Namur et Charleroi) ou de la Meuse (entre Namur et Liège) (1). Sculpture sur trois faces représentant deux oiseaux au cou entrelacé et dont le corps se termine en queue de serpent; chapiteaux à éléments végétaux; hauteur du fragment : 30 cm, longueur : 53 cm; la pierre couvrait une colonnette double, d'un diamètre de 22 cm.

IV. Conclusions (plan en couleurs).

A. *Epoque romaine.*

Déjà à l'époque romaine, le site ou s'élèvera plus tard la collégiale Saint-Feuillen, était occupé par un édifice, probablement une villa rurale tel qu'on en trouve plusieurs dans l'Entre-Sambre et Meuse. Les débris sont surtout nombreux dans le transept nord, où subsiste également la trace d'un incendie, indiquant que la construction s'élevait dans les environs immédiats, sur la pente septentrionale dévalant vers la Biesme. Les tessons retrouvés, notamment des fragments d'une tasse en terre sigillée, Dragendorf type 27 (Fos, 52/1), d'un mortier (Fos, 52/2) per-

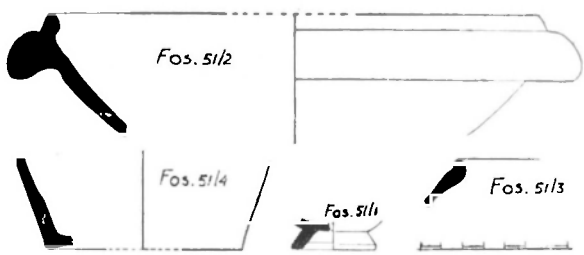

Fig. 36. — **Tessons romains.**

(1) Renseignement dû à l'obligeance de M. Camerman qui fit également l'analyse de la pierre :

Matières argilo-silicieuses	2.42 %.
Carbonate calcique	96.75 %.
Non dosés	0.83 %.

mettent d'échelonner l'occupation du I^er^ au début du III^e^ siècle (fig. 36) (1); cette découverte est un témoin en plus de la romanisation précoce de cette région; d'autres traces du passage de Rome existent près de la ferme Doumont et dans la région au nord de Fosse (monnaie de Faustina, substructions romaines et tombes (?).

B. *Eglises carolingienne et pré-romane.*

Au haut moyen âge Fosse, situé sur un affluent de la Sambre, la « Bebrona », fait partie d'un grand domaine mérovingien, ayant des liens avec l'abbaye de Nivelles, fondée vers le milieu du VII^e^ siècle; comme cela se faisait souvent, des prêtres irlandais sont chargés de la célébration des offices dans cet abbaye. Vers le milieu du VII^e^ siècle arrive à Nivelles de cette façon un évêque irlandais, nommé Foillan, abbé de Cnoberesburg (Burgh-Castle dans le Suffolk); il reçoit d'Itte, abbesse de Nivelles, le domaine de Fosse pour y établir un *Monasterium Scottorum* (doc. n° 1), à la fois un monastère et un hospice pour les nombreux prêtres et missionnaires irlandais (2); après la mort de Foillan, son corps est ramené à Fosse. En 827 encore, Eginhard signale le monastère des Scots à Fosse (3). Plus tard on constate que Fosse est une abbaye royale, attribuée, par le traité de Meersen (870), à Charles le Chauve (doc. n° 3). Au début du X^e^ siècle, l'abbaye est cédée à l'évêque de Liège (doc. 4 et 5) (4). L'église primitive du monastère était consacrée à Saint-Pierre (doc. 2). On situe généralement ce monastère à l'est de la ville, au faubourg en Leiche (5), sans que cependant les preuves en faveur de cette hypothèse ne soient convaincantes (6).

L'examen archéologique a prouvé l'existence de deux églises importantes antérieures à la tour et la crypte actuelles, datées généralement du XI^e^ siècle; on attribue souvent ces dernières constructions à Notger, que l'on considère comme ayant déplacé alors l'église de l'abbaye à l'emplacement actuel. Cependant, comme nous venons de le voir, déjà auparavant il existait un édifice religieux à cet endroit et probablement doit-on l'identifier avec l'église Saint-Pierre de l'ancienne *abbatia*. Cette hypothèse nous paraît plus logique et tient plus compte de la topographie générale du site et de l'élément de continuité, élément toujours important quand il s'agit de communautés

(1) E. Gose. *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, 1950, n° 51, 461-463.

(2) J. J. Hoebanx. *L'abbaye de Nivelles des origines au XIV^e^ siècle*, 1952, p. 54; E. De Moreau. *Histoire de l'Eglise en Belgique*, I, p. 146; L. Gougaud. *Les Saints Irlandais hors d'Irlande*, 1936, p. 261.

(3) *Acta Sanct. t. I. Junii*, p. 203.

(4) Nous avons repris cette aperçu de l'histoire ancienne de Fosse de la notice de MM. Rousseau et Courtoy, parue dans les *Annales de la Fédér. Archéologique*, 1938, pp. 93-94.

(5) Notamment Crépin (*La Terre wallonne*), Rousseau-Courtoy, *op. cit.*, p. 94. Maere, *op. cit.*, p. 197.

(6) J. Crépin, *Le Monastère des Scots*, *La Terre wallonne*, 8 (1923), pp. 357-385 et 9 (1924), pp. 16-26.

religieuses. Il est à noter également que déjà dans la première église retrouvée furent remployés des éléments d'architecture d'édifices antérieurs, notamment des blocs massifs en calcaire, à paroi courbe (1). Sans pouvoir préciser la date de ce premier édifice, nous pouvons le faire remonter assez loin; les fondations retrouvées reposent partout soit sur le sol vierge, soit immédiatement au-dessus ou dans les couches romaines et post-romaines; quelques détails de construction, par exemple les moellons de l'assise inférieure de 47 placés de champs, rappellent les plus anciennes fondations de Nivelles, de Leefdaal, etc. En ce qui concerne le plan de l'église, nos constatations restent fragmentaires : alors qu'il subsiste des traces du transept avec absidiole (mur *39*) et des murs des bas-côtés (murs *52*, *47*, *82*), la façade occidentale manque complètement, ainsi que le chœur (plan II : tracés vert et brun pâle). La principale caractéristique de ce premier plan est le transept oblong et étroit (long. 21 m., larg. 5 m); sur les bras du transept se greffent deux absidioles, d'un rayon de 1,25 m; elles ne se trouvent pas exactement dans l'axe des bas-côtés, le départ extérieur se trouvant dans le prolongement du mur du bas-côté; l'entrée vers l'abside est formée d'un doubleau retombant sur des piliers engagés. L'emplacement du chœur ne put être fouillé; il est possible qu'on ait ici une abside centrale plus grande, se greffant directement sur le transept ou bien un avant-chœur s'intercalant entre l'abside et la nef. Les murs de l'édifice ne furent pas très lourds, leurs fondations n'ayant qu'une largeur de 50 à 60 cm; les absides étaient cependant d'une construction plus massive (fig. 11). Le pavement consistait en une couche de mortier coulé sur un cailloutis (coupe m-m', fig. 27) et recouvert d'un enduit rouge (2); la nef se trouve à —39, tandis que le transept était probablement d'un niveau plus élevé. Le plan de cet édifice indique une date reculée; on pourrait le comparer à l'abbatiale de Hersfeld, dont le plan actuel remonte au XI[e] siècle, mais dont le transept et la nef reposent probablement sur les fondations de 831-850 (3); ici le transept a cependant la même largeur que la nef centrale, tandis qu'à Fosse cette dernière a une largeur d'environ 9,50 m, le transept n'ayant que 5 m. Nous pourrions également prendre comme élément de comparaison l'église Saint-Michel à Heidelberg, datant de 863 (4), qui possède également un atrium occidental. Existait-il un atrium occidental à Fosse ? C'est possible; nulle part cependant nous avons pu déterminer la relation entre l'église et les traces de construction constatées à l'ouest de la tour romane; un de ces murs, ayant la même orientation que l'église, est antérieur au mur d'enceinte de la

(1) Des pierres identiques se trouvent dans la tourelle d'escalier du XII[e] siècle de l'église de Gerpinnes (S. BRIGODE. *L'architecture religieuse dans le sud-ouest de la Belgique*. *Bull. Comm. Mon.*, 1 (1949), p. 215), dans la tour d'Hastière-par-delà (XI[e] s.), dans les fondations de l'église romane de Nivelles (1046) et dans la tourelle méridionale de Fosse même.

(2) Cfr. le pavement de l'édifice mérovingien et de la première église carolingienne sous la collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles (VII[e]-VIII[e]).

(3) P. FRANKL. *Die frühmittelalterliche und romanische Baukunst*, p. 34, fig. 54; R. SCHULTZE. *Basilika*, pp. 70 et 71.

(4) P. FRANKL, *op. cit.*, p. 36, fig. 61 et SCHULTZE, *op. cit.*, pl. XII.

ville, qui date probablement de la fin du XI[e] siècle; il est postérieur à une fosse à décombres, contenant des pots à fond arrondi, des *Kügeltöpfe*, datant du X[e]-XI[e] siècle.

La date de la première église de Fosse reste hypothétique; on pourrait penser à la fin du VIII[e] ou au IX[e] siècle.

A l'est de cet édifice fut ajoutée à une époque postérieure, mais antérieure encore à la seconde église, une construction, dont seules quelques traces subsistent dans le déambulatoire septentrional de la crypte actuelle. Est-ce l'ancien oratoire de saint Feuillen, mentionné dans les textes comme se trouvant près de l'église Saint-Pierre (doc., n° 7); ce fut primitivement une bâtisse en bois et torchis (doc. n° 8) (1).

Cette première église fut complètement démolie et remplacée par un édifice un peu plus grand (plan II, tracé jaune). La principale caractéristique de cette construction est l'emploi presque exclusif du schiste local pour les murs et les fondations; celles-ci sont plus larges que celles de l'édifice primitif; le mortier est de meilleur qualité et employé abondamment. Le plan est du même type que celui de la première église, le transept s'étant cependant élargi jusqu'à 6,30 m, sur une longueur de 22,75 m, formant des bras à peu près carrés. La largeur complète de l'édifice est de 17 m, chaque bas-côté mesurant 3,50 m et la nef centrale 10 m; les absidioles du transept sont également plus grandes et occupent presque toute la largeur des bras de celui-ci. L'emplacement du chœur ne put être fouillé; la longueur de la nef et du transept est de 29,50 m; il n'y eut probablement plus d'entrée occidentale. Pour le plan, on peut comparer Saint-Pierre à Renaix (fin XI[e] s.) (2), Gernrode (fin X[e] s.) (3), Deas (819), Saint-Michel à Heidelberg (1029), Goslar (1050), Saint-Aurelien à Heisau (1059) (4).

Il ne fut plus possible de retrouver sous les transformations profondes de l'époque romane, les traces d'un avant-corps occidental appartenant à la seconde église; le plan de l'édifice cependant, ainsi que le fait que dans le « Westbau » actuel sont remployés des quantités de schiste surtout dans les parties inférieures des tourelles d'escalier, pourraient rendre l'hypothèse d'un avant-corps préroman plausible. Comme signalé plus haut, p. 113 il existait dans l'angle nord-ouest du bas-côté septentrional un reste de pavement portant de nettes traces d'incendie et se trouvant à —151 cm; ce niveau très bas nous paraît énigmatique, car dans les murs nord et ouest il n'y a pas d'ouverture; à moins qu'il y ait une communication avec la nef

(1) Un premier oratoire de S. Feuillen existait probablement déjà dès la translation des restes du Saint de Nivelles à Fosse, au VII[e] siècle (Acta SS., *loc. cit.*, p. 385 B. et p. 390); il fut distinct de l'église du Monastère jusqu'en 1086, quand les reliques, ramenées de Frêne, sont déposées dans la Collégiale.

(2) M. Roosens-J. Mertens, *De oudheidkundige opgravingen bij Sint-Hermes te Ronse*, *Archaeologia Belgica*, I, 1949, plan III.

(3) H. Jantzen, *Ottonische Kunst*, 1947, pp. 18-19; Frankl, *op. cit.*, p. 52, fig. 77.

(4) Frankl, *op. cit.*, p. 29, fig. 17, p. 78, fig. 106-107, p. 85, fig. 116, p. 95, fig. 129-130.

centrale, se trouvant alors au même niveau; pour des raisons inexpliquées le pavement inférieur a disparu à cet endroit.

Quelle date assigner à cet édifice ? L'emploi exclusif de schiste est également le cas pour la Tour Morialmé, la plus ancienne de l'enceinte, et pour les substructions du *castrum*. Ces constructions ne sont malheureusement pas datées, mais généralement on donne à la tour une date assez avancée (1) ; les quelques tessons trouvés dans les niveaux inférieurs du *castrum* remontent au X^e^-XI^e^ siècle (2) ; l'église peut être datée de la même époque : X^e^ siècle. Faut-il voir dans cette construction l'intervention de Notger, considéré par la tradition comme le fondateur du chapitre et le constructeur de l'église et de l'enceinte fortifiée de la ville ? (doc. n° 6).

C. *Eglise romane.* (fig. 37-38).

La période constructive la plus importante ne fait alors que commencer : durant tout le XI^e^ siècle et même jusqu'au milieu du XII^e^ le *castrum* de Fosse subit des transformations radicales, suite aux destructions et incendies dont la ville fut victime. Un fait important au point de vue religieux est la translation des reliques de saint Feuillen en 1086; Hillin, chanoine à Fosse vers cette époque, en a donné une relation détaillée; les reliques étaient exposées dans l'église même (doc. n° 9) ; l'endroit où elles furent exposées est précisé par un texte relatant un accord conclu sur l'autel de saint Feuillen, qui se trouve

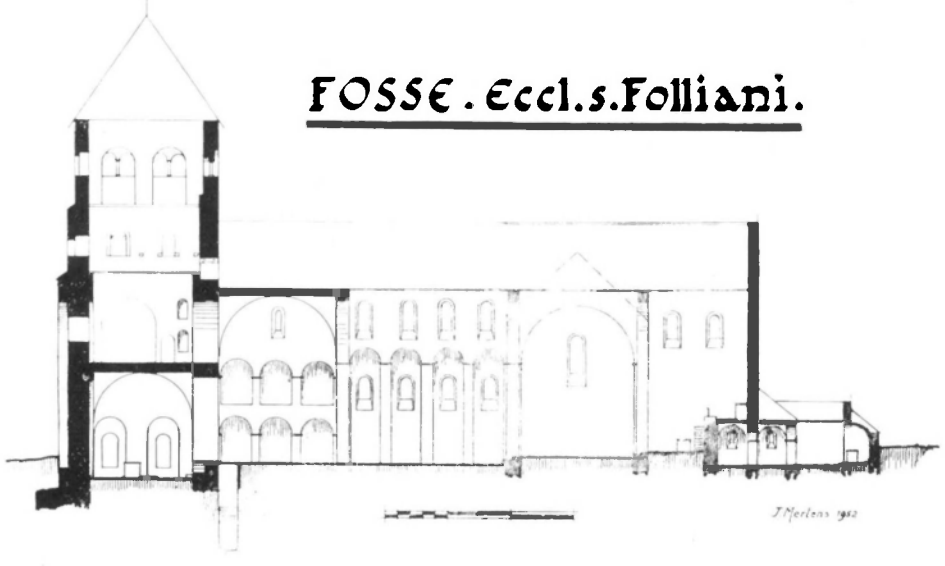

Fig. 37. — Coupe de l'édifice roman.

(1) Fortification contre les Normands (?) : F. CRÉPIN, *Toponymie fossoise*, p. 15.
(2) Le rapport de cette fouille paraîtra ultérieurement.

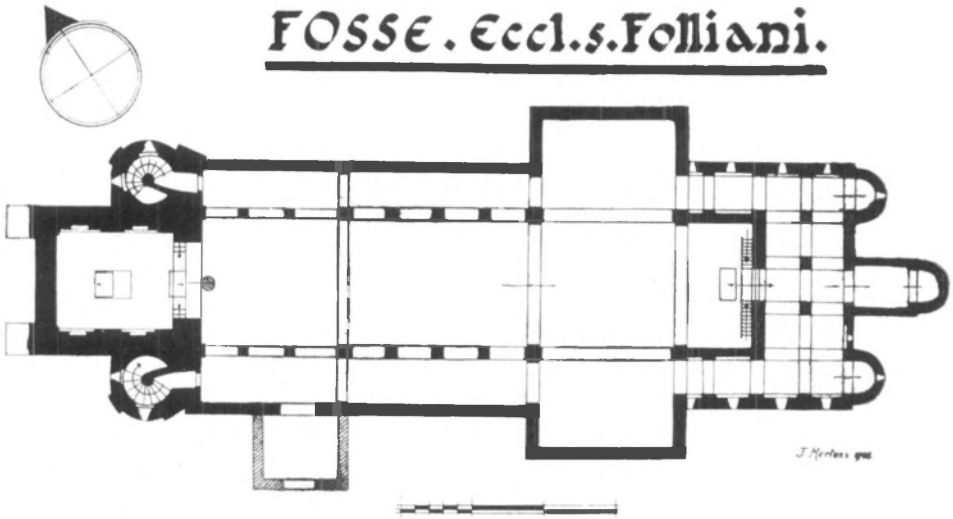

Fig. 38. — **Plan de l'édifice roman.**

au-dessus du maître-autel, celui-ci consacré à saint Pierre (doc. n° 10); l'autel de saint Feuillen ne se trouve d'autre part pas dans la crypte, où depuis le XII[e] siècle déjà, est vénérée la Sainte Vierge (doc. n° 17) : il est donc probable que les reliques et l'autel primitif de Saint-Feuillen se trouvaient à l'étage, au-dessus de la crypte; un escalier y conduit (fig. 37 et 38). D'après la tradition il fut d'ailleurs toujours possible de passer en dessous du corps du saint martyr Feuillen (doc. n° 28) (1).

En 1140, Henri, comte de Namur détruit complètement la ville (doc. n[os] 11, 12); une nouvelle église est reconstruite vers 1149 et consacrée en 1153 par l'évêque de Liège, Henri II (doc. n[os] 13, 14); un nouvel incendie détruit l'édifice en 1171 (doc. n° 15).

Retrouvons-nous les traces de ces événements dans les constructions de l'église actuelle ? L'église romane de Fosse n'a pas remplacé complètement l'ancien édifice carolingien; la nef et les bas-côtés de celui-ci sont restés partiellement; les architectes romans greffèrent sur le transept existant un transept précédé d'un chœur monumental entouré d'un déambulatoire (fig. 38) et pourvu d'une crypte hors chœur, nommée « les grottes » dans les anciens textes; elle est munie de deux absidioles latérales et d'un chœur central (fig. 40); le niveau actuel de la crypte est également le niveau primitif : les murs de chaînage reliant les piliers se trouvent immédiatement sous le pavement; pour celui-ci, placé en 1723, on a remployé le dallage de l'ancienne nef romane (doc. n° 34).

(1) Il subsiste encore des fragments du reliquiaire du XIII[e] siècle : F. Courtoy, *Les reliquaires de S. Feuillen à Fosse*. *Namurcum*. 7 (1930), pp. 49-59, fig. ; R. Rops, *Une œuvre inédite de Frère Hugo*. *Annales Soc. Arch. Namur*. 24 (1904), pp. 1-12, pl.

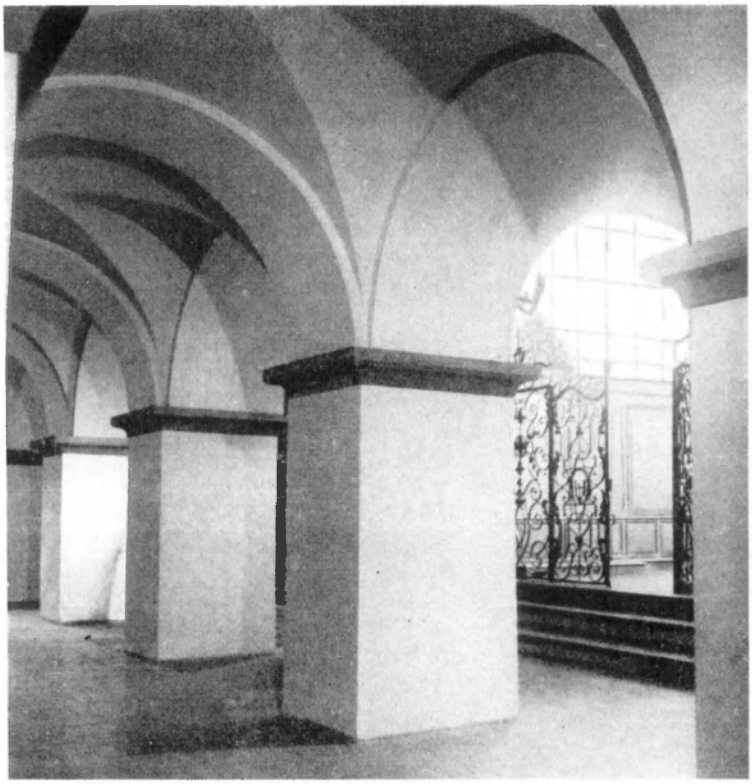

Fig. 30. — **Intérieur de la crypte au chevet.**

L'étude de cette crypte fut faite par le chanoine Maere (1), qui la place au XI^e^ siècle. Les fenêtres primitives des absidioles, rebouchées actuellement, sont faites avec des claveaux en tuf : cfr Nivelles, Sainte-Gertrude, (1046) et Susteren (1051-59) (2) ; le chanoine Lemaire la date du début du XI^e^ siècle (3). Quoique l'aspect extérieur ait certainement changé au cours des siècles, surtout suite aux destructions du XIII^e^ siècle, nous placerions la partie orientale de l'église actuelle vers la fin du XI^e^ siècle, ou même au début du XII^e^; la translation des reliques en 1086 a eu probablement une influence sur l'activité constructive du chapitre. En outre, le parement primitif de la crypte, visible seulement encore à l'extérieur sous le niveau de la place actuelle, ressemble fortement au parement de la tour (fig. 28) et à celui des murs d'enceinte, que l'on peut dater du XII^e^ siècle. D'autres cryptes

(1) R. Maere, *Cryptes au chevet du chœur dans les eglises des anciens Pays-Bas*, *Bull. Mon.*, 91 (1932), pp. 110-116.

(2) Le tuf de Fosse est probablement originaire de la vallée du Houyoux (renseignement dû à l'obligeance de M. Camerman).

(3) R. Lemaire, *De romaanse bouckunst in de Nederlanden*, 1952, p. 83.

Fig. 40. — **Parties orientales de la collégiale.**

hors chœur, tel celles de Susteren (1), Stavelot (2) ou Saint-Barthélemy à Liège se placent pour la plupart dans la seconde moitié du XI[e] siècle.

La partie occidentale de l'église carolingienne subit également des transformations radicales par la construction de l'avant-corps massif actuel; c'est encore le chanoine Maere qui étudia de façon magistrale

(1) J. J. M. Timmers, *De voormalige abdijkerken van Susteren en Thorn*, *Bull. Ned. Oudh. Bond*, VI, 5 (1952), p. 51 ; Lemaire, *op. cit.*, pp. 81-82.

(2) Maere, dans *Bull. Mon.*, *loc. cit.*, p. 95.

(3) Lemaire, *op. cit.*, p. 108.

ces nouvelles constructions (1). Nous pouvons nous borner à quelques constations : comme il fut déjà indiqué plus haut (p. 173 et s.), l'intérieur de la tourelle d'escalier sud, la seule primitive, consiste en grande partie en schiste, peut-être des restes d'un avant-corps antérieur. La grande baie aveugle de la façade ouest est probablement primitive; à une époque indéterminée, les contreforts de cette même façade furent renforcés en fondation, le terrain étant fortement en pente. D'après Maere, les deux tourelles d'escalier n'auraient pas dépassé primitivement les murs de la nef centrale (2); il est vrai qu'à partir de ce niveau elles présentent des traces de tranformations évidentes; cependant, dans la tourelle sud, la meurtrière orientale à hauteur de la corniche actuelle, nous paraît primitive; voir également un dessin de l'église fait en 1680 et montrant la tourelle nord, reconstruite au XIV[e] ou XV[e] siècle, dépassant la tour centrale (fig. 11).

Fig. 41. — **Vue de Fosse vers 1680** (icon. n° 1, extrait).

Un élément bizarre à la tour à Fosse est le départ d'une voûte ayant couvert la nef centrale de l'église; la maçonnerie de la voûte est reliée à celle de la tour: l'architecte roman prévoyait donc un voûtement de l'église; pour cette voûte, des tribunes étaient nécessaires; les entrées vers celles-ci sont conservées et l'une d'elles ne fut rebouchée qu'assez tard, après la reconstruction de la tourelle nord. Il n'est pas probable que la nef fut complètement voûtée; les murs existants de l'édifice carolingien, subsistant en partie, ne supporteraient pas ce poids; on ne couvrit qu'une travée englobant les tribunes, jusqu'à une distance de 9,50 m vers l'est; à cet endroit d'ailleurs nous avons trouvé la fondation d'un mur de chaînage reliant les murs extérieurs des bas-côtés; l'église primitive fut remplacée jusqu'à cet alignement (fig. 37 et 38).

(1) R. Maere-L. Delefrière, *La tour de la Collégiale de Fosse*, *Ann. Soc. Arch., Namur*, 43 (1940), pp. 197-226.

(2) *Ibid.*, fig. 7, p. 222.

La trace du solin de la toiture romane est encore visible sur la façade orientale de la tour; la pente est de 45°.

La tour est placée par Maere au début du XI[e] siècle; nous croyons plutôt que le plan actuel du *Westbau* est contemporain de la crypte et ne date que de la fin du même siècle; l'existence de la voûte au-dessus de la nef centrale et des tribunes s'expliquerait ainsi plus facilement (1).

Primitivement, l'église ne possédait pas d'entrée occidentale; sous la tour il y avait une crypte, dont le niveau était à environ 90 cm en-dessous de celui de la nef centrale (2); on y avait accès par deux volées de marches; ce dédoublement de l'escalier est inévitable par la présence d'un puits profond dans l'axe de l'église exactement devant la tour; ce puits, taillé dans le schiste, fut creusé probablement en même temps, ou immédiatement après la construction de la seconde église. Servait-il de réserve d'eau pour les occupants de la tour, lorsque ceux-ci l'englobaient dans le système défensif de la ville ? Le remblai du puits ne remonte pas au delà du XIII[e] siècle (*supra* p. 157) (3).

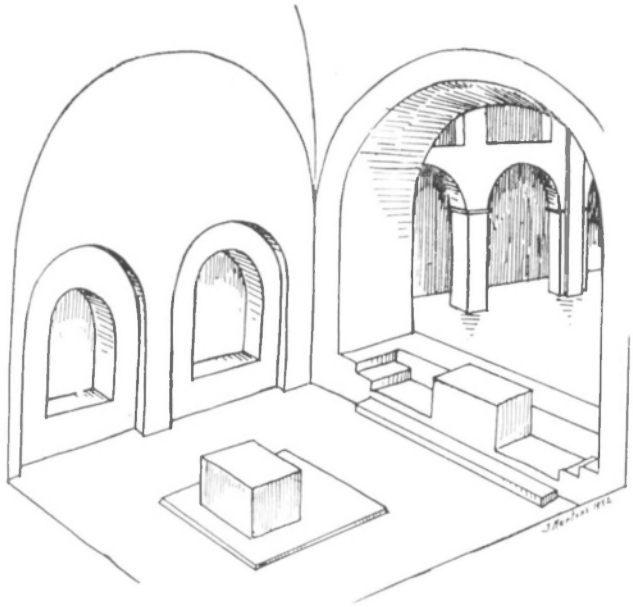

Fig. 42. — Croquis montrant l'accès vers la crypte sous la tour.

(1) Cfr. LEMAIRE, *op. cit.*, p. 121; MAERE-DELFÉRIÈRE, *op. cit.*, p. 215. Le doyen Crépin (*Glanes historiques*), place la tour au XII[e] siècle.

(2) Cfr Celles, Thorn, Notre-Dame à Maastricht : LEMAIRE, *op. cit.*, p. 84, 90, 82. Cependant dans ces églises la voute de la crypte repose soit sur un, soit sur deux piliers centraux ; il est difficile d'admettre pareille disposition à Fosse, vue la présence d'une tombe sous le massif central 69.

(3) Cfr. les puits dans les églises de Lobbes (s. Ursmer) et Soignies (s. Vincent).

Les parois nord et sud de la crypte sous la tour avaient des arcades aveugles, comparables à celles de la crypte au chevet. Au centre de cette place s'élevait un autel sur une estrade légèrement rehaussée; à l'entrée de la crypte, près du puits, se trouvait un second autel. Nous savons par les textes que de temps immémorial le service de la paroisse se faisait sous la tour (doc. nos 18 et 22) : là se trouvait l'autel de la Vraie Croix (l'autel paroissial (1) et l'autel des quatre docteurs (2). Cette coexistence du chapitre et de la paroisse donna d'ailleurs lieu à d'incessantes querelles; au début du XIVe siècle, un accord fut conclu, prévoyant un accès à percer dans la façade de la tour; les traces de cette porte existent toujours (cfr *supra*, p. 160). Au XIVe ou XVe siècles, la voûte romane de cette crypte fut remplacée par la voûte actuelle (fig. 13); il y eut probablement à cette époque un rehaussement du niveau de la vieille paroisse sous la tour (voir *supra* p. 157).

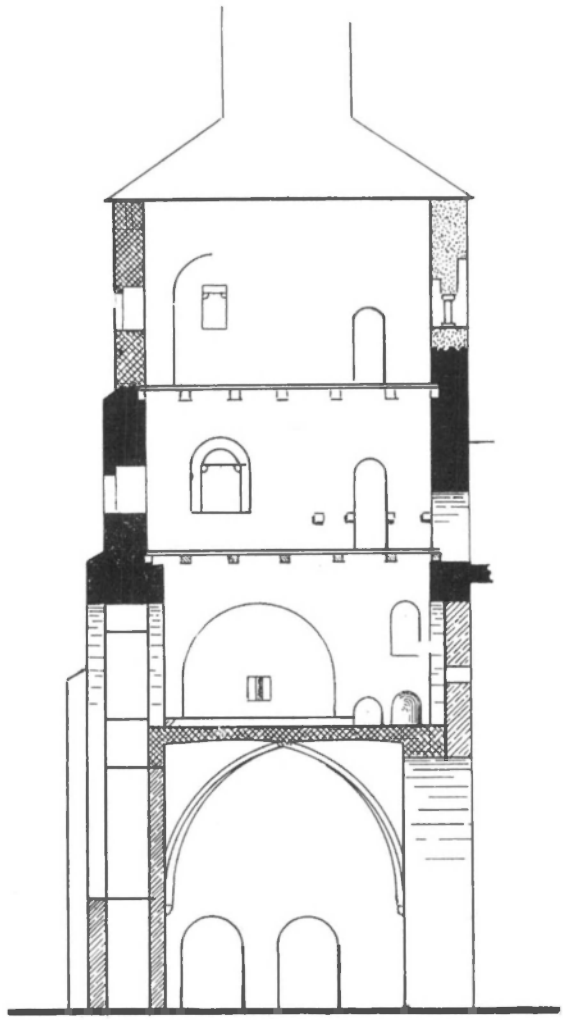

Fig. 43. — Coupe de la tour état actuel.
(d'après Annal. Soc. Arch. Namur, 1949.)

Sur le bas-côté méridional se greffe un parvis; il fait peut-être partie de la même construction que la tour et la partie occidentale de la nef; il est mentionné en 1376 (doc. n° 20) (3). A cette église appartenait également un cloître; d'après la vue de Fosse dans les *Délices du Pays de Liège*, on pourrait le situer au nord de l'église; la place actuelle du

(1) « *Allare S. Crucis in capitulo basso* » : 1109 (*Archiv. paroiss. Fosse, Reg. Cens.* p. 233).

(2) J. CRÉPIN, *Histoire de Fosse* (mss. conservé à la cure de Fosse).

(3) Il fut reconstruit au XVIIIe siècle, et dépassait l'alignement des bas-côtés (voir plan cadastral, fig. 2); vers la fin du XIXe siècle il reçut son aspect actuel.

chapitre cependant, avec son puits dans le centre, présente une configuration caractéristique et régulière et peut-être le cadastre actuel a-t-il conservé le tracé d'une cour ou d'un cloître primitif, s'étendant à l'est de la collégiale.

La porte encore actuellement visible dans le transept méridional (fig. 29) était celle du petit parvis (1).

Plusieurs incendies ont ravagé la ville et l'église (1332, 1108, 1429); en 1568, le mobilier est saccagé, notamment le jubé et les stalles; en 1571, un nouvel autel est consacré à saint Feuillen; il se trouvait à l'étage (2). En 1651, 1669, 1671-72, 1686, 1707-08 (3) des travaux sont signalés à l'église; en 1655 l'abside centrale de la crypte est remplacée par une chapelle gothique.

La restauration la plus radicale depuis les transformations du XI^e^-XII^e^ siècle, se place entre 1721 et 1723, lorsque le chanoine Clerckx, prévôt de Fosse, fait reconstruire, par maître Pacquay Barbier de Liège, toute la partie de l'église comprise entre la tour et la crypte; le contrat, qui n'est malheureusement conservé que pour les travaux de la nef, est très explicite à ce sujet (doc. 33 et 34); le chœur roman au-dessus de la crypte, le transept, les bas-côtés et la nef centrale sont remplacés par une construction en briques, avec des chaînages de grès blanc (fig. 3).

A une époque toute récente, vers 1900, la crypte fut restaurée et l'ancienne sacristie démolie; en 1931 des restaurations sont effectuées à la tour (doc. n^os^ 35-37).

* * *

Résumons, pour finir, en quelques lignes l'histoire millénaire de la collégiale de Fosse et du site sur laquelle elle s'élève.

Depuis le I^er^ siècle de notre ère, l'endroit est occupé par des gallo-romains, qui y construisirent une habitation. Dans cette dépendance, au VII^e^ siècle, de l'abbaye de Nivelles, des moines irlandais reçoivent l'autorisation de fonder un monastère. Vers la fin du VIII^e^ siècle ou au début du IX^e^, l'église primitive est remplacée par un édifice, à plan basilical, consacré à saint Pierre; l'oratoire de saint Feuillen se rattache à la partie orientale de l'église. A cette première église en pierre en succède une autre, au X^e^ siècle, plus vaste et plus solide, bâtie probablement sous l'influence du grand évêque Notger. Comme le culte de saint Feuillen se développait sans cesse et qu'il fut rallumé par la translation des reliques en 1086, le sanctuaire dut être agrandi une nouvelle fois par la construction, vers la fin du XI^e^ siècle, de la crypte et de la tour existant encore actuellement. Au cours des siècles,

(1) J. Crépin, *Glanes historiques*, p. 5.

(2) Maere-Delférière, *op. cit.*, p. 202.

(3) Contrat entre le chapitre de Fosse et les architectes Evrard et Ghislain de Dinant, pour les travaux à la flèche de la tour et les tourelles d'escalier (Fosse, *Archives paroiss.*).

restaurations et réparations se succèdent jusqu'à ce qu'en 1721-23, la nef et le chœur romans sont remplacés par l'église actuelle.

Telle est, brièvement esquissé, l'histoire millénaire d'un site vénérable tel que nous l'enseignent les vieilles pierres et quelques recherches plus approfondies. Cependant, tous les problèmes n'ont pas trouvé de solution et beaucoup de murs gardent encore jalousement leur secret. Et ici nous pensons plus spécialement au chœur des églises carolingiennes et romane. Peut-être aurons-nous l'occasion d'y revenir un jour.

Bruxelles, 30 novembre 1952. J. MERTENS.

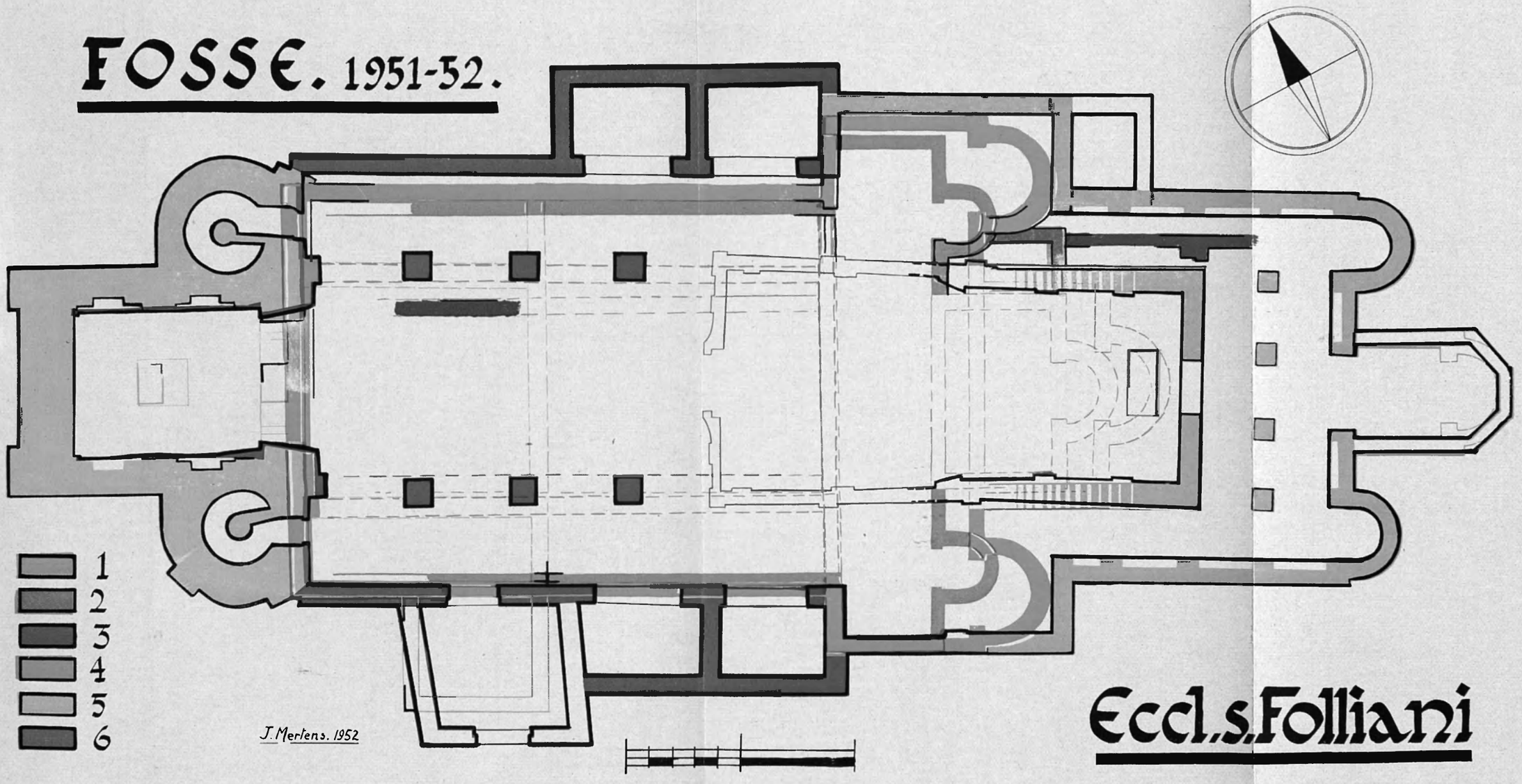

PLAN II : Chronologie de l'édifice. — 1. Première église carolingienne; 2. Ajoute à l'est de l'église (oratoire de Saint-Feuillien ?); 3. Ajoute à l'église carolingienne; 4. Deuxième église carolingienne; 5. Eglise romane; 6. Restauration de 1723.

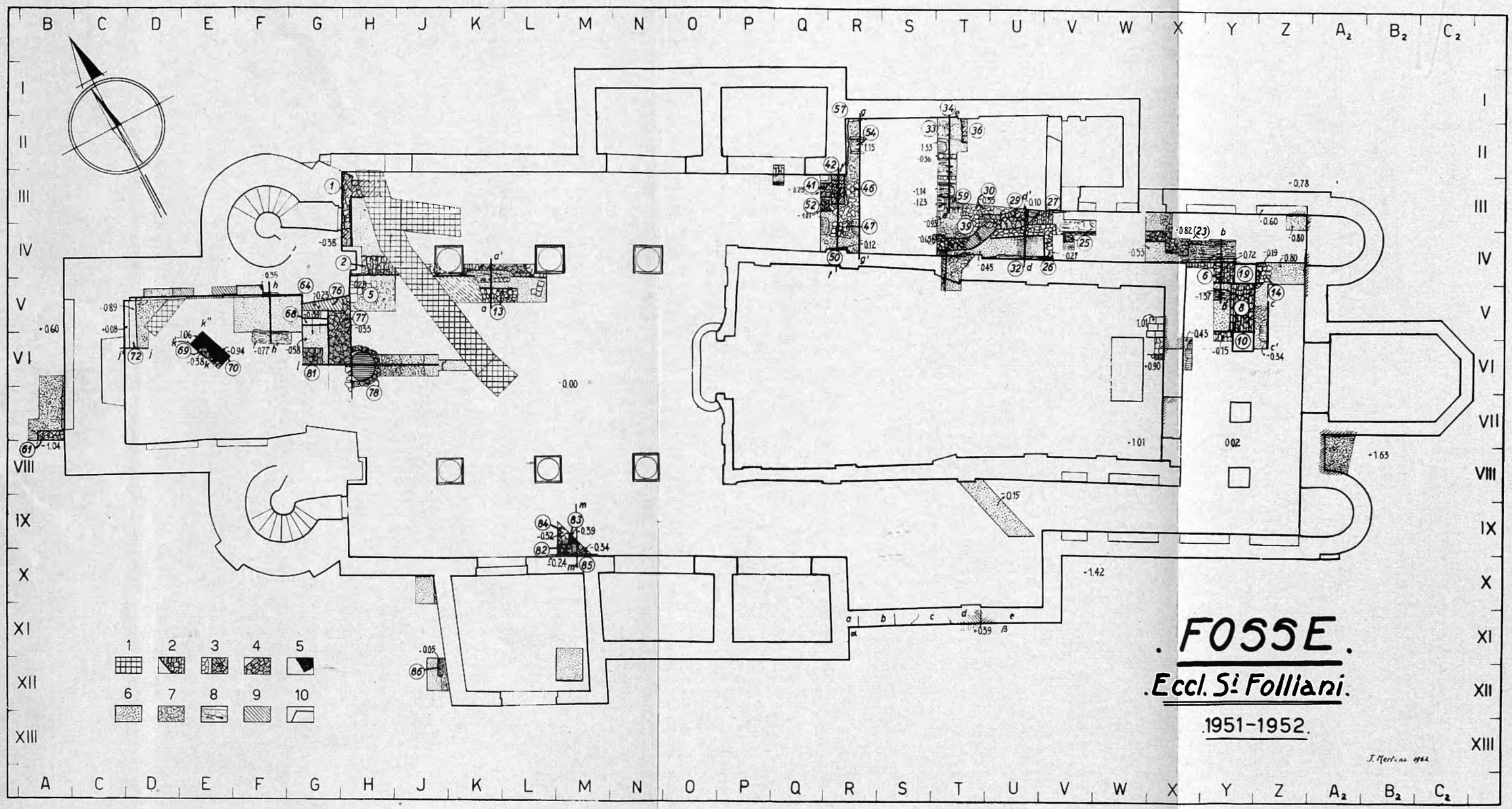

PLAN I : Plan général de la fouille. — 1. Terrain déjà remanié; 2, 3, 4. Murs et fondations; 5. Pavement en mortier; 6. Terrain vierge schisteux; 7. Cailloutis; 8. Tombes; 9. Murs; 10. Murs actuels en élévation.

APPENDICE I

L'ardoise à portées musicales découverte dans le puits de l'église Saint-Feuillen à Fosse n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la musique; cette trouvaille pourrait même être qualifiée d'importante si l'« inventeur » de cet objet pouvait préciser, entre le XIV^e^ et le XVII^e^ siècle, l'époque à laquelle il appartient.

Il est, en effet, un problème qui a piqué l'imagination des musicologues (1) : c'est celui que pose l'absence de partitions musicales au XVI^e^ siècle. Toutes les œuvres polyphoniques de ce temps nous sont transmises soit sous l'aspect de livres de chœur, soit en parties séparées. La mise en partition, en voix superposées, semble ne pas avoir existé à cette époque.

Or, on ne peut imaginer que les compositeurs d'œuvres conçues dans ce « style imitatif syntaxique » si complexe, aient pu, d'emblée, écrire leurs voix séparées sans devoir jeter un coup d'œil sur l'ensemble afin de juger des concordances dans la marche simultanée des voix.

Que ces partitions ne soient pas conservées, un texte de Lampadius (2) et l'ardoise découverte à Fosse, — pour autant qu'elle soit du XVI^e^ siècle, — nous en livrent la raison.

Dans le traité de Lampadius, écrit sous forme de dialogue pédagogique, nous lisons ceci :
(Disciple). — *Da tabulam compositoriam quam veteres illi Musici usurparunt ?*

(Maître). — *Tabulam qua usus Iosquinus & Isaac & reliqui eruditissimi, nemo verbis neque exemplis tradere potest. Eius ratio est, quod veteres illi, tabulis ligneis vel lapideis non contenti fuerunt, non quod iis non usi fuerint, verum magis se ad Theoricam quam ad practicam applicarunt, quare qui hanc artem ignorant, nihil certi component, sed plane operam luserint.*

Ce texte, Lowinsky en interprète ainsi la teneur : Les compositeurs contemporains de Josquin des Près ne se seraient plus contentés de ces tables de bois et de pierre (sous entendu : autrefois en usage) mais

(1) O. Kinkeldey, *Orgel und Klavier in der Musik des* 16. *Jahrhunderts*, Leipzig, 1910 ; R. Schwartz, *Zur Partitur im* 16. *Jahrhunderts*, — *Archiv. f. Musikwiss.*, 1919-1920, pp. 73-78 ; E. E. Lowinsky, *On the use of scores by sixteenth-century Musicians*, — *Journal of the American Musicological Society*, I (1948), pp. 17-23.

(2) Lampadius, *Compendium musices*, Berne, 1537 (cité d'après Lowinsky, *art. cit.*, p. 18).

auraient utilisé la *tabula compositoria* c'est-à-dire une partition sur une matière non définie par l'auteur mais que Lowinsky croit être du papier.

Si telle est la vérité, comment se fait-il que parmi les nombreux documents musicaux du XVI[e] siècle, imprimés ou manuscrits, aucune de ces *tabulæ compositoriæ* ne soient parvenue jusqu'à nous ?

Aussi convient-il, à notre avis, d'interpréter différemment ce texte:

A la question posée par le disciple sur la manière dont les anciens maîtres, — en 1537 Josquin était mort depuis 16 ans, — utilisaient les tables de composition, le maître répond que nul ne peut dire comment procédaient ces illustres musiciens puisqu'aucun texte (verbis) ni aucun document (exemplis) ne le révèle. Mais, poursuit-il, ces musiciens ne se contentaient pas des tableaux et des ardoises (tabulis ligneis vel lapideis) dont il n'usaient, d'ailleurs, que pour la théorie, c'est-à-dire, pour composer; une fois l'œuvre écrite, elle était recopiée en parties séparées en vue de la pratique, c'est-à-dire de l'exécution. Qu'importait, en effet, aux chanteurs et aux instrumentistes, ignorants dans l'art de composer et incapables de le faire, d'avoir sous les yeux une *tabula compositoria* ? Leur propre partie leur suffisait pour jouer l'œuvre entière (sed plane operam luserint).

Ce que Lampadius n'ajoute pas mais que nous pouvons aisément concevoir, c'est que la partition recopiée en parties séparées pour l'exécution, le tableaux ou l'ardoise était lavé et prêt ainsi à un nouvel usage. Tout écolier peut comprendre ce raisonnement. Ce procédé avait l'avantage d'être moins coûteux que le papier rare ou le somptueux parchemin.

L'ardoise découverte dans le puits de l'église de Fosse est le témoignage d'une pratique qui, certes, nous prive des esquisses de nos vieux maîtres en contrepoint. Mais elle évoque à suffisance le labeur silencieux de ceux qui firent résonner tant de suaves harmonies.

Suzanne Clercx.

J. STEPPE

EEN BINNENZICHT VAN DE VOORMALIGE SINT-DONAASKERK TE BRUGGE OP EEN SCHILDERIJ VAN MEMLING

EEN BINNENZICHT VAN DE VOORMALIGE SINT-DONAASKERK TE BRUGGE OP EEN SCHILDERIJ VAN MEMLING

Het is algemeen bekend, dat onze primitieve schilders van de XV^e^ eeuw een grote belangstelling vertonen voor de werkelijkheid. Zij plaatsen graag het godsdienstig gebeuren in de reële natuur, bij voorkeur in de velden en de landschappen van Vlaanderen. Zij nemen ook soms stadsgezichten en bestaande monumenten op in hun composities. De stemmige binnenruimten van onze Vlaamse kerken hebben hen meermaals bekoord en het gebeurt wel eens, dat zij zich laten verleiden hebben tot een min of meer getrouwe weergave van het eue of het andere van deze bedehuizen.

In de meeste gevallen behandelen zij nochtans de voorbeelden, die hun tot inspiratie dienen, op zeer vrije wijze. Zij vergenoegen er zich mede, enkel het algemeen uitzicht van een gebouw of van een stadswijk weer te geven, zonder zich daarbij te bekommeren om de nauwkeurige uitbeelding van al de bouwkundige bijzonderheden van deze laatste. Anderzijds komt het ook voor, dat zij met behulp van details, aan de werkelijkheid ontleend, een fictief monument of geheel opbouwen, dat helemaal niet beantwoordt aan de realiteit (1). Dit is o.a. duidelijk te zien in de steden en de gebouwen, die de horizonten van het *Lam Gods* van de gebroeders Van Eyck stofferen.

De architectuur-voorstellingen van onze oude schilders werden grondig bestudeerd door de H. J. De Jong (2). Deze laatste heeft een verzameling aangelegd van al die gevallen waarin, met min of meer zekerheid, kan vastgesteld worden, dat de kunstenaar zich geïnspireerd heeft op een bestaand gebouw.

Sinds het verschijnen van het verdienstelijke werk van deze kunstgeleerde, zijn er op dit gebied nieuwe opzoekingen gedaan. De

(1) R. Maere. *Over het afbeelden van bestaande gebouwen in het schilderwerk van Vlaamsche Primitieven*, in *De Kunst*, n^r^ 6, December 1930, blz. 201-212.

(2) J. De Jong. *Architektuur bij de Nederlandsche schilders vóór de Hervorming*, Amsterdam, 1934.

Hans Memling. Afb. 1. — **De opdracht in de tempel.**
(Zijvleugel van de Jan Floreinstriptiek, St-Janshospitaal te Brugge.)

(Copyright A.C.L., Brussel)

bekende Leuvense hoogleraar, Kanunnik R. Lemaire, heeft pogen te bewijzen, dat een van de kerkinterieurs van de gebroeders Van Eyck — het betreft hier het hedehuis afgebeeld op het paneel *De Madonna in de kerk* van het Museum te Berlijn — te vereenzelvigen is met de oude Sint-Jans-, thans de Sint-Baafskerk te Gent (1). Een weinig vroeger had reeds een ander Leuvens hoogleraar, een neef van de eerste, de H. R. M. Lemaire, aangetoond dat er op een laat XV^e^-eeuws paneel van de Sint-Leonarduskerk te Zoutleeuw, een afbeelding voorkwam van de Sint-Germanuskerk te Tienen, zoals zij er op dat ogenblik uitzag (2).

Het belang van deze laatste vondst is ongemeen groot, omdat zij ons namelijk toelaat, een belangrijk gedeelte van de bouwgeschiedenis van dit merkwaardig Brabants hedehuis te herstellen.

De oude schilderstukken en ook de miniaturen van de Vlaamse getijdenboeken hebben, op dit gebied, nog niet al hun geheimen ontsluierd. Ijverige navorsers zullen in de toekomst nog andere gevallen op het spoor komen, die aan de catalogus van de H. J. De Jong zullen moeten toegevoegd worden (3).

Onder de Vlaamse Primitieven is het wel Memling, die de grootste neiging vertoont tot het kopiëren van bestaande monumenten. Men kent de geschilderde panelen van het Sinte-Ursulaschrijn in het Sint-Janshospitaal te Brugge. De aankomst van de heilige en van haar gezellinnen te Keulen is op één van deze laatste voorgesteld in een natuurgetrouw kader. Het schip van de martelaressen legt aan vóór een oude Keulse stadspoort, en op de achtergrond verrijzen enkele van de merkwaardigste monumenten van de stad Keulen. Men onderscheidt duidelijk het hoog oprijzende koor van de nog onvoltooide Dom alsmede de zware toren van de Grote-Sint-Martinuskerk. Op een ander paneel is een stad voorgesteld die, volgens de legende, te vereenzelvigen is met Bazel. Tot onze grote verwondering zien wij uit de daken van deze stad de gotische stadhuistoren van Brussel oprijzen. Memling heeft een tijdlang te Brussel vertoefd, en het is waarschijnlijk tijdens dit verblijf, dat hij gelegenheid heeft gehad de toren van het stadhuis na te tekenen. De twee laatste panelen van de rijve zijn opnieuw versierd met typisch Keulse bouwwerken. Dat de meester zo goed

(1) R. LEMAIRE. *De Madonna in de kerk uit het Berlijnse Museum*, in *Meded. van de Kon. Vlaam. Acad. voor Wet., Lett., Schon. Kunst van België, Klasse der Schone Kunst.*, Jaarg. XII, n^r^ 2, Brussel, 1950.

(2) R. M. LEMAIRE. *La formation du style gothique brabançon*, I, Antwerpen, 1949, blz. 151 en IDEM. *De Sint-Germanuskerk te Tienen*, in *Bull. Kon. Commiss. Mon. Landsch.*, N. S., I, 1949, blz. 11-83.

(3) Wijzen wij hier terloops op het kerkinterieur dat voorkomt op de « Triptiek van de Verlossing », toegeschreven aan Vranke Van der Stockt (?), in het Prado-Museum te Madrid (Ste-Goedele te Brussel?) en op een ander binnenzicht van een bedehuis in een miniatuur van het Misboek van Odoard de Bersaques, in de Gemeentelijke Bibliotheek te St-Omaars (Frankr.) (O.L. Vrouwekerk van St-Omaars?). Beide gevallen zijn afgebeeld en besproken in ons werk : *Het Koordoksaal in de Nederlanden*, (*Verhand. van de Kon. Vlaams. Acad. voor Wet., Lett., Schon. Kunst. van België. Klasse der Schon. Kunst.*, n^r^ 7), Brussel, 1952.

bekend was met het uitzicht van de monumenten van de Rijnlandse metropool is best begrijpelijk, vermits hij uit deze streek afkomstig is.

Deze belangstelling voor het monumentenschoon van de steden, waar hij verblijf hield of die hij bezocht, heeft er Memling toe aangezet, nadat hij zich te Brugge geïnstalleerd had, een van de merkwaardigste en van de meest indrukwekkende kerkinterieurs van deze laatste stad in zijn werk op te nemen. Het bedoelde kerkbinnenzicht komt voor op een van de zijluiken van de Jan Floreins-triptiek, bewaard in het Sint-Janshospitaal te Brugge en, naar luid van een opschrift aangebracht op de lijst van het schilderij, ontstaan in 1479.

Op het rechter zijpaneel heeft de kunstenaar de *Opdracht van Christus in de tempel* voorgesteld (afb. 1). Het heilig gebeuren speelt zich af in de stemmige atmosfeer van een romaans bedehuis. Men kent de belangstelling van onze Vlaamse Primitieven voor romaanse of ten minste romaans getinte kerkinterieurs. Deze laatste verleenden immers aan hunne godsdienstige taferelen een meer archaïstisch en devoot karakter. Jan Van Eyck o.a. was zeer ontvankelijk voor de strenge schoonheid van deze stijl (1).

Het kerkbinnenzicht, door Memling op dit luik afgebeeld, is zonder twijfel ontleend aan de werkelijkheid. Het vertoont een groot aantal bouwkundige bijzonderheden, die treffend overeenkomen met een van de vroegere stadskerken van Brugge.

Laten wij het bedehuis in kwestie op het paneel van Memling, nader onderzoeken. De schilder heeft zich opgesteld in de rechterarm van een dwarsschip. Van daaruit heeft hij een zicht op de eerste travee van een romaans koor. Dat het hier wel om het koor en niet om het schip van een kerk gaat, blijkt uit het feit dat er vóór dit gedeelte van de kerkruimte een doksaal is opgericht (afb. 2). Naast het koor is een smalle zijbeuk aanwezig, die waarschijnlijk verder doorliep en een kooromgang of *deambulatorium* vormde. Deze zijbeuk is tamelijk laag van steek; hij is onderverdeeld in vierkante traveeën, die van elkander afgescheiden zijn door brede moerbogen. Deze traveeën zijn overkluisd met graatgewelven. De moerbogen komen neer op rechthoekige pilasters, ingewerkt in de buitenmuur. De kapitelen van deze pijlers vertonen een met acanthusbladeren belegde korf, en zij zijn belast met een zware dekplaat. Elk vak van zijbeuk wordt verlicht door een venster, dat uitgespaard is in de dikte van de muur en afgedekt is met een rondboog.

Boven de zijbeuk strekt zich een brede gaanderij of tribune uit. Deze geeft uit op het koor door middel van een rij geopende arcaturen, die afgezet zijn met dubbele zuiltjes. Een van deze openingen staat in verband met de dwarsbeuk van de kerk.

Bij de ingang van het koor verrijzen twee grote steunen, die samengesteld zijn uit zuilschachten van verschillende dikte. Het zijn

(1) Hetgeen blijkt uit : de Triptiek van Dresden ; de « Annunciatie », eertijds in de Ermitage te St-Petersburg ; de « Madonna van Kanselier Rolin », in het Louvre te Parijs en de « Madonna van Kanunnik Van der Paele », in het Stadsmuseum te Brugge.

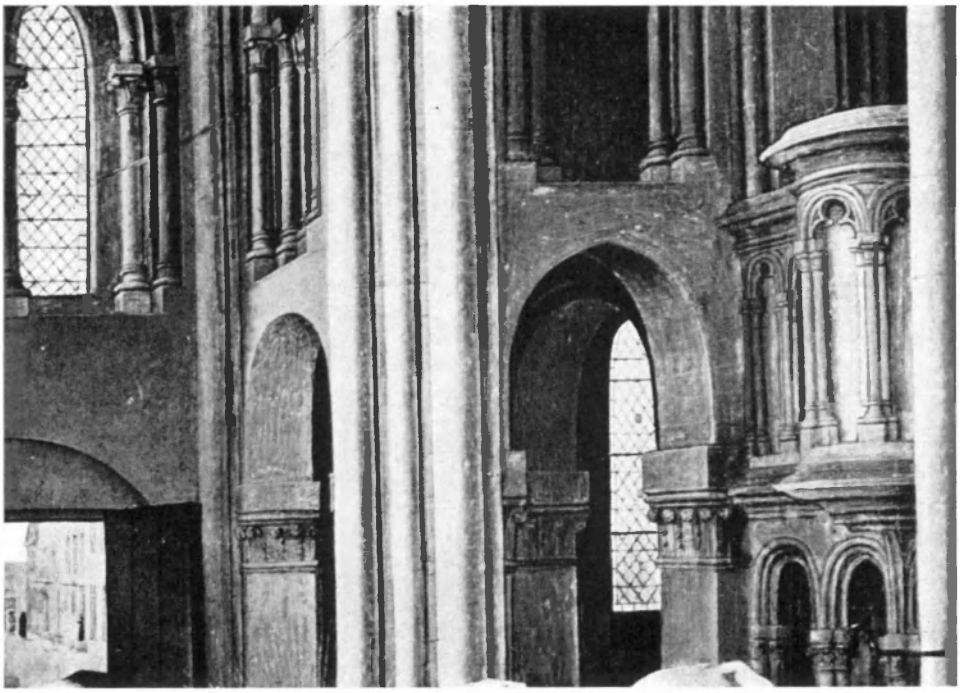

Hans Memling

Afb. 2. — **De opdracht in de tempel** (detail).
(Copyright A.C.L., Brussel)

de oostelijke pijlers van de viering van het bedehuis. De bredere zuilschachten zijn bestemd om de grote dwarsbogen van het transept te onderschragen, terwijl de dunnere schalken wellicht dienen om de kruisribben op te vangen van het gewelf, dat zich boven de viering uitstrekt.

Het dwarsschip zelve bestaat uit drie vakken. Het is recht afgesloten en springt bijna niet uit op de buitenmuur van het koor. De kerk, waarop de schilder zich geïnspireerd heeft, bezat dus een niet, of slechts weinig uitspringend transept. In de buiten- of lichtmuur van deze dwarsbeuk — wij staan in het zuidelijk gedeelte van het transept, en deze muur is dus de noordermuur — bemerkt men twee geledingen. De onderste wordt gevormd door het portaal. De poort is voorzien van twee deurvleugels, en is aan de binnenzijde afgedekt met een brede ontlastingsboog.

Boven dit portaal is een lichtgeleding aanwezig. Deze laatste vertoont langs binnen in de kerk, een soort inwendige loopgang of *triforium*, dat samengesteld is uit boogjes, welke neerkomen op colonnetten. In de buitenmuur zijn vensters aangebracht, afgedekt met romaanse rondbogen. Op het schilderij is slechts één en een gedeelte van een tweede van deze openingen zichtbaar, maar, te oordelen naar

Afb. 3. — **Zicht op de oude Sint-Donaaskerk te Brugge.**
(Miniatuur in het *Sforza Book of Hours*, 15e eeuw.)

de breedte van het dwarsschip, moeten deze laatste, in werkelijkheid, ten getale van drie geweest zijn (afb. 1).

Een inwendige loopgang van dit type in de lichtmuur van de dwarsbeuk, is een bouwkundige eigenaardigheid, die zeker niet te wijten is aan de verbeelding van de schilder. Men bemerkt duidelijk dat deze smalle gaanderij op dezelfde hoogte gelegen is als de tribune van de kooromgang. Zeer waarschijnlijk was zij bedoeld om als verbinding te dienen tussen de bovengalerij van het koor en de tribune van de eigenlijke kerkbeuk. Dit bedehuis zou dan, in dit opzicht, enige gelijkenis vertoond hebben met de kathedralen van Laon en van Mouzon in Frankrijk. Ook daar zijn de bovengaanderijen van het koor met deze van de beuk verbonden door middel van een galerij, die langsheen de buitenmuren van het transept doorloopt.

Wat het meubilair van dit kerkgebouw betreft, dient er op gewezen te worden dat het doksaal, waarop hoger de aandacht werd gevestigd, niet oprijst onder de oostelijke boog van de viering, maar wel een travee of een halve travee dieper in het koor staat. Dit doksaal rust op een soort kloostergang, die samengesteld is uit meerdere bogen. De borstwering van de verdieping is versierd met blindnissen

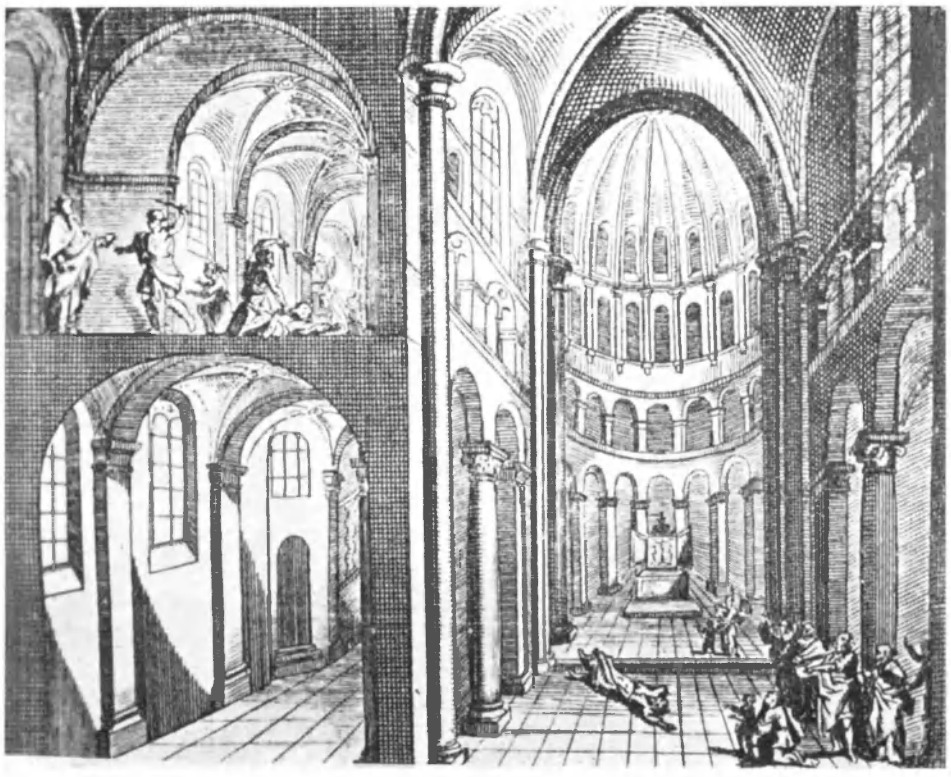

Afb. 4. — **Binnenzicht van het koor der voormalige Sint-Donaaskerk te Brugge.**
(*Chronyke van Vlaenderen*, 1725)

en boven de koordeur steekt een erkervormige preekstoel vooruit, zoals dit algemeen voorkomt bij de Zuidnederlandse doksalen van de Middeleeuwen (afb. 2).

Een laatste bemerking betreft het stadsgezicht, dat men ontwaart doorheen de openstaande kerkdeur. Voor zover wij dit kunnen onderscheiden, is hier niet een straat doch wel een plein afgebeeld, dat zich uitstrekt bezijden de kerk.

Zoals uit deze korte beschrijving blijkt, heeft Memling het kerkinterieur in kwestie, nauwkeurig gedetailleerd. Er komen in zijn voorstelling geen architectonische legenstrijdigheden voor of dingen die niet zouden kunnen verwezenlijkt worden in de werkelijkheid. Van een zuiver fantastische schepping is hier in geen geval spraak. Wanneer wij nu hierbij bedenken, dat de schilder ook bij andere gelegenheden reële monumenten heeft opgenomen in zijn werken, dan is het zeker niet vermetel ook in dit geval te denken aan een werkelijk bestaand gebouwd.

Welk is nu het bedehuis, dat door Memling op dit paneel

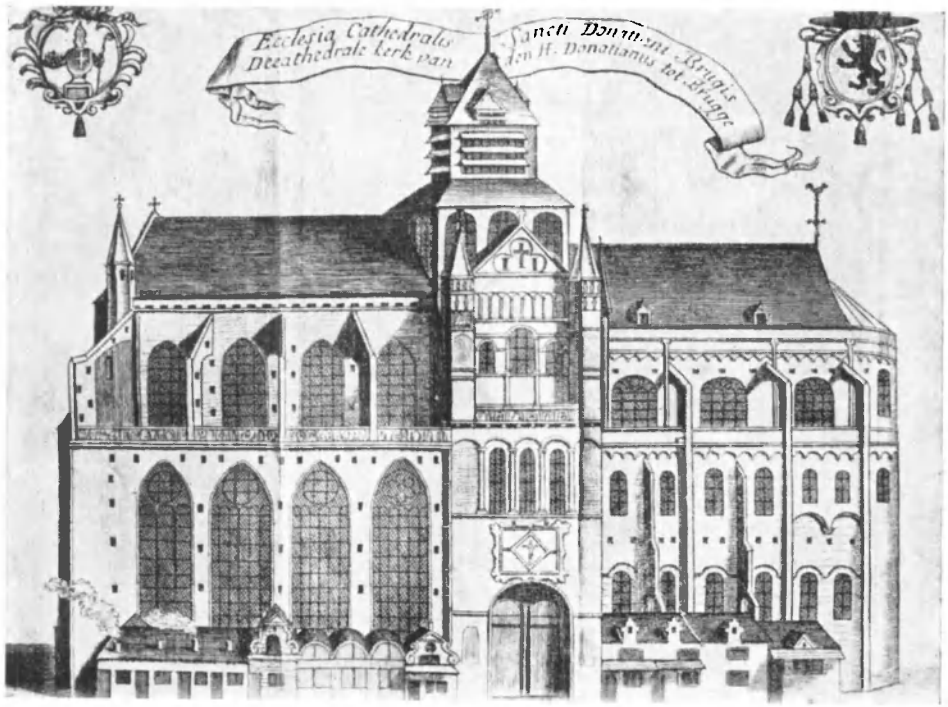

Afb. 5. — **De vroegere Sint-Donaaskerk te Brugge.**
(Prent uit de *Flandria Illustrata* van Sanderus, uitg. 1735.)
(Copyright A.C.L., Brussel)

Afb. 6. — **De oude Sint-Donaaskerk en het Burchtplein te Brugge.**
(17e eeuws schilderij in het Museum Gruuthuse te Brugge.)
(Copyright A.C.L., Brussel)

werd voorgesteld ? Vermits het bedoelde schilderij ontstaan is in Brugge en vervaardigd werd voor een geestelijke van deze stad, is het zeer waarschijnlijk dat hier een Brugse kerk is weergegeven. Wij moeten in dit opzicht niet ver zoeken : ten tijde van Memling was er in deze stad slechts één romaanse tempel aanwezig, die de karakteristieken vertoonde, welke wij in het kerkinterieur van Memling hebben opgemerkt, en deze was de kerk van Sint-Donaas (1).

Dit bedehuis is, op de luidige dag, volledig verdwenen. Het werd gesloopt in 1799. Zijn uitzicht is ons evenwel genoegzaam bekend, dank zij de talrijke grafische afbeeldingen, die er van overgebleven zijn. Onder deze laatste zijn o.a. te vermelden : een zicht op het koor en op het transept van de kerk in een miniatuur van het *Sforza Book of Hours*, bewaard in het British Museum te Londen (XV^{e} eeuw) (afb. 3), een binnenzicht van het koor op een prent in de *Chronyke van Vlaenderen* (1725) (afb. 1), een buitenzicht van de gehele kerk in de *Flandria Illustrata* van Sanderus(uitg. 1735) (afb. 5), verscheidene plans en opstanden in het handschrift *Pieter de Molo*, toebehorend aan de Stadsbibliotheek te Brugge (einde XVIII^{e}, begin XIX^{e} eeuw) (afb. 8) (2), en tenslotte enkele afbeeldingen op geschilderde stadsgezichten van de XVII^{e} of XVIII^{e} eeuw (afb. 6) (3). Met behulp van al deze voorstellingen kan men zich een tamelijk goed denkbeeld vormen van de voormalige Sint-Donaaskerk.

Toen Memling zijn paneel schilderde, waren enkel het koor en het dwarsschip van de kerk in hun vroegere romaanse toestand bewaard. Het schip en de zijbeuken waren in gotische stijl heropgericht. Wij vragen ons af, of het wellicht niet om deze reden is, dat Memling op dit schilderij enkel het transept en een gedeelte van het koor van het bedehuis weergeeft. Wenste hij een bepaalde stijleenheid te bewaren, en liet hij daarom de gotische beuk van de kerk achterwege ?

Het koor van de oude Sint-Donaas was zeer uitgebreid. Het bezat aan weerszijden een lage zijbeuk, die een *deambulatorium* vormde (afb. 1). Deze zijbeuk zag er uit, zoals Memling hem voorstelt. Hij was overkluisd met graatgewelven en onderverdeeld in vierkante traveeën. Tussen deze laatste waren brede en onversierde moerbogen aanwezig, die neerkwamen op in de muur ingewerkte pilasters. De kapitelen van deze pilasters beantwoordden volkomen aan de voorstelling, die Memling er van geeft. Elk travee — zo was het tenminste langs de zuidzijde van de kerk — was verlicht met een romaans venster. Boven deze lage en tamelijk duistere omgang was een gaanderij aanwezig, die door middel van geopende arcaturen uitgaf op het koor en op het

(1) De naam van St-Donaas werd reeds naar voren gebracht door de Duitse kunstgeleerde C. Gurlitt (Brief van deze laatste aan A. Duclos, in de verz. English te Brugge). Het werk van C. Gurlitt : *Historische Städtebilder* (Berlijn, 1912), kon door ons niet geraadpleegd worden.

(2) Datering door Broeder Firmin in zijn werk : *De Romaansche Kerkelijke Bouwkunst in West-Vlaanderen*, Gent, 1940, blz. 25.

(3) Over deze grafische afbeeldingen zie : M. English, *Romaansche Bouwkunst in Westelaanderen*, Brugge, 1939, blz. 26-30 en Broeder Firmin, *op. cit.*, blz. 17-38.

transept. Dit alles komt nauwkeurig overeen met hetgeen wij vastgesteld hebben in het kerkgebouw van de Brugse schilder.

Er is nochtans één bouwkundige eigenaardigheid, die door de kunstenaar schijnt verwaarloosd te zijn. Het koor van de oude Sint-Donaaskerk heeft steunwissel gekend. Zware en samengestelde pijlers wisselden er af met lichtere rondzuilen. Één travee van het koor kwam over met twee kleinere vakken in de zijbeuken, zoals dit het geval is in wat men noemt, *het gebonden systeem* (afb. 1). Deze architectonische bijzonderheid heeft Memling niet behouden.

Het dwarsschip van de Sint-Donaaskerk telde drie traveeën. Het was aan de noord- en de zuidzijde recht afgesloten, en sprong niet, of slechts weinig uit op de buitenmuur van het koor. Naar alle waarschijnlijkheid was het overdekt met een ribbengewelf (1). Ook dit stemt volledig overeen met wat Memling gezien heeft. Men bemerkt op het paneel van de schilder, dat er tussen de zware zuilen van de viering lichtere schalken ingevoegd zijn, die wijzen op de aanwezigheid van kruisribben in het transeptgewelf.

Zeer merkwaardig was de opstand van de lichtmuren van dit dwarsschip. Wij weten niet hoe zij er uit zagen binnen in de kerk, maar de uitwendige schikking ervan is ons — tenminste voor de Zuidelijke transeptarm — zeer goed bekend (afb. 3, 5 en 6). De onderste geleding van de gevel vertoonde hier een groot portaal, dat een dubbele ingang bezat en overdekt was met een brede boog (2). De geleding daarboven bestond uit drie vensters, die op dezelfde hoogte gelegen waren als de tribune van het koor. Dit alles beantwoordt volkomen aan de inwendige schikking van dit gedeelte van de kerk, zoals zij door Memling wordt weergegeven.

Onmiddellijk boven deze lichtgeleding vormde de transeptgevel een merkelijke insprong. Van hier uit ontwikkelden zich twee traptorens, die de bovenste verdieping van de gevel flankeerden (3). De zonderlinge schikking van de transeptmuur, zoals wij die bij Memling hebben opgemerkt, wordt hierdoor volledig begrijpelijk. Boven het portaal van het dwarsschip bevond er zich in de oude Sint-Donaas een inwendige loopgang, die verlicht werd door drie vensteropeningen en binnen in de kerk het uitzicht had van een opengewerkte gaanderij of *triforium*. Deze loopgang maakte eertijds wellicht de verbinding mogelijk tussen de tribunes van het vroegere romaanse kerkschip en de galerijen van het koor. In de miniatuur van het *Sforza Book* bemerkt men, dat er onmiddellijk boven deze doorgang, daar waar de gevel achteruitwijkt, een opengewerkte borstwering aanwezig is (afb. 3). Er was dus boven de inwendige gaanderij van de transeptmuur nog een andere, maar

(1) Broeder FIRMIN, *op. cit.*, blz. 34.

(2) Dit portaal onderging in 1584-94 bepaalde wijzigingen (A. DUCLOS, *Bruges, histoire et souvenirs*, Brugge, 1910, blz. 445). Deze schijnen evenwel niet van zeer ingrijpende aard geweest te zijn.

(3) Deze en nog andere bijzonderheden, zoals b.v. de aanwezigheid van steunwissel en van gaanderijen boven de zijbeuken, tonen duidelijk aan dat de St-Donaaskerk beïnvloed was door de Anglo-Normandische school (St LEURS, *Geschiedenis van de Vlaamsche Kunst*, I, blz. 77-78).

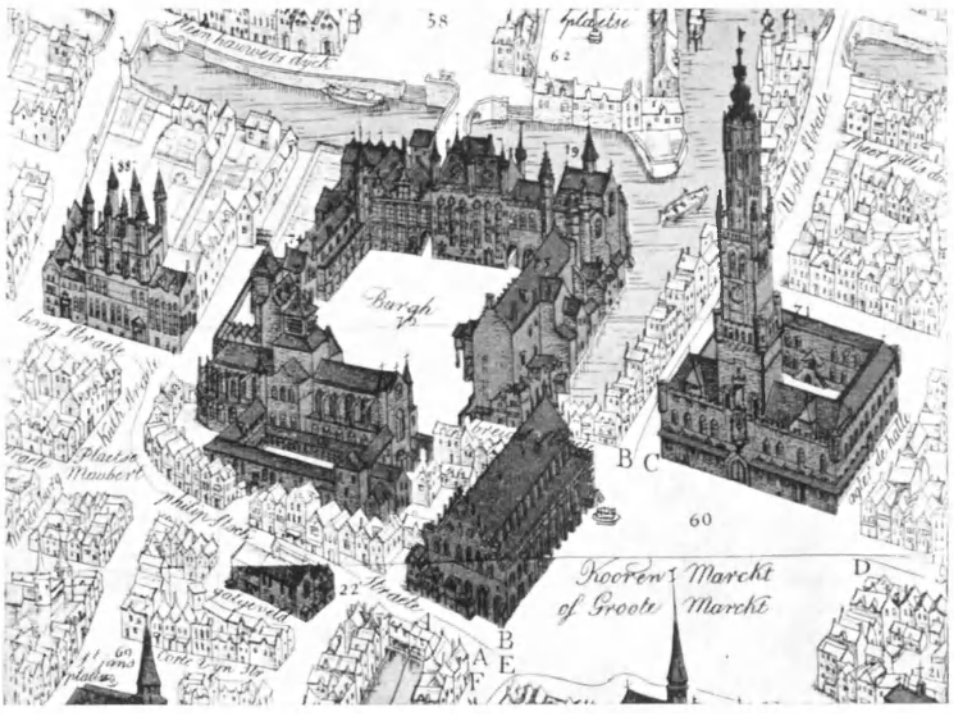

Afb. 7. — **De vroegere Sint-Donaaskerk in het Brugse stadskader.**
(Naar het stadsplan van Marc Gheeraerts, 1562.)

(Copyright A.C.L., Brussel)

dilmaal buitenwaartse loopgang aangebracht, die de twee traptorens met elkander verbond.

Er werd tot hiertoe, zoals men bemerkt heeft, enkel gesproken van de zuidelijke transeptgevel. Op het schilderij van Memling is nochtans alleen de lichtmuur van het noordelijke transept afgebeeld. Mogelijk verschilde deze laatste niet van de tegenoverliggende gevel. Maar er doet zich hier een andere moeilijkheid voor. Volgens het paneel van Memling gaf deze noordgevel uit op een straat of een plein. Dit nu schijnt wel onmogelijk geweest te zijn. Aan deze zijde van de kerk was er, zoals blijkt uit het stadsplan van Marc Gheeraerts (1562), geen plein gelegen (afb. 7). Het noordelijk transeptportaal gaf uit op een kloosterpand, dat bij de Sint-Donaaskerk was aangebouwd. Een uitzicht, zoals de schilder dit heeft voorgesteld, had men evenwel, wanneer men door de tegenoverliggende poort — deze van de zuidelijke transeptgevel — naar buiten keek. Aan die zijde was het grote Burchtplein gelegen en het is waarschijnlijk een gedeelte van dit laatste dat hier in de open kerkdeur zichtbaar is. Men krijgt de indruk, dat Memling de oorspronkelijke situatie omgekeerd heeft weergegeven ofwel, hetgeen eveneens aanvaardbaar is, in de openstaande deur van de noordelijke transeptarm een stadsgezicht heeft afgebeeld, dat enkel maar doorheen de poort van de overzijde te ontwaren was.

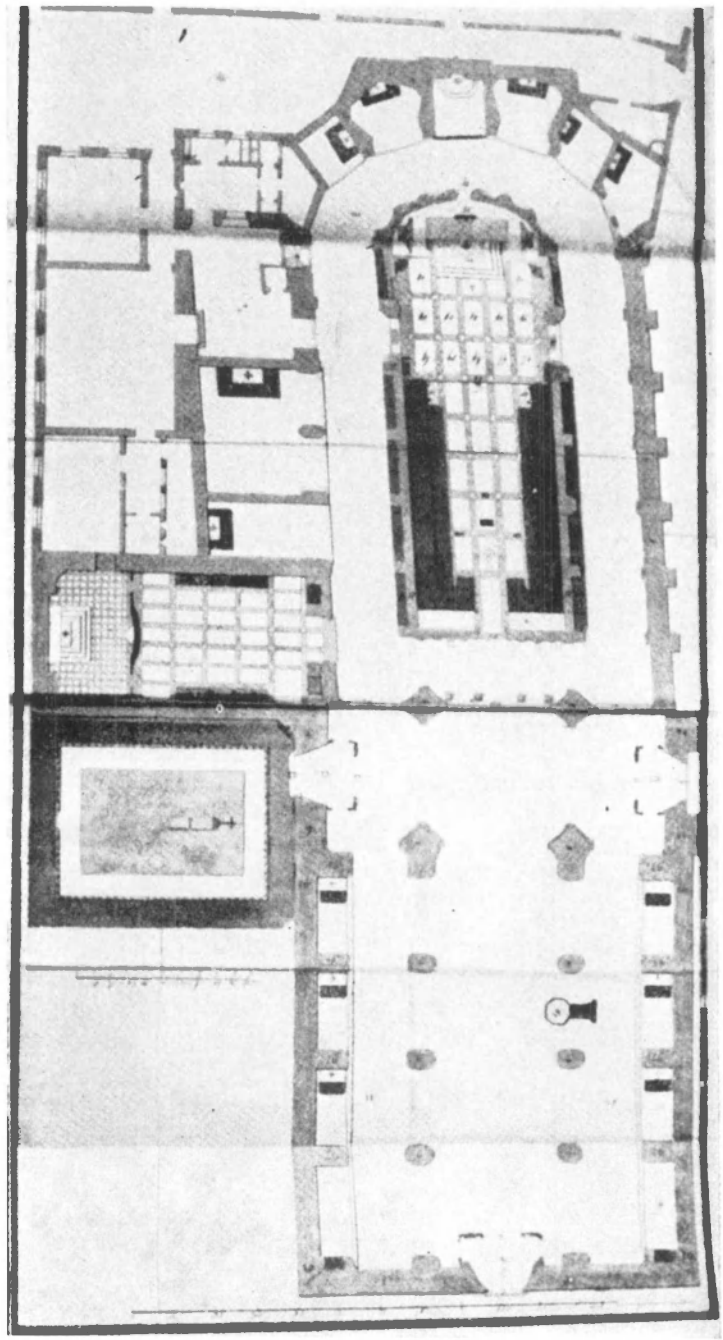

Afb. 8. — Grondplan van de voormalige Sint-Donaaskerk te Brugge.
(Handschrift *Pieter de Molo*. Stadsbibliotheek te Brugge.)

(Copyright A.C.L., Brussel)

Op het grondplan, weergegeven in het handschrift *Pieter de Molo*, bemerkt men dat de buitenmuur van de Noordelijke kooromgang opengebroken werd, om toegang te verlenen tot kapellen, die aan deze zijde werden bijgebouwd (afb. 8). Deze toestand dateert waarschijnlijk niet van de tijd van Memling; het gaat hier blijkbaar om veranderingen van jongere datum, en er moet hier dan ook met deze laatste, bij het identificeren van het kerkinterieur van de Brugse meester, geen rekening gehouden worden.

In verband met het doksaal, afgebeeld op het paneel van Memling, moet er aan herinnerd worden, dat de Sint-Donaaskerk reeds vanaf de XIII^e^ eeuw een meubel van deze aard bezat (1). Het is niet bekend, hoe dit doksaal er uitzag. Maar zoals het hier door Memling weergegeven is, kan het — tenminste in zijn grote lijnen — aan de werkelijkheid beantwoord hebben. Doksalen, waarvan de verdieping gedragen wordt door een lage en opengewerkte arcaturengalerij, komen, tijdens de XIII^e^ en de XIV^e^ eeuw, zeer veel voor in Frankrijk. De Brugse Sint-Salvatorskerk liet nog in het begin van de XV^e^ eeuw een doksaal van dit type oprichten (2). Memling heeft mogelijk de versiering van dit meubel in overeenstemming gebracht met de romaanse bouwstijl van de kerk, doch het is zeer waarschijnlijk dat hij het, wat betreft de algemene vorm, tamelijk getrouw heeft gekopieerd.

Een laatste opmerking betreft de plaats van dit doksaal. Er werd hoger reeds op gewezen, dat dit meubel, op het paneel van Memling, niet opgericht is onder de oostelijke boog van de viering, maar dat het een travee of een halve travee verder in het koor is gelegen. Is deze schikking oorspronkelijk of heeft de schilder het doksaal een weinig vooruitgeschoven naar het koorhoofd toe, om een doorzicht te kunnen geven op de omgang ? In het handschrift *Pieter de Molo* bemerkt men dat er bij de ingang van het koor, en meer bepaald tussen de twee oostelijke vieringspijlers, een barok doksaal is opgericht (3). Dit laatste meubel is eerst ontstaan in de loop van de XVII^e^ eeuw (4). Het verving het oudere doksaal dat door Memling werd gezien. Wij vragen ons nochtans af, of dit nieuw meubel wel op dezelfde plaats verrees als het vroegere. Wanneer men het grondplan van het koor bekijkt, zoals dit in het handschrift *Pieter de Molo* is weergegeven, dan krijgt men de indruk dat het een weinig, naar het schip van de kerk toe, is vooruitgeschoven (afb. 8). Het officiekoor en de banken van de kanunniken liggen dieper in het koor dan de plaats van het barokke meubel zou laten vermoeden. Dit schijnt er op te wijzen dat het oude doksaal, waartegen deze banken oorspronkelijk aangeleund waren, zich eveneens een weinig dieper in het koor bevond.

Wat hier ook van zij, de hierboven uiteengezette gelijkenissen bewijzen duidelijk dat het kerkinterieur, waarin Memling zijn *Opdracht*

(1) A. MAERTENS, *Onze-Lieve-Vrouw van de Potterie*, Brugge, 1937, blz. 20; — J. STEPPE, *Het Koordoksaal in de Nederlanden*, blz. 68.

(2) Uitgevoerd door Willem Pike in 1414. Het bouwcontract is uitgegeven in *Rond den Heerd*, XV, 1880, blz. 331-333. Vergel. J. STEPPE, *op. cit.*, blz. 68-69.

(3) Afbeeld. in het handschrift Pieter de Molo (Broeder FIRMIN, *op. cit.*, blz. 33).

(4) J. STEPPE, *op. cit.*, blz. 370-371.

in de tempel liet plaatsgrijpen, te vereenzelvigen is met dit van de onde Sint-Donaaskerk te Brugge. De schilder heeft zich ongetwijfeld enkele vrijheden veroorloofd bij het natekenen van zijn voorbeeld, maar in haar geheel genomen is de overeenkomst te sterk om nog verder aan de identificatie van dit kerkbinnenzicht te twijfelen. (1).

J. STEPPE.

(1) De afbeeldingen bij dit artikel gevoegd, zijn gedeeltelijk afkomstig van het « Centraal Iconografisch Archief voor Nationale Kunst » (A.C.I.K.) te Brussel. De nrs 3, 4 en 8 zijn ontleend aan het werk van Broeder Firmin.

F. VAN MOLLE

EEN GEELGIETER UIT ONZE EERSTE RENAISSANCE : NIKLAAS COOPMANS VAN ZICHEM

EEN GEELGIETER UIT ONZE EERSTE RENAISSANCE : NIKLAAS COOPMANS VAN ZICHEM

Verscheidene kunstnijverheden bekleden een ereplaats in ons artistiek verleden. De bewerking van het koper is voorzeker niet de minst merkwaardige onder deze industrieën geweest (1). Hoewel veel van haar producten stuk zijn geraakt of in de smeltkroes beland, zijn belangrijke verwezenlijkingen bewaard gebleven die voor het kunstrijk vermogen van onze geelgieters, koperslagers en graveurs getuigen. Onze geelgieterij, waarvan enkele exemplaren in de navolgende regels besproken worden, genoot eertijds zelfs een internationale faam; tot op heden worden bijvoorbeeld nog koorlezenaars of doopvonten bewaard in Italie, het Iberisch Schiereiland, Nederland en Engeland, waarnaar zij indertijd van hieruit overgebracht werden.

Zoals de benaming « dinanderie » het reeds aanduidt, — benaming waaronder oorspronkelijk de productie van verscheidene kopertechnieken begrepen werd, — was Dinant het voornaamste centrum van deze kunstnijverheid. Andere steden uit de Maasvallei, als Namen, Hoei en Bouvignes, waren eveneens van oudsher in de koperbewerking bedrijvig, terwijl tegen bet einde van de Middeleeuwen ook Doornik, Maastricht, Mechelen, Brugge, Gent en Brussel zich op dit gebied verdienstelijk wisten te maken. Zo was bij het begin van de XVI^{e} eeuw de dinanderie werkelijk over gans het land verspreid. Militaire en economische omstandigheden brachten echter reeds bij het einde van de XVI^{e} eeuw een achteruitgang, die zich vooral in de geelgieterij deed voelen.

Niklaas Coopmans, waaraan volgende regels zijn gewijd, werkte, voor zover bekend is, niet in een van voornoemde centra. Zijn atelier was namelijk gevestigd te Zichem, een bescheiden stadje in de Demervallei. Mogelijk is het daaraan te wijten dat zijn naam in studies betreffende de geelgieterij nog nooit vernoemd werd (2). Al behoren

(1) Haar ontwikkeling vindt men omstandig beschreven bij S. COLLON-GEVAERT, *Histoire des arts du metal en Belgique*, (*Verhandelingen van de Kon. Belgische Academie*, in 8°, 2^{e} reeks, dl VIII), Brussel, 1951, waarin op p. 318-324 een bibliografie dienaangaande is opgenomen. Een bondig overzicht bezorgden J. SQUILBECK, *La dinanderie en Belgique. Ses origines, son expansion, son avenir, s. l., s. d.*; X, *La dinanderie d'art*, (*Institut d'étude économique et sociale des classes moyennes*), Brussel, 1952, p. 9-12.

(2) Een uitzondering hierop biedt E. MARCHAL, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, Brussel, 1895, p. 237. Hij vernoemt slechts in een paar regels de verloren werken van Coopmans.

zijn creaties niet tot de meesterwerken van het genre, toch verdient hij een plaats in de kunsthistorische ontwikkeling van dit bedrijf.

De eerste bestelling, die bij Coopmans werd gedaan en ons bekend bleef, kwam hem toe vanwege de Premonstratenzerabdij te Tongerlo. Abt Arnold Streyters, die tijdens de dertig jaar van zijn beheer (1530-1560) de wetenschappelijke en artistieke toerusting van deze abdij bijzonder ter harte nam, deed beroep op heel wat gunstig bekende kunstenaars om de nieuwe kerk en de abdijgebouwen van het nodige meubilair te voorzien (1). Coopmans, die zijn werkplaats had te Zichem, op drie uur gaans van de abdij, werd als een der eersten hiervoor aangesproken. Op 27 September 1535 verbond hij zich tegenover de abt tot het leveren van een stel drie grote geelkoperen kandelaars. Zij zouden elk vier en een halve voet hoog zijn en voltooid tegen Pinksteren van hetzelfde jaar (2). Vermoedelijk was de abt zeer tevreden over dit werk, want pas had hij de kandelaars afbetaald (3), of hij droeg de geelgieter een tweede belangrijke bestelling op.

Ditmaal betrof het een koperen lezenaar van zeven voet hoog. Het contract werd gesloten op 21 September 1536 en het stuk moest tegen Pasen van het daaropvolgend jaar geleverd zijn (4). De overeenkomst

(1) W. Van Spilbeeck, *De abdij van Tongerloo. Geschiedkundige navorschingen*, Lier, 1888, p. 309-322 ; id., *De voormalige abdijkerk van Tongerloo en hare kunstschatten*, Antwerpen, 1883, *passim*.

(2) « Claes Coopmans tot Zichenen zal maken voer myn Eerweerden Here van Tongerloe drye candelaers van fyne stoff, sonder eenich loot daer inne te mingene, elck hooch vier ende eenen halven voet sonder die pinne, alzoe licht van stoffe alst verdragen mach, nae patroen hier aff zynde welck Claes voirscreven heeft. Ende zal die pinne innegieten wel diep met fynen ten. Des zoe sal hy hebben van elck hondert swaer derthien rinsgulden. Ende moeten gemaect zyn ontrent Sinxten anno 1535. Aldus gedaen opten XXVIIten dach in februario anno XVc XXXIIII stylo cameracensi. In presentie van myn Eerweerde Here van Tongerloe, meester Wouter Ancelmi, Claes Coopmans voirscreven ende Peeter Scheelen ». (Archief Abdij Tongerlo, nr A. VI. 24, *Conventionum register* 1525..., fol. 125 vo). Onvolledig uitgegeven door W. Van Spilbeeck, *op. cit.*, p. 29. Dit zelfde contract is ook opgenomen in het *Register familiarium incipiens anno* 1535, (Archief Abdij Tongerlo, nr A. VI. 43), fol. 102 ro, waar de kunstenaar « Nicolaus Coopmans, geelgieter in Zichenis » wordt genoemd en zijn werk « drije candelaers van fyner lattoen ».

(3) Archief Abdij Tongerlo, nr A. VI. 43, fol. 102 ro. Blijkens deze aantekeningen wogen de drie kandelaars samen 588 pond.

(4) « Inde jaer ons heeren XVc XXXVI den XXIsten dach van September heeft Nicolaes Coopmans aenghenomen te maken voorden Eerweerden Heere en Prelaet van Tongerloe eenen pellicaen van coopere en die loffelyck te wercken na wteyssches des beworps daeraf gemaect. Dwelcke pellicane sal swaer syn seven hondert pondt ende vyftich onbegrepen ende ingevalle dat desen pellicaen swaerder weget dan sevenhondert ende vyftich soo en sal myn Heere nyet ghehouden den selven Nicolaes daer af yet te betalen dan alleen het cooper. Item desen pellicaen sal hooghe syn seven voete ende sal inden middel hebben een beeldt oock van cooper, Sinte Arnout, hebbende syn proporcie na wteysch des werck. Item desen voorscreven Nicolaes sal moeten doen maken op synen cost een patroon van houte om svn forme daerop te maken ende als hy voldaen heeft soo sal dat patroon mynen Heere toebehooren. Item desen pellicaen sal moeten volmaeckt ende mynen Heere ghelevert syn te Paesschen naestcomende. Des sal de selve Nicolaes hebben van mynen Heere van Tongerloo van elck hondert pondts dertien rynssche guldens eens den gulden van twintich stuvers. Item desen voorscreven Nicolaes sal desen pellicaen moeten leeveren van fynder stoffen ende leverbaer goet sonder loot oft eenighe fraude daerin te doene. Dits gheschiet inden jare ende daghe voorscreven

voorzag meer bepaald dat het werk aan een reeds bestaand ontwerp hoefde te beantwoorden en dat Coopmans zijn gietvorm zou maken op een houten patroon, dat hij nog op eigen kosten moest laten vervaardigen. Zo waren blijkbaar drie kunstenaars (een ontwerper, patroonmaker en geelgieter) in het tot stand brengen van deze lezenaar betrokken (1). Niet alleen het verschil in de technieken die daaraan te pas kwamen, maar ook de typische werkverdeling van het corporatief regime der late Middeleeuwen moet voor deze gang van zaken verantwoordelijk gesteld worden (2). Het optreden van drie verschillende meesters blijkt voor belangrijke producten der geelgieterij een normaal geval. Een eerste, dikwijls een schilder, bezorgde het ontwerp, dat door een tweede, een beeldsnijder, gevolgd werd om een houten patroon te maken; op dit model kon ten slotte de geelgieter zelf de vorm vervaardigen waarin het werk gegoten werd (3). Uit znlke samenwerking is dus ook de lezenaar van Tongerlo ontstaan.

Wanneer men in bedoeld contract verder leest dat Coopmans, na levering van de lezenaar, verplicht was het houten model aan de abt te geven, dan is men geneigd dit stuk in de omgeving van Tongerlo op te sporen. Het is merkwaardig dat op een vijftal kilometer van de

inde teghenwoordicheyt van meester Wouter Ancelmi ende Tieleman van Beringhen. Ar. Abbas ecclesie Tongerle. Item Claus Coupmans ». (ARCHIEF ABDIJ TONGERLO. Bundel : *Gebouwen. kunst.* fol. 43). Gedeeltelijk en onnauwkeurig uitgegeven door W. VAN SPILBEECK. *op. cit.*, p. 31. In het genoemde *Register familiarium*. fol. 102 r° werd deze overeenkomst eveneens aangetekend : hier vernemen wij verder dat de geelgieter 94 rijnsgulden 3 stuivers ontving voor zijn werk, dat 724 pond woog.

(1) Op zulke samenwerking werd voor kunstnijverheden in het algemeen gewezen door E. DHANENS. *Jan van Roome. alias van Brussel. schilder*. in *Gentse bijdragen tot de kunstgeschiedenis*. dl XI. 1945-48. p. 53.

(2) G. DES MAREZ. *L'organisation du travail à Bruxelles au XV^e siècle*. (*Mémoires couronnés de l'Académie royale des Sciences. des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*. in 8°. dl LXV). Brussel. 1903-04. Voor enkele bijzondere gevallen zie b.v. J. STEPPE en F. VAN MOLLE. *De koorbanken van de Onze-Lieve-Vrouwkerk te Aarschot*. in *Bulletin van de Kon. Commissie voor Monumenten en Landschappen*. dl II. 1950. p. 201-202 ; J. VAN HERCK. *Het Passie-retabel van Geel*. Antwerpen. 1951. p. 31 en p. 45. nota 18.

(3) Enkele voorbeelden mogen hier volstaan. De welbekende doopvont van 's Hertogenbos werd in 1492 door Aert van Tricht gegoten naar een model, dat een zeker meester Wouter had gemaakt, volgens een ontwerp van bouwmeester Alard Duhamel (S. COLLON-GEVAERT. *op. cit.*, p. 259) ; Jan Borreman, de befaamde Brusselse beeldsnijder, sculpteerde naar tekeningen van schilder Jan van Roome de houten modellen voor beelden, die Renier van Tienen zou gieten (1509-12) (E. DHANENS. *op. cit., loc. cit.*, p. 132-135) ; Jan van den Eynde van Mechelen moest een geelkoperen hekken gieten volgens het houten model dat Gregorius Wellemans had gesneden naar een patroon van schilder Hendrik de Zwarte (1517-22) (H. P. COSTER. *Het koperen hek voor het altaar van St-Maarten in den Dom te Utrecht*. in *Bulletin van den Nederlandschen Oudheidkundigen Bond*. dl II. 1909. p. 196-218) ; de Brugse beeldsnijder Michiel Scherier maakte, volgens project van Lanceloot Blondeel, twee houten beelden, naar dewelke de beoogde metalen beelden moesten gegoten worden (ca 1552) (R.A. PARMENTIER. *Documenten betreffende Brugsche steenhouwers uit de 16^e eeuw*. (*Geschiedkundige publicatiën der stad Brugge*. dl III). Brugge. 1948. p. XXIX). Slechts zelden was een geelgieter zelf in staat beeldhouwwerk te leveren, zoals Jan Simons, die in 1517 als vrijmeester in de St-Lucasgilde te Antwerpen opgenomen werd (Ph. ROMBOUTS en Th. VAN LERIUS. *De liggeren en andere historische archieven der Antwerpsche Sint Lucasgilde*. Antwerpen. 1864. p. 159). Uitzonderlijk ook werd het model in steen uitgevoerd (S. COLLON-GEVAERT. *op. cit.*, p. 272).

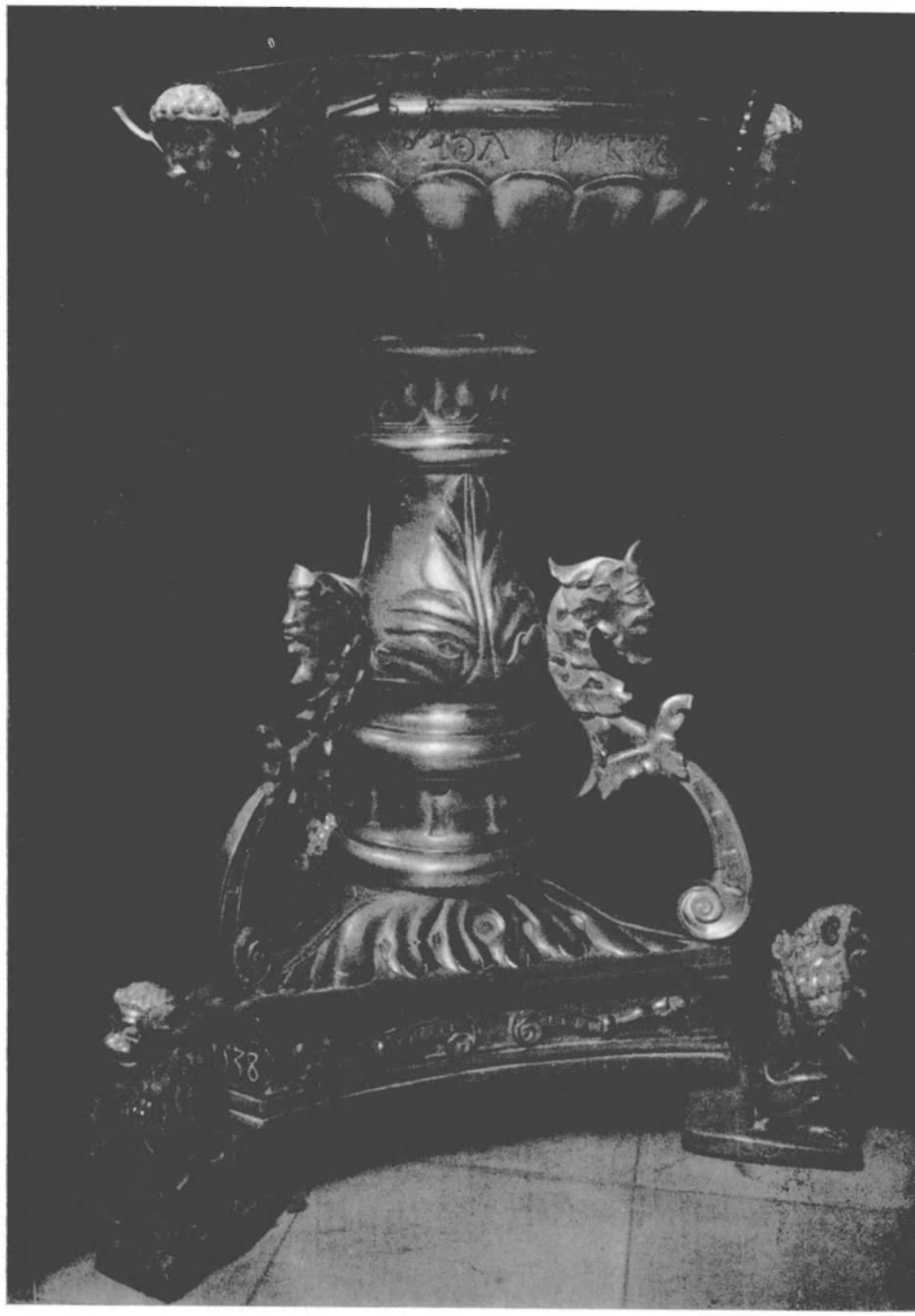

(Copyright A.C.L., Brussel.)

Afb. 1. — **Doopvont van de Sint-Eustachiuskerk te Zichem, 1538.**
(oorspronkelijk deksel verloren)

(Foto G. Vanderplaetsen, Balen-Neet)

Afb. 2. — **Doopvont van de Sint-Andrieskerk te Balen-Neet, 1549.**
(zonder deksel)

abdij, in de parochiekerk van Zammel (Geel), een van de zeldzame houten lezenaars uit die tijd bewaard wordt. Misschien werd hij zelfs door een geelgieter bij het maken van zijn vorm gebruikt (1). Deze lezenaar, die nog sporen draagt van polychromie, bestaat uit een eenvoudig vijfkantig zuiltje, dat in een drieledig voetstuk vastzit en bekroond is met een gotisch bladkapiteel. Hierop bevindt zich een nestje, als van vlechtwerk gemaakt, waarop een arend staat met voorovergebogen kop en uitgespreide vleugels. Deze vogel, plomp van lijf, zou werkelijk als patroon in een landelijk atelier op zijn plaats zijn. Het type van de vogel beantwoordt overigens aan de benaming waaronder hij in het contract voorkomt : *eenen pellicaen*. — Sinds de XV^e^ eeuw had de pelikaan de arend, symbool van Sint Jan Evangelist, op wiens uitgespreide vleugels een boekenstandaard bevestigd was, verdrongen. Geschikt als symbool van Christus, was deze zwemvogel met zijn log uitzicht echter geen dankbaar onderwerp als bekroning van een rijzig lezenaar. Onze landgenoten waren daarenboven met zijn verschijning niet vertrouwd. Zijn voorkomen bleef als boekenstandaard in feite dan ook het uitzicht van een arend behouden (2). De roofvogel boog evenwel zijn nek voorover en pikte zich met de bek tot bloedens toe de borst tot voeding van zijn jongen, zoals de legende het van de pelikaan vertelt. Zulke conventionele vogelfiguur biedt ons ook deze houten lezenaar. —

De lezenaar van Zammel is nochtans eerder in de XV^e^ eeuw dan omstreeks 1536 gesneden (3). Het is bovendien waarschijnlijk dat hij, zoals andere exemplaren die elders bewaard bleven (4), oorspronkelijk als lezenaar werd vervaardigd en niet als model voor een geelgieter. Bij nader onderzoek blijkt in ieder geval duidelijk dat deze lezenaar niet als model kan weerhouden worden voor de bestelling van abt Streyters.

(1) Op deze mogelijkheid wees althans G. VAN DOORSLAER. *L'ancienne industrie du cuivre à Malines*, dl IV : *La fonderie du laiton et du cuivre*, in *Handelingen van den Mechelschen Kring voor Oudheidkunde*, dl XXVII, 1922, p. 164 ; ID., *L'enseignement de l'Exposition d'art ancien de Malines en* 1911. Antwerpen, 1912, p. 17. Beide uitgaven wijden een plaat aan deze lezenaar.

(2) Vandaar dat in archivalia dienaangaande nu eens van een « pellicaen », dan weer van een « arendt » wordt gesproken (ARCHIEF ABDIJ TONGERLO, Bundel : *Gebouwen, kunst*, fol. 43 ; *Register familiarium incipiens anno* 1535, fol. 102 r°).

(3) G. JANSSENS, *Gheel in beeld en schrift*, Turnhout, 1900, p. 200 ; E. REUSSENS, *Eléments d'archéologie chrétienne*, dl II, 2^e^ uitg., Leuven, 1886, p. 130 ; G. SERVIERES, *L'ornementation des lutrins*, in *Bulletin monumental*, dl LXXXIII, 1924, p. 372-373 ; G. VAN DOORSLAER, *op cits, locs cits*. Ten onrechte werd deze pelikaan als een werk uit de XIII^e^ eeuw beschouwd, cfr *Exposition des anciens métiers d'art malinois..., Catalogue*, Mechelen, 1911, p. 49, n^r^ 227. Voor een datering in de XVI^e^ eeuw kan men slechts een eventueel conservatisme aanhalen dat kleine ateliers bij traditionele onderwerpen als dit wel eens aan de dag legden. Een nestje dat vlechtwerk nabootst treft men ook aan op een zitterke van de koorbanken te Diest (1943), op het deksel van de doopvont te Zutfen (1527) en op de lezenaar te Hoegaarde, een werk van de Leuvense geelgieter Jan Veldener (1573) ; de pelikaan van deze lezenaar stemt overigens nog enigszins overeen met de factuur van de vogel te Zammel.

(4) Zie o. a. J. Ch. COX, *Pulpits, Lecterns and Organs in English Churches*, Londen, 1915, p. 182 en vlg. ; W. VOGELSANG, *Een laat-gothische adelaar in notenhout*, in *Bulletin van het Museum Boymans te Rotterdam*, dl I, 1950, p. 66-74.

Luidens een oude beschrijving van het interieur der abdijkerk bestond het werk van Coopmans uit drie *pilaernen,* waartussen, naar een wens door de abt in het contract uitgedrukt, een beeld van Sint Arnold geplaatst was. De pilaartjes, ieder steunend op een leeuwke, schraagden een bol waarop zich een pelikaan met zijn drie jongen verhief. De lezenaar stond opgesteld in het koor en werd gebruikt *om de lessen ende collecten op te singen* (1). Zowel de drieledige steun met centraal heiligenbeeld, als de bol met drie pelikaantjes, — elementen die te Zammel ontbreken, — stellen een type van koorlezenaar voor, waarvan zeer weinig voorbeelden uit die tijd bekend bleven. De aanwezigheid van jongskens bij de pelikaan is een iconografische bijzonderheid, die toen bij lezenaars niet zoveel voorkwam (2).

De abdij van Tongerlo bezat in de XVI^e^ eeuw nog een koperen lezenaar van een geheel ander genre. Volgens de reeds genoemde beschrijving was deze boekenstandaard bevestigd aan een grote kandelaar met zeven armen, waarop daarenboven nog koperen beeldjes prijkten (3). Het algemeen uitzicht van dit stuk lijkt, te oordelen naar deze tekst, overeen te stemmen met de monumentale lezenaarpaaskandelaar van de Sint-Leonarduskerk te Zoutleeuw, het veelgeroemde werk van Renier van Thienen (1483). In de abdij waren de zes lichtarmen niet rondom de middenste lichtdrager opgesteld, zoals te Zoutleeuw, maar wel in groepjes van drie aan elke zijde. Het is niet uitgesloten dat deze lezenaar eveneens een werk van Coopmans zou zijn (4) die, zoals blijkt uit bel voorgaande, andere opdrachten van die aard voor de abdij uitvoerde. Te zamen met heel wat meer kunstwerken gingen al deze koormeubelen jammerlijk verloren bij de verspreiding van de bezittingen der abdij onder het Frans bewind (5).

Coopmans heeft echter niet uitsluitend voor de abdij van Tongerlo gewerkt. De Sint-Eustachiuskerk te Zichem, zijn eigen parochie-

(1) « Achterwaerts staet eenen metalen pellicaen met drije joncskens op een groote ronde forme onderset met drije pilaernen, aen elcke pilerne eenen leuwe, ende tusschen de selve een statua van Sint Aubertus al tesamen van metael met eenen lessenaer van de selve materie, om de lessen ende collecten op te singen ». *Beschrijvinge van de bauwen ende edificien gedaen door de Heren Prelaten Tscrooten ende Strijters* (ARCHIEF ABDIJ TONGERLO, Bundel : *Gebouwen, kunst,* n^r^ 17). Deze aantekening dagtekent ten laatste uit het begin van de XVII^e^ eeuw (vóór 1615). In de XVIII^e^ eeuw werd zij nog aangevuld : « Desen pelicaen staet nu in 't midden op den eersten trap om naer 't sanctuarium op te gaen, dienende om de collecten, responsoria, etc. op te singen ; heeft nu voor basis eenen blauwen arduijn ». Zie ook W. VAN SPILBEECK, *op. cit.*, p. 30 en 92.

(2) Oorspronkelijk waren de jongskens ook aanwezig op de lezenaar van de St-Baafskerk te Haarlem, een werk van de Mechelse geelgieter Jan Fierens (1499), cfr G. VAN DOORSLAER, *L'ancienne industrie du cuivre, loc. cit.*, p. 162-163. Men vindt hen heden nog op de lezenaars te Vloesberg (einde XV^e^ eeuw) en te Visé (1591).

(3) « Men gaet voirts in den choir twee treden af, daer in d'midden staet eenen verheven cooperen boom met drije tacken aen elck sijde, tsamen seven candelaers ende eenen cooperen lessenaer, daermen depistelen, prophetien ende andere kerkelijcke diensten op leest, uijtcomende, daer op kandelaers met figueren aen alle canten wel gegoten ». *Beschrijvinge van de bauwen...* (*loc. cit.*). Zie ook W. VAN SPILBEECK, *op. cit.*, p. 28.

(4) Reeds W. VAN SPILBEECK, *op. cit.*, p. 29 aanzag zijn auteursschap als zeer waarschijnlijk.

(5) W. VAN SPILBEECK, *op. cit.*, pp. 124-136.

kerk dus, betaalde hem namelijk op 29 December 1538 voor een geelkoperen doopvont, waarvoor ook de plaatselijke Broederschap van Onze-Lieve-Vrouw geldelijk bijgedragen had (1). Hoewel Zichem tijdens de troebelen van de XVI^e eeuw ernstig te lijden had (2), bleef deze vont, zij het dan ook zonder deksel, tot op heden bewaard. Vooraan in de noorderzijbeuk van de kerk ontvangt zij nog steeds de borelingskens ten doop. Het jaartal 1538 en het wapenschild van Zichem, die beide op deze doopvont voorkomen, wettigen samen met de stijl van het werk deze identificatie (3).

Het voetstuk heeft de vorm van een driehoek met licht concave zijden en steunt op drie gehurkte leeuwkens, die ieder een schild houden. Een van deze schilden is keperwijze in drieën verdeeld (wapen van Zichem), terwijl het veld van de twee andere onbeladen bleef. Achter het leeuwke met Zichems wapenschild leest men het jaartal 1538. Het bovenvlak van dit voetstuk is versierd met bladmotieven en welft omhoog naar het midden toe waar een centrale steun oprijst. Deze is opgevat als een balusterzuil, die onder- en bovenaan door een dubbele ring omsloten wordt. Het balustervormig middendeel is met gestyleerde bladeren belegd. Vanuit elke hoek van het voetstuk stijgt een sierlijke S-vormige krul tot tegen de welving van deze baluster. De krullen, eenvoudig in hun benedendeel, dragen bovenaan loofwerk en eindigen in een masker. Het bekken, dat op dit onderstel rust reikt tot een meter boven de grond en heeft een diameter van 68 cm. Het is onderaan met lobben versierd. Op de vrij blijvende rand

(1) « Extract uyt de kerckerekeninge de anno 1538, 29 10bris : Item besteet aen Claessen Coopmans, geelgieter tot Sichem, eene vunte van goede drooge stoffe, genoemt arca, het pont 11 st. III oort. Alsoo de selve gemaeckt is bevonden swaer van gewichte te syn 384 pont. De welcke bedraeght de somme van 52 carolusguldens 16 stuyvers : alsoo gegeven boven die 7 karolusguldens, die Onser Vrouwe Broederschap totter selver vunte gegeven hadde ». *Registrum pastorale, vernieuwt anno* 1779 (KERKELIJK ARCHIEF te ZICHEM, fol. 15 v°). Zie ook P. J. GOETSCHALCKX, *Eenige aanteekeningen rakend de geschiedenis van Sichem*, in *Bijdragen tot de geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant*, 1902, p. 561-562 ; W. VAN SPILBEECK, *op. cit.*, p. 31, nota 1. Door « arca » is in deze tekst het meer gebruikelijke « archael » (van het Franse « archal » en het latijnse « aurichalcum » of « orichalcum ») bedoeld, waarmee de beste legering werd aangeduid ; cfr S. COLLON-GEVAERT, *op. cit.*, p. 421 ; G. VAN DOORSLAER, *op. cit., loc. cit.*, p. 140.

(2) P. J. GOETSCHALCKX, *op. cit., loc. cit.*, p. 551 en vlg. ; ID., *Sichem tijdens de Nederlandsche beroerten in de XVI^e eeuw van* 1577 *tot* 1608, *ibid.*, p. 377-387 ; G. VAN THIENWINCKEL, *Eenige aanteekeningen over onze zeer ongelukkige tijden, van voorvallen vol bitterheid en smert in de stad Sichem* (1576-1616), vert. H. CLERINX, in *Hagelands gedenkschriften*, dl V, 1911, p. 17-27.

(3) Het is wel treffend dat P. J. GOETSCHALCKX, *Eenige aanteekeningen...., loc. cit.* de archieftekst kent, maar niet de doopvont waarop hij toepasselijk is. W. VAN SPILBEECK, *op. cit., loc. cit.* kent tekst en vont, maar vindt de identificatie slechts waarschijnlijk. J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant, Arrondissement de Louvain*, Brussel, 1941, pp. 44-45, houdt het auteurschap van N. Coopmans voor waarschijnlijk, hoewel hij hiervoor geen bewijzen aanvoert, evenmin als voor de doopvont die deze geelgieter voor de abdij van Tongerlo zou gemaakt hebben. De vont van Zichem werd tentoongesteld te Dinant in 1903, cfr J. DESTRÉE, *Exposition de dinanderies (Dinant-sur-Meuse). Guide du visiteur*, 2^e uitg., Namen, 1903, p. 46. Een afbeelding van de vont met het XVIII^e-eeuwse deksel vindt men in *Kunst in België (Uitgaven van het Centraal Iconografisch Archief voor Nationale Kunst*, 1^e reeks, dl I), Antwerpen, 1947, p. 79, n^r 118.

is een opschrift aangebracht, dat door drie gevleugelde engelenkopjes onderbroken wordt :

§ SIT § FONS § VIWS
§ AQVA § REGENERAS [sic] §
§ VNDA § PVRIFICANS §

Deze tekst, goed aangepast aan de bestemming van het meubel, is ontleend aan de liturgie van de wijding der doopvont op Paaszaterdag.

In verband met de doopvont te Zichem heeft men dikwijls en te recht die van de Sint-Andrieskerk te Balen-Neet vermeld (1). Deze heeft haar oorspronkelijk deksel nog bewaard en dagtekent blijkens een opschrift uit 1519. Haar onderstel en bekken stemmen wonderwel overeen met het werk van Coopmans; ook de afmetingen, reeds vermeld voor de vont van Zichem, gelden voor die van Balen-Neet. De gelijkenis tussen beide doopvonten is echter niet zo volkomen als men gewoonlijk heeft voorgesteld. Afgezien van het feit dat de leeuwkens te Balen-Neet hun schilden verloren hebben, is vooreerst de balusterzuil er dikker en de welving van het bekken zakt er dieper door, zodat het geheel een zwaarder en gedrukter uitzicht heeft. Daarenboven verschillen heel wat details (vergelijk afb. 1 en 2). Zo vervangen te Balen-Neet kleine vertikale inkervingen de krulmotieven, die te Zichem op de concave zijden van het voetstuk voorkomen; ook de bladversiering op de voet, op de S-vormige krullen en op de baluster verschilt in bijzonderheden, terwijl de lobben op het bekken te Balen-Neet minder hoog reiken. De inscriptie en de datering vertonen eveneens varianten :

§ CIT [sic] § FONS § VIWS § AQVA
REGENERANS VNDA
PVRIFICANS ANNO 1549

Al deze verschillen in bijkomstigheden sluiten het gebruik van volledige identieke gietvormen bij het vervaardigen van beide doopvonten uit. De uitzonderlijke gelijkvormigheid in het geheel zowel als in de voornaamste onderdelen noopt tot het besluit dat hier, zo niet dezelfde geelgieter, dan toch hetzelfde atelier is opgetreden : dat van Niklaas Coopmans.

De overeenkomst tussen de twee doopvonten laat toe het verloren deksel van Zichem in zijn hoofdlijnen te reconstrueren naar hetgene dat te Balen-Neet bewaard bleef. Dit bestaat uit een half-bolrond gelobd deksel, waarboven een beeldengroep is opgesteld. Christus, gekleed met een lendendoekje, staat tot bijna aan de knieën in het

(1) S. Collon-Gevaert, *op. cit., loc. cit.*, p. 264 ; J. de Borchgrave d'Altena, *op. cit.*, p. 11, nota 3 ; G. Van Doorslaer, *L'ancienne industrie du cuivre à Malines, loc. cit.*, p. 156-157 ; id., *L'enseignement de l'Exposition d'art ancien de Malines en* 1911, Antwerpen, 1912, p. 42. Deze vont werd tentoongesteld te Mechelen in 1911 en te Antwerpen in 1930, cfr *Exposition des anciens métiers d'art malinois...*, Mechelen, 1911, p. 110, nr 516 ; *Wereldtentoonstelling voor koloniën, zeevaart en oud-Vlaamsche kunst. Afdeeling der oud-Vlaamsche kunst*, dl II, *Catalogg*, Antwerpen, 1930, p. 92, nr F. 201.

(Foto G. Vanderplaetsen, Balen-Neet.)

Afb. 3. — **Doopvont van de Sint-Andrieskerk te Balen-Neet, 1549.**

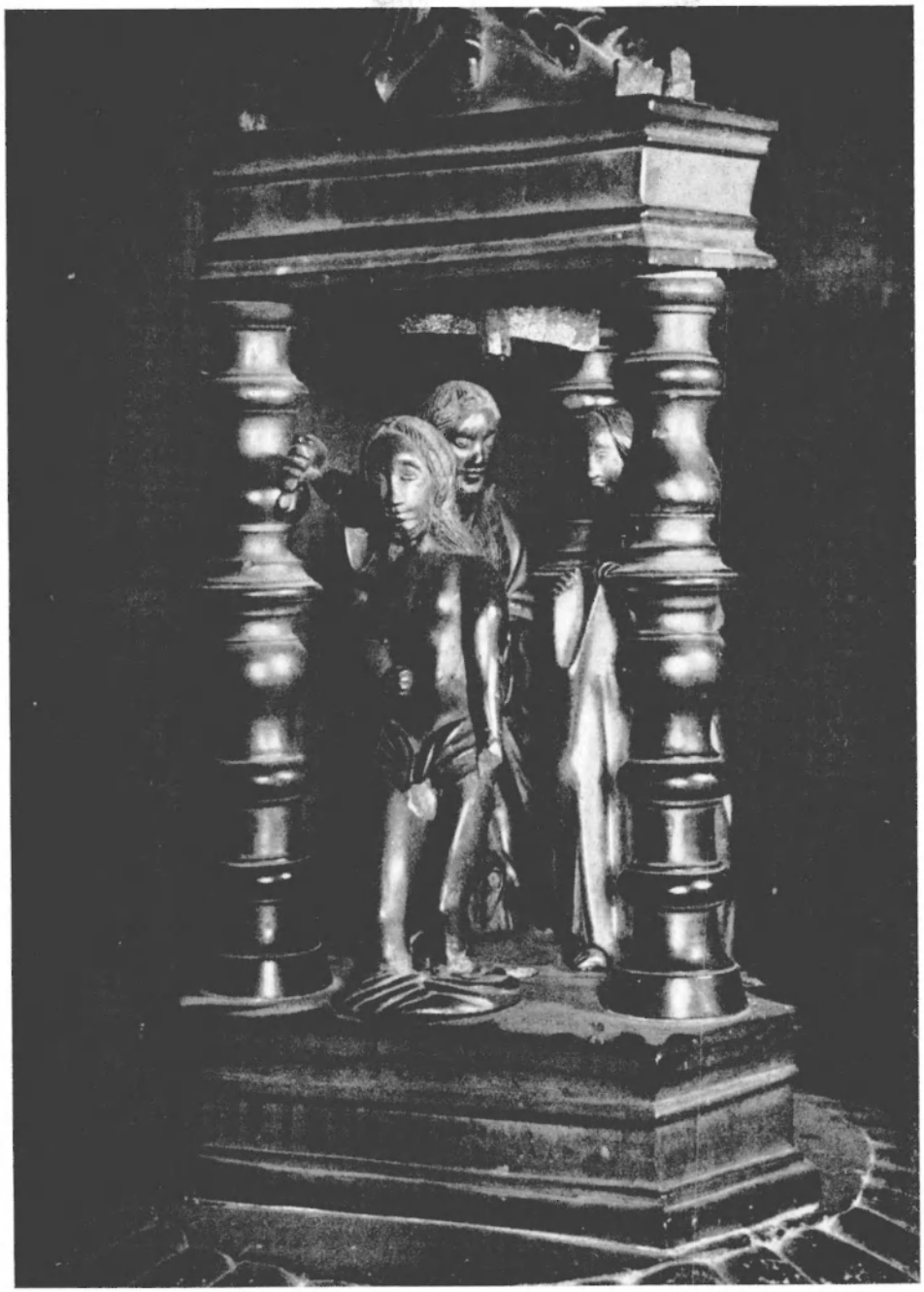

(Foto G. Vanderplaetsen, Balen-Neet.)

Afb. 4. — **Doopsel van Christus.**
(detail van het deksel van de doopvont te Balen-Neet)

(Foto G. Vanderplaetsen, Balen-Neet.)

Afb. 5. — **Pelikaan.**
(bekroning van het deksel van de doopvont te Balen-Neet)

water, dat op conventionele wijze met enkele golvende lijntjes is aangegeven. Sint Jan, die een lange mantel draagt, heeft zijn hand ten doop geheven, terwijl een engel Christus' mantel klaar houdt. Drie geringde balusterzuiltjes houden een driehoekig dakje horizontaal boven dit tafereel. Op dit baldakijn rust een halve bol, waarop zich een pelikaan bevindt met opengespreide vleugels. Ongewoon groot als bekroning van een doopvont, benadert deze vogel (38 × 35 cm) ook naar de vorm ten zeerste de toenmalige pelikaan-lezenaar. Dit mag niet verwonderen, aangezien het atelier van Coopmans reeds zulk een lezenaar voor de abdij van Tongerlo vervaardigd had. Een bijzondere vermelding verdient in dit verband de rij van vier krulletjes, die op de welving van de nek de pluimenbosjes aanduiden (1). Het ciseleerwerk, dat de baarden van de vederen aangeeft, is voor deze tijd geenszins uitzonderlijk (2). Jammer dat het niet fijn werd uitgevoerd. De vederen zelf zijn overigens veel te groot in verhouding tot het vogellijf en missen de vormen, die hun onderscheiden functies vereisen; de dekveertjes op de vleugels ontbreken zelfs.

De pelikaan van Balen-Neet werd wel eens vergeleken met die van twee Mechelse werken : de koorlezenaar van de Sint-Baafskerk te Haarlem (door Jan Fierens, 1499) en de doopvont van de Sint-Walburgiskerk te Zutfen (door Gillis Vanden Evnde, 1527) (3). Op grond van deze vergelijking en van de nabijheid (?) van Mechelen werden de doopvont van Balen-Neet en het bekken van Zichem dan ook als Mechelse producten voorgesteld (4). Dit wordt niet alleen tegengesproken door de archieftekst van Zichem, ook de vermelde vergelijking gaat niet op. De pelikanen van Haarlem en Zutfen verschillen onderling naar hun functie en afmetingen, terwijl hun vormgeving evenmin onderlinge aanknopingspunten biedt en voorzeker niet toelaat een specifiek Mechels pelikaantype te bepalen. De vogel van het vontdeksel te Zutfen is zeer klein en slechts de schematische weergave van een algemeen verspreid type. Wanneer men de algemene kenmerken van de pelikaan als product der toenmalige geelgieterij buiten beschou-

(1) Deze karakteristieke pluimenbosjes komen meer voor bij pelikaan-lezenaars uit de XV^e-XVI^e eeuw, cfr J. Squilbeck, *Le lutrin-pélican de Bornival*, in *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, dl XI, (3^e reeks, n^r 6), 1939, p. 126-136.

(2) Men treft het b.v. eveneens aan op de pelikaan-lezenaar van de abdij van St-Ghislain (1499-1528), die bewaard wordt in de Kon. Musea v. Kunst en Geschiedenis te Brussel, op die van het Nationaal Museum te Messina in Sicilië (1545), die van het Museum Grao Vasco te Viseu in Portugal (2^e kwart XVI^e eeuw) en die van Hoegaarde (1573), alle werken uit onze gewesten.

(3) G. Van Doorslaer, *L'ancienne industrie du cuivre.... loc. cit.*, en p. 161 ; Id., *L'enseignement de l'Exposition..., loc. cit.* ; S. Collon-Gevaert, *op. cit., loc. cit.*, vindt een beïnvloeding door Zutfen mogelijk, maar trekt hieruit geen verdere besluiten.

(4) Hoewel de geelgieterij te Mechelen gedurende de XV^e en de XVI^e eeuw een uitzonderlijke bloei beleefde, kan de eventuele nabijheid van deze stad geen dwingend bewijs bijbrengen. Ook b. v. te Antwerpen en Leuven, die ongeveer even ver van Balen-Neet verwijderd lagen, waren werkplaatsen gevestigd die in de eerste helft van de XVI^e eeuw bedrijvig optraden, cfr F. Donnet, *Les batteurs de cuivre anversois*, in *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, dl XVII : *Congrès de Dinant*, 1903, p. 883-897 ; J. Duverger, *Bijdragen en documenten tot de kunstgeschiedenis*, dl II : *Vorstelijke graimonumenten uit het begin van de XVI^e eeuw*, Gent, *s.d.*, p. 57-64.

wing laat, biedt de vogel van Balen-Neet geen bijzondere elementen ter vergelijking, tenzij misschien de bouw van zijn poten, die als het ware uit ringen zijn samengesteld, wat ook bij de lezenaar van Haarlem het geval is (1). Dit kan echter geenszins volstaan om de doopvont van Balen-Neet uit een Mechels atelier te laten stammen. Daarenboven is de pelikaan van Jan Fierens een meesterwerk dat de vogel van onderhavige doopvont ver beneden zich laat (2).

In zijn grote lijnen ziet het deksel van Balen-Neet er als de vereenvoudigde weergave uit van andere, grootser opgevatte doopvontbekroningen. De verschillende bestanddelen werden hier tot een minimum herleid. Alleen de hoofdmotieven van de toenmalige iconografische geplogenheden, het doopsel Christi (3) en de pelikaan (4), bleven behouden; de architecturale versieringselementen en de iconografische thema's van bijkomende aard, die de monumentaliteit van andere vonten bewerken, werden weggelaten. Het geheel van dit deksel is sober en ook een beetje zwaar uitgevallen. Het voetstuk en het bekken zijn eveneens zwaar van voorkomen. Het onderstel, dat te Zichem bewaard bleef, is nochtans sierlijker van lijn en de decoratieve elementen zijn er met meer vaardigheid behandeld. Deze vont getuigt voor een æsthetisch vermogen dat te Balen-Neet, zij het dan ook door secundaire bestanddelen, in gebreke is gebleven. Daarom lijkt het veiliger bij dit laatste werk niet zozeer Coopmans dan wel zijn atelier te vermelden. Beide vonten zijn kloek gebouwd, maar verkrijgen door hun decoratieve elementen slechts in geringe mate een sierlijk uitzicht. Ook de figuratieve voorstellingen geven geen blijk van verfijnde productie : de cherubijnenkopjes zijn, zowel te Zichem als te Balen-Neet, allesbehalve aanminnige figuurtjes en de personages op het deksel zijn onhandig weergegeven. Deze schaduwzijden nemen alle æsthetische verdiensten van Coopmans' bedrijvigheid niet weg. Vooral de doopvont te Zichem blijft een gestyleerd geheel met goed aange-

(1) Ook de pelikaan van het Museum te Messina, een stuk dat te Antwerpen werd aangekocht (1545), vertoont deze eigenaardigheid, cfr J. Squilbeck, *op. cit., loc. cit.*, p. 131-134.

(2) De mening dat de vonten van Zichem en Balen-Neet seriewerk uit een Mechels atelier zouden zijn dient dus verworpen, cfr J. J. F. W. Van Agt, *Niederlandische Taufbrunnen des* 15., 16. *und frühen* 17. *Jahrhunderts*, in *Oesterreichische Zeitschrift für Denkmalpflege*, dl III, 1949, p. 52-53 ; G. Van Doorslaer, *ops cits, locs cits*. Uit dit alles blijkt eveneens dat het onnodig is de pelikaan van Balen-Neet te vermelden in een bewijsvoering voor de Mechelse herkomst van de pelikaan-lezenaar van Bornival, cfr J. Squilbeck, *op. cit., loc. cit.*, p. 135, waar een passage uit het werk van G. Van Doorslaer verkeerd werd geïnterpreteerd.

(3) Dit treft men b.v. aan op de doopvont van de St-Maartenskerk te Halle (1446), die van de St-Janskerk te 's Hertogenbos (1492) en van de St-Walburgiskerk te Zutfen (1527), terwijl het op andere vonten oorspronkelijk aanwezig was, maar verloren is gegaan, zoals op die van de Grote Kerk te Breda (1510). Ook op het deksel van de St-Janskerk te Venlo (1619-21) komt het voor, doch dit is een Noord-Nederlands werk, cfr J. E. Brom, *De bronzen doopvont van Venlo*, in *Het Gildeboek*, dl XXX, 1948, p. 2-10 ; J. Verzijl, *De Venlose geelgietersfamilie Potgieters*, in *De Maasgouw*, dl LXVIII, 1949, p. 81-83.

(4) De pelikaan treft men ook nog aan op het deksel van de vont te 's Hertogenbos, van die te Zutfen en van die der St-Niklaaskerk te Diksmuide (1626, hergoten na 1914-18).

paste versiering en zelfs rijzig van voorkomen, wat zijn werkplaats eer aandoet.

Wanneer men de bewaarde werken van Niklaas Coopmans met andere XVI^e eeuwse creaties vergelijkt, blijkt dat hij wel op de hoogte was van de tijdsproductie. Dit is reeds opgevallen bij enkele iconografische thema's die hij behandelde. Ook in de vormgeving volgde hij van nabij de toenmalige stromingen, waarin de Renaissance meer en meer veld begon te winnen. In de eerste decennia van de XVI^e eeuw hadden schilders, glazeniers en tapijtwevers de nieuwe vormentaal overgenomen, weldra gevolgd door schrijnwerkers en beeldsnijders. De geelgieters, die trouwens door hun modellen gedeeltelijk van de houtbewerking afhankelijk waren, bleven niet ten achter. Zo werd reeds omstreeks 1518 waarschijnlijk te Leuven een koperen gedenkteken voor Jacques de Croy vervaardigd (opgesteld in de Domkerk te Keulen) (1), waarvan de opbouw en de versiering uit Renaissance-elementen zijn samengesteld. Voor zover bekend is, was dit eerder een uitzondering. De reeds genoemde doopvont van Zutfen (1527) bij voorbeeld is, op enkele kleine decoratieve onderdelen na, nog helemaal Gothisch. De vont van de Grote Kerk te Breda (Mechels werk, 1540) biedt daarentegen een uitgebreid Renaissance-vocabularium, dat gedeeltelijk terug te vinden is op het doopbekken van de O.-L.-Vrouwkerk te Diest (tweede kwart XVI^e eeuw) (2). Het voornaamste Renaissance-motief, dat Coopmans in zijn vonten heeft aangewend, is de balusterzuil. Deze kwam reeds eerder voor op het Croygedenkteken en ook in de architectuur (3). Even later treft men haar aan op de koorlezenaar van Messina (1545) en de doopvont van Halsteren (1549) (4). Uit dit bondig overzicht blijkt dat het doopbekken van Zichem onder de oudste bekend gebleven werken van onze geelgieterij mag gerekend worden die met dit motief zijn uitgerust. Bemerkenswaard is nochtans het aanwenden van de drie S-vormige krullen, die, hoewel in nieuwe stijl uitgevoerd, nog dezelfde functie uitoefenen als de kleine steunberen, die men op het voetstuk van talrijke Gothische koorlezenaars aantreft.

Ter verklaring van voornoemde bedrijvigheid is het ten slotte nodig de aandacht te vestigen op de verbindingsweg langswaar de geelgieter vermoedelijk zijn grondstoffen betrok : de Demer (5). Dezelfde waterweg liet hem ook toe in voeling te blijven met andere

(1) J. Duverger, *op. cit., loc. cit.* en de bibliographie die er op de laatste bladzijden vermeld wordt.

(2) De herkomst van dit doopbekken werd nog niet voldoende uitgemaakt. Wij menen nochtans dat het niet uit het atelier van N. Coopmans kan stammen, zoals J. de Borchgrave d'Altena, *op. cit., loc. cit.* vooropzet.

(3) J. de Borchgrave d'Altena, *A propos des colonnades du Palais des Princes-Evêques à Liége*, in *Chronique archéologique du Pays de Liege*, dl XVIII, 1927, p. 3-11.

(4) De auteur van deze doopvont is tot nog toe onbekend gebleven.

(5) De waterwegen hebben eveneens een belangrijke rol gespeeld in de verbreiding van de productie der geelgieterijen, cfr G. Van Doorslaer, *L'ancienne industrie du cuivre..., op. cit., loc. cit.*, p. 119-121. Ook elders werd daarop de aandacht gevestigd, cfr C. C. Oman, *Medieval Brass Lecterns in England*, in *The Archaeological Journal*, dl LXXXVII, 1930, p. 143.

productiecentra, waaronder vooral Mechelen dient vermeld. Deze stad bekleedde toen immers een eerste rang op het gebied der geelgieterij. De kennis, die de werkplaats van Zichem blijkbaar betreffende de toenmalige productie onder haar verschillende aspecten verworven had, is wellicht te Mechelen opgedaan. In het Mechelse ambacht der smeden, waarin ook de geelgieters waren opgenomen, komt trouwens in 1533 (of even later) een naamgenoot van Niklaas voor : Jan Coopmans (1).

De gieterij van Niklaas Coopmans te Zichem was voorzeker maar een bescheiden productiecentrum. De veelzijdigheid van zijn voortbrengst (kandelaars, koorlezenaar en doopvonten), de aanknopingspunten die deze productie met andere werken biedt en de kunsthistorisch interessante tijdspanne waarin zij tot stand kwam wekken voor deze werkplaats nochtans te recht de belangstelling op; des te meer, wijl de bewaarde werken nauwkeurig gedateerd zijn en aan een bepaalde werkplaats kunnen toegeschreven worden. Zijn landelijke ligging ten spijt, heeft dit atelier dus enkele werken voortgebracht die in de kunsthistorische ontwikkeling van de geelgieterij onder de naam van Niklaas Coopmans verdienen opgenomen te worden.

F. Van Molle.

(1) G. Van Doorslaer, *L'ancienne industrie du cuivre...*, dl 1 : *Organisation corporative et développement industriel*, *loc. cit.*, dl XX, 1910, p. 90. Het register dat hier gepubliceerd wordt « Naemen der ambachtslieden van de Smeden 1533 » is op het Stadsarchief van Mechelen niet meer terug te vinden. Blijkbaar ging het verloren in de brand van 1914. Zo is het echter niet mogelijk uit te maken of Jan Coopmans voorkomt in de lijst, die in 1533 werd aangelegd, ofwel dat zijn naam er, zoals verscheidene andere, later werd aan toegevoegd.

LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES EN L'ANNÉE 1952

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES EN L'ANNÉE 1952

M. O. Sinia, membre effectif, a été appelé à la vice-présidence de la Section des Monuments.

M. L. Grimonpont, directeur général honoraire au Ministère de la Justice, a été nommé membre effectif pour la Section des Monuments, et M. A. Ronse, pour la Section des Sites.

Ont été nommés membres correspondants :

Dans la section des Monuments du Comité provincial du Brabant, M. E. Elstrom, sculpteur, à Bruxelles.

Dans la Section des Monuments du Comité provincial du Limbourg, MM. G. Daniels, architecte, à Maaseyk, et M. Frère, juge à Tongres.

Dans la Section des Sites de la même province, M. M. Tysmans, artiste-peintre, à Saint-Trond.

Dans la Section des Sites du Comité provincial de la Flandre Occidentale, M. M. Braet, président du « Landelijk Verbond der Middel-Grote en Kleine Maalderij », à Saint-André-lez-Bruges.

La Commission royale a eu le regret de perdre, au cours de l'année 1952, son vice-président M. Paul Saintenoy, ainsi que les membres correspondants suivants : M. P. Collet de la Section des Monuments du Comité provincial du Brabant; M. le chanoine Schmitz de la Section des Monuments du Comité provincial du Luxembourg; et M. le chanoine Hayot, de la Section des Monuments du Comité provincial de Namur.

* * *

La Section des Monuments a tenu 21 séances et a donné un avis sur 1273 projets :

Edifices religieux : 125 projets de construction, reconstruction ou agrandissement; 586 de restauration; 72 d'ameublement; 21 de décoration intérieure; 152 de vitraux; 6 de restauration de tableaux et 93 de travaux divers.

Constructions civiles : 12 projets de construction et 98 de restauration.

Monuments commémoratifs : 51 projets;

Changement de dénomination de noms de rues : 21 propositions.

Parmi les principaux projets examinés, il y a lieu de citer :

Edifices religieux :

Construction : Sainte-Catherine à Hoogstraten; Saint-Maximin à Jehonville; Saint-Georges à Schönberg; Saint-Antoine à Lillo-Houthalen; Saint-Joseph à Manderfeld; Notre-Dame des Pauvres à Moulins-Fléron; Saint-Christophe à Charleroi; Sainte-Marguerite à Knokke; Saint-Charles-Borromée à Molenbeek-Saint-Jean; Immaculée Conception à Zwaneven-Vieux-Turnhout; Saint-Théodard à Biercée; Sainte-Famille à Hoboken; Invention de la Croix, à Achel; Notre-Dame Consolatrice à Hotton; Notre-Dame et Saint-Joseph à Pijpelheide-Booischot; Saintes-Harlinde et Relinde à Ellikom; Assomption à Oudegem; Saint-Joseph à Driehoek-Brasschaat; Saint-Jean-Baptiste à Surdent-Slembert; Saint-Joseph à Jette; Saint-Etienne à Mande-Longchamps; Notre-Dame des Pauvres à Wérihet-Vivegnis; Saint-Georges à Alken; Saint-François-Xavier à Bixensart; Saint-Joseph à Vilvorde; Saint-Antoine à Brasschaat; Saint-Paul à Lanklaar; Sainte-Lucie à Begijnendijk; Saint-Joseph à Molendorp-Bredene; Sacré-Cœur à Fauvillers; Saint-Roch à Genebos-Lummen; Sainte-Geneviève à Zichem-Zussen-Bolder; Notre-Dame de l'Annonciation à Luchtbal-Anvers; Notre-Dame de l'Assomption à Bergom-Herselt.

Restauration : Sainte-Gertrude à Nivelles; cathédrale à Tournai; Saint-Laurent à Rocholt; Saint-Remy à Franc-Waret; Saint-Nicolas Bourse, Notre-Dame de la Chapelle, Sainte-Elisabeth à Haren-Bruxelles; Sainte-Walburge à Audenaerde; Notre-Dame à Samrée; chapelle paroissiale du château des Vieux-Joncs à Rijkhoven; Saint-Sauveur à Bruges; Saint-Martin à Petit-Rœulx-lez-Nivelles; Sainte-Madeleine à Mariembourg; Saint-Vincent à Buizingen; Saint-Rombout à Steenokkerzeel; Saint-Etienne à Massenhoven; Saint-Martin à Lede; Saint-Michel à Zuienkerke; Saint-Sulpice à Jumet; Saint-Etienne à Mollem; Saint-Martin à Alost; Notre-Dame à Veulen; Saint-Amelberge à Bossuit; Saint-Barthélemy à Estaimpuis; Sainte-Vierge à Merbes-Sainte-Marie; Saint-Laurent à Wolvertem; Saint-Léger à Dottignies; Saint-Martin à Burcht; Notre-Dame à Watervliet; Saint-Rombaut à Malines.

Edifices civils.

Reconstruction de l'Hôtel des Anciens Prêtres, de l'Evêché et restauration du mur roman de cet Evêché à Tournai; reconstruction de la Tour de l'Yzer, à Kaaskerke; reconstruction des ponts du château de Herverlé, sur l'Ourthe à Hotton, sur la Semois à Membre et à Chiny; restauration des hôtels de ville de Tournai, Torhout, Bruges, Wavre; construction d'une maison communale à Vroenhoven, Overpelt, Rochefort, Turnhout, Zutendaal, Molenstede, Lanklaar, Beverst, Groot-Gelmen, Westerlo, Mortsel, Stabroek, Broechem, Massenhoven; contruction d'un immeuble Place Saint-Jacques à Liège; 4-6, rue Zinner, 2, place de Louvain, 19, place Sainte-Gudule, à l'angle de la place Sainte-Gudule et rue du Marquis et 16 à 36, rue Royale, à Bruxelles; restauration des tours du Broel à Courtrai, de l'aile Est des Halles

d'Ypres, du château de Vellwijck à Ekeren, du château de Vèves à Celles-lez-Dinant, du château des comtes à Gand, de l'hôtel de ville de Saint-Trond; agrandissement du Steen à Anvers; sculpture du fronton de l'hôtel de ville de Verviers; déplacement du monument du Travail à Bruxelles, du monument Peter Benoit, à Anvers; érection d'un monument au Roi Albert à Namur, à Bruges et à Vilvorde; d'un monument au Roi Léopold II à Hasselt.

Il a été procédé à 52 inspections.

La Commission royale a examiné 12 propositions de classement de monuments.

Des arrêtés royaux ont classé 30 édifices :

Province d'Anvers :

Meerhout — ancienne maison, dénommée « Drossaert », actuellement maison communale; — maison du Roi David;
Ravels — moulin à vent en bois.

Province de Brabant :

Céroux-Mousty — chœur, transept, nef et crypte de l'église Notre-Dame du Bon-Secours, à Mousty;
Géroux-Mousty — tour de Moriensart;
Hougarden — chapelle Saint-Roch du couvent de Val Virginal;
Montaigu — basilique Notre-Dame;
Tremelo — maison natale du Père Damien;
Wolvertem — chapelle Notre-Dame-au-Bois, à Impde;

Flandre Occidentale :

Coxyde — Parties suivantes de l'ancienne ferme « Ten Boomgaerde » :

a) les deux façades latérales de l'ancienne grange;
b) le bâtiment d'église, à l'exclusion des deux dépendances basses (avec toit en appentis);
c) les façades extérieures de l'habitation à l'exclusion des deux annexes basses (avec toit en appentis);
d) la porte d'entrée vers la grande cour;
e) les vestiges des vieux murs qui clôturent la grande cour;
f) les quatre écussons dont un est composé de trois pierres reliées entre-elles;

Flandre Orientale :

Gand — tour dénommée « Nieuwe Bossche » ou « Nonnen Boschen », Tweebruggenstraat;
Waasmunster — « Maison du Bourgmestre Dr Ide », Kerkstraat, 19.

Province de Hainaut :

Beloeil — groupes constituant la Fontaine de Neptune dans le parc du château de Beloeil;
Chimay — église Saints-Pierre-et-Paul;
Fontaine-l'Evêque — église Saint-Christophe;

Mons — église Sainte-Elisabeth;
Mons — façade de l'immeuble dénommé « Blanc Lévrier », 34, Grand'Place;
Montignies-sur-Sambre — chapelle du Calvaire;
Soignies — chapelle du Marais Tilleriaux;

Province de Liège :

Antheit — bâtiments de l'ancienne abbaye du Val Notre-Dame (pavillons d'entrée de l'ancien quartier de l'abbesse et pigeonnier, ainsi que pavillon d'entrée, corps de logis et bâtiments de la ferme;
Glons — ferme Saint-Laurent;
Liège — église Saint-Jean l'Evangéliste;
Liège — immeuble de la Cour des Prébendiers, 15, rue d'Amercœur;
Liers — tumulus, dénommé « La Motte »;
Malmédy — obélisque, place Albert Ier;
Odeur — tour de l'ancienne église;

Province de Luxembourg :

Borlon — église Notre-Dame;
Hargimont — chapelle Saint-Christophe, à Jemeppe;
Neufchâteau — tour Griffon.
Saint-Hubert — bâtiments et substructions de l'ancien fourneau Saint-Michel.

Ont été déclassés :

Province d'Anvers :

Mol — moulin à vent en bois à Millegem;

Province de Brabant :

Aerschot — l'ancien hôtel de ville, dénommé « Het Drossaarde ».

∴

La Section des Sites a tenu dix séances et a été appelée à donner avis sur 110 affaires. Ont particulièrement retenu son attention :

L'aménagement en ceinture verte des anciens fossés et fortifications à Anvers; l'établissement d'une plaine d'aviation militaire entre les communes d'Oostmalle, Zoersel en Wechelderzande : les plantations routières; l'installation d'un téléférique à Bouillon; l'établissement d'une ligne électrique aérienne à haute tension entre Neuville-en-Condroz et Jupille; la préservation du site du pont Saint-Nicolas à Chiny; le dédoublement de la chaussée de La Hulpe dans la traversée de Boitsfort; la délimitation de la réserve naturelle des dunes de La Panne; la préservation des schorres du Zwin, à Knocke; l'exploitation d'une partie du bois de la Houssière, à Braine-le-Comte.

Il a été procédé à 10 inspections.

La Commission royale a examiné 29 propositions de classement de sites.

On été classés par arrêtés royaux les 9 sites suivants :

Province d'Anvers :

Retie — site formé par la chapelle de Notre-Dame-aux-Neiges et ses abords immédiats à Weerbeek.

Province de Brabant :

Ottignies — site formé par l'ensemble de l'église, du presbytère et du château.

Province de Hainaut :

Beloeil — site formé par le Square Gossart;

Houtain — « Sequoia Gigantea » croissant dans le jardin du presbytère.

Province de Liège :

Aubel et Hombourg — site formé par l'ensemble du cimetière Américain de Hombourg-Vogelzanck et ses abords;

Oupeye — chêne du « Chenay » au lieudil Dolhenchamps.

Sougné-Remouchamps — site formé par la « Heid des Gattes »;

Province de Luxembourg :

Saint-Hubert — site formé par les parcelles entourant les bâtiments et substructions de l'ancien fourneau Saint-Michel.

Province de Namur :

Walcourt — site formé par la ruelle Frère Hugo et les façades des immeubles en bordure de cette artère.

DE KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN IN 1952

De H. O. Siuia, werkend lid, werd tot ondervoorzitter benoemd van de afdeling « Monumenten ».

De H. L. Grimonpont, ere-directeur-generaal bij het Ministerie van Justitie, werd tot werkend lid benoemd van de afdeling « Monumenten ».

Werden benoemd tot briefwissellende leden :

In de afdeling « Monumenten » van het provinciaal comité voor Brabant, de H. H. Elstrom, beeldhouwer te Brussel;

In de afdeling « Monumenten » van het provinciaal comité voor Limburg, de H. G. Daniëls, architect te Maaseik en de H. M. Frère, rechter te Tongeren;

In de afdeling « Landschappen » van de zelfde provincie, de H. M. Tysmans, kunstschilder te Sint-Truiden;

In de afdeling « Landschappen » van het provinciaal comité voor West-Vlaanderen de H. M. Braet, voorzitter van het « Landelijk Verbond der Middel-Grote en Kleine Maalderij » te Sint-Andries.

Gedurende het dienstjaar 1952 had de Koninklijke Commissie het verlies te betreuren van haar ondervoorzitter, de H. Paul Saintenoy, alsook van de volgende briefwisselende leden : de H. P. Collet van de afdeling « Monumenten » van het provinciaal comité voor Brabant; de E. H. Kanunnik Schmitz van de afdeling « Monumenten » van het provinciaal comité voor Luxemburg en de E. H. Kanunnik Hayot van de afdeling « Monumenten » van het provinciaal comité voor Namen.

∴

De afdeling « Monumenten » heeft 21 vergaderingen gehouden en advies uitgebracht over 273 ontwerpen :

Kerkgebouwen : 125 ontwerpen voor nieuwbouw, wederopbouw of vergroting; 586 voor herstellingswerken; 72 voor bemeubeling; 21 voor binnenversiering; 152 voor gebrandschilderde glasramen; 6 voor restauratie van schilderijen en 93 voor werken van verschillende aard.

Burgerlijke gebouwen : 12 ontwerpen tot oprichting en 98 voor herstellingswerken.

Gedenktekens : 51 ontwerpen.

Wijzigingen van straatbenamingen : 21 voorstellen.

Onder de belangrijkste ontwerpen kunnen vermeld worden :

KERKGEBOUWEN

Nieuwbouw : Sint-Katharina, te Hoogstraten; Sint-Maximinus, te Jehonville; Sint-Joris, te Schönberg; Sint-Antonius, te Lillo-Houthalen; Sint-Jozef, te Manderfeld; Onze-Lieve-Vrouw der Armen, te Moulins-Fléron; Sint-Christophorus, te Charleroi; Sint-Margaretha, te Knokke-aan-Zee; Sint-Karel-Borromeus, te Sint-Jans-Molenbeek; Onze-Lieve-Vrouw Onbevlekte Ontvangenis, te Zwaneven-Oud-Turnhout; Sint-Theodardus, te Biercée; Heilige-Familie, te Hoboken; Heilige-Kruisvinding, te Achel; Onze-Lieve-Vrouw Middelares, te Hotton; Onze-Lieve-Vrouw en Sint-Jozef, te Pijppelheide-Booischot; Sint-Harlindis en Relindis, te Ellikom; Onze-Lieve-Vrouw Hemelvaart, te Oudegem; Sint-Jozef, te Driehoek-Brasschaat; Sint-Jan-Baptist, te Surdent-Stembert; Sint-Jozef, te Jette; Sint-Stephanus, te Mande-Longchamps; Onze-Lieve-Vrouw der Armen, te Werihet-Vivegnis; Sint-Joris, te Alken; Sint-Franciscus-Xaverius, te Rixensart; Sint-Jozef, te Vilvoorde; Sint-Antonius, te Brasschaat; Sint-Paulus, te Lanklaar; Sint-Lucia, te Begijnendijk; Sint-Jozef, te Molendorp-Bredene; Heilig-Hart, te Fauvillers; Sint-Rochus, te Genebos-Lummen; Sint-Genoveva, te Zichem-Zussen-Bolder; Onze-Lieve-Vrouw Boodschap, op de wijk Luchtbal te Antwerpen; Onze-Lieve-Vrouw Hemelvaart, te Bergom-Hersel.

Herstellingswerken : Sint-Gertrudis, te Nijvel; Kathedraal van Doornik; Sint-Laurentius, te Bocholt; Sint-Remigius, te Franc-Warêt; Sint-Niklaas-Beurs, Onze-Lieve-Vrouw van de kapel, Sint-Elisabeth-Haren, te Brussel; Sint-Walburga, te Oudenaarde; Onze-Lieve-Vrouw, te Samrée; parochiekapel van het kasteel Oude-Biezen, te Bijkhoven; Sint-Salvator, te Brugge; Sint-Martinus, te Petit-Rœulx-bij-Nijvel; Sint-Magdalena, te Mariembourg; Sint-Vincentius, te Buizingen; Sint-Rombout, te Steenokkerzeel; Sint-Stephanus, te Massenhoven; Sint-Martinus te Lede; Sint-Michiel, te Zuienkerke; Sint-Sulpitius, te Jumet; Sint-Stephanus, te Mollem; Sint-Martinus, te Aalst; Onze-Lieve-Vrouw, te Veulen; Sint-Amelberga, te Bossuit; Sint-Bartholomeus, te Estaimpuis; Onze-Lieve-Vrouw, te Merbes-Sainte-Marie; Sint-Laurentius, te Wolvertem; Sint-Legerius, te Dottenijs; Sint-Martinus, te Burcht; Onze-Lieve-Vrouw, te Watervliet; Sint-Rombout, te Mechelen.

BURGERLIJKE GEBOUWEN

Wederopbouw van het « Hôtel des anciens Prêtres », en herstelling van de romaanse muur van het Bisdom Doornik, te Doornik; wederopbouw van de IJzertoren, te Kaaskerke; van de bruggen van het kasteel, te Heverlee, op de Ourthe, te Hotton, op de Semois, te Membre en te Chiny; herstelling van de stadhuizen van Doornik, Torhout, Brugge, Waver; bouwen van gemeentehuizen, te Vroenhoven, Overpelt,

Rochefort, Turnhout, Zutendaal, Molenstede, Lanklaar, Beverst, Groot-Gelmen, Westerlo, Mortsel, Stabroek, Broechem en Massenhoven; oprichten van een gebouw, rue Saint-Jacques, te Luik; Zinnerstraat 4-6, Leuvense plaats, 2, Sint-Goedeleplein, 19, hoek van deze plaats en Markiesstraat, Koninklijkestraat 16 tot 30, te Brussel; herstelling van de Broeltoren, te Kortrijk; van de oostervleugel van de Lakenhalle, te Ieper; van het kasteel Veltwijk, te Ekeren; van het kasteel van Vêves te Celles-bij-Dinant; van het Gravenkasteel, te Gent; van het stadhuis van Sint-Truiden; vergroting van het Steen, te Antwerpen; beeldhouwwerk voor het fronton van het stadhuis, te Verviers; verplaatsing van het monument van de Arbeid, te Brussel en van het monument Peter Benoit te Antwerpen; oprichten van een monument « Koning Albert I », te Namen, te Brugge en te Vilvoorde; van een monument « Koning Leopold II » te Hasselt.

52 verplaatsingen (inspecties) hebben plaats gehad.

De Koninklijke Commissie heeft 42 voorstellen tot rangschikking, als monument, onderzocht.

30 gebouwen werden door koninklijk besluit gerangschikt.

Provincie Antwerpen :

Meerhout — oud « Drossaerthuis », thans gemeentehuis, Huis « Koning David »;
Ravels — houten windmolen.

Provincie Brabant :

Céroux-Mousty — koor, kruisbeuk, beuk, en krocht van de kerk van Onze-Lieve-Vrouw Bijstand, te Mousty;
Toren van Moriensart.
Hoegaarden — Sint-Rochuskapel van het klooster van « Val Virginal »;
Scherpenheuvel — Basiliek van Onze-Lieve-Vrouw;
Tremelo : geboortehuis van Pater Damiaan;
Wolvertem : kapel van Onze-Lieve-Vrouw-ten-Bos, te Impe.

Provincie Henegouwen :

Beloeil — groepen welke de Fontein van Neptunus vormen in het park van het kasteel van Beloeil;
Bergen — Sint-Elisabethkerk;
Voorgevel van het gebouw « Hôtel Blanc Lévrier » geheten, 31, « Grand'place »;
Montignies-sur-Sambre — Calvariekapel;
Zinnik — kapel van « Marais Telleriaux ».

Provincie Luik :

Antheit — gebouwen van de oude abdij van Val-Notre-Dame (ingangspaviljoenen van het oud verblijf der abdis), duiventil; ingangspaviljoen, hoofdgebouwen en hoevegebouwen;
Liers — Tumulus, genaamd « La Motte »;
Glons — Hof Sint-Laurentius;

Luik — Kerk van Sint-Jan-Evangelist;
Luik — Gebouwen van de « Cour des Prébendiers » 15, rue d'Amercœur;
Malmedy — Obelisk, Place Albert I^er^;
Odeur — Toren van de oude kerk.

Provincie Luxemburg :

Borlon — Onze-Lieve-Vrouwkerk;
Hargimont — Sint-Christophoruskapel, te Jemeppe;
Neufchâteau — Toren « Griffon »;
Saint-Hubert — Gebouwen en ondergebouwen van de gewezen oven « Saint-Michel ».

Provincie Oost-Vlaanderen :

Gent — Toren « Nieuwen Bossche » - « Nonnen Bossche » geheten. Tweebruggenstraat;
Waasmunster — Huis « Burgemeester Dr Ide », Kerkstraat, 19.

Provincie West-Vlaanderen :

Koksijde — Volgende delen van de oude hoeve « Ten Boomgaerde »:

a) de twee eindvleugels der vroegere schuur;
b) het kerkgebouw met uitsluiting van de twee lage zijgebouwtjes (met lessenaardak);
c) de buitengevels van het woonhuis, met uitsluiting van de twee lage zijgebouwtjes (met lessenaardak);
d) de ingangspoort naar de grote koer;
e) de overblijfselen van de oude muren, welke de grote koer afsluiten;
f) de vier wapenschilden, waarvan één bestaande uit drie aan elkander verbonden stenen.

Werden gedeklasseerd :

Provincie Antwerpen :

Mol — houten windmolen, te Millegem.

Provincie Brabant :

Aarschot — voormalig stadhuis, genaamd « Het Drossaerde ».

De afdeling « Landschappen » heeft 10 vergaderingen gehouden en heeft over 110 kwesties advies uitgebracht. Bijzondere aandacht werd gewijd aan :

Omvorming in « groene gordel » van de oude wallen en vestingen, te Antwerpen; aanleg van een militair vliegplein tussen de gemeenten Oostmalle-Zoersel en Wechelderzande; wegbeplantingen; plaatsing van een « teleferiek » te Bouillon; inrichten van een bovengrondse electrische lijn van hoogspanning tussen Neuville-en-Condroz en Jupille; vrijwaren van het landschap van de Sint-Niklaasbrug, te Chiny; verdubbe-

ling van de baan van Ter Hulpen in de doorgang van Bosvoorde; afbaking van het natuurreservaat in de duinen van De Panne; vrijwaring van de schorre van het Zwin, te Knokke; ontginning van een deel van het bos « La Houssière », te 's Gravenbrakel.

10 verplaatsingen (inspecties) hebben plaats gehad.

De Koninklijke Commissie heeft 29 voorstellen tot rangschikking van landschappen onderzocht.

9 landschappen werden door koninklijk besluit gerangschikt.

Provincie Antwerpen :

Retie — landschap gevormd door de kapel van Onze-Lieve-Vrouw-ter-Sneeuw en haar onmiddellijke omgeving, te Werbeek.

Provincie Brabant :

Ottignies — landschap gevormd door het geheel bestaande uit de kerk, de pastorij en het kasteel.

Provincie Henegouwen :

Belœil — landschap gevormd door de « Square Gossart »;
Houtain — « Sequoia Gigantea » groeiende in de tuin van de pastorij.

Provincie Luik :

Aubel en Hombourg — landschap gevormd door het geheel van het Amerikaans militair kerkhof van Hombourg-Vogelzanck en zijn omgeving;
Oupeye — eik van « Chinay » staande op de plaats « Dolhenchamps » geheten;
Sougné-Remouchamps — landschap gevormd door de « Heid des Gattes ».

Provincie Luxemburg :

Saint-Hubert — landschap gevormd door de percelen rondom de gebouwen en de ondergebouwen van de gewezen oven « Saint-Michel ».

Provincie Namen :

Walcourt — landschap gevormd door het Frère Hugostraatje en de voorgevels der huizen gebouwd langs deze weg.

TABLE DES MATIÈRES

INHOUDSTAFEL

P. Héliot :
Des anciennes cathédrales d'Arras 7

Dr De Vliegher :
De Sint-Kwintenskerk te Oostkerke-bij-Brugge 111

J. Mertens & Clercx :
Fosse - Recherches archéologiques dans la Collégiale St-Feuillen 133

J. Steppe :
Een binnenzicht van de voormalige Sint-Donaaskerk te Brugge op een schilderij van Memling 185

F. Van Molle :
Een geelgieter uit onze eerste Renaissance : Niklaas Coopmans van Zichem 201

La Commission Royale des Monuments et des sites en l'année 1952 . . . 219
De Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen in 1952 . . 227

MUSEES CURTIUS ET ANSEMBOURG
L G
LIEGE

Ce volume sort des Presses
de
l'imprimerie PUVREZ
59, avenue Fonsny
Bruxelles

Cliches "Lovania"